REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVI[e] ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE


IMPRIMERIE J. CLAYE
RUE SAINT BENOIT 7
LABOR
PARIS

REVUE

DES

DEUX MONDES

XLVIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUINZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE BONAPARTE, 17

1876

RAYMONDE

SECONDE PARTIE (1).

VI.

— Ah! mon *gachenet*, c'est donc toi enfin! c'est donc toi!

Dans la cour qui précédait la maison, Sœurette Verdier s'était précipitée au cou d'Antoine et le couvrait de baisers que le jeune homme lui rendait de tout son cœur. Après cette première explosion de tendresse, elle se recula pour mieux envelopper d'un long regard cet unique enfant qu'elle n'avait pas vu depuis sept années.

— Allons, reprit-elle, ils ne t'ont pas encore trop abîmé là-bas; même tu as pris du corps et de la force... Mais voyez donc comme sa barbe a poussé et comme il a l'air d'un homme!.. Ah! pauvre petit, si tu savais combien le temps m'a duré pendant que tu étais dans ton Paris! — Elle se jeta de nouveau à son cou en pleurant.

— Voyons, Sœurette, fit Verdier de sa plus grosse voix, sois raisonnable, ce n'est pas le moment de *crier*. — Et, tout en gourmandant sa femme, le garde-général sentait l'émotion le gagner; il mordait sa moustache, clignait les yeux et se détournait du côté de M. Noël, qui assistait d'un air bougon à cette scène d'attendrissement. — Voilà bien les femmes! dit-il au vieux professeur, en passant le dos de sa main sur ses paupières humides, toujours la larme à l'œil, que voulez-vous?

Sœurette Verdier était petite, proprette et avenante; elle trottait menu comme une souris, chantait en parlant, et portait un bonnet de paysanne qui encadrait discrètement une ronde figure de dévote

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril.

où deux clairs yeux gris jetaient une douce lumière. Bien que son mari eût une place *dans le gouvernement*, comme on disait au village, elle avait conservé la simplicité, le costume et le langage des campagnardes. Si son front étroit n'annonçait pas une intelligence bien vive, ses regards humides et ses bonnes lèvres épaisses révélaient une nature aimante et dévouée. Chez elle la tendresse maternelle avait envahi et rempli toutes les cases du cerveau.

— Je suis sûre que tu n'as rien pris à Langres, s'écria-t-elle en saisissant le bras d'Antoine. Tu dois tomber de faim! Va, pendant que tu feras ta toilette, je vais te cuisiner les plats que tu aimes: une bonne *potée* et une épaule de mouton dans la *coquelle*...

Elle l'entraîna vivement dans sa chambre où les bagages avaient été déjà portés.

Une heure après, ils se trouvaient tous réunis dans la *salle*, autour d'une nappe bien blanche sur laquelle fumait le plat local, la fameuse *potée* aux choux et au lard. M. Noël, dérogeant à ses habitudes en l'honneur de son élève, avait consenti à manger hors de chez lui. C'était plaisir de les voir attablés dans cette petite salle grise, dont la fenêtre s'ouvrait sur le jardin. Antoine, mis en appétit par sa course matinale, et joyeux de se sentir chez lui, répondait à toutes les questions d'un air de bonne humeur et sans perdre un coup de dent, Sœurette, à travers ses allées et venues, ne le quittait pas des yeux; Verdier et M. Noël ne se lassaient pas non plus de le regarder et de l'interroger; la chienne allait de l'un à l'autre, poussant de petits grognemens discrets et happant un morceau par ci par là.

— Comment! s'écria tout à coup M. Noël, poursuivant son interrogatoire, P... est maintenant de l'Institut?.. C'était mon camarade de promotion, ajouta-t-il avec un soupir mélancolique; le connais-tu?

— Oui, répondit Antoine, je l'ai rencontré cet hiver chez le ministre de l'instruction publique.

— Chez le ministre! s'exclama M. Verdier avec un épanouissement d'orgueil, tu vas donc chez les ministres?

— Mon Dieu, oui, père, repartit le jeune homme en souriant, j'y dîne même quelquefois... On n'y mange pas d'aussi bonnes choses qu'ici.

— Hein! fit le garde-général en lançant un coup d'œil à Sœurette, il dîne chez les ministres, quel gaillard! — Le brave homme en ce moment eût souhaité que tous les gens du bourg fussent à la fenêtre, afin de pouvoir leur crier cette mirifique nouvelle.

— Eh bien, après? interrompit dédaigneusement M. Noël, la belle affaire! Moi aussi, j'ai dîné chez un ministre, et dans ce

temps-là c'était Villemain... Ça ne m'a pas empêché de gâter mon avenir. J'espère bien qu'Antoine ne deviendra pas un coureur de salons, et qu'il n'oubliera pas qu'il se doit avant tout à la science... Les salons et les femmes, deux pestes pour les gens d'étude.

— Soyez tranquille, mon cher maître, répliqua Antoine, j'ai là-bas la réputation d'un sauvage.

— Ça ne t'empêchait pas ce matin, pourtant, grommela M. Noël, de perdre ton temps à galantiser une demoiselle.

— Quelle demoiselle? demanda Mme Verdier, déjà effrayée.

Antoine conta sa rencontre avec la jeune amazone du carrefour de la Tillaye. — Je ne sais même pas son nom, dit-il en finissant.

— C'est Mlle La Tremblaie, la demoiselle de la Maison Verte, s'écria Verdier, une étourdie qui ne craint ni Dieu ni diable.

— Une effrontée! grogna M. Noël, qui avait toujours sur le cœur le coup de cravache donné à ses champignons.

— Je vous trouve bien sévères! fit Antoine, elle m'a paru, à moi, très bonne fille et pleine de cœur...

— Parlons d'autre chose, interrompit M. Noël d'un ton bourru...

Ils restèrent encore longtemps à deviser autour de la table, puis Sœurette emmena son fils sous prétexte de lui faire visiter le jardin. Elle voulait l'avoir à elle seule, et elle se complaisait à lui montrer en détail les richesses de son modeste royaume : la basse-cour avec tous ses habitans, pigeons pattus, poules huppées, pintades grivelées de noir et de blanc; le rucher avec ses six ruches bourdonnantes et ses plates-bandes de sarriette et de thym; la haute treille où les grappes commençaient à devenir transparentes; les *quoichiers* ployant sous le poids de leurs longues prunes violettes.

Antoine était tout heureux de retrouver le vieux jardin tel qu'il l'avait connu dans sa petite enfance. Comme autrefois, les mêmes néfliers noueux trempaient leurs branches dans l'Aube, dont le verger était riverain. Les trochées de phlox, les sveltes roses-trémières poussaient à leur place accoutumée, et même, en se baissant vers une plate-bande, le jeune homme reconnut avec émotion les deux minces tiges vertes d'une scille qu'il avait rapportée de la forêt, il y avait plus de quinze ans, et qui chaque année se remontrait à l'endroit où il l'avait transplantée. La terre avait gardé pieusement dans son sein le dépôt qui lui avait été confié. Depuis cette époque lointaine, Antoine avait traversé le tourbillon de Paris, rempli son cerveau de notions nouvelles, reçu mille impressions changeantes, et pendant ce temps la petite scille avait continué de s'épanouir fidèlement dans ce coin de jardin. — De même qu'un chêne est rivé au sol par les minces filamens chevelus de ses racines,

ainsi nos cœurs sont rattachés à la maison paternelle par des milliers de liens frêles et vulgaires, mais puissans par le nombre...

Tout le reste de la journée fut consacré à ces pèlerinages intimes vers les souvenirs d'autrefois. A la nuit, Sœurette conduisit son fils dans la chambre haute; elle assista comme jadis au petit coucher de l'enfant bien-aimé, et comme jadis elle borda son lit. Il était déjà prêt à s'endormir qu'elle trottinait encore doucement par la chambre, et au moment de tourner le bouton de la porte, elle revint vers lui d'un air embarrassé : — Antoine, murmura-t-elle en se penchant à son chevet, je suis sûre que tu ne fais plus ta prière... — Il l'embrassa en riant sans répondre. — Dis un bout de prière, mon garçon, reprit-elle en s'éloignant sur la pointe des pieds, tu me feras plaisir...

La porte se referma, et le savant, à travers toute sa science, se sentit touché en plein cœur par cette naïve recommandation maternelle.

Le lendemain, tandis qu'il savourait le plaisir d'être lentement réveillé par les rumeurs matinales de la vie campagnarde, Sœurette reparut avec une jatte de lait fumant et un gros bouquet de roses. Elle reprenait toutes les habitudes d'autrefois et lui apportait au lit son premier déjeuner avec les premières fleurs du jardin. Elle s'assit à son chevet et se mit à jaser, en le couvant du regard. — J'ai déjà visité ton linge, dit-elle, il est dans un pauvre état... Ces laveuses de Paris emploient je ne sais quelles drogues pour le blanchir, et puis quel désordre! tout est dépareillé. Ne me parlez point des intérieurs où il n'y a pas de femme pour veiller aux affaires des hommes!.. Sais-tu, Antoine, maintenant que tu es casé, tu devrais songer à te marier.

Le jeune homme sourit. Jusque-là l'idée du mariage n'avait guère hanté son cerveau. Bien qu'il ne fût ni un puritain, ni un anachorète, les femmes n'avaient joué dans sa vie qu'un rôle secondaire; les plaisirs parisiens avaient plutôt amusé sa curiosité que charmé son cœur. Pour cet enfant de la forêt, la vie et les séductions des grandes villes avaient quelque chose de trop raffiné et de trop artificiel.

— Oui, poursuivit Sœurette, il te faudra chercher une bonne femme, bien élevée et ayant des principes. Il n'y a donc pas de demoiselles dans le monde où tu vas?

— Ma bonne mère, répondit Antoine, j'ai gardé un trop grand fonds de sauvagerie pour que les jeunes filles de ce monde-là me plaisent et pour que je puisse leur plaire... A dix-huit ans, elles savent déjà tout ce qu'elles devraient ignorer; ce sont des plantes de serre chaude, précoces et maladives. Il me faudrait une femme

simple, franche et naturelle comme toi, un cœur fermé comme une fleur en bouton, qui ne s'ouvrirait que pour moi et ne saurait de l'amour que ce que je lui en apprendrais... Voilà pourquoi je ne me marierai probablement pas de sitôt.

— Certes, s'écria Mme Verdier, ce ne seront pas tes Parisiennes qui te donneront tout cela!.. Mais il n'y a pas de femmes qu'à Paris. Autour d'ici, il ne manque pas de filles bien élevées et bien pourvues...

Les philosophes hermétiques avaient raison de croire que certains mots sont doués d'une sorte de magique influence; il suffit de les prononcer pour que le charme agisse. S'ils n'opèrent plus, comme jadis, la transmutation des métaux, ils modifient du moins la forme de nos idées, et en changent la direction. A la suite de cet entretien, Antoine fut mystérieusement amené à repenser à la jeune fille qu'il avait rencontrée au carrefour de la Tillaye. Il s'habilla lentement, sortit pour prendre l'air, et une attraction secrète le porta vers le canton de la forêt qu'il avait parcouru en compagnie de Mlle La Tremblaie. Dès qu'il fut en plein bois, l'image de sa compagne de la veille s'imposa plus tyranniquement encore à sa pensée. Qu'était-ce que cette jeune fille dont les allures libres contrastaient si fort avec les habitudes réservées de la vie de province? Antoine se remémora, non sans plaisir, l'expression à la fois chaste et altière de sa figure, ses grands yeux purs et profonds, sa parole franche et cordiale. Une aventurière n'aurait pas eu dans ses façons ce naturel et cette grâce un peu sauvage. Il rassemblait les menus détails de leur conversation, il les soumettait à une analyse minutieuse et ne parvenait pas à y découvrir un grain d'affectation ou d'effronterie.

Tout en ruminant ses souvenirs, il avait dépassé le carrefour et il était arrivé au lieu même où il avait rencontré Raymonde. L'endroit était facilement reconnaissable; de noirs débris de charbon marquaient encore la place où avait stationné la banne, et les plantes froissées gardaient l'empreinte des pas autour de la source. Antoine s'agenouilla, trempa ses mains dans le courant, et tout à coup vit quelque chose chatoyer au fond de l'eau. Son bras s'enfonça plus avant, et ses doigts rencontrèrent le porte-bonheur de Raymonde. Il examina curieusement ce bijou, dont les brusques mouvemens de la jeune fille avaient sans doute fait jouer le ressort. Il lut les mots gravés sur l'émail : « pensez à moi. » — Cette devise et la fleur symbolique qui la complétait annonçaient clairement l'intention du donateur. — Quel peut être l'auteur de ce cadeau? se demandait Antoine, non sans une pointe de désenchantement... Après tout, cela m'est égal, se dit-il, honteux de sa

ridicule préoccupation; le plus clair de ceci, c'est que je dois renvoyer ce bijou à Mlle La Tremblaie... Qui pourrais-je bien charger de la commission?

Je ne sais quel sage instinct lui conseillait de confier cette mission à l'un des gardes de son père; d'un autre côté, un secret désir, une singulière curiosité, le poussait à opérer lui-même la restitution. Tout en délibérant, il avait empoché le porte-bonheur et s'était mis à marcher dans la direction de Vivey. Quand du haut de la côte il aperçut la Maison Verte avec son allée de tilleuls, ses pelouses et ses fenêtres gaîment ensoleillées, il se dit qu'il fallait cependant bien prendre un parti. Une svelte forme de jeune fille, qu'il entrevit se promenant le long des massifs, un arrosoir à la main, le décida tout à fait. Il descendit rapidement la rampe de Vivey, enfila l'avenue des tilleuls, et ne s'arrêta tout essoufflé que pour sonner à la grille.

Il ne jugea pas convenable de demander à parler à Raymonde, et, tendant sa carte au petit domestique qui était venu lui ouvrir, il le pria de la porter à son maître. Un instant après, il était introduit dans la bibliothèque où M. La Tremblaie lisait son journal, et où Mme Clotilde brodait une bande de tapisserie. Il s'excusa de son mieux de cette visite matinale, conta brièvement les circonstances de sa rencontre avec Raymonde, et ajouta : — Mlle La Tremblaie vous a sans doute appris que, dans son empressement à venir en aide aux charbonniers, elle avait eu la mauvaise chance de perdre un bracelet...

— Vraiment! interrompit Mme Clotilde avec humeur, elle s'est bien gardée d'en souffler mot... Toujours la même enfant désordonnée!..

Antoine examina du coin de l'œil la dame, dont le regard insinuant, le front bas, le sourire hardi et perfide lui déplurent du premier coup. — Rassurez-vous, madame, répondit-il, ce matin le hasard m'a ramené au carrefour de La Tillaye, et j'ai été assez heureux pour retrouver le bracelet de mademoiselle votre fille.

Au moment où il tirait le bijou de sa poche, la porte s'ouvrit avec fracas, et Raymonde, tête nue, en toilette du matin, se précipita dans la bibliothèque. A l'aspect du jeune homme, elle poussa un cri de surprise et devint très rouge.

— Remercie monsieur, qui a la bonté de te rapporter ton porte-bonheur, dit froidement Mme Clotilde.

— Le voici, mademoiselle, reprit Antoine en la saluant et en lui tendant le cercle d'or émaillé.

Elle baissa les yeux, murmura un remercîment confus, puis, sans témoigner autrement sa joie que par un léger froncement de sour-

cils, elle fit rapidement disparaître le porte-bonheur et alla s'asseoir près du fauteuil de son père.

— Monsieur Verdier, demanda celui-ci, qui était resté silencieux, les yeux fixés sur la carte d'Antoine, j'ai lu souvent des articles scientifiques signés de votre nom... L'auteur est-il un de vos parens?

— C'est moi-même, répondit le jeune homme en souriant.

Cette découverte amena un rapide changement dans les façons de M. La Tremblaie. Il s'était autrefois occupé de physiologie, et, sortant de sa réserve habituelle, il se mit à parler de son étude favorite avec une vivacité dont il n'était pas coutumier. Condamné depuis longtemps par sa situation équivoque à vivre dans un milieu frivole où ses facultés s'amoindrissaient, en proie à une sorte d'anémie morale, il semblait respirer un air plus salubre en présence d'un homme de son monde, d'un savant dont l'opinion faisait déjà autorité. C'était une bonne fortune pour ce déclassé, dont l'esprit n'avait eu en cinq mois d'autres ressources que la lourde conversation terre-à-terre de l'honnête Osmin de Préfontaine. Antoine, s'apercevant de la joie enfantine de son interlocuteur, se prêtait de bonne grâce à ses questions, et l'entretien ne tarissait plus, allant de Goethe à Darwin, de la métamorphose des plantes à la théorie de la sélection. Raymonde, enchantée de voir son père secouer sa somnolence habituelle, s'était appuyée au dossier du fauteuil de M. La Tremblaie, et, les mains croisées, le cou tendu, les yeux grands ouverts, elle assistait attentive à la discussion. Il lui arrivait souvent de ne pas bien comprendre; mais la voix grave et sympathique du jeune homme la charmait par ses seules intonations. Antoine d'ailleurs donnait ses explications dans une langue si simple et si lucide, il avait une éloquence si vraie et si entraînante, que ses paroles semblaient trempées aux sources mêmes de la nature, tant elles étaient imprégnées de la séve et de la senteur de ses forêts natales.

La conversation était tombée sur la botanique, et le jeune homme cita les particularités curieuses de certaines plantes qui croissaient aux environs. — Soyez assez bon pour m'en apporter des échantillons à votre première visite, dit M. La Tremblaie, car je compte bien que vous reviendrez nous voir, maintenant que vous connaissez le chemin de la Maison Verte.

Mme Clotilde, qui avait une répugnance violente pour les conversations sérieuses, manifestait son ennui par des bâillemens à peine étouffés. Le petit domestique vint annoncer que le déjeuner était servi, et Antoine se leva. Contrairement aux habitudes hospitalières de la campagne, Mme La Tremblaie ne jugea pas à propos d'inviter le visiteur à partager sans façon le déjeuner, et le craintif La Trem-

blaie n'osa pas prendre sur lui de réparer l'impolitesse de sa femme. Antoine avait déjà quitté la bibliothèque et traversait le vestibule, quand un frou-frou de robe lui fit tourner la tête. C'était Raymonde qui, outrée de la froideur hostile de sa mère, s'était élancée hors de l'appartement. — Permettez-moi de vous reconduire, murmura-t-elle en rougissant, — et, se montrant aussi cordiale que sa mère avait paru maussade, elle lui fit prendre le chemin le plus long, s'arrêtant à chaque pas pour lui montrer une fleur ou lui demander le nom d'un arbuste. Quand ils furent près de la grille, elle leva vers lui ses grands yeux sourians : — Vous nous prouverez, j'espère, monsieur, dit-elle, que les savans ont de la mémoire, et vous apporterez à mon père les plantes que vous lui avez promises...

Elle sourit de nouveau, fit une révérence et laissa le jeune homme sous le charme d'un dernier regard.

Il s'en revint lentement par les bois, repassant dans sa tête les incidens de la matinée, et occupé plus que de raison de l'originale figure de Raymonde. Ses impressions étaient encore trop confuses pour qu'il pût les analyser, mais elles bourdonnaient doucement en lui comme des abeilles qui viennent d'essaimer et qui tourbillonnent dans l'air, incertaines de la place qu'elles choisiront pour construire leur ruche et y distiller leur miel.

Pourtant il ne s'empressa pas de tenir sa promesse, et quelques jours se passèrent sans qu'il songeât à chercher les plantes dont il avait parlé à M. La Tremblaie. Un soir, il se promenait sur la route d'Auberive avec M. Noël, devisant familièrement de ses projets d'étude; comme toujours, la petite vallée était calme, et le frais bouillonnement de l'Aube y élevait seul son bruit, mêlé à la lointaine cadence des sabots d'un cheval trottant sur le chemin pierreux. Tout à coup ce trot paisible se changea en un galop furibond, et avant que les deux promeneurs eussent le loisir de se rendre compte de ce qui arrivait, monture et cavalier passèrent comme une trombe à côté d'eux dans un nuage de poudre. Ils eurent à peine le temps de se ranger contre le talus. Quand le premier éblouissement fut dissipé et la poussière envolée, Antoine reconnut Raymonde montée sur son enragé cheval breton. Toujours galopant, elle tourna brusquement de son côté sa figure expressive, fit un signe de tête qui avait autant l'air d'un reproche que d'un salut, et disparut dans un nouveau nuage de poussière.

— La sotte péronnelle! s'écria M. Noël en éternuant et en époussetant sa redingote verte; elle est arrivée sans crier gare, et un peu plus elle nous passait sur le corps. On n'a rien de mieux à attendre de pareilles engeances. Que cela te serve de leçon dans la vie, mon fils Antoine!

Cette allocution ne produisit guère d'effet, car le lendemain, à

l'heure où le soleil commençait à être moins ardent, Antoine gagna les prés tourbeux du Val-Clavin, et se mit en quête des plantes dont il avait parlé à M. La Tremblaie. Il choisit les plus beaux échantillons, y joignit des balsamines sauvages aux frêles éperons d'or, des parnassies, de sveltes gentianes bleues, toute la flore charmante des pelouses montueuses et humides; puis, traversant les bois avec sa gerbe de tiges élancées, aux couleurs éclatantes, il atteignit Vivey au soleil couchant, fit un dîner sommaire à l'auberge du village, et se rendit à la Maison Verte, lorsqu'il supposa que la famille était sortie de table. Il s'était trompé dans son calcul, et on l'introduisit dans la salle à manger, où le dessert venait seulement d'être servi. — Ah! les jolies fleurs! s'écria Raymonde, au moment où Antoine entrait avec son bouquet. — Elle alla immédiatement chercher un vase, et voulut y arranger elle-même les plantes que le jeune homme lui tendait une à une en les nommant. Mme Clotilde, cette fois, se montra, sinon plus affable, du moins plus polie, et elle daigna verser de ses blanches mains le café dans la tasse qu'on avait placée près d'Antoine. Le savant ne lui était pas sympathique, elle se sentait en présence d'un homme supérieur, et elle redoutait qu'il ne fît une trop vive impression sur l'esprit enthousiaste de sa fille. Néanmoins, soit qu'elle jugeât les choses trop avancées avec Osmin pour qu'une rupture fût possible, soit qu'elle craignît d'irriter les instincts d'opposition et de révolte qui sommeillaient au fond du caractère de Raymonde, elle crut prudent de ne pas heurter de front l'engouement de la jeune fille et de son père pour le nouveau-venu. Elle sut dissimuler et se mit en frais d'amabilité.

M. La Tremblaie eut bientôt accaparé Antoine et se fit expliquer longuement les mœurs curieuses des plantes qu'il avait apportées. De temps à autre, Mme Clotilde, ennuyée de toute cette science, coupait la parole à son mari pour jeter à travers l'entretien quelques réflexions bien banales. Quant à Raymonde, elle était devenue subitement silencieuse. Tout en écoutant les explications données par Antoine, elle songeait qu'il était assis à la place même où Osmin jadis étendait ses longues jambes, et involontairement elle établissait entre les deux jeunes gens une comparaison qui n'était pas à l'avantage du sire de Préfontaine. — Pourquoi la bizarrerie de la destinée n'avait-elle pas placé tout d'abord sur sa route ce jeune homme à la voix douce, au caractère viril, à l'esprit sérieux et enthousiaste? Elle n'aurait pas accueilli les vulgaires hommages du colossal Osmin, elle aurait repoussé bien loin l'idée de ce mariage absurde, et peut-être, — cette vague hypothèse suffisait déjà à lui donner un léger battement de cœur, — peut-être Antoine l'aurait-il

aimée?.. Elle se savait assez séduisante pour qu'un pareil rêve ne fût pas irréalisable. Un secret instinct lui disait qu'Antoine n'était pas insensible à sa beauté; sans cela, serait-il revenu en dépit du déplaisant accueil de Mme La Tremblaie? Certes elle ne voulait pas de mal à Osmin; mais pourquoi, grand Dieu, son cheval Pigeau ne l'avait-il pas versé avec une bonne entorse sur le chemin de Lamargelle, le jour où, pour la première fois, il avait pris le trot dans la direction de la Maison Verte? Antoine aurait eu le temps d'arriver, et elle ne se serait pas engagée à l'étourdie. Engagée! l'était-elle bien sérieusement? Aux yeux d'Osmin, oui; mais à ses propres yeux, à elle?.. Hum!.. Elle avait promis d'essayer, et c'était tout... Hélas! elle avait beau retourner dans tous les sens les paroles qu'elle avait prononcées depuis un mois, et chercher avec l'ingéniosité d'un plaideur normand à en atténuer la portée, au fond de sa conscience une voix protestait, et lui criait qu'elle avait encouragé Osmin, au moins par son silence, qu'il aurait fallu dire un *non* bien net et bien franc, et que, pour ne l'avoir pas dit, elle se trouvait bel et bien liée à un homme qu'elle n'aimait pas.

— Eh bien! Raymonde, s'écria sa mère, à quoi rêves-tu? On n'attend plus que toi pour passer au salon.

Elle se réveilla, secoua la tête et s'empressa de courir dans la pièce voisine, où elle prépara la table de jeu.

— Savez-vous le *bézigue*, monsieur Verdier? demanda Mme Clotilde, qui avait la passion des cartes, et qui, depuis le départ de Préfontaine, condamnait chaque soir M. La Tremblaie à d'ennuyeuses et interminables parties.

Antoine s'excusa. — Bah! reprit La Tremblaie, je me dévoue. Laisse ces jeunes gens faire un tour de jardin. Monsieur Verdier, je vous recommande ma collection de chrysanthèmes!

Mme Clotilde fronça le sourcil; cette promenade en tête-à-tête ne lui souriait guère. Elle hésita un moment à quitter Antoine et Raymonde, qui descendaient déjà les degrés du perron, mais l'amour du bézigue l'emporta sur sa sollicitude maternelle, et elle revint à la table de jeu, où M. La Tremblaie s'était assis plein de résignation.

— Quel est donc ce petit vieux avec qui vous causiez hier sur la route? demanda Raymonde à Antoine, dès qu'ils furent dans le jardin, il n'a pas l'air commode; habite-t-il Auberive?

— Non, il demeure au Chânois.

— Ah! s'écria-t-elle, c'est l'homme au chien jaune, j'aurais dû le reconnaître rien qu'au regard méchant qu'il m'a lancé.

— Ne dites pas de mal de M. Noël, répliqua Antoine, c'est mon vieux maître et le meilleur homme du monde.

— On ne s'en douterait pas à sa figure!

— Il ne paie pas de mine, c'est vrai, mais sa rudesse est comme le lichen qui s'amasse autour des chênes, elle n'existe qu'à la surface et n'empêche pas le cœur d'être sain et solide. M. Noël se croit misanthrope et n'est que chagrin. C'est lui qui m'a envoyé à Paris, et je lui dois le peu que je suis. Aussi je l'aime comme un père et je lui ai toujours obéi comme à un maître.

Raymonde eut un singulier mouvement de dépit en constatant la force des liens qui attachaient Antoine à M. Noël. — Il peut avoir en dedans toutes les qualités imaginables, répondit-elle en retroussant dédaigneusement le coin de ses lèvres, n'importe, il me fait peur, et je suis sûre qu'il me déteste.

— Il déteste toutes les femmes, dit Antoine en riant, c'est chez lui une question de principe.

Les yeux de Raymonde s'arrêtèrent malicieusement sur son interlocuteur. Elle avait la bouche ouverte pour lui demander : — Vous a-t-il aussi inculqué ce beau principe-là? — Le jeune homme sembla deviner la question suspendue aux lèvres de Mlle La Tremblaie, et il ajouta : — C'est le seul point sur lequel nous différons de sentiment.

— Bah! s'écria Raymonde, cette grande haine n'est peut-être que de la rancune; dans son jeune temps, il aura été trahi par la dame de ses pensées.

— Je l'ignore... Et s'il en était ainsi, je lui donnerais raison. Le mensonge est toujours odieux; mais le mensonge tombant des lèvres d'une personne qu'on aime et dans laquelle on a confiance, me paraît un crime impardonnable...

Les lignes de son visage avaient pris une expression sévère, et il parlait avec une énergie qui intimida Raymonde. Ils achevèrent silencieusement le tour de la pelouse et vinrent s'asseoir en face des portes-fenêtres du salon, sur un banc de gazon que garnissaient d'épais massifs de pétunias. La nuit tombait, la petite vallée boisée s'assombrissait de plus en plus et, avec l'obscurité croissante, les rumeurs du village s'apaisaient successivement. Sur la sombre façade de la Maison Verte les baies lumineuses des portes du salon tranchaient seules; on n'entendait plus que le susurrement du ruisseau, le cri aigu d'une poule d'eau dans les joncs d'un étang et les voix confuses des deux joueurs qui marquaient leurs points. Antoine et Raymonde assistaient avec une sensation de rêveuse volupté à la tombée de la nuit sur les bois. Ils se parlaient à peine, et au fond de leurs cœurs de confuses et douces pensées descendaient à mesure que l'obscurité grandissait; on eût dit un crépuscule mystérieux où rien n'était distinct, mais où tout flottait dans une ombre bleuâtre et veloutée. Tout à coup Raymonde, pour mieux voir les

étoiles qui pointaient dans le ciel, renversa sa tête en arrière, laissant ainsi innocemment se révéler aux yeux émerveillés d'Antoine les lignes onduleuses de sa poitrine et de son cou.—Comme les étoiles naissent vite! murmura-t-elle; quand j'étais petite fille, j'essayais de les compter à mesure qu'elles montaient dans le ciel, et toujours le sommeil me prenait au milieu de mes comptes.

— Il en est ainsi des meilleures choses, dit Antoine en souriant, à peine les avons-nous vues poindre qu'une main invisible nous emmène. Au milieu de la fête, il faut partir comme des enfans qu'on emporte au lit avant la fin du spectacle.

Raymonde tressaillit. — Disait-il vrai, et cette heure charmante qu'elle venait de savourer si voluptueusement serait-elle la seule? Fallait-il l'oublier comme un beau rêve et retomber pour toujours dans le terre-à-terre de la réalité, avec le pigeonnier de Lamargelle et la compagnie de Préfontaine en perspective? — Oui, murmurait la raison, tu es la fiancée d'Osmin, et tu n'as plus le droit de rêver à ta fantaisie. Laisse cet étranger passer son chemin, et continue de trottiner prosaïquement sur la route banale...

Antoine se leva. — Il faut partir! répéta-t-il, je vais prendre congé de vous.

Raymonde fit quelques pas dans la direction de la maison, puis s'arrêta. Elle avait consulté sa raison; mais, comme il arrive presque toujours, elle n'avait demandé un conseil que pour ne pas le suivre. — Est-ce que vous devez quitter bientôt Auberive? murmura-t-elle avec un léger tremblement dans la voix.

— Non pas, j'y suis pour plus de deux mois encore.

— Alors vous reviendrez nous voir?

Elle avait relevé la tête, leurs yeux se rencontrèrent, et, pendant un instant, sous la douteuse clarté du ciel fourmillant d'étoiles, leurs regards plongèrent lentement l'un dans l'autre.

— Je reviendrai, répondit Antoine d'une voix émue.

— Bien sûr?

— Je vous le promets.

Sa main s'était avancée vers celle de la jeune fille, elle lui tendit la sienne, et les deux mains se serrèrent plus que ne le permettaient les conventions de la politesse mondaine.

Elles se quittèrent enfin, et, sans ajouter un mot, Antoine rentra dans le salon pour prendre congé de ses hôtes.

VII.

— Vous cherchez Antoine? Ah! il y a belle heurette qu'il est *vredé* (parti); il ne moisit guère chez nous, allez!

Tandis que M. Noël, à qui s'adressaient ces paroles, fronçait le

sourcil et bougonnait entre ses dents, Sœurette Verdier s'était assise sur une chaise basse, et tout en écossant des haricots elle continuait : — Voyez-vous, Antoine maintenant a l'air de s'ennuyer avec nous; il n'a pas plus tôt avalé sa dernière bouchée, qu'il enfile le chemin de Vivey... Et Dieu sait à quelle heure il rentre! En attendant, mon pauvre souper se dessèche dans la *coquelle*, et le plus souvent nous le mangeons tout seuls, Verdier et moi, parce qu'on a retenu Antoine à dîner là-bas... Lui, qui autrefois passait quasi toutes ses soirées à côté de moi, ah! il est bien changé! J'avais raison de dire que ce méchant Paris ne valait rien pour mon *gachenet*.

— Paix donc, Sœurette, interrompit Verdier en haussant les épaules; toujours des exagérations!.. Antoine est un brave enfant, mais quoi? il est jeune et nous sommes vieux; il aime à s'amuser, et c'est tout naturel qu'il aille de préférence là où il trouve des distractions.

— Des distractions! reprit Sœurette en hochant la tête, *ma fi*, si on lui donne de la gaîté là-bas, il n'en rapporte guère ici, car il revient chaque fois plus songeur et absorbé. On ne peut pas lui arracher deux paroles. C'est bon! je ne suis pas si simple que j'en ai l'air, et je me doute de quelle couleur elles sont, ses distractions... Mon Dieu, s'il s'agissait d'une fille sage, modeste et bien élevée, je ne dirais rien; ce n'est pas moi qui le détournerai du mariage, au contraire! mais j'ai peur qu'il ne se soit amouraché d'une coquette sans cervelle, et cela me met le souci au cœur... Qu'est-ce qu'elle a donc cette demoiselle de la Maison Verte pour qu'Antoine en soit affolé de la sorte?

— Bah! répliqua le garde-général, qui voulait paraître rassuré et ne l'était guère plus que sa femme, tu vois tout de suite les choses en noir... Antoine a la tête solide, s'il s'aperçoit que la demoiselle est une écervelée, il tournera les talons et s'en reviendra.

— Il s'en reviendra amoindri et abêti, grommela M. Noël indigné de l'apparente résignation du forestier, voilà comme il s'en reviendra! Tenez, Verdier, votre femme, toute femme qu'elle est, a plus de bon sens que vous, et vous me faites bouillir... Adieu!

Il sortit en marmonnant, tandis que Sœurette s'essuyait les yeux et que Verdier, pour dissimuler sa mauvaise humeur, feuilletait d'un air affairé son livre-journal. Au fond, il éprouvait les mêmes inquiétudes que sa ménagère, mais, pour lui comme pour Sœurette, Antoine était le dieu de la maison, et, si en son absence on se laissait aller à maugréer, dès qu'il était là on ne se permettait pas le moindre mot qui pût sonner comme un reproche ou une critique. Néanmoins, quand il rentra ce soir-là, Verdier le prit à part, et, affectant un ton dégagé : — A propos, mon camarade, commença-

t-il, tu sais qu'on te trouve à dire au logis. Je ne parle pas pour moi, mais la bonne femme prétend que tu sembles t'ennuyer chez nous... Tu la connais, elle voudrait toujours t'avoir cousu à ses jupes. Que diable veux-tu? les femmes sont comme cela... Si tu étais gentil, demain tu lui tiendrais compagnie un bon bout de temps pour la rassurer.

Antoine comprit. Son cœur lui avait déjà dit plus d'une fois ce que son père lui insinuait timidement. Intérieurement, il se reprochait de négliger sa mère et de lui voler ces courtes journées de vacances pour les donner à une autre; mais chaque jour un attrait plus fort le poussait sur le chemin de Vivey. Il était devenu l'hôte assidu de la Maison Verte. M. La Tremblaie, charmé d'avoir quelqu'un avec qui causer, s'efforçait de l'y retenir le plus longtemps possible, et de vrai, il ne fallait pas de grands efforts : la présence de Raymonde suffisait. C'était seulement à la brune, en rentrant à Auberive, qu'Antoine rentrait aussi dans sa conscience et entendait une voix intime et persistante lui reprocher l'abandon où il laissait sa mère. Aussi le lendemain, dès le matin, il alla dans la cuisine trouver Sœurette, occupée à fourbir les landiers de la cheminée, et lui annonça qu'il se mettait à sa disposition pour toute la journée. La bonne femme pensa l'étouffer en l'embrassant. Sitôt le ménage en ordre, elle emmena son fils au jardin et l'entretint minutieusement des améliorations qu'elle avait introduites dans les carrés du potager. Comme au temps où il était écolier, Antoine lui aida à cueillir les poires des quenouilles et les raisins de la treille. Tout alla bien jusqu'à midi, mais quand vint l'heure où d'habitude il prenait le chemin de la Maison Verte, l'image de Raymonde se glissa traîtreusement entre sa mère et lui. Une secrète impatience nerveuse lui fit alors sentir quelle maîtresse place cette jeune fille occupait déjà dans son cœur. Il la connaissait depuis vingt jours à peine, et il lui semblait qu'elle était entrée dans sa vie depuis des années. Jamais aucune femme n'avait produit sur lui une pareille impression. Cela tenait-il à l'originale beauté de Raymonde? Non, il avait rencontré maintes fois des femmes plus régulièrement belles et il n'avait pas été ému de cette façon. Ce qui lui plaisait dans M[lle] La Tremblaie, c'étaient justement les côtés par où elle différait des autres jeunes filles : sa nature franche et primesautière, son ignorance de toutes les afféteries féminines, la virginale verdeur de son esprit, la sincérité de ses paroles. Quand le regard chercheur d'Antoine s'arrêtait sur les yeux limpides et les lèvres hautaines de Raymonde, il était persuadé que ces yeux et cette bouche n'avaient jamais menti. Il y lisait la chaste et fière hardiesse d'un cœur qui ne s'était jamais prodigué en banales coquetteries, et cette fraîcheur

veloutée de l'âme unie à un caractère ardent et passionné exerçait sur lui une fascination toute-puissante.

Après le repas de midi, Sœurette installa sous l'auvent du jardin sa chaise basse et une corbeille de linge à repriser, puis elle se mit à la besogne, tout en jasant à plein cœur avec son fils assis à l'ombre sur un banc. Elle ne se sentait pas de joie de pouvoir à son aise l'entretenir des choses de la maison, des petites histoires du village, de tous ces menus détails domestiques dans le cercle desquels se mouvait sa pensée. Pendant ce temps, Antoine suivait d'un œil inquiet les progrès de l'ombre du toit sur les plates-bandes du jardin. Il calculait mentalement qu'il ne lui fallait qu'une heure en marchant bien pour traverser la forêt et arriver à la Maison Verte. En partant vers le milieu de l'après-midi, il pourrait encore y passer une bonne partie de la soirée. Le soleil tombait déjà plus oblique sur la route blanche qu'on voyait poudroyer jusqu'à la lisière du bois; les alouettes gazouillaient dans les champs, de temps en temps on entendait le coup de fusil d'un chasseur ou l'aboiement d'un chien. — Que fait Raymonde? se demandait-il, à coup sûr elle m'attend... Je lui avais promis de dîner à la Maison Verte. — Et il lui semblait la voir se promener impatiemment autour des pelouses ensoleillées, consultant sa montre et interrogeant de l'œil le coin de la forêt par où débouche le sentier d'Auberive...

— Antoine, tu ne m'écoutes pas?

— Si fait, mère, tu parlais d'Abdon, le ferblantier, et de Lisa, la boiteuse. Eh bien, se sont-ils mariés?

— Tu vois! Il y a plus d'un quart d'heure que je t'ai dit que le père d'Abdon avait refusé son consentement, et que de chagrin la boiteuse était entrée novice au couvent de Saint-Loup. Ton esprit est ailleurs, mon garçon!

Antoine fit un effort violent pour se remettre à la conversation, mais, à mesure que les minutes s'enfuyaient, l'impatience le prenait. Dans l'air calme et brûlant, le clocher du bourg sonna lentement quatre heures. Le jeune homme se leva et se promena le long du mur de la maison. — J'ai besoin de me dégourdir les jambes, insinua-t-il, et j'ai bien envie d'aller jusqu'au bois de Charbonnière.

— Par ce grand soleil? s'écria Sœurette, dont la figure s'allongea.

— Bah! la chaleur est déjà tombée, et puis n'est-ce pas l'heure où tu fais ta station à l'église?

— Je m'en serais dispensée aujourd'hui, répondit sa mère en soupirant, mais je ne veux pas te gêner; va, mon garçon, tu n'es pas ici pour t'ennuyer.

Il était déjà dans la cuisine. — Faudra-t-il t'attendre pour souper? lui cria Sœurette, désirant du moins lui faire comprendre qu'elle n'était pas dupe de son manége.

Antoine, honteux de son hypocrisie et revenant brusquement sur ses pas, prit sa mère à bras le corps, la baisa tendrement sur les deux joues et murmura : — Eh bien! franchement, non, ne m'attends pas. Je suis invité à dîner.

— Ah! dit-elle en lui rendant ses baisers à pleines lèvres, mon pauvre *gachenet*, tu es encore bien jeune pour ton âge!...

Il s'élança sur la route et fit de grandes enjambées pour rattraper le temps perdu. Il traversa la forêt tout d'une traite et vit, au bout de trois quarts d'heure, s'éclaircir le taillis qui surplombe au-dessus de Vivey; mais au moment où il était sur le point de sortir du bois, un chien aboya, un homme couché au pied d'un chêne se leva, et Antoine se trouva face à face avec M. Noël.

— Ha! c'est toi? Bonjour donc! s'écria le bonhomme en examinant ironiquement la figure décontenancée de son élève; c'est fort heureux que je te rencontre au coin d'un bois, car tu n'uses guère tes semelles sur le chemin du Chânois!

— C'est vrai, monsieur Noël, balbutia Antoine, j'aurais dû aller vous voir plus souvent, mais j'en ai été empêché par des visites aux environs, et puis j'ai reçu de Paris des épreuves qu'il a fallu corriger.

— Tu as un nouveau travail sur le métier? Tant mieux! Tu me conteras cela en route, car j'espère bien que tu vas me reconduire.

— Pas ce soir, monsieur Noël, excusez-moi.

— Pourquoi pas ce soir? riposta le vieux professeur, as-tu des projets qui t'obligent à me fausser compagnie?

— Oui, je descends à Vivey et j'y serai retenu jusqu'à la nuit... J'ai promis et je ne puis manquer de parole...

— Ne t'empètres pas dans des explications inutiles, s'exclama le bonhomme qui n'était plus maître de ses nerfs, je vais te dire, moi, ce qui te retient à Vivey... C'est la diablesse qui habite cette maudite maison! — De ses maigres doigts tremblants de colère, il désigna les toits d'ardoise de la Maison Verte, puis il rabattit sa main sur le bras d'Antoine, qu'il serra comme dans un étau : — Viens-t-en! continua-t-il, tu n'es pas fait pour servir de proie à ces aventuriers...

Aux premiers mots prononcés par M. Noël, Antoine avait rougi, mais il reprit promptement son sang-froid et repartit en riant : — Votre haine pour les femmes vous emporte trop loin, cher maître; cette jeune fille ne mérite pas les épithètes dont vous la gratifiez, et M. La Tremblaie est un galant homme...

— Laissons le père pour ce qu'il est, interrompit brutalement le professeur, il ne s'agit pas de lui, mais de sa fille, qui est en train de t'enjôler... Tu es naïf comme tous les gens d'étude et tu n'entends rien aux roueries de ces minaudières-là. Celle-ci joue de la

prunelle à merveille, parbleu!... On les élève à cela au maillot... Elle te mignote avec des sourires sucrés et des paroles câlines, et tu te laisses prendre à toutes ces chatteries... Je connais ça!

— Vous vous trompez! répliqua vivement le jeune homme; Mlle La Tremblaie est précisément tout le contraire de ce que vous dites. Il n'y a pas un grain de coquetterie dans toute sa personne. Elle a grandi comme un sauvageon avec les qualités et les défauts de sa nature; elle est fantasque, volontaire, excentrique, mais elle a le cœur bon, simple et franc.

— La peste! maugréa M. Noël, il paraît que tu l'as étudiée en conscience.

— Oui, elle m'intéresse. Je l'observe, et je découvre en elle des trésors de sensibilité et de naïveté.

— Et quand tu auras terminé cette analyse bien digne d'un savant de haute volée, poursuivit ironiquement le bonhomme, que comptes-tu faire de ton sujet?

— Je compte lui demander de vouloir bien être ma femme, répondit Antoine d'un ton ferme, si toutefois elle m'aime, ce dont je ne sais rien encore.

— Tu serais assez fou pour te marier! s'écria le professeur indigné.

— Pourquoi pas?

— Parce que, malheureux enfant, le mariage est un obstacle à toute étude sérieuse. Je suppose que cette enjôleuse ait toutes les vertus dont tu la pares, ce n'en est pas moins une femme. Plus elle t'aimera, plus elle regardera la science comme une odieuse rivale, plus elle cherchera à détourner au profit du plaisir les heures destinées au travail. Le frou-frou de ses jupes effarouchera tes idées, le bruit de son caquet emplira ta chambre d'étude, ses caresses t'alanguiront et te dessècheront. Et quand tu n'auras plus ni courage, ni valeur, ni autorité, quand tu seras vidé, entends-tu, vidé comme une calebasse dont on a enlevé la pulpe, alors elle te reprochera de n'être pas un grand homme, elle souffrira dans sa vanité, elle te méprisera et te plantera là... Viens-t-en, te dis-je, et si tu m'aimes, n'épouse pas cette fille!

— Mon cher maître, répondit énergiquement le jeune homme en se dégageant de l'étreinte enragée de M. Noël, je vous dois tout et je suis prêt à faire tout ce que vous demanderez de raisonnable; mais vos idées antimatrimoniales ne prouvent rien contre Mlle La Tremblaie personnellement. Donnez-moi un motif sérieux de renoncer à mes visites à la Maison Verte, et je vous obéirai, sinon...

— Ah! tu veux des raisons plus sérieuses, s'écria M. Noël, dont la figure s'était allumée et dont les yeux jetaient des éclairs, eh

bien!.. — Il s'arrêta, se mordit les lèvres, baissa soudain ses paupières fatiguées, et, redevenant très pâle : — Eh bien! non, reprit-il tristement, suis ta destinée, animal entêté, donne dans le panneau!.. Ce qui est écrit est écrit, et je suis bien sot de me mêler de tes aventures... Bonsoir!

Il siffla sa chienne et s'enfonça sous bois. Antoine resta un moment occupé à regarder le bonhomme décroître dans le lointain de l'allée, puis il secoua ses épaules et descendit d'un trait la rampe de Vivey. Dès qu'il eut franchi la grille de la Maison Verte, il aperçut Raymonde qui piétinait au milieu de la pelouse où les pignons et les tourelles projetaient leur ombre démesurément grandie par le soleil déclinant. — Comme vous êtes en retard! dit-elle, tandis qu'un sourire éclairait sa figure, je commençais à croire que vous nous faisiez faux-bond, et vous auriez eu tort, car ma mère est à Langres d'où elle ne reviendra que tard; mon père est seul, et nous dînerons gentiment à nous trois...

En effet, grâce à l'absence de M[me] Clotilde, une douce et familière intimité s'établit pendant le dîner entre ces trois êtres sympathiques que ne gênaient plus l'œil inquisiteur et le verbiage fatigant de la maîtresse du logis. Échappé à la domination absorbante de sa femme, M. La Tremblaie eut des fantaisies d'écolier qui fait l'école buissonnière. Son esprit s'aviva, sa langue se délia, et il se versa de plus amples rasades, comme pour se manifester mieux encore à lui-même qu'il avait recouvré sa liberté d'action. Aussi le dîner se prolongea-t-il fort avant dans la soirée, et les trois convives achevaient à peine leur dessert que déjà les premières ombres du crépuscule glissaient le long des tentures de la salle à manger. M. La Tremblaie était allé s'installer dans un confortable fauteuil américain, et, fatigué de la dépense nerveuse qu'il avait faite, il s'y balançait paresseusement, laissant la parole aux deux jeunes gens et se contentant de répondre de temps à autre à leurs saillies par un sourire vague. Peu à peu son front se renversa sur le dossier, et il s'assoupit.

— Il dort, chuchota Raymonde; cela lui arrive quelquefois après dîner. N'ayons pas l'air de nous en apercevoir, et passons dans la bibliothèque... Donnez-moi la main, je vais vous guider de peur que vous ne le réveilliez en vous heurtant à un meuble.

Elle souleva la lourde portière qui séparait les deux pièces, et ils s'esquivèrent sur la pointe des pieds. La bibliothèque était complétement envahie par la nuit, et Antoine ne se pressait pas de quitter la petite main de la jeune fille. Il éprouvait une sourde volupté à la sentir dans ses doigts, chaude et frémissante comme un oiseau captif. Ils restèrent un moment immobiles dans les ténèbres, puis Ray-

monde, dégageant lestement sa main, se dirigea à tâtons vers une console et alluma une lampe dont le grand abat-jour opaque laissait seulement tomber sur le milieu du parquet une ronde tache lumineuse, tandis que tout le reste de la haute pièce demeurait sombre. — Là, dit-elle, maintenant nous pouvons attendre tranquillement qu'il se réveille. Les domestiques sont habitués à le voir parfois sommeiller après le repas, et ils ont l'ordre de ne pas le déranger... Causons, si toutefois cela ne vous ennuie pas de causer avec une petite fille aussi ignorante que moi.

— Votre prétendue ignorance, répondit Antoine en s'asseyant près du divan où elle s'était pelotonnée, est justement ce qui me séduit le plus en vous.

Elle appuya son menton sur l'un de ses doigts, inclina la tête avec un joli mouvement d'oiseau, regarda de côté le jeune homme et sourit.

— Oh! *séduit*, murmura-t-elle, le mot est bien fort... Je croyais que, vous autres savans, vous n'exagériez jamais.

— Le mot n'est que juste, répliqua-t-il brièvement; — puis il se tut et resta pensif, tout en la contemplant dans le coin où elle s'était blottie, et où la pénombre qui l'enveloppait ne laissait voir que les grandes lignes onduleuses de son corps souple, le profil perdu de son visage, un bout d'oreille noyé dans les crépelures de ses cheveux, et la courbe exquise d'une paupière baissée.

Au milieu de ce profond silence, Raymonde n'osait plus regarder Antoine ni lui parler. Son instinct de femme l'avertissait que le moment était venu où le jeune homme allait s'enhardir et ouvrir son cœur. Elle pressentait la déclaration de tendresse suspendue aux lèvres de son vis-à-vis, et elle était partagée entre le désir et la crainte de le voir sortir de la réserve qu'il avait gardée jusque-là. Sa poitrine était agitée, et sa main nerveuse tortillait les franges du divan. Elle comprit cependant que son silence accroissait l'embarras de la situation, et elle voulut le rompre. — Je me trouve si sotte, dit-elle, — et il lui sembla que sa voix avait doublé de volume, tant le son lui en paraissait étrange, — je m'étonne toujours qu'un homme aussi instruit que vous puisse prendre du plaisir à ma conversation.

— J'en ai pourtant, et beaucoup, répondit-il, tellement que, lorsque je sors d'ici, plus rien ne m'intéresse... Et pourtant chaque fois que je m'en vais, je sens que je ne vous ai pas dit un seul mot de ce que j'ai dans l'esprit... Mademoiselle Raymonde, je...

Il s'arrêta brusquement. — Non, pensa-t-il, pas encore!.. Si elle allait ne pas m'aimer. Laissons-lui le temps de me mieux connaître avant de lui révéler mon secret. — Et ses lèvres se refermèrent

sur la phrase commencée. Elle l'écoutait, les yeux clos; quand elle lui entendit prononcer son nom, un délicieux frisson d'anxiété lui courut par tout le corps, puis, s'apercevant qu'il était redevenu muet, un confus sentiment de déception remplaça l'émotion de l'attente. Elle rouvrit les yeux et, se tournant à-demi : — Que disiez-vous? murmura-t-elle sournoisement.

Il était redevenu maître de lui, et secouant la tête il répliqua :

— C'est une pensée qui m'était venue, et dont j'hésite un peu à vous faire part, car je ne sais si vous ne la trouverez pas indiscrète. Je désirerais que ma mère vous connût, elle vous aimerait!

Raymonde se redressa sur son coude, et demi-désappointée, demi-contente, car, à bien le prendre, le vœu exprimé par Antoine était encore une sorte de déclaration délicatement voilée, elle sourit.

— En êtes-vous bien sûr? demanda-t-elle; déjà votre père a fort mauvaise opinion de mon caractère, qui sait si je ne produirais pas le même effet sur votre mère?.. Et pourtant, rien qu'à vous entendre parler d'elle, je l'ai aimée tout de suite. Vous ne sauriez croire quelle impression d'intérieur heureux et uni vous m'avez donnée, lorsque, dans le bois de la Tillaye, vous avez fait allusion à l'émotion avec laquelle on vous attendait chez vous... J'aurais voulu être dans votre maison et assister à la joie de ces braves cœurs qui se préparaient à vous fêter! Vrai, je vous sais gré d'avoir deviné mon désir, et un de ces matins, Jannic et moi, nous irons vous faire visite.

— Vous verrez ma mère, reprit Antoine, et vous lui plairez. C'est une bonne femme toute dévouée et toute simple; votre nature franche lui ira droit au cœur.

— Franche? certainement je le suis, murmura Raymonde, mais c'est donc là un grand mérite à vos yeux, que vous le mettez au-dessus de toutes les qualités que je puis avoir?

— C'est la qualité maîtresse. Toute femme qui n'est pas sincère et naturelle est pour moi une créature qu'on peut admirer, mais qu'on ne peut estimer.

— De sorte que, si j'avais le moindre mensonge sur la conscience, je passerais dans votre opinion pour une espèce de petit monstre?

— Vous ne pourriez pas mentir! s'écria-t-il, vos yeux sont trop limpides pour qu'une fausseté puisse jamais les troubler.

Tandis qu'il parlait, il sembla tout à coup à Raymonde que l'ombre colossale d'Osmin se dressait au fond de la bibliothèque, la regardant avec ses gros yeux pleins de reproches et la menaçant de son doigt de géant. Elle sentit une intime piqûre au fond de son cœur, et sa figure prit une expression sérieuse.

— Vous me croyez meilleure que je ne suis! dit-elle en secouant la tête.

Antoine eut un geste d'incrédulité. — Quoi, reprit-il en lui saisissant la main et en souriant, prétendez-vous que vous seriez capable de mentir?

Sa figure s'était involontairement rapprochée de celle de la jeune fille, et Raymonde voyait deux regards tendres et inquiets plonger jusqu'au fond de ses yeux.

— Je n'ai pas dit cela, s'écria-t-elle, seulement je ne veux pas vous laisser croire que je suis une perfection, et j'ai comme une autre mes petits péchés sur la conscience.

Il lui tenait toujours la main. — Voyons, insinua-t-il d'une voix douce, contez-les-moi, voulez-vous?

Elle restait indécise, et cependant elle sentait qu'il ne fallait pas laisser perdre cette occasion de confesser son aventure avec Osmin. L'heure était propice, l'endroit solitaire, et la lampe discrètement voilée plongeait dans l'ombre le coin où elle se trouvait, Antoine ne la verrait pas rougir; d'ailleurs il paraissait disposé à l'indulgence. Elle prit son grand courage et se décida à parler. — Eh bien, commença-t-elle...

Au même moment, la portière de la salle à manger fut violemment soulevée, et Mme Clotilde apparut brusquement devant les deux jeunes gens déconcertés. Leurs mains eurent à peine le temps de se quitter. — Que complotez-vous donc dans ce coin? demanda la dame en les enveloppant d'un regard soupçonneux.

Antoine s'était levé, et Raymonde à son tour avait quitté lentement les coussins où elle s'était pelotonnée. — Nous attendions, répondit-elle, que mon père s'éveillât.

— Vous ne trouviez pas le temps long, il paraît! observa ironiquement Mme Clotilde; ton père est remonté chez lui depuis une demi-heure, moi-même je suis fort lasse, la voiture m'a éreintée, et je ne désire plus que mon lit.

Antoine comprit qu'on le trouvait importun, il s'excusa brièvement et prit congé de la maîtresse du logis. Quand il fut parti, cette dernière alluma une bougie, et la présentant à sa fille : — Ma chère, dit-elle aigrement, tâche à l'avenir d'être un peu plus réservée, et ne reste pas pendant des heures en tête-à-tête avec un jeune homme que tu connais à peine... Ce n'est pas convenable; si M. de Préfontaine venait à l'apprendre, il serait peu satisfait, et il aurait raison.

Raymonde prit d'un air déconfit le flambeau qu'on lui tendait, lança à sa mère un regard farouche et sortit sans répondre.

Mme Clotilde, dès qu'elle fut seule, porta la lampe sur le bureau,

s'assit, et resta plongée dans une méditation qui n'avait rien d'aimable pour Antoine. Ce garçon était venu se jeter en travers de ses projets et elle le haïssait. Nul doute que Raymonde ne fût en train de l'aimer et toute disposée à lui sacrifier Osmin. Or ce dénoûment n'était nullement du goût de Mme Clotilde. Elle voulait bien donner sa fille à un des notables du canton, à un voisin influent qui introduirait ses relations à la Maison Verte, et ouvrirait à sa nouvelle famille les portes jusque-là fermées des maisons honorables des environs; mais avoir pour gendre le fils d'un obscur forestier, un professeur sans fortune et sans racine dans le pays, qui emmènerait Raymonde à Paris et laisserait Mme Clotilde en tête-à-tête avec M. La Tremblaie, au fond des bois... Non, elle ne voulait pas d'une aussi sotte aventure, et il fallait couper sur pied cette amourette encore en herbe. Elle prit une feuille de papier et écrivit à Préfontaine la lettre suivante :

« Mon cher Osmin, vous vous attardez plus que de raison dans vos montagnes. Raymonde s'impatiente; elle me charge de vous dire qu'elle trouve le temps un peu long et son amoureux un peu tiède. Vous savez, mon cher ami, qu'elle a une mauvaise tête, ne la poussez pas à chercher des distractions et à commettre quelque étourderie. Songez que les absens ont tort et rappelez-vous ce proverbe vieux comme les rues, mais qui me semble absolument en situation : qui va à la chasse perd sa place. — Faites donc comprendre à votre cher oncle que la vôtre est près de votre fiancée, et revenez-nous au plus vite. »

Quand la lettre fut cachetée, elle la remit au petit domestique en lui recommandant de la porter lui-même dès l'aube à la poste d'Auberive, puis, ne doutant pas de l'empressement d'Osmin, elle remonta dans sa chambre et s'endormit avec la conscience reposée d'une mère de famille qui a rempli convenablement ses devoirs.

VIII.

On touchait à la fin de septembre. La forêt, occupée à échanger ses habits d'été contre son costume d'automne, s'enveloppait depuis quelques jours d'un long voile de brouillards blancs. C'était comme une toile de théâtre tendue entre elle et les spectateurs. Un matin enfin, le rideau se leva et laissa admirer la magnificence du nouveau décor : le ciel d'un bleu fin, les prés semés de *veilleuses* lilas, les lisières où les pommiers sauvages et les alisiers détachaient sur les fonds bruns ou violets leurs bouquets de feuilles empourprées. Les bois retentissaient des aboiemens des chiens courans, et dans l'air plus sonore les cloches du dimanche égrenaient gaîment

leurs grappes de notes argentines. A la Maison Verte, où Antoine était venu de bonne heure, tout le monde ressentait l'influence clémente de cette lumineuse et blonde journée. M. La Tremblaie était presque guilleret, Raymonde ne tenait plus en place, M[me] Clotilde elle-même était tout miel et tout sucre. Une joie sourde et habilement contenue amollissait l'âpreté de sa voix, arrondissait les angles de son caractère et assoupissait ses rancunes.

— Où vont tous ces gens endimanchés qui montent vers les bois de Charbonnière? s'écria Raymonde, qui avait mis le nez à la fenêtre.

— C'est aujourd'hui la Saint-Michel, répondit Antoine, et ils vont sans doute au *rapport* d'Amorey ?

— Et qu'est-ce que ce *rapport?*

— Une fête patronale qui se célèbre en plein bois, près d'une source plus ou moins miraculeuse. On y vient de fort loin.

— Père, dit brusquement Raymonde en se précipitant vers M. La Tremblaye, qu'elle prit par le cou, si tu étais gentil, tu ferais atteler et tu nous conduirais au *rapport*.

— Cette promenade te plairait-elle, ma chère amie? demanda timidement La Tremblaie à M[me] Clotilde.

— Vous savez bien que le grand air m'énerve et que les cahots me donnent la migraine, mais vous pouvez y aller sans moi. M. Verdier vous pilotera. Ne vous attardez pas seulement, et rentrez avant la nuit.

Une demi-heure après, le cabriolet roulait lentement sous bois et gagnait tout en cahotant la route forestière qui descend vers le val d'Amorey. Raymonde s'était faite belle, et un petit chapeau de feutre rond, coquettement posé sur ses opulens cheveux roux, donnait à sa figure un air cavalier. Elle s'était assise sur le siége de devant, près du domestique, et de temps à autre, quand la voiture frôlait les talus du chemin étroit, elle cueillait à la volée des cornouilles et des alises, puis elle tournait son blanc visage vers l'enfoncement de la capote où M. La Tremblaie devisait avec Antoine, et elle leur jetait en riant des poignées de baies rouges et de feuilles vertes. Quand le cabriolet fut au fond du vallon, des rumeurs lointaines leur annoncèrent que la fête était dans son plein épanouissement, et tout d'un coup, à un tournant de la route, la combe des Moulineaux s'évasa devant eux.

A droite et à gauche, de hautes futaies aux arbres élancés encadraient de leurs profonds massifs circulaires la prairie où se tenait le *rapport*. Sur l'herbe rase piétinait et s'agitait une foule bariolée et bruyante. Des hommes buvaient, rangés sur les bancs d'un cabaret improvisé; des femmes aux bonnets d'étoffe violette

bordée de dentelle noire, s'attroupaient autour d'une dizaine d'échoppes où l'on vendait des chapelets, des médailles et des *échaudés;* des enfans s'accrochaient à leurs jupes et jetaient des regards de convoitise sur les étalages de pain d'épice. Plus loin, deux joueurs de violon, perchés sur une estrade, faisaient sauter, au son de leur orchestre criard, la jeunesse des villages voisins. Là étaient vraiment la vie et le beau de la fête. Les filles, parées de leur plus jolie robe et de leur fichu le plus pimpant, coiffées de bonnets de linge à rubans de couleur, dansaient avec des mouvemens calmes, des airs sages et des yeux sournoisement baissés; les garçons, le chapeau sur l'oreille, la blouse neuve négligemment ouverte, laissant voir le gilet des dimanches, avaient le geste plus déluré, le port droit, la mine provocante. Après chaque figure, ils enlevaient leur danseuse à bras-le-corps, puis la reposaient à terre avec un cri joyeux. Il y avait quelque chose de sain dans ce rire plein et sonore. Il s'envolait par larges éclats jusque sous les futaies de hêtres dont la grande ombre fraîche s'allongeait lentement et progressivement vers le bal, comme pour avertir les danseurs de la fuite du temps et de la brièveté des joies humaines.

Parfois un couple se détachait de la danse et montait vers les bouquets de trembles où la source miraculeuse glissait en nappes claires sur des gradins naturels et finissait par se creuser un réservoir dans le tuffeau. La principale propriété de cette eau calcaire consistait à pétrifier lentement les racines et les mousses sur lesquelles elle coulait; mais de cette vertu la jeunesse campagnarde se souciait médiocrement, et la croyance populaire lui en attribuait une autre plus merveilleuse : celle de prédire aux filles si elles se marieraient promptement. La consultation de l'oracle se pratiquait de la façon suivante : on jetait une épingle dans le réservoir; si elle coulait à fond en ligne droite, les épousailles devaient se faire dans l'année; mais si elle déviait, entraînée par le courant, adieu la noce, et la jeune fille risquait fort de coiffer sainte Catherine.

Antoine avait expliqué à Raymonde les vertus de la fontaine. — Et moi aussi, dit-elle, je veux tenter l'épreuve! — Elle s'approcha du réservoir, détacha une épingle de son corsage et la laissa tomber de haut sur la surface limpide. Sans hésiter une seconde, l'épingle descendit perpendiculairement et alla se poser au fond de la source, où des centaines de ses sœurs scintillaient déjà. — Bah! murmura la jeune fille, comme si elle eût répondu à une pensée intime, le beau présage! L'important n'est pas de savoir si on se mariera, mais qui on épousera!

Elle se retourna vers Antoine et vit les regards pénétrans du

jeune homme fixés sur elle. — Ceux qui consultent l'oracle, répondit son compagnon, sont probablement mieux fixés que vous sur ce dernier point, c'est pourquoi le premier seul les intéresse.

Raymonde rougit et, sautant sans répondre dans le sentier, revint lentement près du bal. Quand elle entendit les violons et vit tournoyer les danseurs, une nouvelle fantaisie la prit, et, se rapprochant d'Antoine : — Je parie, dit-elle, que vous n'avez jamais dansé ?

— Jamais.

— Eh bien ! reprit-elle, essayons, voulez-vous ?

Il eut beau s'en défendre et protester qu'il brouillerait tout, elle insista si bien qu'il finit par obéir. Ils s'étaient déjà mis en quête d'un vis-à-vis quand M. La Tremblaie intervint. Le tintamarre de la fête lui agaçait les nerfs, il se sentait fatigué et ne tenait plus sur ses jambes. — Le cheval s'impatiente, répondit-il aux exclamations indignées de sa fille, il se fait tard et nous avons promis de rentrer avant la nuit.

— Quel ennui ! s'écria Raymonde; si tu étais gentil, tu remonterais tranquillement en voiture, le cheval s'en reviendrait au pas et, sitôt notre contredanse finie, nous te rejoindrions par la traverse.

M. La Tremblaie trouvait que cet arrangement laissait beaucoup à désirer, mais il n'avait jamais su dire non une fois dans sa vie, et, cédant aux câlineries de sa fille : — Mauvaise tête ! murmura-t-il, fais donc ce que tu veux, mais n'oublie pas ta promesse... La voiture ira au pas, et je t'attendrai à la montée... Je vous la recommande, monsieur Verdier.

Dès que le cabriolet eut repris lentement la route de Vivey : — Maintenant dansons ! s'exclama Raymonde en s'élançant au milieu du bal. — Le grand air, le soleil d'automne, le bruit de la fête, la pensée d'être seule avec Antoine au milieu de la foule, toutes ces choses la surexcitaient fortement; ses yeux bruns pailletés d'or étincelaient, ses lèvres souriaient, et sa taille souple se balançait doucement en suivant le rhythme accentué des violons. — Chaîne des dames ! cria la voix nasillarde de l'un des joueurs. — Elle ramassa lestement les plis de sa jupe, s'avança vers la paysanne qui lui faisait vis-à-vis et lui tendit gaîment la main. Les couples se mêlèrent, les mains se nouèrent et se dénouèrent en cadence. L'apparition de cette belle jeune fille en toilette de ville n'avait pas manqué de piquer la curiosité des paysans. On formait le cercle autour d'elle, et les commentaires allaient leur train. Tout en exécutant gauchement un cavalier seul, Antoine entendit derrière lui une paysanne chuchoter à sa commère : — N'est-ce pas la demoiselle de la Maison Verte ? — Oui, et le garçon qui l'accompagne est

le fils Verdier, d'Auberive. — Il est donc devenu son *bon ami;* on m'avait dit qu'elle avait M. de Préfontaine pour galant. — *Ga*, ma mie, elle en aura changé !.. — Galop ! cria de nouveau le violonneur. — Les couples se croisèrent, pirouettèrent, et Antoine ne put saisir le reste de la conversation.

— C'est fini, hélas! soupira Raymonde en ébauchant une révérence devant son danseur.

— Il faut partir, répondit brièvement le jeune homme, et il ajouta qu'il croyait plus sage de suivre de nouveau la route forestière.

— Non pas, répliqua la jeune fille en rajustant sa coiffure, il n'y a rien d'ennuyeux comme de revenir par le même chemin. Prenons à travers bois. Ne connaissez-vous pas un sentier?

Antoine objecta qu'en sept ans la physionomie du bois avait changé; les coupes étaient devenues des taillis, et les sentiers avaient pu disparaître dans le fourré; mais elle ne voulut rien entendre. Ils longèrent la prairie jusqu'à la ferme d'Amorey et s'engagèrent dans un chemin d'exploitation qui coupait obliquement les hautes futaies de la réserve. Antoine était pensif et ne répondait que par monosyllabes aux questions de Raymonde. Les propos des deux paysannes lui trottaient dans la tête. Cette allusion à M. de Préfontaine l'avait frappé désagréablement. Il se rappelait avoir entendu M[me] Clotilde mentionner vaguement ce personnage, mais ce nom, jeté au milieu d'une conversation banale, n'avait pas alors éveillé son attention. La remarque de la paysanne n'était probablement qu'un cancan de village, mais elle ne laissait pas de le troubler.

Raymonde observait son compagnon du coin de l'œil et paraissait piquée de son humeur maussade. — Vous êtes soucieux, lui demanda-t-elle enfin, qu'avez-vous?

Antoine releva la tête et fixa sur la figure franchement épanouie de la jeune fille deux longs regards questionneurs : — Mademoiselle Raymonde, répondit-il après un moment de silence, l'autre soir, quand M[me] La Tremblaie est entrée dans la bibliothèque, vous étiez sur le point de me dire quelque chose,... quelque chose qui semblait vous concerner particulièrement. Du moins j'ai cru lire cela dans vos yeux,... me suis-je trompé?

Elle restait muette et se bornait à creuser dans la terre molle du sentier de petits trous avec le bout de son ombrelle; il reprit : — Si réellement vous m'avez jugé digne de votre confiance, pourquoi ne profiteriez-vous pas de ce que nous sommes seuls pour me faire part de ce que vous vouliez me confier? Est-ce que le silence et le demi-jour de cette futaie n'invitent pas à l'expansion aussi bien que la bibliothèque de la Maison Verte?

La mobile physionomie de la jeune fille traduisit par une moue expressive l'embarras où la mettait l'insistance de son compagnon, mais ses lèvres ne se desserrèrent pas. La brusque intervention de Mme Clotilde semblait avoir paralysé le bon mouvement qui avait poussé Raymonde, quelques jours avant, à tout avouer à celui qu'elle aimait. L'occasion propice s'était enfuie; maintenant elle était craintive, indécise; elle songeait qu'elle avait devant elle une heure d'intimité délicieuse, et il lui coûtait trop d'en troubler la douceur par une révélation désagréable. Le regard d'Antoine l'intimidait et l'irritait par sa persistante fixité. — Voyons, poursuivit le jeune homme, prenez-moi pour confesseur!

— Je n'ai rien à confesser, répondit-elle en détournant la tête, et elle ajouta avec un rire un peu forcé : — En bonne conscience, je ne puis inventer des péchés!

Antoine fronça les sourcils et repartit d'un ton piqué : — Naturellement, je ne vous demande pas d'inventer. D'ailleurs je reconnais que je n'ai aucun droit à devenir le confident de vos secrets.

— Pourquoi insistez-vous alors? s'écria-t-elle, qui peut vons faire supposer que j'aie des secrets?

— Qui?.. Vous-même.

— Moi?.. Oh!

— Oui, vous... ou du moins l'expression inquiète de votre figure si peu faite pour la dissimulation. — Il se rapprocha d'elle, et d'un ton plus pressant : — Rappelez-vous notre entretien dans la bibliothèque, et dites-moi...

— Quoi?

Les yeux d'Antoine étaient tombés sur les poignets de la jeune fille, dont de larges manchettes laissaient voir les blanches attaches nues. — Dites-moi par exemple, reprit-il, d'où vous venait ce bracelet orné d'une pensée que j'ai retrouvé dans la source de la Tillaye?..

Prise au dépourvu par cette demande, Raymonde rougit, et sa perplexité augmenta. La question aplanissait cependant singulièrement la voie des aveux. Fallait-il parler et conter par le menu la ridicule histoire des amours d'Osmin? La confession était humiliante, outre qu'elle risquait d'être prise de travers. L'idée d'avoir été en concurrence avec un pareil rival pouvait effaroucher Antoine, et alors adieu les beaux rêves de tendresse, adieu la conquête de ce cœur d'élite dont elle épiait avec un doux frisson la sympathie grandissante ! Cependant il fallait répondre, car il venait de renouveler son interrogation; elle s'en tira comme toutes les femmes, par un faux-fuyant. — Qu'est-ce que cela peut vous faire? murmura-t-elle en essayant de prendre un ton plaisant.

— Rien, vous avez raison! répliqua-t-il, blessé de cette légèreté.

Il se mit à taillader les broussailles à coups de canne, et ils restèrent quelque temps silencieux. Le sentier était étroit, Raymonde ouvrait la marche, la tête basse, et si troublée qu'elle allait droit devant elle sans s'inquiéter des nombreux sentiers qui croisaient le sien. Antoine, enfoncé dans sa mauvaise humeur, la suivait machinalement et ne songeait plus à s'orienter.

— Vous êtes fâché? fit-elle en se retournant vers lui.

— Moi?.. Non... Seulement je m'aperçois que j'ai été indiscret, et je me tais.

— Vous voyez bien!.. Vous avez de la rancune. Pourquoi attachez-vous de l'importance à des choses indifférentes?

— Indifférentes? répondit-il en hochant la tête, est-ce que ces sortes de bracelets, qu'on nomme des *porte-bonheur*, ne sont pas considérés comme des bijoux intimes auxquels s'attache je ne sais quelle superstition sentimentale?

— Affaire de mode!... Tout le monde en porte, et ce sont des objets sans conséquence.

— Même le vôtre?..

— Le mien... D'abord je ne le porte plus; il est laid et ridicule!

— Si la personne qui vous l'a donné vous entendait, elle ne serait pas flattée, reprit Antoine... Vous n'avez pas l'air de tenir beaucoup à ce témoignage de son affection.

— Certes, non! répliqua-t-elle avec un rire nerveux et en rougissant de nouveau.

Il remarqua son trouble et ne parut que médiocrement convaincu. — Avouez, continua-t-il avec un accent demi-ironique et demi-sérieux qui impatienta fortement Raymonde, avouez que, de la part d'un indifférent, il y a une fatuité singulière à offrir un bijou sur lequel on a fait graver : « pensez à moi, » avec une fleur de pensée pour plus de clarté?.. Comment s'appelle-t-il, cet original?

— Son nom importe peu, vous ne le connaissez pas.

— Qui sait? poursuivit-il du même ton sarcastique, ne serait-ce pas M. de Préfontaine?

Elle eut une violente palpitation. — Pourquoi supposez-vous cela? s'écria-t-elle effarée; qui vous a parlé de lui?

— Votre mère l'a nommé devant moi... N'est-il pas votre voisin, et ne vient-il pas à la Maison Verte?

— Oui!

— Pourquoi ne l'y voit-on plus?

— Il voyage.

Toutes ces réponses étaient formulées avec une intonation brève qui indiquait un agacement profond.

— Il était un peu amoureux de vous, convenez-en! reprit Antoine, dont la figure s'était rembrunie.

— C'est possible... Je ne m'en souciais guère!

— Il vous l'a dit?

Elle se retourna brusquement, les yeux pleins de larmes, frappa du pied, et d'une voix entrecoupée par l'angoisse et l'irritation : — Pourquoi me persécutez-vous ainsi? s'exclama-t-elle, où voulez-vous en venir avec cet odieux interrogatoire?... Vous me faites regretter de n'être pas remontée dans le cabriolet avec mon père... Elle avait continué de marcher en parlant, et tout d'un coup elle poussa un cri de surprise : — Ah! fit-elle, eh bien! où va donc notre sentier?..

Ils avaient atteint un de ces *murgers* en pierres sèches qui couronnent quelques-unes des forêts de la montagne langroise, et à cet endroit le sentier, ou plutôt l'étroite tranchée dans laquelle ils se trouvaient, dévalait presque à pic au fond d'une gorge boisée. On voyait la sente pierreuse fuir entre deux colonnades de hêtres aux fûts blanchâtres, puis se perdre dans un moutonnement de feuillées. — Nous avons pris un faux chemin, dit Antoine, et nous tournons le dos à la route.

Raymonde partit d'abord d'un éclat de rire, puis, sa figure passant rapidement de la gaîté à l'inquiétude, elle s'écria d'un ton contrit : — Et ce pauvre père qui nous attend, que va-t-il penser? Mes compliments, monsieur, vous êtes un bon guide!... Qu'allons-nous devenir?

Antoine examinait la direction du ravin et commençait à s'orienter. — Le Courroy est sur la gauche, reprit-il, une fois au hameau, nous rattraperons facilement le chemin de Vivey... Si vous n'êtes pas fatiguée et si vous ne craignez pas pour votre robe, nous allons prendre à travers bois.

— Allons! fit-elle bravement. — Au fond, elle bénissait cet incident qui avait mis fin au périlleux interrogatoire pendant lequel elle avait subi la question ordinaire et extraordinaire. Au bout d'un quart d'heure, ils se trouvèrent en plein taillis. Aucun sentier n'apparaissait encore. Antoine s'arrêta, aspira longuement l'air forestier et dit : — Je sens l'odeur de la fumée de charbon. Nous devons être près d'une *vente*. Cherchons-la, nous y trouverons quelqu'un qui nous remettra dans le bon chemin.

Ils marchèrent dans la direction d'où semblaient venir les âcres senteurs du charbon, mais à mesure qu'ils avançaient, le taillis devenait plus serré. De grandes ronces enlacées à des buissons d'aubépine leur barraient à chaque instant le passage et s'accrochaient malicieusement à la robe de Raymonde. Alors Antoine se baissait

pour dégager de la griffe des épines la mince étoffe de foulard, et tout cela prenait du temps. Le bois s'assombrissait déjà, et bientôt les derniers rayons pourprés du soleil couchant s'évanouirent parmi les ramures confuses des hêtres. Au même moment, la jeune fille poussa une exclamation de dépit. Le volant de son jupon, cédant aux tenaces morsures d'un églantier, s'était décousu; son pied était passé au travers, et elle était tombée, agrandissant encore la déchirure au milieu de laquelle sa jambe s'était engagée jusqu'au genou. — Vous vous êtes fait du mal? s'écria Antoine. — Non, non, répondit-elle en rougissant, ne regardez pas seulement, je saurai bien m'en tirer toute seule...

Elle se releva en effet, mais pour prévenir une nouvelle chute, elle fut obligée de prendre sous son bras tout un lambeau du malencontreux jupon, et elle intima plus énergiquement encore à Antoine l'invitation de passer le premier et de ne point tourner la tête. Enfin le fourré s'éclaircit, ils atteignirent une coupe de bois qui occupait tout un versant de la gorge, et virent aux lueurs du crépuscule flamboyer les rougeâtres clartés des fourneaux à charbon.

Sept à huit tertres coniques étaient espacés à la file sur la pente récemment exploitée, où se dressaient encore les arbres de réserve, et où, çà et là, les rondins empilés rompaient de leurs longues rangées grises la déclivité du sol. Tout autour, le taillis enserrait la coupe de ses masses immobiles, et au fond de la gorge on apercevait un petit étang dont l'eau calme dans sa ceinture de joncs reflétait les fines nuances vertes et roses du ciel crépusculaire. Près des fourneaux, les silhouettes noires des charbonniers se découpaient nettement, et au seuil d'une hutte de gazon, voisine de la lisière, la charbonnière berçait sur ses genoux un petit enfant, en lui chantant une vieille chanson dont la traînante mélopée montait doucement dans l'air du soir.

— C'est beau cela! murmura Raymonde, en contemplant ce tranquille paysage forestier, discrètement lumineux, avec lequel s'harmonisait si bien la rustique complainte de la chanteuse.

Antoine s'était abouché avec le maître charbonnier et s'informait de la route à suivre. — Vous êtes dans la *Vieille-Réserve*, répondit celui-ci, à une portée de fusil de la coupe, vous trouverez un sentier qui vous mènera au bois des Ronces et de là à Vivey; un de mes garçons va vous accompagner jusqu'à ce que vous soyez dans le bon chemin...

Mais avant de se remettre en route, Raymonde, afin de pouvoir marcher sans embarras, voulut réparer le désastre de son volant. Elle passa dans la hutte, défit lestement son jupon, emprunta une aiguille et du fil à la charbonnière, et vint s'asseoir sur un tronc

d'arbre près du feu allumé en plein air. Elle était charmante ainsi, dans sa robe de foulard dont la mince étoffe, privée du soutien des jupons, se collait à ses hanches et en dessinait traîtreusement les formes rondes et les courbes harmonieuses. Elle avait ôté son feutre; les magnifiques boucles de ses cheveux aux teintes chaudes se déroulant autour de son visage et de son cou, en faisaient ressortir la blancheur satinée, tandis que ses grands yeux fauves étincelaient aux lueurs du feu de branches sèches. — Voyez dans quel état ce maudit fourré m'a mise, dit-elle à Antoine, qui s'était agenouillé dans l'herbe à ses pieds, suis-je assez ravagée?

— Je ne vous ai jamais vue si belle! murmura-t-il avec des regards enthousiastes. — Il était de nouveau complétement sous le charme et se reprochait maintenant comme une brutalité son ridicule interrogatoire. En entendant sa voix grave, à laquelle l'émotion donnait une intonation caressante, la jeune fille ébaucha un joli sourire de satisfaction et faufila avec plus d'ardeur la tête de son volant.

La charbonnière, les voyant occupés à causer, s'était rassise près de la hutte, son nourrisson entre les bras, et avait repris sa complainte.

— Cet endroit me plaît, dit Raymonde en coupant avec ses petites dents le fil du surjet qu'elle avait achevé; nous y reviendrons, n'est-ce pas?

Elle se réfugia de nouveau dans la hutte pour passer son jupon, puis, le désordre de sa toilette étant réparé, elle glissa une pièce d'argent dans la mignonne main du marmot endormi au giron de la charbonnière, et ils se mirent en route sous l'escorte de l'un des apprentis. Quand ils eurent retrouvé le sentier du bois des Ronces, ils congédièrent leur guide et s'enfoncèrent lentement sous les ramures. La nuit était tout à fait venue, et c'était à peine si on distinguait la trace du sentier, tant une profonde obscurité régnait sous bois. De temps en temps, entre les branches emmêlées une étoile scintillait bien haut dans le ciel; parfois un geai, déjà assoupi à la fourche d'un coudrier, s'éveillait en sursaut et fuyait en jetant un cri aigu, puis tout retombait dans le silence. Eux-mêmes étaient devenus muets, chacun d'eux ayant assez à faire d'écouter en son for intérieur les pensées attendries qui y bourdonnaient mystérieusement. Une oreille exercée eût certainement pu compter dans la nuit les palpitations de leurs cœurs, tant les battemens en étaient violens. Instinctivement Raymonde s'était rapprochée d'Antoine, et le jeune homme sentait par momens contre lui le frôlement des membres ronds et souples de sa voisine. A un endroit où le chemin se perdait tout à fait dans les ténèbres, il lui prit la main et ne la

quitta plus. Les deux paumes se touchaient étroitement et se communiquaient leur brûlante moiteur. Cela dura quelques minutes. Tout à coup la jeune fille s'étant heurtée contre un arbre se rejeta plus près d'Antoine, et se trouva brusquement prise dans ses bras.

— Raymonde, dit-il d'une voix sourde, je vous aime!.. Voulez-vous être ma femme?

Elle était tellement saisie qu'elle n'eut pas la force de parler, et qu'elle resta un moment immobile et blottie contre sa poitrine. — Vous ne répondez pas, reprit-il, est-ce que ma question est encore indiscrète?

— Non, soupira-t-elle faiblement; mais j'étouffe, laissez-moi respirer!

Il desserra les bras, et d'elle-même elle lui abandonna ses deux mains; puis sans phrases, sans minauderies sentimentales, elle lui avoua simplement qu'elle l'aimait depuis longtemps, depuis le premier jour où elle l'avait vu. — Je suis si heureuse, murmura-t-elle, si fière que vous m'ayez devinée et aimée! — Antoine l'étreignit de nouveau, et la forêt profonde, pleine de ténèbres silencieuses, entendit le léger susurrement de leur baiser de fiançailles.

Elle s'était appuyée à son bras, et ils se remirent à marcher à petits pas, causant avec cette effusion que produit la détente des nerfs après une émotion violente. Les arbres s'étaient éclaircis, une lueur grise glissa d'abord entre les branches, puis le ciel reparut avec son poudroiement d'étoiles, et le chemin commença à descendre vers Vivey, dont on voyait les lumières scintiller tout au fond de la gorge.

— Allons lentement, murmura Antoine, il fait si bon ici! Laissez-moi vous dire encore combien je vous aime... Craignez-vous d'être grondée?

— Je crains surtout que mon père ne soit inquiet; ma mère se fâchera bien un peu, mais je suis habituée à son humeur, et ses colères ne m'effraient pas.

— J'ai peur qu'elle ne me prenne en grippe et qu'elle ne me ferme la porte au nez quand elle saura que je veux vous épouser.

— D'abord, nous aurons mon père pour nous... Et puis, moi, j'ai aussi une volonté, ma mère le sait bien, et elle se gardera de me contrecarrer; mais, chez vous, que dira-t-on quand on apprendra que vous m'aimez?

— Mon père et ma mère diront que je suis un heureux garçon, et, quand ils vous auront vue, ils seront sous le charme.

— Et votre vieux M. Noël?

— Lui, reprit Antoine en riant, il sera plus rétif, mais nous en viendrons à bout.

Bien qu'ils marchassent très lentement, ils n'en étaient pas moins arrivés au bas de la rampe, et déjà, devant eux, les masses sombres des tilleuls de la Maison Verte se découpaient sur le ciel.

— Il y a un an, continua-t-il, je n'aurais pas osé vous proposer de partager ma vie, mon avenir était trop incertain... Aujourd'hui, sans être riche, je puis offrir à ma femme une position honorable... Vous verrez, Raymonde, nous serons heureux!.. Voulez-vous que je parle dès ce soir à votre père?

— Non, répliqua-t-elle vivement, laissez-moi mener les choses et choisir le moment convenable.

L'image d'Osmin, qui s'était depuis une heure évanouie de sa mémoire, venait d'y reparaître subitement. Elle ne songeait pas sans inquiétude à la façon dont elle s'y prendrait pour lui signifier son congé. Le retour prochain du gigantesque Préfontaine se présenta de nouveau à son esprit avec tout le cortége des récriminations pénibles et des explications désagréables. Elle ne se sentait plus aussi rassurée sur le dénoûment de son aventure. Dans chaque arbre de l'avenue il lui semblait voir le menaçant fantôme de son colossal amoureux... Un fantôme!.. En était-ce bien un?.. Ou était-elle le jouet d'une hallucination produite par la douteuse lumière qui pénétrait à grand'peine sous la voûte des arbres?.. Une forme étrange se détacha tout à coup d'un tilleul et sembla se mouvoir dans la direction des deux jeunes gens. En même temps, Raymonde entendit résonner à ses oreilles une voix de stentor, pareille à la trompette du jugement dernier, — la grosse voix d'Osmin de Préfontaine qui lui criait :

— Ah! enfin! c'est vous, mademoiselle Raymonde!.. La peste soit du *rapport!* Vous nous avez mis dans des transes, et nous vous avons crue perdue au fond d'une fondrière!

André Theuriet.

(La dernière partie au prochain numéro.)

LES SOUVENIRS

DU

CONSEILLER DE LA REINE VICTORIA

IV.[1]

LA FONDATION DU ROYAUME DE BELGIQUE.

Le moment est venu d'introduire un léger changement dans le titre général de ces études. Celui qui a été le médecin du prince Léopold, qui a été appelé au lit de mort de la princesse Charlotte, qui a donné ses soins au duc de Kent, qui a veillé sur le berceau de la princesse destinée à devenir la reine Victoria, a passé peu à peu de la médecine à la politique. Cette transition insensible a eu lieu durant le dernier épisode que nous avons raconté. A la date où nous sommes arrivés, la transformation est faite. C'est le conseiller, le confident, l'ami du roi Léopold que nous avons à interroger désormais, l'homme qui, envoyé par lui à Londres, va se préparer à jouer le même rôle auprès de son auguste nièce. De tous les personnages de race royale auxquels a été mêlée la vie du docteur Stockmar, c'est la reine Victoria qui occupe le rang le plus illustre; aussi, bien qu'elle n'ait pas encore paru dans ce récit où lui est réservée la place d'honneur, avons-nous tenu à inscrire son nom en tête de ces souvenirs. Stockmar, à qui sa bonne chance a conféré tant de

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 1er février et du 1er mars.

titres, n'en a pas eu de plus précieux que d'avoir été dans la première moitié de sa carrière le médecin de la jeune duchesse de Kent, dans la seconde le conseiller de la reine d'Angleterre. Médecin, il avait veillé sur le berceau de la reine future; confident et ami dévoué, il a veillé plus tard sur son trône. Le double titre de nos études résumera le double titre de Stockmar, il expliquera en même temps le caractère de cette existence dont l'activité occulte a exercé sur l'Europe une influence incontestable.

I.

Pendant l'automne de 1830, une partie de la haute société anglaise était réunie aux bains de mer de Brighton, le brillant port aristocratique où le souverain, comme son prédécesseur, occupait le singulier édifice qu'on nomme le Pavillon. Ce souverain, c'était l'ancien duc de Clarence, le troisième fils de Georges III, le deuxième frère puîné de George IV, devenu roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume IV le 26 juin de la même année (1). Le 1er octobre 1830, la princesse de Liéven, femme de l'ambassadeur de Russie, écrivit de Brighton au prince Léopold, qui se trouvait alors à Claremont avec sa sœur la duchesse de Kent et sa nièce la jeune princesse Victoria : « Ah! monseigneur, que de mauvaises nouvelles depuis la dernière lettre que j'eus l'honneur d'écrire à votre altesse royale! Je dînais avant-hier au Pavillon. Le duc de Wellington y vint très calme, très assuré que les affaires belges devaient être terminées, que Bruxelles devait s'être soumis. Après le dîner arriva un courrier de Londres portant la nouvelle que l'armée du roi s'était retirée. Il en fut accablé, atterré : « diablement mauvaise affaire! » Les mêmes nou-

(1) Nous nous empressons de rectifier ici une erreur qu'un moment de distraction nous a fait commettre dans l'étude publiée le 1er mars. Le duc de Kent n'était pas le cinquième fils de Georges III, il était le quatrième. — L'aîné des quatorze enfans du vieux roi est le prince de Galles, régent en 1811, roi d'Angleterre en 1820 sous le nom de George IV; le second est le duc d'York, mort le 5 janvier 1827; le troisième est le duc de Clarence, devenu roi en 1830 sous le nom de Guillaume IV. Tous les trois sont morts sans enfans. Le quatrième des fils de George III, le duc de Kent, était mort le premier de tous; il avait même précédé son vieux père de quelques jours (23 janvier — 29 janvier 1820), laissant une petite fille âgée de huit mois, qui devait succéder en 1837 à son oncle Guillaume IV et s'appeler la reine Victoria. Le cinquième, le duc de Cumberland, devint roi de Hanovre en 1837, lorsque l'avénement de sa nièce eut détaché ce pays, comme fief masculin, du domaine de la couronne d'Angleterre. Le sixième est le duc de Sussex. Quant au duc de Cambridge, nommé par inadvertance avant le duc de Kent, il n'arrive en réalité que le septième. — C'est dans la série des mariages auxquels donna lieu en 1818 la mort prématurée de la princesse Charlotte que le duc de Cambridge précédait le duc de Kent; le duc de Cambridge s'était marié le 7 mai, le duc de Kent le 11 juillet. De là, par suite d'une confusion de listes, la méprise que nous tenons à corriger.

velles portaient qu'un grand nombre de militaires français avaient dirigé la défense de Bruxelles. Sans voir trop noir dans l'avenir, on peut se dire qu'une guerre générale sera la conséquence inévitable de cet état de choses; et par quoi et quand finira-t-elle? En vérité, il y a là de quoi confondre les meilleures têtes; que vont devenir celles qu'assez d'expérience nous a appris à regarder comme bien médiocres? »

Quel était donc l'événement signalé en ces termes? Quelle était cette diabolique affaire qui devait amener inévitablement une guerre européenne? C'était la révolution belge, une révolution nationale, qui, loin de troubler la paix de l'Europe, était destinée, grâce au prince Léopold, à en devenir une des plus sérieuses garanties. Cette affaire diablement mauvaise a été, nul ne l'ignore, une des affaires les plus honorables de notre siècle. N'est-ce pas chose curieuse, quand on sait ce qui a suivi, de voir la révolution de septembre 1830 dénoncée comme le début d'une perturbation universelle, et dénoncée à qui? A celui qui consacrera cette révolution, qui lui donnera sa forme et sa règle, qui fondera la monarchie constitutionnelle en Belgique, et qui, trente-cinq ans plus tard, honoré partout comme le Nestor des souverains, choisi maintes fois pour arbitre entre les états civilisés, s'éteindra paisiblement au milieu des larmes de son peuple et des respects du monde?

Nous n'avons pas à raconter ici la révolution belge. Les événemens qui ont séparé la Belgique de la Hollande ont été appréciés par des écrivains auxquels nous ne pouvons que renvoyer nos lecteurs; ce ne sont pas les notes de Stockmar qui nous permettraient de rien ajouter à leurs récits. Ces événemens sont antérieurs à la date où le prince Léopold et son conseiller vont entrer en scène. Nous supposons les faits connus. Le réveil de l'esprit national en Belgique, la protestation de tout un peuple contre cette création arbitraire d'un royaume des Pays-Bas, les imprudences du roi Guillaume Ier, l'union de tous les partis contre le dominateur commun, l'alliance des républicains et des catholiques, l'insurrection éclatant dès le 25 août, le roi convoquant les états pour le 13 septembre, en même temps qu'il envoie une armée pour réprimer la révolte, l'armée hollandaise chassée de Bruxelles, un gouvernement provisoire établi, toutes les villes soulevées, et bientôt, aux premiers jours d'octobre, la Belgique entière affranchie du joug hollandais; telles sont les principales étapes de ce grand mouvement national. Nous supposons toutes ces choses présentes au souvenir du lecteur. Notre point de départ, c'est l'heure où la révolution belge va faire appel au prince Léopold de Saxe-Cobourg. Stockmar est auprès de lui, Stockmar est le témoin de ses actes et le confident de ses pensées. C'est seulement à dater de cette heure que les notes de Stock-

mar nous fournissent quelque chose de nouveau sur les affaires de Belgique et permettent d'ajouter des pages intimes à l'histoire officielle.

Avant que le nom du prince Léopold fût prononcé dans les discussions relatives à la royauté belge, il fallait que cette royauté eût déjà la consécration d'un vote national. On sait que, le roi Guillaume Ier ayant invoqué le secours des cinq puissances qui avaient par le traité de Paris et de Vienne constitué le royaume des Pays-Bas, les plénipotentiaires des cinq puissances se réunirent à Londres au commencement du mois de novembre 1830. Le premier protocole de la conférence, en date du 4 novembre, proposa aux Hollandais et aux Belges un armistice qu'ils acceptèrent. Six jours plus tard, le congrès national de Belgique ouvrait ses séances à Bruxelles; après de solennels débats, le congrès proclama trois principes qui devaient être la base de toutes les délibérations ultérieures : l'indépendance de la Belgique, l'établissement de la monarchie, l'exclusion des princes de la maison Orange-Nassau. A ces trois votes sont attachées trois dates mémorables dans l'histoire de Belgique, le 18, le 22 et le 23 novembre 1830. Les semaines qui suivirent, semaines d'agitations et d'angoisses pour les hommes d'état belge, furent employées au choix du souverain. Ce ne fut pas de la Belgique, il faut le dire, ce fut de l'Angleterre que vint la première idée de proposer le prince Léopold. La Belgique, fort mécontente à ce moment de certaines décisions de la conférence de Londres relatives au duché du Luxembourg, était naturellement portée à s'appuyer sur la France. Il y avait même, en Belgique comme en France, des esprits aventureux qui, dans l'ardeur des sympathies mutuelles, pensaient à la réunion des deux peuples. C'est précisément ce qui inquiétait le *foreign office*. La candidature du duc de Nemours qui, en toute autre circonstance, aurait pu être acceptée par les ministres anglais, leur apparut comme une forme déguisée de cette union. Au mois de janvier 1831, M. Van de Weyer, l'illustre citoyen belge, qui s'était rendu à Londres pour tâcher de mettre fin à toutes ces difficultés, eut à ce sujet de longues conversations avec lord Palmerston. Lord Palmerston, sans se déclarer d'abord aussi rudement qu'il le fit peu de temps après contre la candidature d'un prince français, s'efforçait d'écarter à l'amiable le duc de Nemours, et, comme on ne pouvait l'écarter qu'en le remplaçant, il proposait sans bruit le prince Léopold. « Le duc de Nemours est bien jeune, disait-il; il faut des mains plus vigoureuses pour tenir les rênes d'un nouvel état. Pourquoi ne songeriez-vous pas au prince Léopold de Saxe-Cobourg? » Dans ces insinuations hardies, lord Palmerston avait réponse à tout. Si M. Van de Weyer lui objectait certaines nécessités politiques, la France à

ménager, le parti français à satisfaire : « Eh bien! répliquait le ministre, le prince Léopold pourrait épouser une des filles de Louis-Philippe. » Si M. Van de Weyer avait l'air de soupçonner une difficulté dans la religion du prince : « N'ayez crainte, continuait lord Palmerston, nous avons sondé Cappocini, l'internonce du pape. Le représentant du saint-siége a formellement déclaré qu'il ne considérait pas le choix d'un prince catholique comme indispensable. La cour de Rome a bien moins peur du prince Léopold que du duc de Nemours; elle pense qu'un souverain protestant dans un pays si catholique sera nécessairement plus intéressé qu'un autre à respecter les droits de l'église et de la majorité. »

On n'aurait pas tenu ce langage au *foreign office* sans la révolution parlementaire qui avait été à Londres le contre-coup de la révolution de juillet. Le 16 novembre 1830, à la suite d'un vote, peu important du reste, qui mettait les tories en minorité, les whigs avaient été comme poussés au pouvoir par l'opinion. Le ministère de lord Grey avait remplacé le ministère du duc de Wellington et lord Palmerston avait pris aux affaires étrangères la place de lord Aberdeen. Dans la question qui divisait la Belgique et la Hollande, le programme de lord Aberdeen était de ne pas permettre la séparation politique des deux pays; il croyait bien à tort que, pour apaiser les griefs des insurgés, la séparation administrative suffisait. Aussi quand on voit le congrès national de Bruxelles, deux jours après la victoire des whigs, proclamer l'indépendance politique du peuple belge, on est disposé à croire que cette victoire des whigs dans le parlement promettait au congrès national de Belgique un appui direct et assuré. Ce n'était pas tout à fait le cas, la réalité ne répondait pas si exactement à l'apparence. Moins hostile que lord Aberdeen à la séparation politique des Hollandais et des Belges, lord Palmerston ne s'y accoutuma pourtant que peu à peu. Whigs et tories, par un même sentiment de défiance à notre égard, regrettaient ce royaume des Pays-Bas constitué contre nous en 1814, augmenté encore en 1815, et qui, avec la Prusse et la Bavière rhénanes, formait comme les avant-postes de la coalition européenne. Ce regret n'eut rien d'opiniâtre dans l'esprit de lord Palmerston; sitôt qu'il eut saisi de son regard prompt et hardi la vraie situation des choses en Belgique, il changea immédiatement de programme. Son plan se réduisait à deux points : permettre aux Belges de se détacher complétement de la Hollande, empêcher la France de tirer un trop grand avantage de cette première rupture des traités de Vienne. Ainsi, nécessité de s'opposer à toute mesure qui, directement ou non, tendrait à faire de la Belgique une province de France, par conséquent aussi nécessité d'assurer à la Belgique une vie propre, de lui faciliter l'établissement d'une monarchie constitu-

tionnelle, de l'aider à trouver un roi qui pût inspirer confiance à l'Europe; voilà par quel enchaînement d'idées lord Palmerston, favorable d'abord comme lord Aberdeen au système d'une séparation administrative entre la Belgique et la Hollande, finit par devenir un des fondateurs de la monarchie belge. A supposer que lord Aberdeen fût arrivé aux mêmes conclusions, il est probable que le ministère du duc de Wellington n'aurait pas songé au prince Léopold pour le trône du nouveau royaume; le prince était trop suspect comme ami des whigs, et les ministres tories lui gardaient de trop vives rancunes pour sa renonciation au trône de Grèce. C'est donc à lord Palmerston que revient l'honneur de cette initiative. Lord Palmerston compléta son œuvre lorsque, résolu à écarter du trône des Belges un prince de la maison de France, il comprit cependant qu'il fallait tenir compte des sympathies de la Belgique pour une nation amie, et fit entrer dans ses combinaisons le mariage du prince Léopold avec une des filles du roi Louis-Philippe. La Belgique affranchie du joug hollandais, l'état nouveau mettant ses libertés sous l'abri d'une monarchie constitutionnelle, la couronne donnée à un prince qui offrait toutes les garanties de sagesse libérale et de vrai patriotisme, ce prince marié à une princesse de la famille royale de France; tel était dès le mois de janvier 1831 l'ensemble du programme que s'était tracé lord Palmerston et qu'un avénir prochain devait réaliser avec la plus précise exactitude.

Faut-il accuser lord Palmerston d'avoir joué un double jeu, parce que ses premières idées sur cette question ne se trouvèrent pas d'accord avec son plan définitif? Ce serait une étrange façon de raisonner. Le ministre anglais a changé d'avis, voilà tout. La réflexion l'a éclairé; qu'y trouve-t-on à redire? Une étude plus attentive des choses les lui a montrées sous leur vrai jour; où est le crime? En politique comme en toute matière, si ce n'est pas un droit ou plutôt un devoir de se rectifier après examen, la liberté morale n'est qu'un mot. Comment donc M. le baron Ernest de Stockmar, l'éditeur des mémoires qui nous occupent, reproche-t-il au gouvernement du roi Louis-Philippe d'avoir joué un double jeu parce qu'il n'a pas tenu au mois de janvier 1831 le même langage qu'au mois de février? Là aussi les choses marchaient vite, et d'heure en heure les points de vue changeaient. Tendre ou plier sa voile selon le vent qui souffle, on ne nomme pas cela un jeu, encore moins un double jeu, c'est la fonction sérieuse du capitaine. M. Stockmar, qui ne manque pas une occasion de se montrer injuste envers la France, a ramassé ces accusations dans la *Vie de Palmerston* de M. Bulwer. Je ne m'étonne pas du goût de M. Stockmar pour ce livre suspect; il aurait dû pourtant, en bonne conscience, citer les

réponses de nos hommes d'état qui permettent à tout esprit droit de porter sur ces affaires un jugement équitable. Puisqu'il tient à citer M. Bulwer, que ne cite-t-il aussi M. Thiers et M. Guizot?

Il est certain en effet qu'au moment même où avaient lieu à Londres, entre lord Palmerston et M. Van de Weyer, les curieux entretiens que nous venons de signaler, des conversations non moins singulières avaient lieu à Paris entre le général Sébastiani et un autre représentant du patriotisme belge. C'était au mois de janvier 1831. Le gouvernement provisoire de Belgique, cherchant un roi qui pût plaire à l'Europe, avait envoyé à Paris un de ses membres, M. Alexandre Gendebien. M. Gendebien était passionnément dévoué aux idées françaises. Admis dès son arrivée à Paris auprès du roi Louis-Philippe, il lui avait parlé avec chaleur de l'empressement que mettrait le congrès national à élire le duc de Nemours, et il n'avait reçu du roi que des paroles décourageantes : « Que le congrès n'exprime pas ce vœu, avait dit le roi, je ne pourrais y souscrire. » Il s'était rejeté alors sur la candidature du prince Léopold et sur le mariage de ce prince, devenu roi des Belges, avec une princesse d'Orléans. Le roi lui avait répondu : « Je connais depuis longtemps le prince Léopold de Saxe-Cobourg; c'est un beau cavalier, un parfait gentilhomme, très instruit, très bien élevé; la reine le connaît aussi et apprécie les avantages de sa personne. Mais... il y a un mais qui n'a rien de désobligeant pour la personne et les qualités du prince, il y a des répugnances de famille, des préjugés peut-être, qui s'opposent à l'union projetée (1). » Repoussé ainsi dans tout ce qui faisait l'objet de sa mission, repoussé même dans le minimum de ses demandes, M. Gendebien eut le 8 janvier 1831 un entretien des plus vifs avec le général Sébastiani, ministre des affaires étrangères : « En fin de compte, disait l'envoyé belge au ministre français, qu'est-ce donc que vous nous conseillez? Le prince Othon de Bavière, le prince de Naples, c'est-à-dire deux enfans. Deux enfans pour réaliser, pour garantir au dedans et au dehors les promesses de notre révolution! Il n'y a que deux candidatures sérieuses, celle du duc de Nemours et celle du prince de Saxe-Cobourg-Gotha. Vous les repoussez toutes les deux quand il s'agit pour nous de vie ou de mort. Que faire? Dans le péril où vous nous jetez, il ne nous reste plus qu'une ressource : aller à Londres proposer le prince Léopold avec alliance française. Si le roi Louis-Philippe persiste à nous refuser sa fille, eh bien!

(1) Voyez le curieux écrit de M. Alexandre Gendebien intitulé : *Révélations historiques sur la révolution de 1830*. Nous empruntons cette citation au savant ouvrage de M. Théodore Juste : *les Fondateurs de la monarchie belge. Léopold Ier, roi des Belges, d'après des documens inédits*. Bruxelles 1868.

nous passerons outre; nous prendrons le prince Léopold sans princesse française. » A ces mots, le général Sébastiani ne put contenir sa colère : « Si Saxe-Cobourg, dit-il en se levant, met un pied en Belgique, nous lui tirerons des coups de canon. » L'envoyé belge répliqua aussitôt : « Des coups de canon! Nous prierons l'Angleterre d'y répondre. — Ce sera donc la guerre générale, reprit le ministre. — Soit, ajouta M. Gendebien, mieux vaut pour nous la guerre générale qu'une restauration hollandaise, une humiliation permanente et sans issue. »

Comment expliquer une telle scène? Et se peut-il, en vérité, que le roi Louis-Philippe et son ministre aient tenu un langage si différent? Oui, le fait est certain, mais tout s'explique aisément quand on y regarde de près. Deux des conseillers du roi des Français, le général Sébastiani, ministre des affaires étrangères, et M. de Talleyrand, ambassadeur de France à Londres, ne redoutaient pas du tout une complication générale dont la conséquence aurait pu être le démembrement de la Belgique. Ils espéraient qu'une partie en reviendrait à la France. M. de Talleyrand avait sur ce point des idées très personnelles qui l'ont occupé pendant toute une année. Il osait même en parler à l'ambassadeur de Prusse, M. de Bulow. « Si la Prusse, la Hollande et la France, disait-il, se mettent d'accord au sujet du partage, il ne sera pas difficile d'obtenir le consentement de l'Angleterre, et alors pourquoi se donner les embarras d'une nouvelle monarchie à constituer? » Ce n'était là qu'une visée particulière de M. de Talleyrand, rien ne prouve qu'il ait reçu à ce sujet des instructions du général Sébastiani; quant au roi Louis-Philippe, il est parfaitement certain qu'il a toujours désiré une Belgique indépendante et neutre. Le parti qui poussait chez nous à une rupture complète des traités de Vienne avait beau jeter ses clameurs et accuser la timidité du gouvernement, le roi, dans sa ferme sagesse, sentait bien que l'affranchissement et la neutralité de la Belgique étaient pour la France un avantage inappréciable. Exposer aux hasards de la guerre un résultat presque assuré lui eût semblé un acte de folie. Cette politique fut constamment la sienne. Il ne voulut jamais se séparer de la conférence de Londres, il ne chercha jamais aucun moyen de nous annexer une partie de la Belgique; il croyait avec raison que la vraie fortune de la France à l'extérieur devait être la richesse des influences morales. S'il consentit quelques semaines plus tard à l'élection du duc de Nemours par le congrès du peuple belge, c'est qu'à ce moment précis un des incidens de la lutte l'obligeait à ne pas écarter cette manifestation. Il se trouvait qu'à défaut du candidat de la maison d'Orléans, un candidat bonapartiste avait des chances d'être élu; la candidature du duc de Nemours était un sûr moyen d'empêcher l'élec-

tion du duc de Leuchtenberg (1). Aussi, dès que le duc de Nemours fut élu, Louis-Philippe s'empressa de refuser le trône pour son fils, ne retenant de ce choix populaire que le bénéfice moral et se refusant à rien faire qui pût mécontenter la conférence de Londres.

Lord Palmerston l'avait déclaré à M. de Talleyrand le 1er février 1831, c'est-à-dire la veille du jour où le congrès belge devait nommer son roi : « Si le duc de Nemours est nommé, ce sera pour nous l'union pure et simple de la Belgique et de la France; le gouvernement français n'aura plus qu'à mesurer les conséquences qu'entraînerait l'acceptation de la couronne. » Cette déclaration, nécessaire peut-être pour M. de Talleyrand, était bien superflue pour le roi. Louis-Philippe n'ignorait pas les sentimens du ministère anglais et il était résolu à en tenir compte.

Que cette résolution ne lui ait rien coûté, il serait téméraire de le croire; son langage officiel à cette occasion laissa percer des regrets noblement étouffés. Une chose certaine, c'est que ces regrets du père ne firent pas hésiter un instant la volonté du souverain. Nous avons sur ce point un témoignage que M. Ernest de Stockmar n'aurait pas dû passer sous silence. « Je me trouvais au Palais-Royal, dit M. Guizot, le 17 février 1831, au moment où les députés du congrès belge vinrent présenter au roi Louis-Philippe la délibération de cette assemblée qui avait élu son fils, le duc de Nemours, roi des Belges. J'ai assisté à l'audience que leur donna et à la réponse que leur fit le roi. Je ne dirai pas toutes les hésitations, *car il n'avait pas hésité*, mais toutes les velléités, tous les sentimens qui avaient agité à ce sujet l'esprit du roi se révélaient dans cette réponse : l'amour-propre satisfait du souverain à qui le vœu d'un peuple déférait une nouvelle couronne; le regret étouffé du père qui la refusait pour son fils; le judicieux instinct des vrais intérêts de la France, soutenu par le secret plaisir de comparer son refus aux efforts de ses plus illustres devanciers, de Louis XIV et de Napoléon, pour conquérir les provinces qui venaient d'elles-mêmes s'offrir à lui; une bienveillance expansive envers la Belgique à qui il promettait de garantir son indépendance après avoir refusé son trône. Et au-dessus de ces pensées diverses, de ces agitations intérieures, la sincère et profonde conviction que le devoir comme la

(1) Cette élection du duc de Nemours, que le roi Louis-Philippe lui-même avait très sincèrement déconseillée aux représentans de la Belgique, fut imposée en quelque sorte par cet incident inattendu. On en retrouve la trace dans une lettre que M. Bresson, notre chargé d'affaires à Bruxelles, écrivait plus tard à M. Guizot au sujet d'une affaire analogue. M. Bresson, discutant à Madrid avec le chargé d'affaires anglais, M. Bulwer, lui avait dit très nettement : « Quand lord Ponsonby, il y a treize ans, a essayé de pousser au trône de Belgique le duc de Leuchtenberg, j'ai fait élire en quarante-huit heures le duc de Nemours... » Voyez M. Guizot, *Mémoires*, t. VIII, p. 218.

prudence, le patriotisme comme l'affection paternelle, lui prescrivaient la conduite qu'il tenait et déclarait solennellement. Plus encore peut-être que sa démarche même, ce langage du roi, tout empreint de ses idées et de ses sentimens personnels, caractérisait fortement dès lors sa politique et devait faire pressentir à ses ministres comme aux députés belges, à l'Europe comme à la France, la persévérance qu'il mettrait à la pratiquer. »

Avec un peu plus d'attention et d'impartialité, le baron de Stockmar dans ses notes, et le fils de Stockmar dans ses commentaires, auraient tenu grand compte de ces belles paroles, ils auraient dû se rappeler aussi les déclarations analogues que faisait M. Thiers cette année-là même, en 1831, dans le curieux ouvrage intitulé : *La Monarchie de 1830*. Le jeune député disait, interprétant la pensée du roi : « Nous ne pouvions pas souffrir que la république, que la dynastie impériale, que nous n'avions pas voulues chez nous, s'établissent à côté de nous pour recueillir, exciter, revomir nos mécontens. Nous ne pouvions pas donner le duc de Nemours, car ce n'était pas la réunion pour nous et c'était autant que la réunion pour les puissances, c'était par conséquent la guerre pour un simple intérêt de famille. Léopold nous convenait seul, non parce qu'il était Anglais, car on est toujours et tout de suite du pays sur lequel on est appelé à régner, mais parce qu'avec l'air anglais il devait être un bon, un vrai Belge. » Plus scrupuleux que M. de Stockmar, l'historien national de la Belgique, M. Théodore Juste, s'il n'a pas cité la haute appréciation de M. Guizot, a cité du moins les paroles si nettes de M. Thiers. Voilà donc les assertions de Stockmar réduites à néant par les témoignages les moins contestables. Il n'y a pas eu double jeu dans la conduite du gouvernement français; bien loin de là, dans le va et vient des émotions si naturelles que produisait un état de choses modifié de jour en jour, il y a eu de la part du roi une ferme et constante résolution.

Assurément le conseiller du prince Léopold, dans les négociations laborieuses qui ont précédé l'élection du roi des Belges, a fait preuve d'une rare sagesse, il a ménagé les Anglais, il a servi les Belges, il a une part enfin, une sérieuse part, dans le succès de cette grande affaire; mais l'éditeur des notes de Stockmar a beau enfler son mérite, il est évident que les premiers fondateurs du royaume de Belgique, — avec les grands citoyens belges, bien entendu, avec les Van de Weyer, les Nothomb, les Félix de Mérode, les Van Praet, — les premiers fondateurs du royaume de Belgique ont été l'Angleterre et la France, lord Palmerston et Louis-Philippe.

II.

C'est le 4 juin 1831 que le prince Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha a été élu roi des Belges. Le congrès réuni au palais de la Nation était presque au complet. Sur les 200 membres 4 seulement avaient manqué à ce rendez-vous solennel. Chacun des députés, à l'appel de son nom, était monté à la tribune et avait remis au président son bulletin signé. Ce bulletin pouvait contenir autre chose que le nom de l'élu; plus d'un votant, parmi ceux qui repoussèrent le prince Léopold, voulut donner les motifs de son vote et faire entendre ses protestations. Tous ces bulletins, avec les motifs plus ou moins développés, avec les protestations plus ou moins véhémentes, dernier écho des discussions de la veille, furent lus à haute voix dans le dépouillement du vote. 152 voix avaient nommé le prince Léopold; sur les 44 opposans, 14 s'étaient prononcés pour le président du congrès, le baron Surlet de Chokier, qui depuis plusieurs mois déjà portait le titre de régent, 14 avaient déclaré qu'ils s'abstenaient de voter, 15 avaient protesté contre le prince et l'établissement d'une monarchie; enfin le dernier suffrage avait été annulé, parce que le député qui l'avait émis, tout en votant pour le prince Léopold, avait prétendu retirer son vote d'avance dans certaines conditions qu'il indiquait. Après ce dépouillement, le président du congrès, prenant la parole au nom du peuple, avait proclamé le prince Léopold roi des Belges, à la condition d'accepter la constitution.

L'existence du nouveau royaume n'est pas encore réglée d'une façon définitive, il y a pourtant des bases assez solides pour que le prince Léopold ne craigne pas d'y poser le pied. La conférence de Londres est à l'œuvre; elle va établir, d'accord avec le nouveau roi, les dix-huit articles qui doivent être proposés à la Hollande comme préliminaires de paix. La Hollande les acceptera-t-elle? on ne sait encore. Ce n'est pas là une raison d'hésiter. La constitution est votée, la royauté est faite, la nation belge a parlé par ses représentans, la Belgique est résolue à ne jamais retomber sous la domination hollandaise. Cela suffit. Le prince Léopold ne peut pas attendre que tout soit réglé entre la Belgique et la Hollande, puisque c'est précisément pour achever de régler tout qu'on lui offre cette couronne, un retard amènerait la ruine du nouvel état. L'anarchie au dedans, au dehors une guerre européenne, voilà les termes inévitables, si l'intérim se prolonge. Il n'y a pas une heure à perdre quand les jours sont comptés. Le 26 juin, les dix-huit articles ayant été arrêtés par la conférence et communiqués à la députation du congrès belge, la députation se rend chez le prince

Léopold pour lui lire le décret qui le nomme roi des Belges. C'est le président du congrès, M. de Gerlache, qui porte la parole; il est assisté des plus dignes représentans du peuple belge, M. le comte Félix de Mérode, M. Van de Weyer, M. Lebeau, M. Devaux. Le prince répond en nobles termes. Être appelé à maintenir l'indépendance d'une nation et à consolider ses libertés, c'est la tâche la plus haute, la plus utile que puissent offrir les destinées humaines. Il fallait une telle mission pour le décider à se séparer d'un pays auquel l'attachaient des liens et des souvenirs sacrés, un pays qui lui avait donné tant de témoignages de sympathie. Il acceptait donc sans hésiter cette marque de confiance « d'autant plus précieuse, disait-il, qu'il ne l'avait point recherchée. » Enfin, il était prêt à répondre à l'appel du peuple belge, aussitôt que le congrès de Bruxelles aurait accepté les dix-huit articles préparés par la conférence de Londres. C'était là une condition imposée, non par lui, mais par les circonstances mêmes.

Les députés retournent à Bruxelles. Les dix-huit articles sont soumis au congrès, et, après une discussion qui rappela quelquefois, dit M. Théodore Juste, les jours les plus orageux de la convention nationale, l'œuvre de la conférence de Londres est acceptée le 9 juillet par les représentans du peuple. Le lendemain une nouvelle députation se rend en Angleterre pour aller chercher le prince Léopold et l'accompagner en Belgique. Le prince met ordre à ses affaires, scelle ses papiers de Claremont, fait ses adieux à la famille royale, à sa sœur, à sa nièce, et part le 16 juillet avec la députation belge. Salué à Douvres par le canon des batteries de la côte, salué à Calais par l'artillerie du Fort-Rouge, c'est sous ce double hommage de l'Angleterre et de la France que le roi des Belges sur un navire belge allait prendre possession de la royauté. Son entrée en Belgique, par ces beaux jours de juillet 1831, lui réservait des fêtes enthousiastes. A Ostende, à Bruges, à Gand, à Bruxelles, où il arrive le 19, la joie du peuple ne saurait se décrire. Les évêques sont au premier rang de ces grandes manifestations. L'accueil des campagnes dépasse encore celui des villes. A voir ces curés de village sur la route du cortége venir saluer avec empressement ce roi luthérien, restaurateur de l'indépendance nationale, comment ne pas admirer tant de sagesse unie à tant de patriotisme? Enfin le 21 juillet a lieu l'inauguration de la jeune royauté. Le roi qui a passé la veille au château de Laeken, occupé à s'entretenir des affaires publiques avec les plus illustres citoyens, monte à cheval et gagne la porte Guillaume. Il porte l'uniforme de général, un brillant état-major l'accompagne. Quelle foule joyeuse! Quel radieux soleil! C'est là un de ces jours que les peuples n'ou-

blient pas. Léopold, traversant la ville au milieu des acclamations, se dirige vers la place Royale. Là, sur une estrade adossée à l'église Saint-Jacques, se tiennent le régent de la Belgique, M. le baron Surlet de Chokier, et les membres du congrès. A une heure, Léopold, arrivé devant l'église, descend de cheval, franchit les degrés de l'estrade, prend place en avant du trône entre le régent et le président de l'assemblée. Aussitôt le régent dépose les pouvoirs dont il a été revêtu le 24 février précédent; un des secrétaires du congrès, M. Vilain XIIII, debout devant le roi, lit la constitution du royaume; un autre, M. Nothomb, lui présente la formule du serment. Léopold prononce ces mots d'une voix ferme : « Je jure d'observer la constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire. » Dès lors tout est fini, tout est réglé, un nouvel ordre commence, et le président du congrès, M. de Gerlache, se tournant vers le roi, lui dit au nom du peuple : Sire, montez au trône!

Le discours du roi, les acclamations de la foule, les incidens de la journée, la fête du soir, tant de belles paroles, tant de nobles vœux, par-dessus tout cette virile confiance de 4 millions d'hommes heureux d'honorer dans un chef le signe de leur indépendance reconquise, voilà bien des choses qui couronnaient cette journée du 21 juillet 1831 et permettaient de compter sur l'avenir. On pouvait déjà regarder la paix comme conclue. La Hollande oserait-elle donc attaquer un peuple si uni, si résolu, qui venait de se sacrer lui-même dans une personne royale, et sur qui veillaient l'Angleterre et la France? Eh bien, quinze jours plus tard, le nouveau roi apprend tout à coup que l'invasion hollandaise a commencé.

C'était la réplique de Guillaume Ier au couronnement de Léopold. Le grand acte du 21 juillet avait exaspéré le roi des Pays-Bas. Depuis quelques semaines, le gouvernement hollandais faisait des préparatifs de guerre formidables. Le prince d'Orange, fils du roi, celui-là même (il faut bien noter ces rencontres qui ajoutent encore à l'émotion du drame public), celui-là même qui, dix-sept années auparavant, avait brigué la main de la princesse Charlotte d'Angleterre, et qui, brusquement éconduit, s'était vu préférer le prince Léopold de Saxe-Cobourg, — le prince d'Orange tenait des discours belliqueux aux troupes du camp de Ryen. Enfin une gazette qui recevait les inspirations du roi Guillaume, le *Journal de La Haye*, imprimait des manifestes comme celui-ci : « Le moment de la crise est arrivé... Que M. de Saxe-Cobourg jouisse encore quelques jours de son triomphe, qu'il joue sur les tréteaux de Bruxelles le rôle d'un roi de comédie! Mais, lorsqu'il entendra le canon de la Hollande, lorsqu'il aura acquis la conviction que son inauguration a été le signal de la guerre, lorsque, etc... » Il es-

saiera en vain de conjurer le péril. « Prince de Saxe-Cobourg, il est trop tard! Sans vous, les affaires de Belgique eussent été terminées par l'intervention des grandes puissances; à présent des flots de sang et de larmes vont couler, parce que M. de Saxe-Cobourg a tenté de s'asseoir sur le trône du roi Guillaume. »

Voilà bien l'écho des colères du roi Guillaume et des ressentimens du prince d'Orange. La déclaration de guerre était imminente. On sait que la citadelle d'Anvers, après l'armistice imposé aux combattans par la conférence de Londres, était restée aux mains des Hollandais, tandis que la ville appartenait aux Belges. Le 1er août, le général Chassé, commandant de la citadelle, notifie au commandant militaire de la ville que les hostilités seront reprises le 4, à neuf heures et demie du soir. Ce jour-là même, Léopold faisait son entrée à Liége au milieu des acclamations. C'est dans ces heures de fête que lui arriva la notification du général Chassé. Le roi, sans se troubler, regarde le péril en face. Ce péril est grand. Les Hollandais ont une armée toute faite, l'armée belge est encore à faire. Ah! s'il avait eu le temps d'organiser l'armée, peut-être n'aurait-il eu qu'à se féliciter de l'attaque des Hollandais. Une telle guerre, soutenue avec honneur, aurait consacré la royauté nouvelle. Marcher à l'ennemi avec son peuple et repousser l'invasion, c'eût été le vrai couronnement. Que faire? Va-t-il donc s'exposer à une défaite certaine, à une défaite qui doit tout perdre, lui qui vient de s'engager par serment à maintenir l'intégrité du territoire national? En de telles conditions, une folie, même héroïque, aurait le caractère d'un crime. Il n'a qu'un parti à prendre : son devoir est d'appeler à son aide l'Angleterre et la France; mais quoi! il est souverain constitutionnel, il ne peut rien sans ses conseillers responsables, et aucun des ministres n'est auprès de lui. Cependant il n'y a pas un jour à perdre, pas une heure, pas une minute, le danger presse. Le roi fait appeler M. Lebeau, un des ministres du régent, un des fondateurs de la monarchie belge, qui vient de reprendre son poste d'avocat-général à la cour d'appel de Liége. M. Lebeau était ministre la semaine dernière, il le serait encore, s'il le voulait. En l'absence de ses conseillers officiels, le roi le consulte : « Sommes-nous en mesure de nous battre? Faut-il demander le secours de l'armée française? » M. Lebeau est de l'avis du roi; lui aussi il aurait voulu voir l'armée belge, sous le commandement de Léopold, rejeter l'invasion au-delà des frontières; mais il reconnaît que c'est jouer trop gros jeu. Assumant alors toute la responsabilité de son conseil, il écrit immédiatement aux deux représentans de la Belgique à Paris et à Londres, M. Lehon et M. Van de Weyer, les chargeant au nom du roi de réclamer l'intervention armée de la France et de l'Angleterre.

« Le 4 août, à neuf heures du matin, a écrit M. de Montalivet, nous nous trouvions réunis autour de la table du conseil des ministres. Les dernières nouvelles ne laissaient aucun doute sur la reprise des hostilités. Je ne me rappelle pas aujourd'hui sans émotion, — au moment où je regarde de nouveau en face les calomnies et les injustices qui, après avoir assailli le roi Louis-Philippe pendant sa vie, se lèvent, bien plus rares sans doute, mais non moins passionnées, pour appeler sur sa tombe les mépris de l'histoire, — je ne me rappelle pas sans émotion les paroles par lesquelles le roi ouvrit le conseil qu'il présidait, comme dans toutes les circonstances importantes. C'était cette parole vive et souvent entraînante des jours heureux ou difficiles. Un rayon de jeunesse animait les traits du souverain le plus libéral de son époque, qui, par un contraste étrange, rappelait ceux de son aïeul Louis XIV d'absolutiste mémoire. — J'ai reçu ce matin à cinq heures, nous dit-il, une lettre du roi Léopold, qui appelle la France au secours de la Belgique. Ne perdons pas un moment, si nous ne voulons voir l'indépendance de la Belgique frappée au cœur par la prise de Bruxelles et le cercle de fer des places fortes construites contre la France se refermer sur elle. Courons donc placer son drapeau entre Bruxelles et l'armée hollandaise. Je demande seulement comme une faveur que Chartres et Nemours soient à l'avant-garde et ne perdent pas la chance d'un coup de fusil. — Un tel langage était bien celui qui répondait à l'énergie de Casimir Perier et au sentiment profond de la situation que chacun de nous avait apporté au conseil. Il est décidé séance tenante qu'une armée de 50,000 hommes sera envoyée au secours de la Belgique. Des ordres sont immédiatement transmis par le maréchal Soult au général Gérard, nommé général en chef. A deux heures, M. Lehon est reçu pour la première fois par le roi, *en sa qualité de ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de sa majesté Léopold Ier, roi des Belges.* A quatre heures, *le Moniteur,* dans un supplément extraordinaire, annonce à l'Europe et à la France la résolution instantanée du gouvernement français. A onze heures et demie du soir, les deux fils du roi partent pour l'armée, où le duc d'Orléans et son jeune frère, le duc de Nemours, âgé de dix-sept ans, seront placés à l'avant-garde. »

On voit que le temps n'a pas été perdu. Cependant des susceptibilités d'honneur national se manifestent parmi les ministres belges. L'article 121 de la constitution dit expressément : « Aucune troupe étrangère ne peut être admise au service de l'état, occuper ou traverser le territoire qu'en vertu d'une loi. » Le ministre des affaires étrangères, M. de Muelenaere, moins frappé du péril de l'état que de sa responsabilité propre, considère l'appel aux Français comme une violation de la loi fondamentale. Il le fait dire au roi dans les

termes les plus pressans. Un des agens de son département, M. Charles White, va trouver Léopold en son quartier général de Malines, et lui dit : « Sire, M. de Muelenaere vous supplie à genoux d'empêcher une mesure qui est contraire à la constitution et qui peut compromettre l'honneur militaire du pays. » Le respect de la constitution, les scrupules de l'honneur militaire, ce sont choses qui doivent toucher le roi; il cède et fait écrire au maréchal Gérard qu'il le prie de suspendre sa marche.

C'est le 6 août que Léopold a donné cet ordre; qu'arrive-t-il? Le 8, après deux jours de lutte, l'armée de la Meuse sous le commandement du général Daine est mise en pleine déroute, et le 12 l'armée de l'Escaut, restée seule en face de forces supérieures, subit une défaite écrasante dans les plaines de Louvain. Heureusement, l'armée française a repris sa marche. Ce même ministre, M. de Muelenaere, dont les conseils funestes avaient arraché au roi la lettre du 6 août, est obligé d'écrire le 11 à M. Van de Weyer : « La France a répondu à l'appel de notre roi avec cette précipitation toute française *qui nous avait d'abord déconcertés,* mais dont nous devons nous féliciter aujourd'hui. Les troupes françaises sont arrivées à Namur et à Mons. » Dans la matinée du 13, nos vedettes se montrent à Corteren et à Tuerveren, en face des Hollandais. C'est le terme de l'invasion, la Belgique est sauvée. Le prince d'Orange, pour ne pas s'exposer à nos coups, est forcé de signer une convention avec le général Lawœstine, représentant du maréchal Gérard : l'armée hollandaise commencera immédiatement son mouvement rétrograde et sera suivie par les Français jusqu'à la frontière. Ce programme fut exécuté de point en point; le 20 août 1831, il ne restait plus un soldat hollandais sur le sol belge.

III.

Le roi Léopold s'était bravement conduit. On l'avait vu plus d'une fois se porter sur les points menacés, et là, au premier rang, entraîner les jeunes troupes. « Il s'est battu en sous-lieutenant, » disait un de nos officiers, bon juge en fait de bravoure, le général Belliard. On ne vantait pas seulement l'ardeur du sous-lieutenant, on appréciait aussi le capitaine : en mainte occasion il avait placé l'artillerie, lancé les colonnes, dirigé tous les mouvemens. « Sans lui, dit le général Belliard dans une lettre au général Sébastiani, l'armée belge était anéantie. » Il y avait là en effet bien des élémens de ruine, et si le roi en connaissait une partie, lui qui avait été obligé dès le 5 août de destituer son ministre de la guerre, le gé-

néral de Failly, il ignorait encore au milieu de quelles trahisons se déployait son héroïsme (1).

N'importe, malgré le courage du roi, malgré l'ardeur des soldats, et quelle que fût la cause de la débandade de l'armée de la Meuse au 8 août, la Belgique vaincue ne pouvait retrouver la même faveur auprès de la conférence de Londres. Après cette malheureuse campagne de dix jours (4 août-14 août 1831), mise à deux doigts de sa perte, sauvée seulement par l'arrivée des Français, il fallait qu'elle expiât sa défaite. La conférence ne pouvait plus imposer à la Hollande les dix-huit articles qui avaient fixé les rapports des deux pays, tels qu'ils résultaient de la révolution de septembre. Ces rapports étaient changés. Vaincue en septembre 1830, la Hollande avait été victorieuse au mois d'août 1831; elle avait reculé, non devant le canon belge, mais devant les injonctions des deux grandes puissances en qui elle voulait toujours voir des puissances amies. Évidemment, les plénipotentiaires européens réunis à Londres devaient tenir compte à la Hollande et de sa victoire sur les Belges et de sa prompte déférence aux volontés de l'Europe.

C'est ici que se placent certaines notes du baron de Stockmar qui confirment, qui éclairent l'histoire de l'année 1831, et y ajoutent même, sur plusieurs points, des choses tout à fait inattendues. On ignorait par exemple, avant la publication de ce livre, que le roi Léopold, plutôt que de subir avec la Belgique l'espèce de déchéance résultant de sa défaite du mois d'août, avait conçu très sérieusement le projet d'abdiquer. L'historien national de la royauté belge, M. Théodore Juste, si riche en informations de tout genre, n'a pas eu connaissance de ce fait. Interrogeons les notes du baron.

Aux derniers jours du mois d'août 1831, Léopold avait prié Stockmar de se rendre à Londres et d'y examiner très attentivement la situation que faisait à la Belgique la déroute de Louvain. Que faut-il espérer ou craindre du ministère anglais? Pourquoi

(1) Il ne tarda point à les connaître par les conseils de guerre de 1831, bien qu'un sentiment d'intérêt public et de pudeur nationale ait décidé le gouvernement à tenir secrets ces pénibles débats. Un vaillant homme de guerre, M. Eenens, général en retraite, ancien aide de camp de Léopold II, vient de recommencer cette enquête après quarante-cinq ans pour venger l'honneur de l'armée belge. L'ouvrage porte ce titre: *Les Conspirations militaires de 1831*, avec cette épigraphe : *O patriæ dolor et dedecus!* (2 vol. in-8°; Bruxelles 1875.) On comprendra sans peine que ces révélations inattendues aient produit en Belgique l'émotion la plus vive. Ce n'est pas à nous d'apprécier si l'auteur, comme le disent ses adversaires, les a publiées trop tôt ou trop tard, trop tard pour la justice, puisque les accusés ne sont plus de ce monde, trop tôt pour l'histoire, puisqu'elles atteignent les descendans immédiats dans leurs sentimens les plus respectables. Sans entrer dans ces controverses, nous ne pouvons nous abstenir de rendre hommage à la haute inspiration d'honneur et de patriotisme qui a guidé les recherches du général Eenens.

l'Angleterre n'a-t-elle pris aucune part aux mesures qui ont repoussé l'invasion? Le cabinet de Saint-James a-t-il renoncé à ses sympathies pour la Belgique? Autant de questions, autant de doutes qui tourmentent le roi; quelle que soit la vérité, le roi veut la connaître. Stockmar arrive donc à Londres vers la fin du mois d'août, et, sans perdre un jour, il va droit à lord Palmerston. « Je l'attaquai, dit-il, dès le premier mot. Je lui avouai que notre confiance dans la protection de l'Angleterre était singulièrement affaiblie. Je lui dis que, devant la brusque invasion hollandaise, nous ne pouvions croire que l'Angleterre eût ignoré ce projet, et que tout ce qui avait suivi confirmait nos soupçons : puisque l'Angleterre n'avait pris directement aucune part à l'expulsion des Hollandais, il était clair pour nous qu'elle était disposée désormais à soutenir la Hollande contre la Belgique. » Ce reproche d'avoir connu les plans de la Hollande, Palmerston le repousse en termes tels que Stockmar n'a plus de doute. Évidemment, ou bien le cabinet de Saint-James n'a rien su, ou bien, si on l'a prévenu de la prochaine rupture de l'armistice, il a refusé d'y croire. Quant à la question générale, le ministre anglais la traite avec une certaine rudesse, et Stockmar est persuadé que son langage est un indice de la direction où va s'engager la conférence. « Les Belges, a-t-il dit, ont montré de la façon la plus claire qu'ils sont incapables de résister aux Hollandais. Sans le secours de la France, ils auraient été remis sous le joug. Il faut donc que les Belges comme les Hollandais, pour vivre en repos, abandonnent quelque chose de leurs prétentions réciproques. Les Belges ne peuvent plus prétendre à la situation que leur assuraient les dix-huit articles, pas plus que les Hollandais ne peuvent réclamer ce vieux protocole de janvier auquel ils avaient adhéré dès le début de la crise. Si les Belges ne veulent rien céder, la conférence n'a qu'une chose à faire, se retirer absolument et dire : Eh bien! soit! nous permettons aux Hollandais de vider leur querelle avec les Belges seuls. Les armes décideront. »

Stockmar ajoute : « A cette effrayante conclusion de Palmerston, je ne répondis pas un mot, mais je pensais en silence, à part moi, que, si quatre des grandes puissances pouvaient souhaiter et faire quelque chose de pareil, il était impossible que la France consentît jamais à la conquête de la Belgique par la Hollande. »

Cette parole a son prix dans la bouche d'un ennemi de la France. La France est donc bonne à quelque chose, et quand la justice est violée quelque part, c'est vers elle qu'on se tourne. Heureusement les menaces de lord Palmerston ne devaient pas se réaliser, la sagesse des Belges, ainsi que la droiture du roi Louis-Philippe, écartèrent ce péril. Je crois même que, si lord Palmerston parla si vivement à Stockmar, ce fut pour amener la Belgique aux conces-

sions que voulait lui imposer la conférence de Londres. Il s'agissait de la délimitation du territoire au sud-est, c'est-à-dire du Limbourg et du Luxembourg; la Belgique, après sa malheureuse campagne du mois d'août, devait perdre une partie de ce que lui accordaient sur ce point les dix-huit articles précédemment votés. Supposez qu'on ne pût s'entendre, que la Hollande prît les armes et que la France vînt secourir la Belgique malgré l'avis contraire des quatre puissances, c'était la guerre générale. Et à qui devait profiter cette guerre? A la réaction dans toute l'Europe, par conséquent à la chute du ministère whig. Une note du journal de Stockmar nous apprend qu'un des amis du roi Charles X, M. le baron de Damas, assez mêlé dans ce temps-là aux affaires de Hollande, appelait impatiemment cette guerre européenne, espérant que la victoire des quatre puissances amènerait, avec la reconstitution du royaume des Pays-Bas, le retour des Bourbons de la branche aînée sur le trône de France. On voit quels intérêts se trouvaient en jeu. L'Angleterre, qui n'avait pas voulu, après 1815, entrer dans le système de la sainte-alliance, pouvait-elle s'y rattacher après 1830 et par les mains des whigs? Évidemment non. De la part du ministère Grey, c'eût été un suicide. Seulement le chef du *foreign office*, préoccupé des projets qu'il attribuait à la France, était peu satisfait de la Belgique à cette date et ne dissimulait pas son mécontentement.

Il y avait là en effet deux directions d'idées fort distinctes : les deux principaux amis de la royauté belge, le roi Louis-Philippe et lord Palmerston, n'avaient pas le même programme. Louis-Philippe voulait loyalement une Belgique neutre et indépendante, rétablie comme une barrière morale entre la France et les puissances du nord; lord Palmerston, qui voulait aussi une Belgique indépendante, craignait qu'elle ne subît notre influence au point de devenir en quelque sorte une province française. Comment donc se fait-il que ce même Palmerston, inquiet et mécontent de la France, ait persisté à désirer le mariage du roi Léopold avec une des filles de Louis-Philippe? Qu'il ait eu cette pensée au mois de janvier 1831, rien de plus naturel; pourquoi y revient-il plus sérieusement encore au mois de septembre, à l'heure où l'armée française occupe le territoire belge en libératrice? C'est qu'il y avait alors dans les hautes fonctions du gouvernement français un homme rare, esprit original et puissant, à qui une longue pratique des plus grandes affaires avait donné l'audace de suivre sa politique personnelle au milieu des incertitudes de la question belge. Or cette politique était de telle nature que le meilleur moyen de la déjouer, au point de vue belge comme au point de vue anglais, était de faire conclure au plus tôt l'alliance du roi Léopold avec une prin-

cesse d'Orléans. Ai-je besoin de dire que ce diplomate était M. de Talleyrand en personne? Les notes de Stockmar, si on les lit avec précaution, éclairent assez vivement ce singulier épisode. Le seul tort de Stockmar, comme celui de sir Henry Bulwer dans sa *Vie de lord Palmerston*, est d'avoir imputé au gouvernement du roi Louis-Philippe ce qui était l'œuvre particulière et hardiment incorrecte de son représentant à la cour d'Angleterre. Cela dit, écoutons-le. Son rapport au roi Léopold, daté du 2 septembre, est conçu en ces termes :

« Je viens de chez Bulow, l'ambassadeur de Prusse. Voici, en résumé, ce qu'il y a d'essentiel dans ses déclarations.

« Premièrement, Talleyrand lui parle jour et nuit d'un partage de la Belgique et s'efforce de le persuader que, si la France, la Prusse et la Hollande s'entendent à ce sujet, il sera facile d'obtenir l'assentiment de l'Angleterre en déclarant ports libres les villes d'Ostende et d'Anvers. Bulow lui a toujours répondu jusqu'à présent que la Prusse ne pouvait entrer dans cet ordre d'idées, parce que l'arrangement d'une Belgique indépendante et neutre lui paraissait la meilleure politique. (En effet, lord Grey m'a dit que Bulow lui avait montré la dépêche adressée à Berlin, et que cette dépêche se prononçait contre le partage en termes tels, que lui-même, lord Grey, n'aurait pu rien dire de plus fort.)

« Secondement Bulow m'a dit qu'il conseillait de conclure sans retard le traité de paix entre la Hollande et la Belgique, car aussi longtemps que ce traité n'existerait pas, la guerre générale serait vraisemblable et toutes les combinaisons demeureraient ouvertes. Voilà ce que m'a déclaré Bulow.

« Quant à ce qui concerne les sentimens de l'Angleterre, je suis disposé à croire que l'opinion publique, très occupée des affaires intérieures, se soucie assez peu du sort des Hollandais; mais l'opposition est *à cheval* sur cette question, et ce n'est pas là un fait à dédaigner. Considérez aussi que toutes les idées de Wellington sur le côté militaire de la question sont d'un grand poids non-seulement pour le pays en général, mais auprès de lord Grey. A cela s'ajoute, chose étrange, que Talleyrand flatte Wellington de toutes les manières et exerce sur lui, à ce qu'on assure, une sérieuse influence. Que Falk (l'ambassadeur hollandais) dirige la politique du *Times* ou l'ait même achetée, il n'y a aucun doute à ce sujet. Il est également certain que les tories secondent Falk, ainsi que le roi de Hollande, par tous les moyens possibles et lui communiquent des informations de toute espèce.

« Maintenant je me permettrai d'exposer mes vues générales sur la présente situation des choses avec les conséquences pratiques les plus importantes qui en découlent.

« 1° Le point capital, à mon avis, c'est la prompte et complète évacuation de la Belgique par les Français. Sans cela, le maintien du ministère Grey n'est pas sûr, la paix est menacée, la constitution de l'état belge est impossible. Les Hollandais n'ont rien plus à cœur en ce moment que de voir les Français rester sur le sol de la Belgique, parce qu'ils espèrent de cette occupation prolongée un triple résultat : « 1° la chute du ministère Grey, 2° la guerre générale, 3° le partage de la Belgique.

« Nous ne pouvons pas cependant nous servir des Français comme d'un moyen d'effrayer la conférence ! Cela ne produirait rien de bon ; cette politique aigrirait les esprits contre la personne du roi et obligerait les quatre puissances à incliner de plus en plus du côté de la Hollande.

« 2° Le traité de paix entre la Hollande et la Belgique ne saurait être conclu trop promptement. Or le seul moyen d'y arriver, c'est que les Belges sachent sacrifier ce qui est de peu d'importance à ce qui est véritablement essentiel. La base de notre droit, ce sont les dix-huit articles. Nous pouvons perdre beaucoup, nous pouvons tout perdre, si nous prétendons obtenir davantage. Même dans les dix-huit articles, il ne faut vouloir conserver que ce qui est absolument indispensable à l'existence indépendante de la Belgique.

« 3° Je suis fermement convaincu que nous n'avons qu'un seul moyen de déjouer les intrigues qui s'ourdissent contre nous ici, en Belgique et en France, c'est d'obtenir immédiatement de Louis-Philippe la promesse de consentir au mariage. Par là seulement nous détruirons les intrigues qui peuvent d'ici à peu de temps nous renverser de fond en comble. La Hollande ne cessera d'inviter la France au partage de la Belgique que le jour où ce mariage sera officiellement déclaré. »

Toutes ces révélations offrent l'intérêt le plus vif. On y voit quelles difficultés s'opposaient à la fondation de la royauté belge, on y voit aussi quels sentimens contraires animaient les principaux acteurs. La rancune implacable du roi de Hollande Guillaume Ier, l'hésitation défiante du gouvernement anglais, font mieux valoir la bienveillance et la droiture de Louis-Philippe, quelles que fussent d'ailleurs les visées de M. de Talleyrand. Louis-Philippe, qui avait refusé en termes si nobles la couronne de Belgique si noblement offerte au duc de Nemours, pouvait-il être tenté un instant par l'offre odieuse du morcellement de la Belgique, inspiration d'un autre âge chez M. de Talleyrand, inspiration du ressentiment et de la haine chez le roi des Pays-Bas? Stockmar, en dépit de sa malveillance, est obligé de reconnaître les immenses services que cette politique loyale a rendus au peuple belge. Pendant toute cette crise de 1831, il l'avoue malgré lui, la Belgique ne pouvait compter que sur la

France. Les rapports qu'il adresse de Londres à son maître ne laissent aucun doute à ce sujet. Notez qu'il ne parle pas au hasard, il a vu hier lord Grey, il a vu lord Palmerston, ce soir il aura une audience du roi. Vraiment, il y a profit à l'écouter. Voici ce qu'il écrit le 12 septembre :

« Le général Baudrand m'a dit avant-hier soir que le gouvernement français était décidé à évacuer tout le territoire belge, parce qu'il se croyait assez fort pour cela (1). J'ai communiqué cette nouvelle hier à Palmerston, qui n'en savait rien encore et qui en a éprouvé une joie extraordinaire.

« J'ai interrogé Palmerston sur la froideur que les ministres anglais auraient manifestée à l'égard de la Belgique (je tenais le fait de deux chargés d'affaires qui cherchaient à m'effrayer); je l'ai questionné surtout au sujet d'une phrase qui leur serait échappée, à savoir que notre succès ou notre échec leur était parfaitement indifférent. Il s'expliqua sur ce point d'une façon très sensée, me donna des assurances que je suis obligé de croire exactes, car elles sont conformes aux intérêts de l'Angleterre, et termina par ces mots : « Dites-moi ce que nous pouvons faire pour prouver au roi notre amitié; ce sera fait. »

« Je parlai ensuite de la nécessité d'employer des officiers français dans l'armée belge. Il me dit qu'il n'avait quant à lui aucune objection à cette mesure; cependant il ne pouvait nier que cela fît naître des jalousies. L'oncle surtout (2) était sur ce point d'une vivacité extraordinaire. Je lui demandai alors si l'on ne pourrait pas, comme contre-poison, employer aussi quelques officiers anglais. Il répondit que la chose serait bonne en soi, mais qu'elle aurait peut-être quelques difficultés en Belgique. J'allais me retirer quand il me dit : « J'ai reçu hier des dépêches de Saint-Pétersbourg; l'empereur a été très étonné de l'agression des Hollandais, il l'a appelée une entreprise folle, » puis il s'est exprimé ainsi au sujet de l'entrée des Français en Belgique : « Il faut attendre ce qu'ils feront, ne pas les inquiéter s'ils se bornent à rejeter les Hollandais chez eux, et les obliger de sortir à leur tour, s'ils veulent quelque chose de plus. »

« Deux heures plus tard, le roi Guillaume me donna audience. Je savais qu'il avait préparé pour moi une sorte de discours. Aussi dès l'entrée je pris un air grave qui gêna singulièrement sa bonhomie, qui lui causa même un réel embarras. Il chercha longtemps avant de trou-

(1) Le général Baudrand était le premier aide-de-camp du duc d'Orléans. Ces mots : *assez fort pour cela* signifient que le gouvernement français se croyait en mesure de prévenir par son attitude une nouvelle invasion hollandaise.

(2) L'*oncle*, comme dit familièrement lord Palmerston, c'était le roi d'Angleterre Guillaume IV. On sait que le prince Léopold, par son premier mariage avec la princesse Charlotte, était devenu le neveu de tous les frères de George IV. Quand il parlait du roi d'Angleterre, il disait *le roi mon oncle*. (Voyez une lettre de Léopold au général Goblet, dans l'ouvrage de M. Théodore Juste sur le roi des Belges, t. II, p. 258.)

ver son texte. Il le trouva enfin. Le voici en résumé : « Comme état neutre, nous n'avions pas besoin d'armée, notre politique aussi devait garder la neutralité, ne se montrer ni anglaise ni française. » Il accentua particulièrement cette phrase : « moi-même, je dissuaderais Léopold de se tourner vers l'Angleterre, s'il en avait le désir. » Il dit là-dessus de fort bonnes choses, et je ne pus m'empêcher de lui en faire mes complimens, ce qui lui rendit sur-le-champ sa bonne humeur. Il répéta plusieurs fois : « Je suis attaché de tout mon cœur à la paix, c'est pour cela que la question belge me préoccupe si fort. » Il ajouta que l'enrôlement d'officiers français dans l'armée belge lui était particulièrement désagréable. Je fis alors la proposition que j'avais déjà faite à Palmerston. Il répondit vivement : « Nous parlerons de cela une autre fois. Ne partez pas sans revenir me voir. Dites mille choses de ma part au roi, dites-lui combien je souhaite son bonheur, son succès. »

Voilà un langage ami, mais les actes répondent-ils aux paroles? Stockmar est en proie à des perplexités cruelles : il aime l'Angleterre et il ne peut s'y fier; il déteste la France, et c'est de la France seule qu'il attend pour la Belgique un appui efficace. Ces contradictions, qui le désolent, doivent être cachées avec soin. Si Palmerston soupçonnait ce qui le rassure, il répéterait ses accusations ordinaires : « Vous autres Belges, vous êtes trop Français! vous vous jetez dans les bras de la France! » Et alors ce seraient de bien autres difficultés. Il faudra donc ménager Londres sans se priver du secours de Paris; mais au roi Léopold on peut tout dire. C'est dans ce sentiment qu'il lui écrit le 15 :

« Il m'arrive bien des lettres où l'on m'exprime la crainte que, la Belgique une fois évacuée par les Français, et la Hollande dirigeant contre elle une seconde attaque, la conférence n'empêche la France de se porter encore à notre secours. Je ne partage pas ces craintes et voici ma raison : c'est que la France, dans la situation où elle est, sera forcée, absolument forcée, quoi que puisse dire la conférence, de secourir la Belgique aussi rapidement que la première fois. La politique belge en ce moment doit donc incliner plutôt vers la France, les circonstances l'exigent impérieusement.

« Si les Hollandais attaquent, les Belges se défendront de leur mieux, mais en dépit de toutes les conférences du monde, il faudra aussi que, sans perdre un instant, ils demandent secours aux Français pour la seconde fois, un secours immédiat, un secours dans le plus bref délai possible. Le gouvernement belge aura donc besoin d'une grande vigilance, il devra entretenir des espions pour être informé sans retard des mouvemens militaires des Hollandais et en transmettre aussitôt la nouvelle à Paris. Cependant, tout convaincu que je suis que dans le cas d'une nouvelle attaque de la part des Hollandais la France nous prête-

rait secours une seconde fois, il est à souhaiter dans l'intérêt des Belges qu'ils n'aient pas à subir une nouvelle attaque ni à demander ce nouveau secours. La seconde intervention française, j'en ai peur, aurait de tout autres conséquences que la première. Il est probable que la Prusse s'en mêlerait, et alors je tiens pour impossible d'éviter une guerre générale.

« Pour la négociation du traité de paix avec la Hollande, je pose deux principes que je recommande de la façon la plus pressante, deux principes qu'il importe de ne pas perdre de vue une seule minute.

« 1° Agissez toujours comme si la France était réellement de bonne foi dans la question belge.

« 2° Croyez fermement que toute défense, toute protection de la Belgique dans la conférence de Londres ne peut venir que de la France. Efforcez-vous d'obtenir cette protection, autant que possible, par votre correspondance personnelle avec votre frère de Paris (1). Attachez-vous-y à tout instant, sans trêve, sans repos. Je puis me tromper, mais, d'après ce que je vois ici, l'Angleterre ne fera pour nous presque rien de *positif*. Elle n'aura que des exigences négatives, je veux dire qu'elle cédera sur les exigences que la France saura maintenir à notre profit. Une chose, je le sais, pourra empêcher que la France ne maintienne avec fermeté nos justes exigences, c'est l'opposition secrète de Talleyrand. Il ne sert de rien de vouloir deviner pourquoi Talleyrand nous est défavorable et quels projets il a en tête; contentons-nous de savoir qu'il est hostile à notre cause et tâchons de la faire triompher malgré lui. Écrivez donc à Paris chaque jour, chaque heure, bombardez de vos lettres le roi Louis-Philippe, faites tout au monde pour obtenir que Talleyrand reçoive des instructions précises, qu'il représente nos intérêts dans la conférence, qu'il ne cède sur rien sans en avoir référé d'abord à son gouvernement. »

Stockmar se serait-il exprimé de la sorte s'il avait cru que M. de Talleyrand marchait d'accord avec Louis-Philippe? Ou ces dépêches ne signifient rien, ou elles veulent dire que M. de Talleyrand a ses idées personnelles, qu'il tient peu de compte des instructions de Paris, que n'ayant pu faire accepter sa politique au gouvernement de Louis-Philippe, il tâche de la lui imposer par les circonstances; elles indiquent aussi que Louis-Philippe, forcé de ménager l'illustre vieillard, se borne à lui donner des leçons indirectes en suivant sa propre voie loyalement et continûment. C'est l'exacte vérité. Stockmar, qui l'entrevoit par instans, s'en détourne presque aussitôt. Ses dépêches fourmillent de contradictions. Tantôt la France est de mauvaise foi, tantôt c'est à la France seule que la Belgique peut se fier. Un jour, il traite Louis-Philippe en suspect, le lendemain il

(1) Le roi Louis-Philippe.

ne voit de salut pour les Belges que dans le mariage de Léopold avec une de ses filles. Les hommages qu'il nous rend çà et là, c'est la force des choses qui les lui arrache, et, sentant qu'ils n'en ont que plus de prix, il se hâte de les effacer. Il a des insinuations perfides, des ingratitudes révoltantes. Esprit fin, âme aigrie, il voit juste et conclut à faux.

Comment de telles dépêches, venant d'un homme si profondément dévoué au roi Léopold, n'eussent-elles pas fini par troubler un peu cette ferme intelligence? Certes, les affaires de Belgique, en cette grave année 1831, étaient singulièrement compliquées, et l'on vient de voir que la paix de l'Europe tenait à un fil. Une fausse démarche pouvait tout rompre. A force de dire au roi Léopold : courage! ne faiblissez pas, ne perdez pas confiance dans votre cause! à force de lui dire : les Anglais vous abandonnent, la France seule vous défendra, traitez-la toujours comme si elle était de bonne foi, — Stockmar ne devait-il pas ébranler ce courage qu'il invoquait? Ce terrible ami, avec ses pavés tudesques, aurait mis en péril les têtes les plus solides. Je ne m'étonne donc pas que le roi Léopold ait conçu à cette date des pensées d'abdication. Stockmar, qui nous révèle le fait, nous permet d'en deviner les motifs. La cause de ce découragement, n'était-ce pas le langage même qu'il avait tenu, le rôle qu'il avait pris, rôle d'observateur hypocondre qui falsifiait la vérité par ses ténébreuses défiances?

Le découragement du roi, s'il a existé en effet, devait prendre un caractère bien plus grave lorsque les dix-huit articles votés au mois de juin par la conférence de Londres furent remplacés le 15 octobre par les vingt-quatre articles qui enlevaient à la Belgique une partie du Limbourg et du Luxembourg. Cette fois du moins le motif était sérieux. Léopold n'avait accepté le trône que sur la base des dix-huit articles, et, en prêtant serment à la constitution, il avait juré de maintenir l'intégrité du territoire. Pouvait-il se soumettre à ce nouveau traité qui, trois mois après son avénement, démembrait le royaume? Non, évidemment non. Il pensait que la conférence de Londres, en manquant à sa parole, lui avait rendu la sienne. Stockmar fut d'un autre avis. Il conjura son maître de céder, tout en protestant contre le procédé de la conférence. « Fâchez-vous, criez à l'injustice, ne ménagez pas la conférence — elle s'y attend d'ailleurs, — mais ne poussez rien à l'excès et gardez-vous d'abandonner jamais la partie. Que le ministère crie avec vous, qu'il crie très haut, très fort. Vous aurez tenu votre serment, et la Belgique le saura. Quant à renoncer au trône pour un échec, ce serait plus qu'une folie. » Et il lui cite l'opinion de lord Grey, si bon juge en fait de dignité politique, de correction parlementaire. « Je ne vois rien, disait lord Grey, dans la situation personnelle du

roi, rien dans le serment qu'il a prêté, rien dans la constitution belge, qui puisse l'empêcher de souscrire sur-le-champ au traité du 15 octobre. » Stockmar fait valoir avec force l'autorité de ce langage. Lord Grey est un maître en casuistique constitutionnelle, et sur les questions d'honneur il est aussi scrupuleux que le roi lui-même; c'est ce scrupuleux, c'est ce maître qui verrait dans l'abdication du roi des Belges le plus grand péril pour l'Europe, le plus fâcheux dommage pour le caractère et la situation du roi. Telle est l'argumentation qui triompha des défaillances momentanées de Léopold; le roi accepta le traité du 15 octobre, si douloureux qu'il fût pour le pays, et le fit accepter au parlement belge en menaçant de dissoudre la chambre des représentans si elle le repoussait. Un appel aux électeurs, et, dans le cas où les électeurs eussent renvoyé la même majorité, l'abdication immédiate du roi, tel était le plan de Léopold. Cette crise de mort fut épargnée à la Belgique. Le 1er novembre, la chambre des représentans, par 59 voix contre 38, accepta le traité; le surlendemain, le sénat confirma ce vote par 35 suffrages contre 8. C'était la ferme résolution de Stockmar qui avait produit ce résultat.

Je raisonne ici, comme je l'ai fait plus haut, dans l'hypothèse où ces révélations seraient de tout point conformes à la vérité. Avouerai-je pourtant le doute qui me harcelle? Le témoignage de Stockmar me semble bien suspect. Plus j'y réfléchis et plus j'ai peine à croire que les choses se soient passées comme l'insinue sa correspondance. Où sont-elles, les lettres du roi Léopold qui auraient confié à Stockmar ses accès de découragement, ses projets d'abdication? Stockmar cite avec raison toutes les missives qu'il a reçues du roi des Belges; d'où vient que celles-là ne figurent pas dans ses papiers? Elles lui seraient cependant plus honorables que toutes les autres. Si le baron s'abstient de les donner, c'est qu'elles n'existent point. Il a été au-devant des pensées qu'il attribuait à son maître, il a prêté au roi des sentimens que le roi a bien pu éprouver, mais qu'il a rejetés comme indignes de lui, sans attendre les exhortations de son conseiller. Sur une conjecture en l'air, Stockmar, emporté par son zèle, s'est persuadé que tout était perdu, s'il n'intervenait magistralement, et l'éditeur de Stockmar, trouvant dans ses dépêches la minute de ces remontrances, a été convaincu à son tour que Stockmar avait tout fait. Il y a fort à rabattre de ces prétentions. La défaillance d'une heure, chez un prince tel que le roi des Belges, ne devait pas fournir à Stockmar et à son éditeur l'occasion d'insister comme ils le font. Ce sont là des nuances, si l'on veut; ces nuances du moins n'échapperont à aucun esprit élevé. M. de Stockmar assurément a été un serviteur très zélé, très

dévoué à son maître; il lui a manqué de joindre la discrétion au zèle et la délicatesse au dévoûment.

Nous avons le droit de faire cette remarque en toute liberté. Si le médecin allemand, devenu le représentant intime du roi des Belges, montre aussi peu de tact envers ses grands amis, comment s'étonner de le voir toujours amer, toujours injuste à l'égard de ceux qu'il n'aime point? C'est à la France surtout qu'il en veut, ce sont nos idées, nos traditions, nos hommes d'état, à toute date et sous tous les régimes, qu'il poursuit d'une haine subtile et acharnée. Nous aurons bien des occasions de relever ses jugemens iniques; est-il besoin de dire que nous le ferons sans nulle passion étroite? Cette malveillance de parti-pris, inspiration constante de ses actes, est l'indice d'une âme médiocre, quelles que soient d'ailleurs les qualités intellectuelles du personnage, et nous sommes consolés d'avance d'avoir pour ennemi le baron de Stockmar en voyant de quelle façon il comprend les devoirs de l'amitié.

IV.

Après le vote du parlement belge qui, le 1er et le 3 novembre, avait accepté les vingt-quatre articles proposés le 15 octobre par la conférence de Londres, il ne restait plus qu'à transformer ces articles en un traité définitif. C'est ce qui eut lieu le 15 novembre 1831. Le royaume de Belgique est-il enfin constitué? Pas encore. Deux choses graves continuent d'agiter les esprits et de menacer la paix européenne, la question des forteresses d'une part, de l'autre la ratification du traité. Nous ne chercherons pas dans les dépêches de Stockmar ce qui se rapporte à ces détails. Ce sont là des épisodes justement oubliés. Quand une convention particulière arrêtée entre l'Autriche, l'Angleterre, la Prusse, la Russie, à l'exclusion de la France, décida que plusieurs forteresses belges seraient démolies, cette décision, si favorable en somme à nos intérêts, et que le gouvernement français avait d'abord présentée aux chambres comme une réparation, excita bientôt de notre part les réclamations les plus vives. Louis-Philippe et ses ministres étaient fort irrités. On blâmait le procédé qui nous avait exclus, on blâmait aussi le choix des forteresses. Il y eut à ce sujet des lettres amères de souverain à souverain, des propos arrogans de diplomate à diplomate, sans parler des violences de la tribune et de la presse. Que nous font aujourd'hui ces vaines batailles? Pourquoi dans cette liste de forteresses à démolir étions-nous mécontens de voir Philippeville et Marienbourg? Pourquoi refusait-on de se mettre d'accord avec nous sur tel ou tel point contesté? En vérité, malgré les ouvrages

très sérieux que certains négociateurs ont consacrés à cette affaire, il est impossible de s'y intéresser. A distance, nous ne voyons plus là que des malentendus. C'est pure matière à paperasserie diplomatique. M. le baron Nothomb, dans son *Essai historique et politique sur la révolution belge*, a bien raison de passer rapidement sur ces misères. Quant à l'éditeur des *Mémoires* de Stockmar, il ne néglige pas une si bonne occasion d'insulter la France. Il fallait écarter ces notes surannées, il les étale. Il fallait du moins faire remarquer au lecteur que ces débats, si vifs pendant quelques semaines, avaient été terminés à la satisfaction de tous; lui, bien loin de là, s'il ajoute un commentaire à ces pages fastidieuses, c'est pour envenimer des commérages. Lord Palmerston, dans un moment de vivacité, a-t-il parlé avec dédain de ce qu'il appelle nos rodomontades? A-t-il traité de comédie la conduite de M. de Talleyrand et l'attitude de Casimir Perier? Ce sont là de ces mauvaises paroles qui peuvent échapper à des natures nerveuses, mais que nul esprit sérieux ne s'avise de ramasser. L'éditeur de Stockmar s'en empare, les produit, les encadre, et ce travail le met en joie. Aussi, quand il est forcé de convenir que la France, après un mouvement de fierté trop vif peut-être, a reçu des quatre puissances la garantie qu'elle demandait, c'est-à-dire une nouvelle et expresse déclaration de la neutralité belge, il s'écrie du ton d'un homme qui se croit très spirituel : « Tant de bruit pour une omelette! » Notez qu'il dit cela en français et qu'il est tout heureux de sa trouvaille. Il a raillé la France avec un dicton de notre langue familière, voilà de quoi s'épanouir et triompher. Que vous semble de cette fine raillerie? Je pense, quant à moi, que nous n'avons rien à en dire; c'est Stockmar le père, s'il vivait encore, qui aurait le droit de s'en plaindre. Malgré ses mesquines passions, Stockmar était homme d'esprit; il aurait un peu rougi, croyez-le, de se voir commenté de la sorte.

Laissons là ces sottises, tout ce détail est indigne de l'histoire; mais voici reparaître dans les dépêches de Stockmar, à la date de 1831 et de 1832, la conduite mystérieuse de M. de Talleyrand. Ici, la question vaut qu'on s'y arrête. On sait que le prince de Talleyrand représentait la France à la conférence de Londres, tandis que le baron de Stockmar était l'ambassadeur secret du roi Léopold auprès du *foreign office*. Stockmar, qui se défie de Talleyrand, a-t-il découvert chez lui, soit dans l'affaire des forteresses, soit à propos de la ratification du traité, des indices certains de la politique tortueuse dont il l'accuse? Écoutons-le et jugeons.

Dans les premiers mois de l'année 1832, le traité constitutif de la Belgique n'ayant pas encore été ratifié par l'Autriche, la Russie et

la Prusse, les Hollandais et les Belges étaient face à face comme en un champ clos. La guerre semblait imminente. Des deux côtés, on faisait les plus sérieux préparatifs. Stockmar ne cessait d'écrire au roi Léopold pour le préserver des entraînemens. « Malheur, disait-il, à qui donnera le signal! » Voici une de ces lettres en date du 1er avril 1832 :

« L'Angleterre et la France sont absolument opposées à la guerre. Celui qui déclarera la guerre deviendra, *ipso facto,* l'ennemi direct de lord Grey et de Casimir Perier. Il n'y a pas à douter un instant que lord Grey ne permettra pas plus aux Belges d'attaquer les Hollandais qu'aux Hollandais d'attaquer les Belges. Le premier but de la politique du roi des Belges doit être d'empêcher le partage de la Belgique. S'il évite la guerre, je ne vois pas comment les Hollandais feront réussir l'idée de ce partage; s'il la commence lui-même, il ouvre la boîte de Pandore d'où sortiront toutes les nouvelles combinaisons possibles. Il donne à la France le moyen de se dégager des traités et d'inaugurer une nouvelle politique dont le résultat sera le partage du royaume. Je proteste donc et de la façon la plus solennelle contre toute idée de guerre... Qu'y pourrions-nous gagner? Il n'y a que deux cas à prévoir, la victoire et la défaite. La victoire? elle aurait elle-même ses dangers. Une foule de prétentions insensées se réveilleraient parmi nous, les passions des partis s'en accroîtraient, cela seul aurait pour effet d'ajourner la paix avec la Hollande et de la rendre plus difficile encore. Ne serait-ce pas aussi pour les puissances une occasion d'intervenir et peut-être un motif de changer leur politique? Quant à la défaite, je n'ai pas besoin de dire quelle serait la position du roi, s'il était obligé de s'avouer à lui-même qu'il a volontairement attiré sur le pays une seconde *déconfiture* (1). Les entraves que l'état présent des choses met à l'administration intérieure, au commerce, à l'industrie, l'influence funeste qu'il exerce sur les dispositions politiques du peuple belge et même sur la considération personnelle du roi, toutes ces choses disparaissent comme une taupinière devant les montagnes de difficultés que la guerre soulèverait du soir au matin? »

Stockmar a mille fois raison. Si la Belgique en 1832, irritée des lenteurs que mettaient les puissances du nord à ratifier le traité du 15 novembre 1831, eût déclaré la guerre à la Hollande pour l'obliger à reconnaître ce traité, l'œuvre si laborieuse des deux dernières années courait le risque d'être anéantie. Ni l'Angleterre ni la France ne lui eussent pardonné une agression d'où pouvait sortir une guerre européenne. Victorieuse ou vaincue dans cette lutte, elle aurait perdu l'appui des deux puissances qui avaient travaillé

(1) Ce mot est en français dans le texte allemand de Stockmar.

à établir son indépendance; l'une et l'autre, dégagées par cette résistance à leurs conseils, eussent repris leur liberté d'action et modifié leurs desseins. Tout cela est la vérité même; d'où vient pourtant que, deux ou trois mois plus tard, après que le traité du 15 novembre a été ratifié par l'Autriche et la Prusse (18 avril 1832), après qu'il a été ratifié par la Russie sauf quelques réserves un peu mesquines (4 mai 1832), après que le roi Louis-Philippe a donné un nouveau gage de son bon vouloir pour la Belgique en accordant sa fille la princesse Louise au roi Léopold, Stockmar persiste dans ses accusations contre la politique française, contre Louis-Philippe et M. de Talleyrand? Le 4 juillet 1832, notez la date, il écrit de Londres la lettre que je vais traduire :

« Talleyrand a eu dès le début son propre plan dans les affaires de Belgique. Quel est ce plan, je n'en sais rien; ce que je sais de science certaine, c'est que le gouvernement français, — malgré tout ce que Louis-Philippe et Sébastiani ont pu promettre dans la question belge, — n'a jamais empêché Talleyrand de suivre la marche qu'il s'était tracée. Une chose que je tiens pour vraisemblable au plus haut degré, c'est que, si nous pouvions connaître les lettres envoyées de Paris à Talleyrand, nous verrions qu'on a toujours écrit à Bruxelles autrement qu'on n'écrivait à Londres. Je crois que Talleyrand dès le principe a représenté la question belge comme extrêmement dangereuse et qu'il a dit à son gouvernement : « Si vous ne me laissez pas faire, vous verrez où vous conduira votre façon libérale de régler ces questions. » Louis-Philippe, qui a une confiance sans bornes dans la finesse et le savoir-faire de Talleyrand et qui se sent auprès de lui comme un écolier auprès du maître, lui aura sans doute écrit dès le commencement : « N'ayez nulle inquiétude, je vous laisserai agir. Il y a deux personnes qui me gênent par leur impatience, c'est Léopold et Perier; je parlerai toujours de manière à les contenter, je dirai qu'il faut vous adresser les instructions les plus précises, — mais je vous autorise à faire ce que vous jugerez bon. »

« Je le répète, je ne connais pas le plan particulier de Talleyrand, mais ce qu'il a cru absolument nécessaire pour le mener à bien, c'est une affectation de bons rapports avec les Hollandais. Avec son grand tact et sa connaissance des hommes, il ne pouvait pas éviter que cette amitié ne parût suspecte à beaucoup de personnes et que les ministres anglais surtout n'en conçussent une vive défiance. Mareuil (le ministre de France à La Haye qui est venu au mois de juin faire l'intérim de Talleyrand à Londres), Mareuil, qui est au moins son élève, s'il ne lui touche pas encore de plus près, veut naturellement ne pas se montrer indigne du maître. Il exagère encore l'attitude que Talleyrand lui a prescrite; il témoigne trop d'amitié aux Hollandais, trop de malveillance

aux Belges. Vit-on jamais rien de plus inconvenant que le spectacle qu'il donna l'autre jour : un ambassadeur de France se rendant au lever du roi dans la voiture d'un chargé d'affaires hollandais? Une lettre de la reine des Français vient de faire savoir que le roi Guillaume de Hollande appelait de tous ses vœux le retour de Talleyrand à Londres. C'est sans doute l'œuvre de Mme de Liéven et de Wellington; ils savent tous les deux que Talleyrand traite les Hollandais comme ses meilleurs amis. »

Avez-vous remarqué cette façon de mettre en scène les plus hauts personnages, de deviner leurs secrètes pensées, de leur prêter des dialogues étranges? Talleyrand a dû dire : « Laissez-moi faire. » Louis-Philippe a dû répondre : « Léopold me gêne, Casimir Perier me gêne, mais il n'importe, je me charge de l'un et de l'autre, agissez à votre guise, vous avez carte blanche. » C'est une nouvelle méthode historique inventée par Stockmar. Il en a plus d'une à son service; avec la méthode par hypothèse, il y a la méthode des *on dit*. Stockmar écrit vers la même date : « Quelqu'un m'a donné l'assurance, voilà bien longtemps déjà, qu'il y avait un traité secret entre la France et la Hollande pour le partage de la Belgique, et que ce traité était l'œuvre de Talleyrand. » Notez bien, je vous prie, qu'à l'heure même où M. de Stockmar écrit de telles choses, au mois de juin et au mois de juillet 1832, l'indépendance de la Belgique est constituée, et qu'elle l'a été principalement par la France. Est-ce donc Casimir Perier qui, par sa politique libérale, a gêné le roi des Français et l'a empêché d'accomplir ses ténébreux desseins? Hélas! Casimir Perier, qui n'a jamais gêné que les hommes de désordre, vient de mourir le 16 mai. Est-ce encore Casimir Perier qui a forcé le roi Louis-Philippe de consolider la Belgique en mariant la princesse Louise au roi Léopold? C'est quinze jours après la mort de Casimir Perier, du 20 mai au 2 juin 1832, qu'eut lieu à Compiègne l'entrevue des deux souverains et que le mariage fut décidé. Stockmar a raison de dire que Casimir Perier a contribué énergiquement à la création de la royauté belge; il est bien mal inspiré quand il prétend lui faire honneur de tout pour en faire tort au roi. Les principaux actes, les actes décisifs en cette histoire, à part la campagne du mois d'août 1831, ont été résolus et accomplis après sa mort. C'est même là une source de réflexions douloureuses : ce grand citoyen qui, parmi tant de titres illustres, a eu la gloire de contribuer pour sa part à la constitution de la neutralité belge, n'a pu assister ni à l'entrevue de Compiègne, ni au mariage du roi Léopold et de la princesse Louise, ni à cette expédition du mois de décembre qui, par la prise d'Anvers, contraignit la Hollande à libérer définitivement la Belgique.

Quant à M. de Talleyrand, il est certain que le secret de sa poli-

tique, à tel et à tel moment des négociations, n'est pas chose facile à deviner. Peut-être ne le saura-t-on que par la publication de ses mémoires, si toutefois le grand diplomate a cru devoir y consigner ces petits détails. Dans toute opération politique importante, l'esprit le plus décidé, sans changer d'avis sur le fond, peut très bien modifier son plan, varier ses moyens, se porter à droite ou à gauche, suivant les péripéties du combat. C'est ce qui est arrivé à M. de Talleyrand, de 1830 à 1832, pendant les longues fluctuations de la conférence de Londres. Le baron de Stockmar aurait bien voulu connaître les missives secrètes que Louis-Philippe, dit-il, a dû envoyer de Paris pendant ces deux années à son ministre plénipotentiaire, mais cette prétendue correspondance n'existe que dans l'imagination de Stockmar. Les documens qui pourraient nous révéler quelque chose des visées particulières de Talleyrand, ce seraient ses lettres à ses amis, à ses confidens, lettres familières où il aurait parlé lui-même du détail de ses embarras, précisément parce que cela ne touchait pas au fond de la question, et que ces incidens variaient d'un jour à l'autre. Voici une de ces lettres qu'on ne lira pas sans intérêt. Elle est entièrement inédite. Talleyrand l'adressait de Londres au général Sébastiani dans les premiers jours de la conférence de Londres, c'est-à-dire au mois de novembre 1830. Plus tard, après que toutes ces affaires de Belgique furent terminées, M. le général Sébastiani fit présent de cette lettre à un membre éminent de la diplomatie russe, M. le comte Orlof-Davidof, qui la conserva comme une relique; c'est à l'obligeance de M. le comte Orlof-Davidof que nous devons de pouvoir la publier aujourd'hui.

« Mon cher général, nous avons ici à conduire des gens timides. Ils arrivent un peu lentement peut-être, mais enfin ils arrivent. Nous sommes obligés d'attendre un nouvel essai que l'on fait à Bruxelles pour le prince d'Orange. C'est lord Ponsonby, beau-frère de lord Grey, qui écrit que le parti orangiste reprend beaucoup de force. On croit cela aisément ici, parce que c'est ce que l'on désire. On blesserait beaucoup de monde, si l'on ne laissait pas faire une dernière tentative. Si elle ne réussit pas, comme c'est très probable, tous mes efforts se porteront sur le jeune prince de Naples. J'ai déclaré que l'on ne pouvait plus penser au prince Léopold. Voilà où nous en sommes. Le premier courrier nous apportera les nouvelles de ce qui se sera passé le mardi 11. Les dernières dépêches annonçaient l'envoi de quatre commissaires dont deux devaient aller à Paris et deux à Londres, mais arrivant avec des protestations et les mains vides. Les Belges n'osent pas proposer définitivement un roi. Les deux sections sont fort divisées d'opinion. Je ne crois pas que vous et moi ayons jamais eu à traiter une affaire aussi compliquée, mais il faut s'en tirer, car la paix y est attachée. Vous serez con-

tent de lord Granville, c'est un homme droit et bienveillant. On a ici confiance en lui. La conférence la moins longue que j'aie eue ici depuis huit jours a été de plus de quatre heures. Si nous réussissons, nous nous rappellerons avec plaisir la peur que la Belgique nous aura donnée. Ma santé continue à être bonne. Celle de M[me] de Dino s'est un peu dérangée depuis huit ou dix jours. Adieu, mille amitiés.

« TALLEYRAND.

« Vos lettres particulières me font un grand plaisir. Je vous en remercie de tout mon cœur. L'envoi de M. de Mortemart est approuvé par tout le monde. »

Quels sont les renseignemens qui résultent pour nous de cette lettre? D'abord marquons-en la date : il est évident qu'à l'heure où Talleyrand l'écrit, rien n'est décidé quant au choix du roi des Belges. Il y a une indication plus précise : la conférence de Londres est réunie depuis huit jours; or c'est le 3 novembre 1830 que la première séance a eu lieu, la lettre est donc du 11 ou du 12. C'est le moment où les hommes d'état de l'Angleterre, nous l'avons dit plus haut, croient encore qu'une séparation administrative des Hollandais et des Belges suffira pour tout arranger, sans que le royaume des Pays-Bas, constitué en 1815, soit perdu pour la maison d'Orange-Nassau. *On croit cela aisément ici parce que c'est ce que l'on désire.* Talleyrand n'en croit rien et ses désirs sont ailleurs. Où sont-ils? Il laisse faire cette dernière tentative, il laisse le duc de Wellington et lord Aberdeen travailler à cette restauration partielle de la maison d'Orange, — car on blesserait trop de monde en s'y opposant, — mais il prévoit que l'entreprise échouera, et alors c'est sur le jeune prince de Naples que se porteront tous ses efforts. Ce jeune prince de Naples, c'était le prince de Capoue, âgé alors de dix-neuf ans, frère de Ferdinand II, qui venait de monter le 8 novembre sur le trône des Deux-Siciles, et neveu de la reine Marie-Amélie. On devine sans peine la pensée de Talleyrand : pour que la création d'un royaume de Belgique puisse profiter à la France, il est bon que son roi nous soit rattaché par des liens de famille. C'est précisément le même motif, au point de vue anglais, qui fait que les whigs songent au prince Léopold. Seulement, dans ces premiers jours de novembre 1830, les whigs ne sont pas encore au pouvoir; c'est le 16 que lord Grey remplacera le duc de Wellington. Talleyrand à cette date peut donc s'exprimer comme il fait : *j'ai déclaré que l'on ne pouvait plus penser au prince Léopold.* Cette déclaration n'est pas aussi téméraire qu'elle peut le paraître; le ministère tory avait peu de sympathies pour le mari de la princesse Charlotte, et à cause de ses accointances avec les whigs, et à cause de son désistement dans l'affaire de la couronne de Grèce. Bref, nous avons ici, dès le mois

de novembre 1830, toutes les idées de Talleyrand sur la question belge, et ces idées, sauf le choix des personnes qui tient à tant de causes secondes, ces idées premières et capitales sont parfaitement conformes à celles qu'il défendra jusqu'à la fin.

La Belgique séparée de la Hollande, non pas seulement au point de vue administratif, mais au point de vue politique, — la Belgique constituée en royaume distinct sous une dynastie que des liens de sérieuse amitié attacheraient à la France, — la Belgique, naguère encore poste avancé de la coalition européenne, transformée désormais pour la France en une défense morale, grâce à ses priviléges d'état indépendant et neutre, voilà le point de départ de M. de Talleyrand au début de la conférence de Londres. Ajoutez-y un grand désir de conserver la paix. Pourquoi dit-il : *Si nous réussissons, nous nous rappellerons la peur que la Belgique nous aura donnée?* Parce que chaque jour un incident subit peut rendre la guerre inévitable. Il faut donc se tirer de ces complications, car la paix est liée au succès. Ainsi, la transformation de la Belgique dans l'intérêt de la France et sans que la paix en souffre, tel est le but de Talleyrand. Sur ce point, la précieuse lettre que nous a communiquée M. le comte Orlof-Davidof ne permet aucun doute.

Après cela que des incidens surviennent, sa politique sera modifiée. Lord Palmerston avait pensé un instant, comme lord Aberdeen, que la maison d'Orange pouvait conserver le trône des Pays-Bas en opérant la séparation administrative des deux peuples; quand il se rallie à l'opinion de Talleyrand, dont le coup d'œil avait été si juste, il adopte pour candidat au trône de Belgique le prince de Saxe-Cobourg. Talleyrand a un autre candidat, le jeune prince de Capoue. De là un dissentiment très vif; de là aussi, le 8 janvier 1831, ces violentes paroles du général Sébastiani à un envoyé du congrès belge : « Si Saxe-Cobourg met un pied en Belgique, nous lui tirerons des coups de canon. » Ce cri étrange nous paraissait presque incroyable, le voilà expliqué aujourd'hui; c'était l'explosion d'un différend très animé à cette date et qui devait bientôt disparaître. Ce n'est pas tout, les incidens se multiplient. Il n'est plus question du prince de Capoue, mais voici l'élection du duc de Nemours. Ce n'est plus le général Sébastiani qui menace de tirer le canon, c'est lord Palmerston. Il faut céder, ou plutôt il faut préserver royalement la paix européenne; Louis-Philippe consomme son sacrifice, avec quelle émotion et quelle magnanimité, nous l'avons vu. Talleyrand ne se résigne pas aussi vite, il garde rancune au protégé de lord Palmerston, il en veut à Léopold d'être monté sur le trône par l'influence anglaise. Aussi, lorsque la déroute du mois d'août 1831 compromet si gravement les affaires du nouveau roi, on conçoit qu'il mette peu d'empressement à défendre sa cause devant la

conférence de Londres. Il ne travaille pas non plus à restaurer le roi Guillaume. Que fait-il donc? C'est ici que le mystère commence. Je vois bien par les révélations de Stockmar, par les confidences de M. de Bulow, par les conversations de lord Grey, que M. de Talleyrand a pensé très sérieusement à un partage de la Belgique entre la France, la Prusse et la Hollande; ce qui est moins clair, c'est la question de savoir à qui appartient cette idée. Est-ce Talleyrand qui l'a conçue? est-ce le roi de Hollande qui la lui a suggérée? Quelques mots de Stockmar feraient croire que cette dernière conjecture est la vraie. Il cite dans un journal de Paris, en date du 1er juillet 1831, une lettre écrite de La Haye, d'où il résulte que le roi Guillaume se plaignait amèrement de la France, « laquelle, disait-il, n'avait pas voulu se prêter au partage de la Belgique. » Le roi Guillaume Ier était un esprit têtu, violent, implacable; il eût été content de sacrifier une partie de son ancien royaume pour obtenir que Léopold ne fût point roi des Belges. Cette proposition d'un partage avait dû tenter M. de Talleyrand, et c'est alors sans doute qu'il montra tant de bienveillance aux Hollandais. Quant au gouvernement français, pourquoi le rendre responsable des fantaisies du vieux diplomate? Toute la conduite du roi, toute la politique de Casimir Perier proteste contre un pareil soupçon. M. de Talleyrand, s'il eût pu confier ces choses à un ami sûr, lui aurait dit, je n'en doute point, ce qu'il écrivait à Mme de Dino, au sujet de la ratification russe : « Je n'en parle pas à Paris parce que l'on me donnerait des instructions, et que je veux agir sans en avoir (1). »

Il arrive pourtant une heure où les combinaisons particulières et cachées, fussent-elles l'œuvre d'un Talleyrand, doivent s'évanouir devant la politique ouverte et déclarée de l'état. Talleyrand, qui dès le premier jour avait désiré une Belgique indépendante et neutre sous un roi constitutionnel, n'eut pas de peine à reprendre ce programme et à seconder par la suite tous les efforts du roi Léopold. En somme, quand on embrasse l'ensemble de la question belge, tous ces détails disparaissent, on ne doit se souvenir que de l'action principale et des résultats décisifs. Il faut répéter alors ces fortes paroles de M. Mignet, dont Stockmar, avec sa partialité habituelle, n'a pas tenu le moindre compte : « Dans ce grave moment, où il s'agissait de savoir si la cause populaire pourrait triompher en France et même s'étendre en Europe sans ramener la guerre, M. de Talleyrand, regardant la paix comme utile aux progrès réguliers de la liberté renaissante, aida puissamment à son maintien. Nommé ambassadeur en Angleterre, il alla reprendre pour ainsi dire les grands

(1) Cette lettre fait partie de la riche collection d'autographes qui appartenait à notre collaborateur M. Rathery, conservateur sous-directeur adjoint à la Bibliothèque nationale, dont la perte est si vivement regrettée.

desseins qui l'y avaient conduit en 1792. Mais, plus heureux à la fin de sa carrière qu'à son début, il contribua à lier étroitement deux nations que la rivalité de puissance avait longtemps séparées, et que des institutions analogues et des intérêts extérieurs communs devaient alors plus que jamais réunir. Les cabinets de l'Europe, voyant ce vieux et profond politique, dont ils connaissaient la sagacité de plus en plus expérimentée et la constante modération, venir représenter auprès d'eux la révolution, crurent encore plus à la force de celle-ci et se trouvèrent mieux disposés à traiter avec elle. Dans la conférence de Londres, à la tête de laquelle le plaça l'ascendant de sa renommée et de son esprit, M. de Talleyrand fit consacrer diplomatiquement, par les puissances mêmes qui avaient formé en 1814 le royaume des Pays-Bas contre la France, la révolution et l'indépendance de la Belgique, qui devait désormais couvrir notre frontière du nord au lieu de la menacer. »

Rappelons aussi les paroles de M. Guizot au deuxième volume de ses *Mémoires*, car ce n'est pas trop de ces grands témoignages pour détruire les mensonges acharnés de Stockmar. « Dans la question belge, dit M. Guizot, M. Casimir Perier avait une bonne fortune rare; il était en complet accord avec les trois hommes qui devaient y exercer le plus d'influence, le roi Louis-Philippe à Paris, le roi Léopold à Bruxelles, et M. de Talleyrand à Londres, » et plus loin: « M. de Talleyrand, à Londres, soutenait de son adhésion personnelle, et avec un grand désir de réussir, la politique qu'il avait été chargé d'y porter. Elle convenait à sa situation et à ses goûts, car c'était une politique à la fois française et européenne. C'était avec plaisir et zèle qu'il travaillait à défaire, dans la conférence de Londres, ce royaume des Pays-Bas qu'en 1814 la coalition européenne avait fait contre la France; et il avait en même temps la satisfaction de servir dans ce travail l'ordre européen, et de s'y livrer avec le concours, contraint et triste, mais sérieusement résigné, des mêmes puissances qui à Vienne, en 1815, avaient consacré cette organisation de l'Europe à laquelle il fallait faire brèche... Représentant d'un pays et d'un gouvernement sur qui pesaient à cette époque une foule de grandes questions, il ne vit dans les affaires de France que la question belge, et dans la question belge qu'un seul intérêt, l'indépendance et la neutralité de la Belgique. » Stockmar désirait connaître les instructions secrètes que M. de Talleyrand recevait de Paris. Les voilà; secrètes ou officielles, les voilà toutes résumées dans cette page, il n'y en a pas eu d'autres.

Comment le roi Louis-Philippe eût-il pu favoriser une politique secrète chez M. de Talleyrand? Ce système, qui voulait l'indépendance et la neutralité de la Belgique, il l'avait soutenu dès l'origine de la question par les argumens de l'ordre le plus élevé. Ses mi-

nistres se contentaient d'y voir une solution très sage aux difficultés pendantes; le roi, causant un jour avec M. Guizot, y signala un avantage de bien plus haute portée, une valeur générale et permanente : « les Pays-Bas, dit-il, ont toujours été la pierre d'achopement de la paix en Europe; aucune des grandes puissances ne peut, sans inquiétude et jalousie, les voir aux mains d'une autre. Qu'ils soient, du consentement général, un état indépendant et neutre, cet état deviendra la clé de voûte de l'ordre européen. » Quand M. Guizot nous révélait ce détail, il y a une quinzaine d'années, il ne se doutait pas qu'il réfutait d'avance, et d'une façon péremptoire, toutes les accusations de Stockmar.

V.

Le royaume de Belgique est enfin constitué. La Hollande, il est vrai, n'a pas encore souscrit au traité du 15 novembre 1831. Même après la ratification de ce traité par l'Autriche, par la Prusse, par la Russie, même après le mariage du roi Léopold et de la princesse Louise, même après le siége et la prise d'Anvers au mois de décembre 1832, le roi Guillaume Ier, seul contre tous, s'obstine dans son refus. Comme on pourrait le contraindre et qu'on le ménage, il croit que la fortune peut lui revenir. C'est ce que ses courtisans appellent *le système de persévérance*. Il s'y enferme pendant plus de six ans. Enfin, vaincu par les instances toujours plus vives de la conférence de Londres, vaincu surtout par l'opinion du pays que fatigue cette résistance insensée, il cède en 1838, et subit des conditions bien autrement dures que celles de 1831. Il cède, le vieux roi, ennuyé, harassé, impatient de goûter le repos, et deux ans plus tard ayant épousé, chose étrange, une belle comtesse catholique et belge qu'il ne peut faire reine de Hollande, il abdique, se retire en Prusse et y meurt (1840-1843).

Pendant ce temps, la Belgique s'affermit et devient un des modèles de l'Europe. Est-il nécessaire de rappeler avec quelle sagesse le gouvernement du roi Léopold a triomphé des difficultés intérieures du nouvel état et fondé une dynastie populaire? Ce serait dépasser les limites que nous nous sommes tracées. Ce sujet d'ailleurs a été souvent traité avec détail. Il l'a été dans la *Revue* à mesure que les circonstances appelaient l'examen des publicistes; nos lecteurs n'ont pas oublié les travaux de M. de Carné, de M. Lefèvre de Bécourt, ni la belle étude que M. Émile de Laveleye a consacrée au règne de Léopold Ier, après la mort du sage et libéral souverain. Un écrivain belge, muni de documens précieux, esprit attentif, impartial, et soutenu par une noble foi patriotique, a raconté toute cette histoire dans une série de biographies qui forment

déjà un monument. J'ai nommé M. Théodore Juste. En ce moment même, l'un des plus illustres compagnons du roi Léopold, M. le baron Nothomb, aujourd'hui ministre de Belgique à Berlin, publie la quatrième édition de son *Essai historique et politique sur la révolution belge,* et il y ajoute un avant-propos où le règne de Léopold est résumé à grands traits. Nous ne pouvons que renvoyer le lecteur aux ouvrages de M. Théodore Juste et de M. le baron Nothomb. Il n'y a pas sur ce point d'autorité plus haute.

Qu'il nous soit permis seulement, pour conclure, de rendre hommage à la Belgique elle-même. En écrivant ce récit, nous nous sommes plus occupés des influences du dehors que des ouvriers du dedans, nous avons plus parlé de la conférence de Londres que du congrès national de Bruxelles. C'était une des conditions de notre sujet. Nous avions à mettre en usage quelques-unes des révélations de Stockmar, à les contrôler, à les rectifier. Nous avions surtout à défendre les traditions libérales de notre France injustement attaquée. Voilà pourquoi les noms de Louis-Philippe, de Talleyrand, de Casimir Perier, reviennent plus souvent dans cette étude que les noms des grands citoyens belges fondateurs de la monarchie belge. Je ne finirai pas cependant sans avoir dit l'impression profonde que doit produire sur tout esprit attentif le tableau des discussions du congrès. Certes, des hommes tels que M. le comte de Mérode, M. le comte Lehon, M. le baron Nothomb, M. Joseph Lebeau, M. Gendebien, M. Rogier, M. Van de Weyer, M. de Gerlache, M. de Potter, M. Brouckère, et bien d'autres encore, représentent les directions politiques les plus diverses; il y a eu des luttes terribles à la tribune du congrès, des luttes qui par momens semblaient annoncer des violences révolutionnaires; le débat terminé, le vote librement émis, les partis s'apaisaient, le patriotisme faisait taire les dissidences, on ne songeait plus qu'à établir l'indépendance nationale. Si l'on regarde les choses de haut, il faut reconnaître que le royaume de Belgique, né d'une révolution, a été dans son ensemble l'œuvre de la modération et du bon sens. Une force morale a présidé à l'enfantement : chaque parti, chaque groupe, chaque personnage, du plus grand au plus petit, du roi Léopold au plus humble des représentans du peuple, a dû faire et a fait des sacrifices à la cause commune. Spectacle rare en tout temps, plus rare que jamais dans le siècle où nous sommes. De là est sorti ce petit état qui, sans frontières naturelles, n'étant protégé ni par des montagnes, ni par des fleuves, ni par une ceinture de mers, obligé de prendre racine en ce vieux sol européen perpétuellement remué (je répète ici les paroles du baron Nothomb), célébrera dans quatre ans la cinquantaine de son indépendance.

Veut-on se faire une juste idée de ces sacrifices? En voici un qui

nous dispensera de rappeler les autres, tant il résume fidèlement les généreuses inspirations du peuple belge. Je racontais l'autre jour l'histoire du président de la Grèce, le comte Jean Capodistrias, je montrais avec quel art le rusé corfiote avait ébranlé la candidature du prince Léopold au trône des Hellènes, comme il s'était joué des plénipotentiaires de Londres, comme il avait amené le prince, déjà élu roi par les puissances alliées, à refuser la couronne, même au risque de s'attirer par ce refus les colères de l'Europe. Ces scènes de haute comédie politique, on a vu à quelles tragédies elles aboutissaient. Le dernier acte du *scenario*, c'est le souvenir de Léopold apparaissant tout à coup au président de la Grèce, c'est le président troublé, furieux, provoquant de nouveau une tribu héroïque, et tombant sous le poignard des Mavromichalis. Quel contraste entre le président des Hellènes et celui qui était alors le premier citoyen de la nation belge! Assurément, si quelqu'un avait pu concevoir en Belgique les ambitions royales qui séduisirent le comte Jean Capodistrias, c'était le comte Félix de Mérode. Un grand nom, une grande fortune, une situation supérieure, des souvenirs qui le rattachaient aux vieux siècles de la patrie, tout cela, dans un temps où la nationalité belge essayait de revivre, devait recommander à tous l'héritier d'une race antique.

Tout récemment encore un des savans membres de la *commission royale d'histoire* publiait dans les bulletins de cette compagnie cinq lettres concernant la demande que l'archiduc Ferdinand d'Autriche a faite pour son fils le prince Charles de la main de Marguerite de Mérode, fille de Jean, baron de Mérode et de Pétersheim. Ces cinq missives datent du XVI[e] siècle. La première est du 18 avril, la dernière du 10 juin 1577. Deux de ces lettres ont été adressées à don Juan d'Autriche par le baron de Pollviller, agent de l'archiduc Ferdinand, il faut y joindre les réponses évasives de don Juan d'Autriche. La cinquième, la plus curieuse, est écrite par don Juan d'Autriche à son frère et maître, le roi d'Espagne Philippe II. Don Juan informe le roi de la demande introduite par l'archiduc Ferdinand, et rapporte qu'on lui a conseillé de ne pas favoriser ses vues, à cause du mal fait au pays par ces alliances étrangères. Il est arrivé en effet que des princes, particulièrement le prince d'Orange, « sont venus à hériter, du chef de leurs femmes, de grands biens dans ces provinces et ont pris autorité dans les états. » On devine ce qu'était au XVI[e] siècle cette famille de Mérode à la fois recherchée par un archiduc d'Autriche et redoutée par Philippe II. De tels souvenirs, et il y en a bien d'autres, ne devaient-ils pas la désigner aux hommes qui désiraient fonder une dynastie nationale?

M. le comte Félix de Mérode aurait eu pour lui le clergé, les campagnes, une bonne partie des villes. Même parmi ceux qui se

trouvaient le plus en désaccord avec ses idées, beaucoup lui auraient donné leurs suffrages tant on avait hâte de constituer un gouvernement anti-hollandais. M. le comte de Mérode comprit qu'il fallait au pays une famille souveraine pour lui assurer des alliances. Il ferma l'oreille à toutes les suggestions. Aucune des combinaisons proposées au lendemain de la révolution ne rencontra en lui la moindre hostilité. On le vit se prêter à tout, admettre toutes les tentatives, aller de La Haye à Londres suivant les nécessités politiques, ne songer qu'à la Belgique et faire bon marché de lui-même. Au gouvernement provisoire, au congrès national, dans maintes missions diplomatiques, son abnégation ne se démentit pas un instant. Dès qu'on se fut mis d'accord sur le nom du prince Léopold, le roi n'eut pas de plus ferme appui. Plus tard, chaque fois qu'une crise ministérielle éclatait, quand le roi ne trouvait pas immédiatement parmi les hommes d'état des deux chambres les ministres que réclamaient les circonstances, il faisait appel au comte Félix de Mérode. Ces appels lui parvenaient le plus souvent dans son château sur la frontière de France. Un courrier du roi se présentait portant une dépêche; le comte montait en voiture, arrivait à Bruxelles, causait avec le roi, et, mettant de côté toute prétention, se chargeait de l'intérim, jusqu'au jour où d'autres conseillers venaient prendre en main les affaires suivant l'esprit de la constitution. N'est-ce pas exactement le contraire de ce qu'avait fait à Nauplie le comte Capodistrias?

Nous avons cité cet exemple comme le plus en vue; on retrouverait chez tous les hommes d'état belges au temps de la fondation du royaume des sentimens du même ordre. Voilà pourquoi leurs noms doivent être placés au premier rang, à côté des souverains et des ministres qui ont fondé la nouvelle monarchie. Puissions-nous, en leur rendant cet hommage, engager M. Théodore Juste à compléter son tableau! Il paraît sentir lui-même qu'il y manque plus d'une figure. Un des principaux personnages de la Belgique lui ayant écrit un jour que le roi Louis-Philippe devait y trouver place, cette opinion ne lui a pas semblé indifférente, puisqu'il l'a consignée dans une note. L'histoire est tenue de mettre en pleine lumière toutes les pensées qui ont contribué à la civilisation libérale; la politique française de 1830 à l'égard de la révolution belge est une de ces conceptions fécondes, et plus elle est méconnue par nos ennemis, plus ceux qu'elle a secondés lui doivent réparation.

Saint-René Taillandier.

LA VOIX

CHEZ L'HOMME ET CHEZ LES ANIMAUX

L'homme jouit de la parole, et il en use dans de larges limites; au contraire, l'animal le plus intelligent ne possède la faculté ni de désigner des objets, ni de traduire des sensations au moyen d'un langage articulé. Sous ce rapport, entre l'homme et la bête, la démarcation est saisissante. Elle a été invoquée à toutes les époques comme preuve du rang exceptionnel de l'humanité au sein de la création. Le physiologiste reconnaît cependant chez divers animaux une voix articulée. Des mammifères émettent des voyelles et des consonnes, mais c'est une syllabe invariablement répétée. Mieux partagés que les mammifères, des oiseaux chantent et ils ont un petit vocabulaire : le chardonneret prononce plusieurs mots qui reviennent sans cesse dans les momens de joie; il a un mot pour témoigner sa mauvaise humeur, un mot encore pour donner un avertissement. Ce sont de pâles vestiges de la parole, remarquables témoins de l'unité d'un phénomène dont les gradations sont absentes.

Certains animaux vivent en société, d'autres voyagent en troupes; au milieu de telles réunions, se constitue bien évidemment une sorte de langage propre à établir le concert entre les individus. Occupés à bâtir une cabane, les castors réussiraient-ils à se partager le travail en vue d'une œuvre parfaitement ordonnée, s'ils n'avaient la facilité de s'entendre? La marmotte, en sentinelle, pourrait-elle avertir ses compagnes d'un danger, sans un signal dont l'interprétation ne reste jamais douteuse dans ce petit monde? Au temps où les hirondelles ont coutume d'émigrer, quelques-unes, avant les autres, paraissent songer à l'accomplissement du voyage périodique; elles se rassemblent et jettent des cris d'appel; dans toutes

les directions, elles volent à la recherche des individus qui folâtrent sans souci du prochain changement de température. N'est-il pas clair que les gentils oiseaux savent se dire : C'est l'instant du départ?

Peut-être composé à l'aide d'inflexions de la voix, le langage des animaux ne traduit sans doute que des impressions et des idées fort simples. Faute de le comprendre, il demeure pourtant impossible d'en apprécier soit l'étendue, soit le véritable caractère. Des personnes se montrent habiles à contrefaire les cris, le sifflement, le chant des oiseaux; avec une surprenante exactitude, elles reproduisent les sons, mais c'est un pur ramage. Plus habiles encore à imiter la voix humaine, des oiseaux captifs acquièrent la parole, et c'est en manière d'amusement que mille fois ils disent les mots dont ils doivent toujours ignorer le sens; — bien rares en effet sont les circonstances où l'on croit reconnaître dans la phrase lancée par l'habitant d'une cage l'expression d'un désir. L'homme et le chien, unis par la plus étroite amitié, ne parviennent à s'entendre qu'au moyen d'une sorte de pantomime. Le chien finit par comprendre quelques mots de son maître, l'homme quelques jappemens de son fidèle ami; c'est le plus beau résultat d'une longue association. Il semble que, par une volonté suprême, un obstacle insurmontable se trouve mis à toute communication intime entre les hommes et les bêtes.

Vraisemblablement les animaux dont l'organisation se rapproche le plus de celle de l'homme manquent à la fois de la faculté de produire un ensemble de sons articulés et de l'intelligence qui permet d'attacher à des mots un sens strictement déterminé. Jamais singe n'apprit à parler. A l'époque actuelle, de l'étude comparative des particularités de l'organisme et des conditions de la vie des êtres animés, une lumière a jailli. De nos jours, on peut dire avec assurance : la créature pourvue d'un instrument ou d'un organe soumis à la volonté, naît avec l'instinct de faire usage de l'organe ou de l'instrument dont elle dispose; conduite par l'intelligence, elle en fera un emploi plus ou moins heureux. De même que chez les individus, les organes ne présentent pas une conformation également parfaite, l'intelligence se manifeste en telle ou telle rencontre d'une manière assez terne ou d'une façon éclatante. Aussi voit-on pareil instrument rendre un office étonnamment variable. Les dons naturels et l'exercice que dirige un esprit délicat et observateur procurent d'immenses avantages. Tous les hommes ont un appareil vocal; pour la parole ou pour le chant, ils s'en servent la plupart avec un succès qui suffit aux exigences ordinaires; de rares privilégiés réussissent à en tirer de merveilleux effets.

En vérité, le mécanisme de la voix mérite d'être connu de tout le monde; personne n'est absolument désintéressé dans l'affaire. A l'égard de l'homme, on sait aujourd'hui d'une manière très certaine comment la parole et le chant sont engendrés. Un moyen de voir le jeu des différentes parties du larynx ayant été découvert, médecins rêvant un triomphe dans l'art de guérir, physiologistes tourmentés du désir d'expliquer les phénomènes, chanteurs avides de pénétrer les secrets des plus beaux talens, se sont livrés à de patientes recherches. Les résultats d'une foule d'investigations ont été annoncés, la science a reçu de nouvelles clartés. Un observateur plein de sagacité, qui autrefois sut mettre en évidence de minutieux détails de la structure des organes respiratoires, M. le docteur Mandl, voué depuis longtemps à l'étude du larynx, a suivi mieux que personne les opérations de l'appareil vocal dans toutes les phases de son activité (1). Il envisage maintenant la possibilité de rendre compte de la voix des grands animaux. D'autre part, nous espérons apprendre bientôt par suite de quelles particularités organiques les oiseaux deviennent capables de parler, habiles à chanter. Entre des conditions de la vie, des facultés de l'ordre physique et des facultés de l'ordre psychologique, les relations ne tarderont pas sans doute à se révéler.

I.

Au sein des sociétés ennoblies par une haute culture intellectuelle, des esprits d'élite se sont plus ou moins préoccupés de l'explication des phénomènes de la nature. Chez les anciens, un effort énergique se produisit en vue de dévoiler l'organisation humaine. Les penseurs avaient certainement beaucoup médité sur la source de la parole et du chant. Le désir de bien connaître l'instrument de la voix s'empara de l'âme des investigateurs. A cet égard, le doute est impossible. Galien, le dernier et le plus célèbre des médecins de l'antiquité, a tracé la description du larynx, et cette description est l'œuvre d'un maître convaincu de l'extrême intérêt du sujet qui l'attache. Depuis l'époque de la renaissance, les anatomistes ont voulu préciser les moindres détails, les physiologistes s'éclairer par des expériences. Ainsi tout était préparé pour des découvertes le jour où l'on put avoir devant les yeux le spectacle des actions de l'instrument dont joue le chanteur. Il serait difficile, sans une certaine connaissance de l'appareil vocal, de comprendre le mode de

(1) *Traité du larynx et du pharynx*, in-8°. Paris 1872. — *Hygiène de la voix parlée et chantée.* Paris 1876.

production des sons. Le programme des études classiques se trouvant en retard de quelques siècles, il convient de rappeler les traits essentiels de la conformation de la partie des organes respiratoires où se forme la voix.

De la poitrine s'élève jusque vers la région moyenne du cou la trachée-artère qui établit le passage de l'air entre la bouche et les poumons. Tuyau garni de cercles cartilagineux, la trachée-artère se partage à son extrémité inférieure en deux conduits bientôt divisés et subdivisés en rameaux nombreux; ce sont les bronches, qui aboutissent aux cellules pulmonaires. Au sommet du tuyau, dressé à la manière d'un chapiteau sur le fût d'une colonne, se montre le larynx sous l'apparence d'une boîte anguleuse. Des cartilages unis par des ligamens assurent une résistance considérable à la paroi du larynx, qui est revêtue à l'intérieur d'une membrane muqueuse concourant à former des replis qu'on appelle les cordes ou mieux les lèvres vocales. Par l'action de muscles particuliers, ces replis s'écartent, s'allongent, se raccourcissent, se tendent, et de la sorte naissent des sons différens. Les cartilages sont au nombre de quatre : deux occupent la face antérieure de la boîte, les deux autres les parties latérales. Dans l'âge avancé, ces lames s'ossifient; alors la souplesse du larynx se trouve fort amoindrie, la voix perd le pouvoir des modulations qu'elle avait au temps de la jeunesse. Un des cartilages apparaissant sous la forme d'un anneau s'élève beaucoup en arrière; solidement fixé sur le premier cercle de la trachée, il sert de support aux diverses pièces dont se compose le larynx. La plus grande de ces pièces, comme un bouclier, protége en avant l'appareil vocal; profondément échancrée, les bords rabattus de l'échancrure font sur la ligne médiane une saillie faible chez les femmes, plus ou moins accusée chez les hommes. Chacun en marque la place et appelle la proéminence la *pomme d'Adam*. Implantés sur la pièce annulaire à la partie postérieure de la boîte laryngienne, les cartilages latéraux affectent la figure de petites pyramides triangulaires à surface inégale; légèrement courbés au sommet, ils supportent une petite lame corniculée dont l'apparence aux yeux des anciens anatomistes était celle d'un bec d'aiguière (1). Très mobiles, les cartilages latéraux jouent un rôle considérable dans l'émission de la voix.

Le larynx peut se déplacer dans une certaine mesure. Maintenu à l'os de la langue au moyen d'une membrane renforcée de ligamens, il s'élève sous l'action de muscles fixés à l'os de la langue et

(1) Le cartilage annulaire est le cartilage *cricoïde* des anatomistes; le bouclier, le cartilage *thyroïde;* les cartilages latéraux ou à bec d'aiguière les *arythénoïdes;* la petite lame qu'ils supportent, les *cartilages de Santorini.*

insérés d'autre part à la face externe du cartilage en bouclier; il s'abaisse sous l'effort de muscles ayant leurs attaches au même cartilage et au sternum. L'appareil vocal se trouve encore entraîné dans les mouvemens du pharynx et de la langue, ainsi que dans les mouvemens respiratoires. Plus ou moins mobiles, les pièces solides du larynx changent de position par le jeu de faisceaux musculaires allant de l'une à l'autre. Des faisceaux qui partent du cartilage annulaire font basculer en avant le cartilage en bouclier et ce renversement contribue à produire la tension des lèvres vocales. Des muscles qui montent de la pièce annulaire et de la pièce en bouclier déterminent une rotation des cartilages latéraux et modifient les conditions des cordes vocales. Enfin des faisceaux allant d'un cartilage latéral à l'autre, s'ils viennent à se contracter, rapprochent les deux lames et rétrécissent l'orifice d'où l'air s'échappe.

A l'intérieur, le larynx, garni d'un tissu fibreux, est revêtu d'une membrane muqueuse en parfaite continuité avec celle de la bouche. Deux paires de ligamens qui courent du cartilage en bouclier aux cartilages à bec d'aiguière divisent la cavité. La portion inférieure est limitée par la voûte que forment de gros replis de la membrane muqueuse. La portion moyenne est marquée par la présence des replis que soutiennent les ligamens. Ce sont les cordes vocales, dont le rôle est prépondérant dans l'acte de la phonation. Pareilles à des bandelettes, les cordes supérieures occupent les deux côtés. Fort épaisses, les cordes inférieures ou les véritables lèvres vocales placées au-dessous des premières, les dépassent considérablement vers la ligne médiane (1). Elles bordent l'orifice que l'on appelle la glotte; cette ouverture, fente triangulaire dans l'état d'inertie, est à chaque instant variable dans ses contours et dans ses dimensions par l'effet de la respiration et de l'émission de la voix. On s'est étonné de l'emploi du mot de *glotte*, qui signifie une langue ou une languette, pour désigner un trou; c'est le résultat d'une étrange confusion. Les anciens reconnaissaient dans le larynx « des organes comparables aux anches que l'on trouve dans les flûtes: les parties situées à droite et à gauche, qui se réunissent de manière à s'adapter l'une à l'autre et à fermer le conduit (2). » Une époque vint où l'on a pris le nom des replis qui bordent l'ouverture pour le nom de l'ouverture elle-même. L'erreur a été consacrée par l'usage des siècles; néanmoins reste-t-il préférable d'appeler, comme le veut M. Mandl,

(1) De chaque côté, entre les cordes vocales supérieures et les cordes vocales inférieures, se trouve une large cavité. On donne à ces cavités le nom de ventricules de Morgagni.

(2) Γλωττίς désignait l'anche. La comparaison de Galien nous apprend que la flûte antique avait une double anche.

l'espace compris entre les lèvres vocales l'orifice de la glotte ou l'orifice glottique. La portion supérieure du larynx est le vestibule qui communique directement avec l'arrière-bouche. Au-dessus de l'entrée du vestibule, en arrière de la langue, une lame fibro-cartilagineuse très mobile paraît défendre le passage; c'est l'épiglotte (1). Conservant une position verticale dans les circonstances ordinaires, elle n'apporte nul obstacle à l'introduction ou à la sortie de l'air. Abaissée, elle s'applique sur l'ouverture, qu'elle déborde en général d'une manière très sensible. Par l'expérience personnelle, chacun connaît la terrible sensation produite par le corps qui pénètre dans les voies respiratoires. La victime d'un tel accident tousse, pleure, étouffe, et s'écrie : « J'ai avalé de travers. » Selon toute apparence, l'épiglotte se couche et ferme le passage pendant la déglutition, mais on doute encore; il est impossible de voir l'acte s'accomplir, et l'on donne la preuve que les liquides mouillent sans inconvénient les cordes vocales.

Comme toutes choses, le larynx présente des différences individuelles fort notables. Un beau développement est l'indice de la force et de la gravité de la voix. Dans l'enfance, l'appareil ne change guère; à l'époque de l'adolescence, l'accroissement se fait avec une sorte de soudaineté que dénote une passagère altération de la voix, médiocre chez les jeunes filles, très prononcée chez les jeunes garçons. Dans l'ensemble et d'une façon indépendante de la taille des individus, le larynx reste plus petit chez la femme que chez l'homme. Il a des angles moins saillans, des muscles plus faibles, des cartilages plus minces et plus souples; les sons aigus que donne l'instrument rendent témoignage de ces particularités de conformation. Malgré des vues générales très positives, on n'est pas encore parvenu néanmoins à déterminer les caractères de la voix d'après la simple inspection du larynx, car il nous manque la possibilité de comparer dans tous les détails les instrumens dont on connaît les qualités bonnes ou mauvaises.

L'appareil vocal se complète par les cavités où se font les résonnances : le pharynx, que les bonnes gens appellent le gosier, la bouche, les fosses nasales. La cavité pharyngienne, où se trouvent l'entrée de l'œsophage et l'orifice du larynx, se confond avec la cavité buccale : une boîte merveilleusement disposée pour l'articulation. Forme et dimensions varient avec une entière facilité. Les joues sont des parois qui s'affaissent ou se gonflent au moindre effort; les lèvres, qui limitent l'ouverture antérieure, ont une mobi-

(1) L'épiglotte ne s'applique pas, comme le nom semble l'indiquer, sur l'orifice de la glotte, qui est situé plus bas, mais sur l'orifice supérieur du larynx.

lité parfaite, la langue se déplace dans tous les sens; en arrière, le voile du palais détaché de la voûte est souple et contractile. Ce voile, simple repli de la membrane muqueuse, descend à la manière d'une cloison séparant la cavité buccale de la cavité pharyngienne, puis il remonte vers les fosses nasales de façon à intercepter le passage; — un appendice le termine, c'est la luette. Ne remplit-il pas exactement son office, la voix prend un caractère particulièrement désagréable, elle est nasillarde. La bordure de dents a son rôle dans la parole; une brèche faite au rempart, la prononciation devient défectueuse, l'air s'échappe par l'espace resserré et produit un sifflement.

Les dispositions de l'ensemble de l'appareil vocal se trouvant étudiées, en l'absence de moyens d'observation directe on eut recours à une infinité de stratagèmes pour entrevoir le jeu des organes et expliquer le mécanisme de la production de la voix. C'est une lutte contre d'incroyables difficultés où l'esprit humain, sans obtenir une victoire complète, se montre avec honneur. Des savans parvinrent à formuler des théories qui approchent de la vérité; néanmoins ces théories, impuissantes à conjurer l'erreur, à écarter dès incertitudes comme à exprimer toute la vérité, ne sont plus aujourd'hui que les monumens d'une période scientifique déjà vieille.

Galien, comparant l'organe de la voix à la flûte à double anche, reconnaissait dans les lèvres vocales la partie sonore. Fabrizio d'Acquapendente, l'illustre professeur de l'université de Padoue, attribuant aussi à la glotte l'émission de la voix, pensait que les sons graves ou aigus ont pour cause la dilatation ou le rétrécissement de l'orifice. Un membre de notre ancienne Académie des sciences, Dodart, soutenait que le ton dépend des vibrations plus ou moins nombreuses des cordes vocales. Ferrein, l'un des anatomistes célèbres du XVIII[e] siècle, eut l'idée de faire rendre des sons au larynx d'un cadavre, en soufflant par la trachée-artère, et il déclare les lèvres de la glotte capables de trembler et de sonner à la manière des cordes d'une viole. Les auteurs se succédant donnaient une opinion sans mettre en lumière aucun fait propre à la justifier. Magendie, le physiologiste qui entendait ne prendre souci que de son expérience personnelle, entreprit des recherches sur des animaux vivans; la glotte mise à découvert, il vit les lèvres vocales entrer en vibration pendant le cri; il s'assura que les lésions des parties supérieures du larynx n'empêchent nullement la voix de se produire. Savart, le physicien qui s'est illustré par de brillans travaux sur l'acoustique, crut tout expliquer par la comparaison de l'appareil vocal de l'homme avec un tuyau d'orgue. Un auteur allemand, Lehfeld, insista sur l'effet particulier des cordes, lors-

qu'elles vibrent en totalité ou seulement au bord libre. Cagniard de Latour imagina de construire des larynx artificiels avec des anches membraneuses. Le physiologiste Jean Müller, après des recherches très variées, demeura persuadé que « l'organe vocal est une anche à deux lèvres dont les vibrations sont la cause principale du son, — la hauteur se trouvant déterminée par la largeur et par la longueur de l'orifice de la glotte. » Longet, en multipliant les expériences sur l'action des muscles de l'organe vocal, éclaira d'un nouveau jour les circonstances propres à modifier les vibrations. En résumé, après les études des investigateurs qui n'avaient jamais vu le larynx d'un homme vivant, un fait capital était mis hors de doute. On pouvait dire en toute certitude : la voix se forme dans la glotte; les preuves sont concluantes, car, si une ouverture est pratiquée dans la trachée-artère, la voix cesse; elle reparaît lorsqu'on bouche l'ouverture, elle persiste malgré des déchirures aux parties supérieures du larynx, elle est abolie par la lésion des nerfs dévolus aux petits muscles, qui changent la configuration de la glotte et tendent les lèvres vocales.

A côté de vérités désormais incontestables, combien de questions encore, demeurant indécises, venaient exciter l'amour de la recherche ! La pensée de découvrir un moyen de voir le larynx agissant dans la plénitude de ses facultés obsédait certains investigateurs. L'idée de l'observation directe était inséparable de l'espoir d'obtenir quelque brillant succès et de montrer en défaut l'esprit le plus ingénieux, le plus pénétrant, qui, d'après de simples indices, s'est appliqué à rendre compte des opérations d'un mécanisme compliqué. L'idée s'annonça dès la fin du siècle dernier; médecins et chirurgiens se préoccupaient de la reconnaissance des affections de l'appareil vocal. On recourut aux miroirs, mais les premières tentatives n'amenèrent pas de résultats dignes de sérieuse attention. Durant une cinquantaine d'années, on ne constate que des essais malheureux; la prétention d'examiner l'intérieur d'un larynx vivant commençait à paraître une chimère. Tout à coup une inspiration surgit dans la tête d'un maître de chant dont le nom réveille chez de vieux amateurs de musique des souvenirs toujours pleins de charme. Ce maître est M. Manuel Garcia. Ignorant de toutes les peines qu'on s'était déjà données en vue de l'inspection de l'appareil vocal, M. Garcia conçoit la pensée d'observer sur lui-même les mouvemens des organes pendant l'acte du chant. Il prend un petit miroir porté sur une longue tige et l'applique sous la luette, puis, éclairant d'un rayon de soleil un autre miroir tenu à la main, il voit en entier son propre larynx. En extase devant l'image, il ne songe plus qu'à poursuivre une étude qui sera d'un nouveau genre.

Le procédé d'investigation tant de fois rêvé était découvert. Sous les climats du nord, dès l'automne, le soleil ne prête guère son concours aux expérimentateurs. M. Garcia, se trouvant à Londres fort gêné par les brouillards, chercha le salut dans la lumière artificielle; l'épreuve ne fut pas heureuse. N'ayant alors d'autre ressource que de profiter de chaque embellie du ciel, l'observateur s'en contenta, et bientôt il reconnut comment se produisent les sons isolés, par quel mécanisme se forme la gamme. En 1855, la Société royale de Londres recevait communication du résultat de ces curieuses études sur la glotte d'un homme vivant (1).

Un nouveau moyen de recherche imaginé, les personnes faiblement dominées par des préoccupations particulières s'en emparent au plus vite. Elles comprennent qu'il suffira d'en varier l'application pour réaliser, sans beaucoup d'effort et sans grand talent, de notables découvertes. Le procédé de M. Garcia eut la fortune de faire éclore de divers côtés un zèle plein d'ambition. A Vienne, on déploya tout d'abord une extrême activité; le succès fut loin de répondre aux espérances. Les caprices de la lumière solaire, les défauts de la lumière artificielle désespéraient les observateurs. Pour réussir, il fallait à tout prix perfectionner les moyens d'éclairage. M. Garcia s'était servi comme réflecteur d'une glace plane; le professeur de physiologie de Pesth, J. Czermak, prenant exemple sur l'instrument destiné à l'inspection des yeux, l'ophthalmoscope, eut recours au miroir concave qui concentre la lumière. Dès ce moment, l'étude de l'appareil vocal de l'homme à l'aide du laryngoscope fut assurée. Longtemps encore néanmoins les expérimentateurs purent s'ingénier pour obtenir de beaux effets d'intensité lumineuse par la combinaison de lentilles de verre (2).

Czermak, qu'un long exercice avait rendu fort habile dans la manœuvre de son propre larynx, alla, muni d'un bon instrument, dans les principales villes d'Allemagne; ses démonstrations intéressèrent au plus haut degré les médecins et les physiologistes. Le professeur de Pesth vint à Paris en 1860, et il émerveilla nombre de membres de nos compagnies savantes. Il montrait sur lui-même non-seulement le larynx en totalité, mais aussi l'intérieur de la trachée-artère jusqu'à la bifurcation, spectacle bien fait pour étonner ceux qui le contemplent pour la première fois. On n'examine pas avec une égale facilité l'organe de la voix sur tous les individus;

(1) *Observations on the human voice;* — in *Proceedings of the Royal Society of London*, vol. VII.

(2) Toutes les variétés de l'instrument sont décrites dans l'ouvrage de M. Mandl, *Traité du larynx*, et dans l'article *Laryngoscope*, de M. Krishaber, *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales.*

l'homme d'expérience est un sujet autrement favorable que l'homme soumis à une sorte de contrainte. Le docteur Mandl et le docteur Krishaber font preuve d'un talent hors ligne dans l'exécution de tous les mouvemens possibles du larynx. En divulguant une méthode appelée à devenir féconde dont il enseignait la pratique, M. Czermak oubliait un peu qu'il n'était pas l'inventeur; le baron Larrey mit une noble énergie à revendiquer pour M. Garcia l'honneur de la découverte. Maintenant la part de chacun ne reste douteuse pour personne; le physiologiste de Pesth a perfectionné l'outillage et il a instruit. Les observations se sont multipliées, et aujourd'hui la manière dont l'appareil vocal fonctionne pour engendrer ou le chant ou la parole se trouve pleinement dévoilée. Tandis que se poursuivaient les études sur le larynx, le phénomène de la voix s'est éclairé d'un nouveau jour par les travaux de M. Helmholtz sur la formation des sons.

II.

Lorsque sous les grandes voûtes l'orgue se fait entendre on en reçoit une impression profonde. Nulle autre musique n'imitant au même degré la voix humaine, on peut se croire entraîné dans une communion de sentimens de l'âme. Entre le bel instrument des églises et l'appareil vocal de l'homme, la comparaison s'impose. L'orgue a une soufflerie, nos poumons chassent l'air, — un porte-vent, notre trachée-artère en remplit l'office,—des lames vibrantes, nos lèvres glottiques ont une fonction analogue, —des cavités de résonnance, notre pharynx et notre bouche répondent au même besoin. Néanmoins combien reste grande la supériorité de l'instrument naturel sur l'instrument construit à l'aide d'ingénieux artifices! A l'orgue, pour produire la diversité des sons, il faut une multitude de tuyaux; il suffit d'un seul pour engendrer la parole et le chant, mais c'est un merveilleux tuyau, susceptible de continuelles modifications qui le rendent propre à satisfaire aux exigences les plus variées. —Il y a une double anche et un résonnateur. L'anche, c'est la glotte : le passage de l'air plus ou moins resserré, les lèvres vocales plus ou moins tendues et vibrantes, les sons se forment graves ou aigus. Le résonnateur, c'est la bouche : les dispositions de la cavité changent presqu'à l'infini, et les sons sortent purs ou demeurent étouffés, brisés, de façon à donner des effets d'une prodigieuse diversité.

Des impressions particulières affectent chacun de nos sens; à l'organe de l'ouïe, il appartient de percevoir les sons qui se propagent par des ébranlemens de l'air : les vibrations. Continues, régulières,

isochrones, les vibrations constituent le son musical; irrégulières, c'est le bruit. Les sons présentent des caractères nettement définis : l'intensité, la hauteur, le timbre. L'intensité est due à l'amplitude des vibrations qui du point d'origine se répandent sous forme de sphères concentriques, comme sur la nappe d'eau tranquille s'étalent, sous forme de cercles, les petites vagues qui naissent du choc d'une pierre. Dans tous les cas, l'amplitude résulte de la force de l'ébranlement initial. La hauteur des sons se détermine par la quantité de vibrations produites dans l'espace d'une seconde; les vibrations étant peu nombreuses, le son est grave; très nombreuses, il est aigu. En un mot, moins est longue la durée de chaque vibration, plus est grande la hauteur du son. Le timbre est la qualité; par le timbre, on distingue les voix : une personne qu'on ne pouvait voir a parlé, aussitôt elle a été reconnue. On entend une musique, des sons de même hauteur frappent l'oreille; les sources ne restent pas un instant douteuses; par le timbre, violon, flûte et clarinette se trouvent dénoncés. Les différences viennent de la forme des vibrations; on le prouve par des expériences concluantes. Qu'il s'agisse des mouvemens d'un pendule ou d'un diapason, la vibration qui est simple, tracée d'une manière automatique, donne pour chaque timbre une ligne caractéristique. Qu'au moyen de l'oreille, devenue très sensible par un long exercice, on s'applique à reconnaître les diverses formes d'ondes, outre le son fondamental, on perçoit des sons plus élevés : les harmoniques. Dessinées par le style, les formes des vibrations représentent des ondes qui s'ajoutent les unes sur les autres. Ainsi la plupart des sons se composent d'un son fondamental et d'harmoniques. Les résonnateurs imaginés par M. Helmholtz, qu'on accorde pour une note déterminée, rendent l'analyse par l'oreille plus parfaite. Le résonnateur est une petite sphère creuse à deux tubulures ouvertes; l'une conique, afin d'être mise en rapport avec la membrane du tympan. Le son fondamental de la sphère, beaucoup plus grave que les autres, se trouve considérablement renforcé. De même s'entendent avec facilité, à l'aide de résonnateurs appropriés, les harmoniques des sons de la voix humaine. Au nombre et à l'intensité des harmoniques, M. Helmholtz attribue la diversité des timbres. Les physiologistes sentent qu'il existe d'autres causes encore impossibles à préciser.

Dans l'état de repos, lorsque la respiration s'accomplit sans effort et avec régularité, les lèvres vocales demeurent presque immobiles; pendant les alternatives d'inspiration et d'expiration, l'orifice de la glotte ne change pas de forme. Un cri est-il poussé, une parole est-elle jetée au vent, sous le coup d'une inspiration plus profonde, les lèvres vocales s'écartent, l'ouverture s'agrandit. Que l'ex-

piration se trouve ralentie ou suspendue, l'orifice se ferme plus ou moins, suivant l'énergie de l'acte. Au moment d'émettre un son, les cartilages latéraux du larynx se rapprochent, les lèvres vocales se resserrent, se gonflent et viennent se toucher dans leur portion antérieure ou même dans toute leur longueur; le passage de l'air est intercepté. Soudain s'ouvre l'orifice, en vibrant l'air s'échappe; brusquement écartées, les lèvres vocales vibrent par le choc, un son retentit : autant d'opérations qui, selon les circonstances, s'exécutent avec force ou avec mollesse. C'est le son glottique, comme l'appelle M. Mandl, qui a éclaté; isolé, on ne saurait l'entendre, il nous arrive après avoir traversé le pharynx et la bouche, où les vibrations de l'air l'ont modifié. Tout le monde a remarqué le changement qu'apporte aux sons le passage dans un tuyau, en écoutant un homme parler au fond d'un puits ou dans une cheminée. La voix est donc formée de l'association des sons de la glotte et des cavités situées au-dessus du larynx; inarticulée, lorsque ces cavités demeurent passives, elle devient articulée par l'effet de dispositions particulières.

Le pharynx et la bouche, jouant le rôle de caisses de résonnance, produisent des sons aussitôt que l'air qu'elles renferment est mis en vibration par le courant qui émane soit des poumons, soit d'une autre source. On en tient la preuve d'expériences décisives et fort curieuses. En ouvrant la bouche et en ajustant les lèvres comme il convient pour prononcer une voyelle déterminée, mais sans faire le moindre bruit, le diapason qui vibre étant placé devant la bouche, la voyelle est rendue sonore. C'est une démonstration imaginée par M. Helmholtz. Le même résultat s'obtient si, devant la bouche ouverte, on amène le courant d'air d'une soufflerie par un porte-vent dont la fente terminale est étroite. C'est une invention de M. Kœnig. Ainsi les divers sons qui s'appellent des voyelles dépendent tout simplement de la configuration des caisses de résonnance : le pharynx et la bouche (1). Par la seule action de ces cavités, la voix est aphone, — c'est le chuchottement; elle est sonore aussitôt que vibrent les lèvres vocales. Longtemps, les physiologistes restèrent persuadés que les voyelles même prononcées à voix basse se forment dans la glotte; la notion précise des phénomènes date de l'époque actuelle.

A cinq, six ou sept on limite en général le nombre des voyelles; ce sont des types si naturels qu'on les retrouve à peu près dans tous les idiomes. En outre, des intermédiaires, des combinaisons éclosent,

(1) Lorsqu'on prononce les voyelles *a, e, i*, le diamètre de la cavité pharyngo-buccale se raccourcit, et le diamètre transversal augmente; c'est exactement le contraire pour les voyelles *o, ou, u*.

sans peine, tant la cavité buccale possède la ressource de modifier les dispositions. Il y a encore les intonations nasales dont la langue française offre une désespérante richesse, qui se produisent par l'abaissement du voile du palais (1). Rien n'empêcherait, dit le célèbre linguiste d'Oxford, M. Max Müller, que le langage se composât entièrement de voyelles (2); des dialectes de la Polynésie en fournissent presque l'exemple. De l'exemple est sortie la croyance que la parole primitive est peu articulée, mais les philologues s'accordent aujourd'hui à reconnaître dans ces pauvres idiomes une dégénérescence survenue chez des peuples qui n'ont pas le goût de varier les sons; une manière de parler trop nonchalante fit perdre l'usage des consonnes qui étaient employées à l'origine.

Dans la plupart des langues il existe des aspirations plus ou moins rudes. Peu nombreuses et assez faibles en français, elles sont fréquentes et assez fortes dans la langue allemande, particulièrement énergiques en arabe (3). L'aspiration exige le concours de la glotte; un instant l'orifice se réduit, l'air arrêté par l'obstacle, s'écoulant par une fente étroite, donne le bruit d'un frôlement contre les lèvres vocales. En même temps, le larynx en entier s'élève; les joues et le voile du palais tremblent. Sourde dans les langues européennes, l'aspiration devient parfois sonore dans les langues sémitiques (4). Les sons gutturaux des Arabes étaient le sujet de graves discussions entre les linguistes; aux controverses Czermack ferma la carrière. Le savant physiologiste ayant fait la rencontre d'un Arabe mit à profit l'occasion pour examiner à l'aide du laryngoscope l'organe capable de rendre une aspiration sonore. Tout fut éclairci : tandis que l'épiglotte s'abaisse, les lèvres vocales se pressent l'une contre l'autre; l'orifice absolument fermé, le courant d'air heurté contre la voûte détermine une vibration sous l'épiglotte dans la fissure laryngienne.

Les sons engendrés dans la cavité buccale se brisent à l'encontre d'obstacles; alors naissent les bruits qu'on appelle les consonnes. Quand il s'agit de créer les obstacles, la langue, les dents, les lèvres, le voile du palais interviennent pour une part plus ou moins importante. Aussi on distingue volontiers les consonnes labiales, linguales, dentales, nasales. Nulle classification cependant ne résiste à une sévère analyse; le jeu simultané des dents et de la langue, des lèvres, de la langue et du voile du palais, le caractère un peu incertain de quelques sons permettent de définir et de grou-

(1) *In, an, on, un.*
(2) *Lectures on the Science of language*, London 1864.
(3) L'aspiration, l'esprit rude des Grecs, s'exprime par notre *h* aspiré.
(4) C'est l'*aïn* des Arabes.

per les lettres selon des préférences; on a beaucoup usé de cette permission. D'après l'avis des grammairiens, les consonnes ne peuvent être prononcées qu'avec le secours des voyelles; devant l'assertion, les physiologistes se sont récriés, les linguistes ont approuvé les physiologistes.

Des consonnes répondent à un souffle, à un sifflement, à un trille; on les prononce sans accompagnement de voyelles (1); c'est le petit nombre, il est vrai. Les labiales se forment surtout par le mouvement des lèvres, le plus facile de tous les mouvemens nécessaires pour engendrer la parole. En se fermant avec mollesse ou avec fermeté, la bouche donne le son de deux lettres bien distinctes; si l'occlusion reste incomplète, une autre lettre se fait entendre (2). Il est une labiale qui ne saurait se produire sans l'abaissement du voile du palais: elle emprunte le caractère de la consonne nasale par excellence. Que par suite d'un état de maladie le voile du palais cesse de se retirer selon le besoin, voilà deux lettres dont l'usage devient impossible (3), il faut la résonnance des cavités nasales. Czermak eut l'idée d'introduire de l'eau dans les narines; en essayant de prononcer l'une ou l'autre des deux lettres, le liquide se trouvait refoulé par le passage de l'air. Le son des dentales s'obtient par une forte pression de la langue; les dents fournissent l'appui le plus convenable, mais il peut être remplacé. Si la langue se porte en arrière contre la voûte du palais, elle fait éclater le bruit des gutturales (4).

Toutes ces consonnes se partagent d'une manière assez naturelle d'après le caractère du son; il y en a de sourdes et d'explosives. L'air extérieur restant en communication avec l'air expiré, malgré la présence de l'obstacle dressé pour l'articulation, la consonne peut être soutenue aussi longtemps que dure l'expiration (5). Dans le cas contraire, le bruit ne survient qu'à l'instant où l'obstacle est vaincu; il y a une petite explosion de l'air (6). L'épreuve est décisive lorsqu'on fait précéder la consonne d'une voyelle; elle conduit encore à distinguer nettement entre les consonnes explosives la forme douce et la forme rude (7). Dans le premier exemple, l'orifice de la glotte demeure étroit, le courant d'air est faible, la bouche étant ouverte, le son persiste encore un moment; dans le

(1) *F, s, r.*
(2) *B, p,* ensuite *v.*
(3) *M* et *n.*
(4) C'est *d, t,* d'autre part *g, k.*
(5) *Z, j, v, s.*
(6) *B, p, d, t, g, k, x.*
(7) *B, d, g,* en opposition avec *p, t, k.*

second exemple, la glotte livre passage à une colonne d'air plus forte, le son retentit avec une sorte de sécheresse.

Il est des consonnes que les Anglais appellent des trilles (1); elles naissent du souffle régulièrement interrompu par le tremblement des parties molles du palais ou de l'extrémité de la langue. S'agit-il de la trille la plus douce, les bords de la langue causent de simples oscillations de l'air; de la plus rude, les vibrations produites à la fois par le palais et la pointe de la langue deviennent intenses, c'est le bruit d'un roulement. En le faisant trop sentir, on grasseye. Enfin des sons très ordinaires en anglais, en allemand, dans les idiomes slaves, résultent d'une expiration, et varient suivant les barrières qu'opposent la langue, les dents et les lèvres (2). Cela ressemble beaucoup à la musique du chat qui jure.

Il est bien prouvé que les sons de la parole se forment dans la cavité buccale selon des procédés qui varient dans de très étroites limites. Des auteurs se livrant sur eux-mêmes à l'étude du mode de prononciation des voyelles et des consonnes se sont attachés à décrire d'une manière très précise les positions que prennent les lèvres, la langue, le voile du palais dans toutes les circonstances; ils ont donné des images afin de rendre saisissantes les opérations qu'on exécute en articulant des lettres et des syllabes (3). Un intérêt très réel se dégage des observations, cependant les règles qu'on en tire manquent de la rigueur nécessaire pour devenir indiscutables. Depuis l'enfance, chacun parle sans songer à s'astreindre à mouvoir les lèvres ou la langue d'une façon strictement déterminée; chacun prend des habitudes particulières. Comme le remarque M. Mandl, des bruits presque identiques se produisent avec différentes positions. Une personne a perdu toutes les dents, elle modifie le jeu des lèvres et de la langue et réussit encore à s'exprimer d'une manière intelligible. Tel acteur imite la voix d'hommes connus au point de faire l'illusion la plus complète. En altérant le timbre, la voix paraît sortir d'une caverne; c'est l'art du ventriloque. On a vu des gens qu'un malheur avait privés d'une bonne partie de la langue tenir la conversation; on n'affirme pas qu'il fût agréable de les entendre. Des oiseaux n'éprouvent aucune impossibilité à émettre les sons qui de notre part exigent l'usage des lèvres. En un mot, rien n'est absolu dans les actes qui engendrent la parole; néanmoins en

(1) *L* et *r*.

(2) Les *sh* et *th* anglais, le *ch* allemand, les *tch* russes.

(3) On peut à cet égard consulter : Ernst Brücke, *Grundzüge der Physiologie und Systematik der Sprachlaute für Linguisten und Taubstummenlehrer*, Wien 1855; Max Müller, *Lectures on the science of language*, London 1864; Joh. Czermak, *Populäre physiologische Vorträge*, Wien 1869, etc.

général les mêmes organes n'agissent pas très différemment pour obtenir les mêmes effets. Il est aisé de s'en convaincre : les sourds de naissance qui ont cessé d'être muets interprètent les mouvemens de la bouche avec une sûreté incroyable, ils voient la parole de l'interlocuteur. Un semblable phénomène montre bien que parmi nous il existe seulement des nuances dans le mode d'articulation.

Depuis des siècles on cite comme phénomène des sourds-muets sachant parler. Au moyen âge, on en signalait un exemple dû à la patience et à l'habileté de Beverley, l'archevêque d'York. Au XVIe siècle, le savant universel, Jérôme Cardan, dissertait sur la possibilité d'enseigner l'usage de la voix aux sourds de naissance. Vers la même époque, le moine espagnol Pedro de Ponce était, selon une épitaphe, célèbre dans le monde entier pour son aptitude à faire parler les muets. Il avait eu pour élèves deux frères et une sœur du connétable de Castille, Pedro de Velasco, et le fils du gouverneur de l'Aragon, Gaspar de Guerra. Plus tard, Juan Pablo Bonet traitait dans un ouvrage, qui est le plus vieux livre que l'on connaisse sur le sujet, de l'art de donner la parole aux muets (1). En Angleterre, en Hollande, en Allemagne, cet art fut mis en pratique avec plus ou moins de bonheur; les succès demeurèrent fort isolés et sans doute assez faibles. Vers 1732, un jeune israélite, venu de l'Estramadure en France, touché de l'infortune d'une personne qu'il aimait, voulut se dévouer à l'enseignement des sourds-muets; il se nommait Jacob Rodrigues Pereire. Se trouvant à La Rochelle, on lui amène un garçon de treize ans, sourd de naissance; bientôt l'enfant sut parler de façon à étonner tout le monde. Le résultat faisait du bruit dans la ville; un des grands-fermiers avait un fils sourd-muet, Pereire se charge de l'instruire. Après seize mois d'étude, il présente l'élève à l'Académie des Sciences; l'assemblée se montre ravie. Plusieurs membres entreprennent un examen sérieux, et, le 9 juillet 1749, Buffon déclare que le jeune homme a répondu aux questions, « tant par l'écriture que par la parole. » A la cour de Louis XV, on tint à voir cette merveille; l'admiration fut générale. Le duc de Chaulnes avait un filleul privé de l'ouïe, un enfant d'une douzaine d'années; il le confie au maître. Fort intelligent, l'élève, Saboureux de Fontenay, qui plus tard acquit une certaine célébrité, profita vite des leçons; soumis au sein de l'Académie des Sciences à divers exercices, il causa plus d'une surprise, aussi le rapporteur conclut « que M. Pereire a un talent singulier pour apprendre à parler et à lire aux sourds et muets de naissance. »

(1) *Abecedario demonstrativo. — Reduccion de las letras y arte para enseñar a hablar los mudos*, in-4°, 1620.

Pensionné du roi, honoré des marques d'estime d'illustres personnages, Pereire poursuivit son œuvre. A nombre de muets il donna la parole, mais il garda sa méthode d'éducation comme un bien personnel. On perdit presque le souvenir de ses brillans succès lorsque l'abbé de l'Épée eut gagné la faveur de toutes les classes de la société en apprenant aux sourds le langage des signes (1). Pereire avait laissé des élèves qui crurent avec raison rendre hommage au maître en divulguant le mystère de leur instruction; des notes éparses purent être rassemblées. Il a suffi de chercher un peu pour connaître la méthode tombée dans l'oubli (2). Au reste, l'enseignement des sourds-muets par la parole se trouvait remis en pratique; à Genève, M. Magnat obtenait de ce système d'éducation d'heureux résultats. Il vint à Paris accompagné de jeunes gens formés à ses leçons; ces jeunes gens, absolument sourds, conversaient avec une singulière facilité. Petits-fils et arrière-petits-fils de Jacob Rodrigues Pereire, voyant revivre le prodige qui plus d'un siècle auparavant avait émerveillé la cour et l'académie et donné un lustre à leur aïeul, ont voulu fonder à Paris un établissement où de pauvres êtres que la privation d'un sens condamne à l'isolement viendraient acquérir le moyen de communiquer avec les autres hommes sans le secours de l'écriture. Dans cette maison nouvelle, des enfans de divers âges, au nombre d'une trentaine, fournissent des sujets d'observations curieuses sur le phénomène de la voix et sur l'articulation du langage (3).

Le sourd de naissance reste absolument muet tant qu'il n'est pas façonné à l'usage de la parole; il ne profère aucun cri. Ses lèvres, sa langue, conservent l'immobilité : sa bouche demeure fermée, son larynx dans un perpétuel repos; il respire seulement par les narines. Le jour où l'on tente d'amener l'enfant à prononcer la lettre écrite sur le tableau, on croirait l'appareil vocal impuissant à rendre des sons. Le maître indique au petit muet comment il doit ouvrir la bouche, placer la langue et les lèvres; donnant l'exemple, il attire sur son propre larynx la main de l'enfant de manière à faire sentir le mouvement qui doit être exécuté. D'abord, c'est à peine s'il vient un souffle; après des exercices sans cesse renouvelés, l'articulation se manifeste comme étouffée; encore un peu de travail et le son éclate. Le sourd-muet arrive ainsi à prononcer toutes les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er avril 1873, *l'Institution des sourds-muets*, par M. Maxime Du Camp.

(2) Voyez une intéressante notice de M. Félix Hément : *Jacob Rodrigues Pereire, premier instituteur des sourds-muets en France*. Paris 1875.

(3) L'institution fondée à Paris, avenue de Villiers, 94, par MM. Pereire, est dirigée par M. Magnat, auteur d'un *Cours d'articulation* pour l'*Enseignement de la parole articulée aux sourds-muets*. Paris 1874.

voyelles et toutes les consonnes. Assez vite, il est parvenu à donner le son des labiales; il a eu besoin cependant de beaucoup d'attention pour vaincre la difficulté de distinguer l'une de l'autre sur les lèvres du maître. Un plus long effort a été nécessaire pour assurer le jeu de la langue et l'émission convenable du souffle dans l'articulation des consonnes qui réclament faiblement l'intervention des lèvres. Sachant l'alphabet, le sourd de naissance apprend à dire les syllabes et les phrases tracées sur le tableau. Enfin il parle et il est intelligible. Il écrit sous la dictée; les yeux fixés sur la personne qui lui adresse des questions, avec assurance il fait les réponses. De la bouche de son instituteur il saisit tout sans éprouver d'embarras; obligé d'être plus attentif devant les personnes étrangères, il lit néanmoins avec peu d'hésitation la parole nettement articulée. C'est le signe certain que les mêmes sons se produisent en général par les mêmes artifices. Quel signe encore de la surprenante délicatesse des impressions d'une vue exercée que le spectacle de la lecture sur les lèvres!

La voix des individus privés de l'ouïe, on l'a dit plus d'une fois, n'est nullement harmonieuse; elle est gutturale, toujours plus ou moins rauque; elle manque d'inflexions parce que les mouvemens des diverses parties de la bouche résultent d'efforts trop strictement déterminés. Chez le sourd-muet, l'organe semble obéir d'une manière imparfaite à la volonté; il rappelle le jeu d'une machine. Tout le monde sait en effet qu'à des automates on prête une sorte de langage; le moyen est assez simple et néanmoins fort curieux. Une anche libre, ajustée dans une cloison reposant sur un sommier acoustique, parle sous l'influence d'un courant d'air. Un tuyau pyramidal est-il adapté à la cloison, le timbre change, la main étant appliquée sur l'extrémité ouverte du tuyau, le son donne l'idée de la voix humaine. Que deux fois la main s'élève et s'abaisse avec rapidité, le mot *maman* résonne comme s'il était prononcé par un enfant (1). Lorsqu'on ajoute à une série d'anches munies de tuyaux convenablement accordés des membranes susceptibles de rendre le bruit des consonnes, l'instrument imite la parole, au moins dans une faible mesure. Au siècle dernier furent construites des machines parlantes qui excitèrent l'admiration. A Vienne en Autriche, Wolfgang von Kempelen présenta un automate qui eut un succès d'éloquence (2). Ces résultats cependant ne conduisirent pas à l'explication du véritable mécanisme de la voix humaine.

(1) A Londres, dans des conférences publiques, M. John Tyndall a plusieurs fois répété l'expérience. — Voyez de cet auteur l'ouvrage intitulé *le Son*. — On comprend que dans les automates un couvercle mobile remplace la main pour la fermeture du tuyau.

(2) *Mechanismus der menschlichen Sprache*, Wien 1791.

Des sons que représentent les lettres de l'alphabet, voyelles et consonnes, existent dans tous les dialectes du monde. Aux yeux de certains linguistes, c'est l'indice d'une communauté d'origine; pour les naturalistes, c'est l'effet inévitable des actes de l'organe dont la conformation varie d'une manière à peine sensible entre les races qui se partagent la terre. Les différens idiomes se montrent néanmoins pauvres ou riches d'intonations. A cet égard, si les langues des nations barbares sont au dernier degré, celles des peuples parvenus à la plus haute civilisation ne tiennent pas nécessairement le premier rang. L'hindoustani se distingue par une abondance de consonnes sans égale; les langues sémitiques l'emportent sur le grec et le latin comme sur les langues modernes de l'Europe; les dialectes de la Polynésie fournissent l'exemple de la plus grande misère. On rapporte que les Hurons et les Mohawks de l'Amérique septentrionale, qui par habitude tiennent constamment la bouche ouverte, ne connaissent pas l'usage des labiales, ces articulations pour nous si naturelles que volontiers on les supposerait venir d'instinct aux plus jeunes enfans. Divers peuples évitent l'emploi des lettres sifflantes ou des trilles (1); d'autres n'admettent point de gutturales. Il y a nombre d'années, les préférences pour la rudesse ou pour la douceur du langage nous semblèrent attester que ni les organes de la voix, ni les perceptions auditives, ne sont absolument identiques dans toutes les races d'hommes (2); les observations et les expériences si multipliées à l'époque actuelle donnent une nouvelle force à cette probabilité. Plus de lumière ne saurait jaillir que d'études comparatives de l'ordre physiologique. On sait combien est invincible la difficulté de rendre certains sons d'une langue étrangère; aussi, toujours les mots s'altèrent en changeant de patrie. Les Chinois substituent invariablement au trille rude le trille doux (3), et cette substitution est habituelle chez d'autres peuples. Les nations polynésiennes remplacent les dentales par des gutturales (4), et les missionnaires qui se font les instituteurs de la jeunesse des îles Hawaï ont dû renoncer à obtenir les sons que nul individu ne parvient à émettre. Il n'est guère plus facile de bien entendre que de bien imiter les articulations étrangères à sa propre langue; presque jamais les voyageurs ne rapportent de la même manière les noms recueillis de la bouche des indigènes. Différences de la voix, différences de perception auditive, dépendent-elles un

(1) *F, s, z* et *l, r*.

(2) *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie*, sous le commandement de M. Dumont-d'Urville. — *Anthropologie*, par M. Émile Blanchard. Paris 1854.

(3) *L* pour *r*, — Eulope au lieu d'Europe.

(4) Les *d* par les *g*, les *t* par les *k*. — Ce changement de prononciation n'est pas rare dans quelques-unes de nos campagnes.

peu de l'organisme, beaucoup de la première éducation? On est tenté de le croire. Jusqu'à présent très restreintes, les expériences et les observations n'ont pas encore fait luire la vérité scientifique.

Les mots se forment de la combinaison des voyelles et des consonnes; la voix les exprime : c'est la parole, le langage que règle d'abord une convention, ensuite la grammaire. La prononciation résulte de l'émission des sons articulés; elle se maintient d'ordinaire entre des limites de hauteur comprises dans l'étendue d'une demi-octave. En général, le son s'élève ou tombe un peu à la fin des phrases, donnant l'accent ou marquant soit l'affirmation, soit l'interrogation. Le plus souvent l'homme parle dans le registre inférieur, l'enfant et la femme dans le registre supérieur, mais il y a de nombreuses exceptions.

Si tout le monde use de la parole, ce n'est certes ni avec la même aisance, ni avec le même agrément. La voix est faible ou puissante; la manière dont fonctionnent les organes respiratoires en décide. Le timbre est aigre, rude, doux, harmonieux; la conformation des cavités de résonnance en est la cause. Bien ou mal partagé, chacun doit garder le timbre de voix qu'il tient de la nature. Il est possible cependant d'en améliorer les effets par une surveillance habituelle de l'oreille, par une observation soutenue, enfin par l'éducation. La parole ne coule pas de la source avec un égal bonheur; l'esprit en est le maître, et beaucoup plus que les aptitudes physiques, les qualités de l'esprit diffèrent suivant les individus. Ceux-ci s'énoncent sans embarras, la pensée est ferme; ceux-là semblent arracher les mots et les phrases, la pensée est vague, trouble, indécise. Que la personne ne sache se défendre d'une sorte de contrainte, elle bredouille, elle bégaie. Autrefois on supposait l'appareil vocal affecté de graves défauts chez les bègues; il n'en est rien. L'infirmité vient d'un esprit qui chancelle; elle peut être guérie ou atténuée par des efforts réglés. Une statistique nous apprit un jour que la Provence, le Languedoc, la Guyenne, sont du nombre des contrées de la France où le bégaiement est le moins rare (1). Ce fut un étonnement, — on croit toujours qu'il suffit de naître au voisinage de la Garonne pour avoir la langue bien déliée (2).

Dans ce rôle immense d'établir tous les rapports entre les hommes, la voix suscite aisément des sympathies ou des antipathies; c'est que, mieux encore que les paroles, elle semble révéler les véritables sentimens intérieurs. Nette, claire, limpide, la voix

(1) *Statistique décennale du bégaiement en France*, par Chervin aîné, Lyon 1866.

(2) La mémoire et la faculté de coordination des mots dépendent du cerveau. On sait, depuis les recherches de M. Broca, que ces facultés se perdent par suite d'une lésion de la troisième circonvolution frontale du côté gauche.

donne l'idée de la franchise ; voilée, hésitante, traînante, elle fait craindre la dissimulation; dure, âpre, sèche, elle paraît dénoncer un mauvais caractère; douce, harmonieuse, elle touche comme si elle était le souffle d'une âme bonne, encline à d'infinies délicatesses. Les impressions que procure la voix en général assez justement ressenties, ont une influence dans les relations; pourtant, il ne faut pas trop s'y fier. La parole peut servir sans doute à déguiser la pensée, mais aussi l'instrument peut avoir une qualité trompeuse, un défaut qui jette dans l'erreur. Après les effets de la nature, il y a les effets de l'art. Tel orateur, dominé par le désir de se faire bien entendre et surtout de produire une grande sensation, ouvre largement la bouche et tire des cavités de résonnance tout ce qu'il est permis d'en obtenir; c'est le ton déclamatoire réprouvé par le bon goût. Que la bouche très ouverte, le souffle vigoureux, les mots retentissent avec éclat, la voix devient impérieuse; c'est le ton nécessaire de l'homme d'armes qui commande une manœuvre. Des paroles simples en elles-mêmes, lancées d'un ton sec et brusque, prennent un caractère offensant; personne ne s'y trompe, une vieille formule populaire l'atteste. Que les sons émis avec douceur, un peu de tremblement, une lenteur calculée, tombent par une insensible dégradation, la voix sera peut-être touchante; on assure qu'il y a des femmes d'une habileté incomparable pour rendre ainsi la prière irrésistible. Les historiens affirment que chez Cicéron, la grâce de la prononciation contribuait singulièrement à donner à ses paroles la force de persuader. L'orateur doué d'un bel organe et possédant l'art de prendre le ton le mieux en harmonie avec la nature des scènes qu'il retrace, avec les sentimens qu'il exprime, avec les passions qu'il agite, causera des tressaillemens que n'amènerait jamais le plus magnifique discours sortant d'une bouche inhabile. Par d'heureuses qualités de la voix, l'éloquence devient tout à fait entraînante; alors c'est l'éloquence qui attire aux lèvres d'Alain Chartier le baiser de Marguerite d'Écosse, c'est la grande voix de Bossuet faisant céder la foule à une poignante émotion, lorsque sous les voûtes de Notre-Dame, où se dresse le catafalque de Condé, elle appelle peuples et princes à « voir le peu qui reste d'une si auguste naissance, de tant de grandeur, de tant de gloire. »

III.

Non-seulement l'homme crie ou parle, mais encore il chante. Au sein des sociétés que l'éducation soumet à des règles, le chant appartient au domaine de l'art; on l'écoute sans jamais le pratiquer. Dans la forme plus ou moins primitive, il ne cesse de se pro-

duire au milieu du monde qui bannit toute contrainte. On n'imagine pas que se plaisent à chanter des personnages dont l'esprit demeure occupé de questions très sérieuses; on le comprend pour les femmes qui n'ont pas de semblables soucis, et pour les hommes dont la pensée reste inactive pendant les heures de travail. Tous les peuples ont des chants; le rhythme musical procure une sorte d'ivresse, un étourdissement qui fait oublier la fatigue, conjure l'ennui, détache l'âme des réalités pénibles de la vie, et empêche le cœur de faiblir sous la menace du danger. En marchant au combat, les bandes mal disciplinées s'animent par des chants de guerre; au soir, les laboureurs se reposent en jetant aux échos de joyeux refrains. Dans l'atelier, en accomplissant la besogne monotone, l'ouvrier se distrait avec une chanson grivoise, et, dans la chambre solitaire, la jeune fille en gazouillant des paroles d'amour ne s'impatiente plus de tirer mille fois l'aiguille. Dans les cérémonies du culte divin, les chants graves et tristes plongent les personnes sensibles en une sorte d'extase, et dans les concerts où l'art le plus raffiné charme l'esprit, les voix éveillent tous les sentimens tendres ou passionnés. En vérité, l'instrument que nous avons décrit exerce une singulière puissance parmi les humains. Il est beau d'en avoir surpris le jeu que longtemps on crut à jamais caché aux regards des investigateurs.

Le chant exige de l'appareil vocal une bien autre activité que la parole. Aussi pour l'artiste une excellente constitution physique, une parfaite régularité des fonctions de l'organisme sont des avantages inappréciables. Dans l'émission de la voix, il est essentiel que les mouvemens respiratoires s'effectuent sans trouble et sans effort; ils doivent être réglés de façon à rendre l'inspiration courte et facile, l'expiration lente et prolongée. La lutte s'établit entre les organes qui retiennent l'air et ceux qui le chassent; elle sera douce dans les conditions d'exercice, de jeunesse et de santé. Chez l'artiste heureusement doué, ignorant la peine, le larynx conserve la position ordinaire, malgré les variations d'intensité et de hauteur des sons qui jaillissent. Entraîné dans les mouvemens un peu énergiques de la langue, il s'élève ou s'abaisse sans profit. Fixe dans sa situation, le larynx du chanteur multiplie les évolutions; l'agilité, la souplesse de toutes les parties, ont une influence de premier ordre dans l'ensemble des qualités de la voix. Les vibrations des lèvres vocales et la résonnance du vestibule déterminent le timbre du son glottique; la configuration du pharynx et de la cavité buccale, en modifiant comme il a été constaté les sons qui se forment dans la glotte, donnent le timbre de la voix. Les plus énergiques efforts de la volonté ne permettent pas de le changer d'une manière

bien sensible. Des professeurs nuisent à leurs élèves en prescrivant d'une façon trop absolue les dispositions de la bouche dont eux-mêmes tirent avantage. Chacun est contraint d'obéir à la nature, et c'est avec raison que M. Mandl invite les maîtres à ne jamais l'oublier.

Tous les sons qui peuvent se produire n'affectent pas notre oreille; très bas ou très aigus, ils échappent. On marque ordinairement les limites de nos perceptions auditives aux sons qui s'expriment entre 40 et 40,000 vibrations à la seconde. Des personnes douées d'une extrême sensibilité portent plus loin ces limites, mais elles n'en éprouvent nul agrément; on sait combien il est pénible d'entendre des sons trop aigus. Le chant résulte de sons modulés que séparent des intervalles harmoniques; reproduits dans le même ordre, les intervalles marquent des périodes qu'on appelle les gammes. La série entière des sons du grave à l'aigu est l'échelle musicale; suivant les individus, la voix en parcourt une étendue plus ou moins grande. Dans le langage des musiciens, chaque série de sons consécutifs et homogènes est un registre; il y a le registre de poitrine, le registre de tête, d'autres encore. Une idée bien étrange s'est propagée : les chanteurs, étant trompés par la résonnance de la voûte du palais et par des sensations particulières dues à l'activité de différens muscles ont imaginé que la voix vient tantôt de la poitrine, tantôt de la tête. La voix, qui pourrait maintenant l'ignorer? s'engendre invariablement dans la glotte. Il convient donc, comme le veut M. Mandl, d'abandonner les termes consacrés par l'erreur, et de les remplacer par les noms de *registre inférieur* et de *registre supérieur*.

Beaucoup plus que la parole, le chant exige des dispositions très précises de l'organe vocal. Au moment de faire éclater le son, l'orifice de la glotte doit être exactement fermé; l'émission sera bonne, si les lèvres vocales s'écartent dans la juste mesure avec une sorte de soudaineté. Il est intéressant de suivre du regard par le secours du laryngoscope le jeu de l'instrument d'où s'échappent les notes qui se succèdent plus basses et plus hautes. Lorsque se produisent les sons tout à fait graves, l'orifice de la glotte prend la figure d'un ellipsoïde régulier, très long, pointu aux deux extrémités. Le son monte, aussitôt les lèvres vocales se rapprochent; comme étranglé sur un point, l'orifice semble divisé en deux parties; le son monte encore, et arrive à la dernière limite du registre; alors l'orifice de la glotte se réduit à une fente linéaire. La voix passe-t-elle au registre supérieur, — c'est la voix de tête ou de fausset, ainsi qu'on a eu coutume de l'appeler, — un curieux changement s'opère soudain dans la configuration de la glotte; celle-ci

apparaît exactement close en bas, ouverte en haut; plus l'orifice devient étroit, plus le son s'élève. Le chanteur distingue les registres à l'oreille par le timbre, le physiologiste à la vue; pour ce dernier, l'un des registres est la série des sons donnés par la glotte ouverte dans toute sa longueur, l'autre la série des sons donnés par la glotte ouverte dans une portion restreinte. A cet égard, les résultats des premières recherches laissaient des incertitudes; le docteur Mandl les a fait disparaître, tant il a multiplié les observations. Ce savant a le mérite d'avoir bien reconnu les dispositions de l'appareil vocal dans l'émission des notes graves ou aiguës, comme d'avoir prouvé, contre l'opinion trop aisément accréditée, que l'élévation ou l'abaissement du larynx n'exerce aucune influence sur la hauteur du son.

Tandis que l'orifice de la glotte se modifie, les lèvres vocales changent d'aspect; elles se tendent, se raccourcissent, s'épaississent et vibrent toujours davantage lorsque la voix monte. La femme, ayant le larynx petit et les lèvres vocales relativement courtes, chante à un diapason supérieur à celui de l'homme, d'un timbre moins puissant, mais plus doux, plus uniforme, plus mélodieux. Dans l'exercice du chant, l'organe doit être souple pour obéir à la volonté. S'agit-il d'attaquer isolément les sons, il faut que de brusques mouvemens de la glotte les détachent les uns des autres, de filer le son, il est nécessaire qu'à travers la glotte vibrante le courant d'air passe d'abord très faible, par degrés plus intense jusqu'à la moitié de la course et diminue d'une manière presque insensible. Pour tenir le son, il est indispensable que les lèvres vocales gardent pendant toute la durée une tension bien égale; au moindre accident, la voix chevrote. Dans la transition d'un registre à l'autre, l'action des muscles se déplace, et l'habileté de l'artiste se dénote si le changement de mécanisme demeure inaperçu.

Les limites ordinaires de la voix comprennent environ deux octaves de l'échelle musicale; par l'exercice, on les porte assez facilement à deux octaves et demie, l'étendue de trois octaves et surtout de trois octaves et demie est très exceptionnelle. Ainsi au commencement du siècle, la Catalani étonnait comme une sorte de prodige. Les voix classées d'après la hauteur, c'est pour l'homme : la basse, le baryton, le ténor; pour la femme : le contralto, le mezzo-soprano et le soprano. Les basses ne descendent guère au-dessous du son de 173 vibrations, le soprano monte rarement au-dessus de la note de 2,069 vibrations. On cite pourtant des voix graves qui donnent la note de 87 vibrations et des voix aiguës qui atteignent celle de 2,784 vibrations. Les cantatrices les plus renommées de nos jours en offrent l'exemple (1). Les divers types de la voix ne sont pas

(1) En général, la voix de basse va du *fa* $_1$ = 173 vibrations au *ré* $_3$ = 580 vibra-

moins caractérisés par le timbre que par l'étendue. La voix présente de si nombreuses variétés, elle est tellement personnelle que la classification portée trop loin resterait souvent indécise. Une cause de nuances infinies dérive de l'intensité des harmoniques; forte, elle rend la voix éclatante, mordante; faible, la voix douce, sombre. Dans le larynx même et dans la trachée-artère se fait une résonnance dont on n'a pu encore déterminer les effets. On doit les croire très notables chez les basses. Le fameux Lablache eût été un excellent sujet d'expériences pour les physiologistes.

Toutes les manifestations de l'appareil vocal bien constatées, l'explication de la naissance des sons de la parole et du chant obtenue, si l'on juge être en droit de s'enorgueillir de la science acquise, on éprouve encore dans l'état actuel le chagrin de ne pouvoir dire à quelles particularités de la conformation organique répondent les différentes voix. Lorsque d'après des preuves certaines il a été affirmé que le son éclate d'autant plus aigu que les lèvres vocales ont moins de longueur, il faut s'arrêter dans l'affirmation. On suppose volontiers le larynx plus volumineux chez les basses que chez les ténors, chez le contralto que chez le soprano, mais à s'y fier on tombe dans l'erreur. On ne devine ni l'étendue, ni la qualité de la voix d'après la vue de l'instrument. L'élasticité, la souplesse, la contractilité des tissus doivent exercer une énorme influence sur les sons glottiques; le moyen d'apprécier en quelle mesure se manifestent de telles propriétés n'est à la disposition de personne.

Dès l'âge où le larynx est parvenu à son entier développement, la voix a pris son caractère. Aussi longtemps que subsistera l'activité de la jeunesse, elle le conservera sans modification très notable; mais par l'exercice elle gagnera peut-être en intensité, elle pourra s'améliorer sous le rapport du timbre. Souplesse, agilité des organes s'acquièrent à la peine comme beaucoup d'autres biens. N'en trouve-t-on pas la preuve dans l'histoire de plus d'un chanteur? Voilée, dure, affirme-t-on, était la voix de la jeune Marie Garcia; ce fut un jour la voix délicieuse de la Malibran. En général cependant, les dons naturels de l'ordre physique se manifestent avant tout essai de culture. L'enfant ou l'adolescent doué d'un bel organe gazouille ainsi que l'oiseau pour s'amuser; passe un ami de l'art, celui-ci écoute avec surprise; charmé, séduit, il va promettre gloire et fortune à l'émule des pinsons et des fauvettes. Sans une

tions; celle de baryton, du *la* $_1$ = 217 vibrations au *fa* $_3$ = 690 vibrations; celle de ténor du *ré* $_2$ = 290 vibrations au *si* $_3$ = 976 vibrations; celle de contralto du *sol* $_2$ = 387 vibrations au *fa* $_4$ = 1381 vibrations; celle de mezzo-soprano du *si* $_2$ = 488 vibrations au *la* $_4$ = 1740 vibrations; celle de soprano de l'*ut* $_3$ = 517 vibrations à l'*ut* $_5$ = 2069 vibrations.

aventure de ce genre, le fameux ténor Rubini n'aurait sans doute jamais connu ni les triomphes, ni les violens désespoirs. Aux approches de la vieillesse, le jeu du larynx devient pénible; d'abord la voix baisse de ton, ensuite elle diminue d'intensité; — le souffle a perdu de sa puissance. Parfois avant l'âge la maladie détériore l'instrument; l'organe, demeurant intact en apparence, cesse de rendre un bon office, si par une circonstance l'action nerveuse est plus ou moins abolie. Au moyen de l'électricité, M. Mandl a pu pour un instant ranimer des voix éteintes. A la suite d'un travail de l'organisme, tout à coup telle cantatrice a vu disparaître sans retour une voix enchanteresse. Pareil malheur éveille le souvenir de Cornélia Falcon.

La musique n'a point pour tout le monde le même charme; la plus belle inspire des ravissemens ou cause la fatigue et l'ennui. Agissant sur la sensibilité nerveuse, elle produit, selon les individus, des impressions d'une étonnante diversité. Le chant plaît d'une manière beaucoup plus générale que la musique des instrumens; il touche parce qu'il semble répondre à des sentimens intimes de l'âme humaine, la tristesse, la joie, le bonheur. Aussi, dans sa forme primitive, il a des séductions même pour les esprits que les habitudes mondaines ont rendus indifférens aux choses simples de la nature. Au milieu de la campagne, lorsque descendent les ombres de la nuit, comme il est agréable d'entendre une voix fraîche et inculte! En gravissant les rudes sentiers des Alpes, comme c'est plaisir d'écouter la chanson de la jeune bergère ou du pâtre qui trompe les heures de solitude!

Au sein de la civilisation, le chant n'est prisé qu'à la condition d'être un grand art; lorsqu'il s'élève à cette dignité, il attire les foules. L'homme ou la femme, en possession d'une des plus belles voix du monde, nourrissant la pensée d'exercer un charme, commence par aller à l'école. L'instrument, dont nous avons vu l'admirable mécanisme, n'obéit sûrement qu'après bien des efforts et de continuels exercices dirigés avec méthode. Il en est ainsi de tous les organes soumis à la volonté; pour s'en convaincre, chacun a l'expérience de l'usage des mains. Habile dans le jeu du larynx et de la bouche, le chanteur ne tire encore de brillans effets d'une voix superbe qu'à force d'intelligence. De l'intelligence seule viennent l'expression, le goût, le style; autant de qualités qui sont de la personne même. Feinte ou réelle, la sensibilité demeure toujours un élément de succès. On engage l'artiste à ne jamais rien prendre des passions qu'il exprime, car bientôt au trouble de l'âme succède l'extrême fatigue; il peut parvenir, assure-t-on, à l'imitation parfaite, en conservant le calme de l'esprit; pourtant l'émotion ressentie ne sera-t-elle pas toujours plus communicative?

A la représentation d'une grande œuvre lyrique, l'assistance fournit à l'observateur des sujets d'étude psychologique. Une partie de cette foule écoute presque avec indifférence; elle est attachée, dominée par le spectacle; le plaisir des yeux l'emporte, les perceptions auditives n'éveillent presque aucun sentiment. Des impressions d'une nature tout opposée se devinent aux attitudes du corps et au jeu des physionomies; on reconnaît des amis passionnés de l'art, des gens qui le cultivent ou savent l'apprécier. Ils s'occupent bien des magnificences de la scène! Séduits moins encore par le charme de la voix que par le talent qui se révèle sous divers aspects, ils prêtent une oreille attentive, et volontiers se fâchent en apercevant que le public n'a pas compris les finesses. Ainsi d'un côté, une sensibilité trop émoussée, de l'autre une trop grande activité de l'esprit, détournent l'effet ordinaire du chant sur l'organisme. Seule, la masse des spectateurs qui discerne vaguement les traits d'habileté de l'artiste s'abandonne à la jouissance des impressions, — plus ou moins vives, selon les individus; — elle s'émeut à la voix qui donne des sensations douces; aux accens de la passion, elle s'enivre. Certains vieillards, en parlant d'un chanteur ou d'une cantatrice qui florissait à une époque lointaine, témoignent par des tressaillemens combien les émotions que procure une voix animée d'un souffle de l'âme peuvent laisser des souvenirs durables.

La parole est de nécessité, le chant affaire de plaisir; l'homme est bien servi par la voix.

IV.

Lorsqu'on a considéré la voix humaine dans ses manifestations si variées, la voix des animaux semble misérable. L'aboiement du chien, le miaulement du chat, le bêlement de la brebis, ne sauraient en vérité servir à constituer un langage bien étendu. Ces cris de bêtes nous fatiguent; mais il ne faut pas oublier qu'ils retentissent pour d'autres oreilles que les nôtres. Seul, le ramage des petits oiseaux a le don de nous plaire; il a des ressemblances qui procurent de douces illusions, il paraît exprimer des sentimens de notre propre nature, alors on l'aime. Depuis longtemps on a compris l'intérêt d'une comparaison de l'appareil vocal des animaux avec celui de l'homme; on a conçu l'espérance d'expliquer toutes les voix par la structure des organes. Vers la fin du siècle dernier, un savant, un lettré qui fait honneur à la France, Vicq d'Azyr, se mit à l'œuvre; les larynx d'une multitude d'êtres ayant été rassemblés pour l'étude, il les regardait avec une sorte d'enthousiasme; l'observateur en attendait une révélation. « C'est un beau spectacle, s'écrie Vicq d'Azyr, que de voir d'un coup d'œil la disposition de ces instrumens

variés à l'infini, avec lesquels chaque animal produit des modulations qui lui sont propres et peut contribuer au grand concert de la nature! »

Les caractères anatomiques de l'appareil vocal sont aujourd'hui assez bien étudiés dans la plupart des types de mammifères. Le larynx de ces animaux est construit sur le même plan que celui de l'homme; chez les singes, la ressemblance est extrême. L'impossibilité de la parole est due, selon beaucoup d'apparence, à la conformation de la cavité buccale, des lèvres, de la langue. Les études des naturalistes, qui n'ont pas encore été dirigées de ce côté, n'autorisent nulle affirmation; néanmoins la faculté pour quelques espèces de prononcer une ou deux syllabes donne de la force à une présomption. Ce vestige de la parole n'indique-t-il pas la faible étendue d'un pouvoir dont la trace même disparaît chez le plus grand nombre des espèces? En 1715, le grand Leibniz annonçait à notre académie l'existence en Misnie d'un chien qui parle : « un chien de paysan, d'une figure des plus communes, et de grandeur médiocre. » Cette bête extraordinaire, docile aux leçons d'un enfant, avait, dit le narrateur, appris une trentaine de mots; elle consentait à les répéter lorsque le maître les prononçait. L'historien de l'Académie des sciences déclare qu'il n'aurait pas la hardiesse de rapporter un pareil fait « sans un garant tel que M. Leibniz, témoin oculaire. » Malgré si haute garantie, c'est une fable, une pure illusion; du chien le plus admiré pour son intelligence, il faudra toujours dire : « Il ne lui manque que la parole. » Étonnans imitateurs, les singes, condamnés à vivre dans la société des hommes, renonceraient-ils à essayer d'une conversation sans l'obstacle de la nature? » On supposera que l'intelligence ne les porte pas vers ce genre d'imitation; peut-être, mais en même temps, on doit le croire d'après les coïncidences habituelles chez les êtres, les organes ne se prêtent pas non plus à l'articulation. Autrement les singes, que nous entendîmes un jour appeler les candidats à l'humanité, ne resteraient pas, sous un rapport, bien inférieurs aux perroquets.

A défaut de la voix articulée, une sorte de langage préférable à la pantomime dont se servent les voyageurs jetés au milieu des tribus de sauvages, se constitue à l'aide de divers artifices. Chose vraiment curieuse et pleine d'intérêt, avant d'avoir reçu aucune instruction particulière, de jeunes sourds-muets ayant la vie commune, inventent très vite des moyens de se comprendre, et ils assurent si fortement ces moyens qu'ils ne se trompent guère sur les sentimens et les désirs exprimés par des gesticulations, des attouchemens, des jeux de physionomie convenus. Les gens qui ont la

douleur d'avoir plusieurs enfans privés de l'ouïe en rendent témoignage. L'exemple du concert qui s'établit entre les individus n'ayant pas l'usage de la parole reporte nécessairement la pensée aux actes de la vie de certains animaux. Les mammifères ont une voix susceptible d'inflexions et d'intonations plus ou moins variées suivant les espèces; ils en usent pour se communiquer des appétits, des volontés, pour se lancer des appels, des avertissemens. On répète souvent que les bêtes n'ont que des cris, c'est trop généraliser. Le chat dit *miao*, articulation très nette d'une consonne labiale et de trois voyelles; le mot est bien formé, on croirait qu'il appartient à la langue chinoise. L'animal le prononce d'une infinité de manières ayant chacune sa signification. Espère-t-il faire venir de la compagnie, il dénonce sa présence d'une voix forte, retentissante; demande-t-il son repas, réclame-t-il l'ouverture de la porte afin d'aller en promenade, il prend une voix douce, traînante; c'est bien l'accent de la prière. Que la réponse tarde, le ton s'élève et trahit l'impatience. Il y a ce *miao* lent et faible que l'on traduit en français : comme je m'ennuie! encore ce *miao* caressant, plein de jolies modulations, où se révèle le désir de plaire. Le chat dit aussi très-clairement *ronron*, un vrai mot formé de trilles et de nasales; la langue et le voile du palais exécutent les mouvements que nous connaissons par notre propre expérience. Ce *ronron* est tantôt un petit remerciment, tantôt la manifestation d'une grande joie. Mû par le sentiment d'inimitié contre un individu de sa race ou jaloux d'une rivalité, l'animal qu'on accuse d'avoir trop l'indépendance du cœur siffle et gronde sur divers modes au visage de l'adversaire, formulant ainsi des menaces et des imprécations. Dominé par l'amour, le matou tire du langage dont il dispose une surprenante richesse d'expressions; tandis que la petite chatte miaule en vraie coquette, il enfle la voix, il module et traîne les sons; le *miao* résonne comme une plainte douce, le *ronron* comme un frémissement de bonheur ou de passion; mais il faudrait être chat soi-même pour tout interpréter.

Les mammifères capables d'articuler des syllables ne sont pas nombreux; les brebis font retentir invariablement ce *bê* monotone qui n'a rien d'agréable, tant il paraît dénoter la stupidité de l'animal. Il est intéressant néanmoins de constater cette explosion particulière de la voix; elle a pour cause des lèvres saillantes et charnues. Des gibbons de l'île de Java, voulant effrayer, crient avec fureur : *ra-ra;* pour les animaux en général, les sons gutturaux semblent plus faciles à émettre que tous les autres. Le chien, si bien doué sous le rapport de la mémoire, des sentiments affectueux, de l'intelligence, n'a que des cris; il aboie. De courtes et

brusques expirations de l'air à travers la glotte produisent cette voix si connue qui éclate par saccades; le jappement n'en est que la forme adoucie; — c'est pour exprimer la joie. Le hurlement vient d'une expiration prolongée et d'une forte résonnance dans le pharynx; il est suscité par un profond chagrin, une vive douleur. Les chiens manifestent leurs désirs plus encore par les frétillements du corps, par le jeu de la physionomie, par les attouchements du museau que par la voix. Entre eux, ils paraissent communiquer à merveille quand il s'agit d'organiser une expédition; ils s'avertissent de la présence d'un objet de leur goût. Nous vîmes une fois au milieu d'un pré, loin des habitations, le corps d'un bœuf écorché, qui fut plusieurs jours absolument délaissé. Un chien solitaire, attiré sans doute par l'odeur, vint se repaître, et retourna dans le village prévenir ses connaissances de la trouvaille; moins d'une heure après, le cadavre était dépecé à belles dents par une énorme bande de chiens.

Les occasions d'étudier le langage des bêtes en état de liberté sont rares; tous les animaux fuient l'homme, ce qui est de leur part une grande sagesse. Captifs, privés de communication avec des semblables, ils deviennent silencieux ou se contentent de jeter quelques cris ou de faire entendre quelques murmures. Si un être humain pouvait être retenu prisonnier dans une famille de chimpanzés, il serait réduit aux mêmes extrémités. Les voyageurs ont parfois observé des singes bien à portée de la vue et de l'oreille, toujours ils se sont aperçus que les différentes explosions de la voix avaient chacune sa signification dans les momens où le concert doit s'établir entre les individus. Les cercopithèques, gracieux, gais, mignons entre tous les singes de l'Afrique, se réunissent par groupes plus ou moins nombreux. Ayant pour demeures habituelles les branches des arbres, ils descendent à terre avec beaucoup de méfiance et seulement pour aller à la maraude. Lorsqu'une expédition est préméditée, la bande des cercopithèques marche sous la conduite d'un chef, — toujours un vieux mâle qui a l'expérience des hommes et des bêtes. La troupe s'ébranle d'abord avec prudence, en passant sur les hautes branches des arbres; par intervalles, le chef grimpe sur une des cimes les plus élevées, et du regard sonde l'espace. Satisfait, il le marque par des sons gutturaux, la compagnie se montre tranquillisée; inquiet, soupçonnant ou apercevant le danger, il jette un cri spécial; à l'avertissement, nul ne se trompe; aussitôt la bande rebrousse en désordre. Les pillards arrivent sur les arbres les plus voisins de la campagne découverte et ils sautent à terre. Alors commence un abominable massacre des sorghos ou des maïs. Les sajous, ces gentils petits singes de l'Amérique du

Sud, hôtes de toutes les ménageries, donnent aussi la preuve des ressources de la voix inarticulée pour communiquer entre animaux. Un jour, le naturaliste Rengger, errant à la lisière d'une forêt du Brésil, se prit à contempler les gambades d'une famille de sajous; un individu s'étant isolé des autres, découvre un oranger chargé de fruits mûrs. Sans prendre la peine de se retourner, il fait entendre de petits cris et part comme une flèche; la société avait compris; en un instant elle fut réunie sur l'arbre, tout heureuse de savourer les belles oranges. Si les hommes n'avaient point la parole articulée, à l'aide de sons ou de cris variés par l'intonation, l'intensité, la résonnance et diversement combinés, ils ne seraient nullement en peine de construire un langage. Un tel idiome ne pourrait sans doute jamais valoir les langues d'Homère, de Dante, de Shakspeare ou de Bossuet; mais il suffirait à tous les besoins essentiels de la vie. Qu'on arrête la pensée sur ce mode de communication imaginaire, mais pourtant réalisable, on concevra l'idée du langage plus ou moins restreint des animaux.

Chez les mammifères, les sons de la voix diffèrent considérablement sous le rapport de la puissance, de la hauteur comme du timbre; dans une certaine mesure, les particularités de conformation du larynx permettent d'expliquer les causes. Les bêtes à cornes ont des lèvres vocales lâches, peu saillantes, elles ne doivent jamais ni beaucoup se rapprocher, ni vibrer avec une grande force; elles ne donnent que des sons graves; c'est le mugissement du bœuf. Les rongeurs, lapins, lièvres, écureuils et souris, ayant des cordes vocales minces et tranchantes émettent des cris aigus. Des espèces de plusieurs groupes de mammifères ont des poches aériennes qui s'ouvrent à l'intérieur du larynx et procurent une résonnance extraordinaire. Quelques singes se font remarquer par l'énorme développement de ces poches; ils ont une voix des plus retentissantes. Les singes hurleurs, qu'on appelle aussi les stentors, habitans des plus sombres forêts du Nouveau-Monde, poussent des hurlemens qui s'entendent, au dire de Humboldt, de la distance d'un kilomètre et demi; encore davantage suivant d'autres voyageurs. Chez l'éléphant, les cartilages latéraux du larynx ne peuvent se toucher : les cordes vocales ayant une direction oblique, paraissent peu susceptibles d'une extrême tension; de là une voix sourde, pourtant très puissante. Si l'on parvenait à observer le jeu du larynx des animaux pendant l'émission des cris, tout de suite on serait avisé d'actions de la glotte fort curieuses et très instructives. La difficulté semble presque insurmontable, car il faut peu compter sur la bonne volonté des bêtes; néanmoins M. Mandl, plein de confiance dans son habitude de l'emploi du laryngoscope, ne désespère

nullement de réussir; il sait qu'à force de patience on surmonte de terribles obstacles.

Après l'homme, entre tous les êtres animés, les oiseaux occupent le rang le plus distingué dans le concert de la nature; ils égaient les campagnes, les bois, les jardins d'une infinité de petits cris et de gazouillemens qui font rêver le bonheur de la vie. Les délicieux ramages et les chansons d'un charme sans pareil sous les futaies ont invité plus d'une fois les naturalistes à entreprendre l'étude de la structure et du mécanisme de l'instrument magique dont disposent de mignonnes créatures. George Cuvier a découvert le point précis où se forme la voix. Les oiseaux ont deux larynx, l'un au sommet de la trachée-artère, l'autre à la base. Ce dernier seul engendre les sons, le premier n'agit que par la résonnance. Une facile expérience le prouve : que l'on coupe la trachée-artère dans le milieu, la voix ne cessera de se produire. L'organe vocal se montre sous les apparences d'une caisse que les anatomistes désignent sous le nom de tambour. Il est formé des derniers anneaux de la trachée et des premiers anneaux des bronches. Le plus souvent le larynx est divisé dans sa portion inférieure, tantôt par l'angle de réunion des tuyaux bronchiques, tantôt par une lame osseuse servant de point d'attache à une membrane qui s'élève du bord interne de chacun de ces tuyaux et limite la glotte avec une saillie opposée dont le bord est élastique. Ainsi deux lèvres remplissent le rôle de cordes vocales; elles se tendent ou se relâchent par l'action d'un appareil de muscles ou très simple ou très compliqué. La variété des aptitudes vocales, immense chez les oiseaux, répond à une très grande diversité dans les détails de la structure du larynx et dans la conformation de la trachée-artère.

Amis de la société, les perroquets vivent en troupes nombreuses sous les plus beaux climats du monde, ont un besoin de bavardage que ne diminue en aucune façon la captivité. Plusieurs individus se trouvant réunis, semblent parfois se livrer à d'interminables conversations. Attentifs à toutes les voix, même à tous les bruits, les perroquets les imitent avec une étonnante facilité; aussi aisément ils imitent la parole articulée des hommes, et ce phénomène reste encore inexplicable. Le jeu de la langue a sans doute une part importante dans l'articulation des sons, mais la nature des résonnances conduit à soupçonner une activité particulière du larynx supérieur. Des recherches entreprises à ce sujet ne tarderont peut-être pas à répandre un certain jour sur une des plus singulières aptitudes dont les animaux offrent l'exemple. On croit généralement les perroquets incapables d'attacher un sens aux phrases qu'ils ont apprises; ce n'est pas la vérité absolue. Dans certaines

circonstances, des individus doués sous le rapport de l'intelligence et pourvus d'une excellente instruction, adressent par des mots une demande, des appels dont ils attendent un résultat prévu ; à une question, à un signe, ils donnent la réponse convenable. Il a paru naturel de supposer que les perroquets devaient le pouvoir de parler à la conformation spéciale de la langue; on doute, en entendant les pies, les merles, les sansonnets. Ces oiseaux ont une langue mince, et ils n'éprouvent nulle peine à produire tous les sons articulés; ce fait ajoute une force à l'idée d'une action du larynx supérieur. Un sansonnet remarquable par son talent de parole que nous eûmes l'occasion d'observer, connaissait très bien la valeur de plusieurs mots; en bon français, il exprimait des désirs et les battemens d'ailes achevaient de les témoigner. La gracieuse bête aimait à se baigner, et souvent elle réclamait de l'eau; en voyant prendre le carafon, elle criait : Viens vite, viens vite! avec une énergie toujours croissante, si on la faisait attendre.

La plupart des petits oiseaux ont des cris d'appel, des cris de joie ou de frayeur, des cris de guerre; toutes ces explosions de la voix empruntant les sons de voyelles et de consonnes montrent combien l'articulation est facile et naturelle chez ces créatures. Les espèces qui se distinguent par le chant ont l'appareil vocal très compliqué; mais cette simple constatation est insuffisante pour expliquer le jeu du gosier. Par l'ensemble des qualités de la voix, la puissance, l'éclat, la douceur, les rossignols surpassent tous les autres chanteurs des bois. Les notes se succèdent ou alternent gaies ou plaintives, toujours mélodieuses; les roulades se renouvellent toujours charmantes. Les rossignols n'acquièrent le talent qu'après beaucoup d'exercice; les jeunes sujets sont en général assez médiocres; seuls, des individus favorisés par les dons de la nature élèvent l'art à sa plus haute expression. Chez tous les mignons oiseaux des bois, les mâles seuls possèdent une belle voix; ils chantent pour captiver des compagnes qui ne peuvent entrer en lutte pour le talent. Silencieux pendant une grande partie de l'année, lorsque vient la saison des amours, l'activité nerveuse s'exalte, le sang afflue vers les organes de la voix; pinsons, rossignols et fauvettes prennent ou retrouvent la faculté de chanter. Un peu plus tard nous reviendrons sur la voix des oiseaux, alors nous aurons obtenu de l'investigation scientifique de nouvelles lumières.

ÉMILE BLANCHARD.

UNE

INVASION INDIENNE

DANS LA PROVINCE DE BUENOS-AYRES

SOUVENIRS ET RÉCITS DE LA FRONTIÈRE ARGENTINE.

Un sentiment très particulier s'empare d'un Français de notre siècle, de ce siècle critique, raisonneur, légèrement pédant, lorsqu'il se trouve en présence d'authentiques sauvages, et qu'il les surprend en flagrant délit de sauvagerie, dans tout le feu du meurtre, du vol et de la dévastation. C'est un sentiment d'horreur sans doute, ou plutôt de dégoût, car la bestialité primitive, vue de près, est d'une prosaïque laideur; c'est en même temps un intérêt ému, une curiosité mêlée de pitié. Ces sauvages brutaux et féroces, ces races dégradées, comme on les appelle, ne seraient-ce pas plutôt des races en voie de formation, et leur plus grand tort consisterait-il moins à être des sauvages qu'à être des anachronismes? Nos premiers ancêtres n'ont-ils pas eu sur la morale et la liberté des notions tout aussi étranges? C'est un des caractères de la science moderne, et peut-être le plus remarquable, de tout ramener dans l'étude de la matière et de la vie aux lois d'une évolution ascensionnelle. Eh bien! voilà une nation à l'état embryonnaire, une peuplade au début de son cycle historique. Profitons de cette singulière bonne fortune de pouvoir contempler sur le vif notre point de départ, d'assister aux premiers vagissemens d'une civilisation. Notre orgueil pourra souffrir de ce spectacle ou s'y complaire. C'est affaire d'appréciation et

de tempérament. Les uns rougiront d'une parenté, même lointaine, avec ces êtres inférieurs; les autres mesureront avec une satisfaction fière, par la bassesse même des débuts, l'étendue des progrès réalisés. Dans tous les cas, ne méprisons pas trop les représentans contemporains des antiques tribus errantes. Qui saurait dire quelles destinées leur eussent été réservées à la faveur de circonstances meilleures? Ces destinées, ils ne les accompliront point. Ils disparaîtront, mais non sans avoir infiltré chez leurs vainqueurs quelques gouttes de leur sang inculte, venin peut-être, mais peut-être aussi ferment, qui fera bouillonner dans le cœur des peuples de ces contrées des énergies inconnues. En attendant, ils pèsent d'un poids très lourd sur la politique et la fortune d'un pays vivace qui ne demande qu'à se développer. Après les avoir examinés comme un phénomène d'histoire ou, si l'on veut, d'histoire naturelle, il y a lieu de se demander quels sont les moyens les plus efficaces d'assujettir leurs derniers débris au joug bienfaisant des lois sociales.

I.

Au mois de novembre 1875, le ministre de la guerre de la république argentine, le docteur don Adolfo Alsina, me chargea de la mission assurément peu commune, même pour un ingénieur sud-américain, de tracer une ville en plein désert, de la doter d'une école, de l'entourer de fermes et de métairies, et d'y installer, en exécution d'un traité récent, la tribu indienne du cacique Catriel. Ces Indiens appartenaient encore, il y a peu de mois, à la catégorie de ceux qu'on appelle en style de frontière *los Indios mansos*, les Indiens apprivoisés; on voulait leur faire faire un pas de plus et les les rendre Indiens civilisés. Le moyen adopté pour parvenir à ce résultat paraissait sage et judicieux. C'était de supprimer le communisme stérilisant dans lequel ils végètent sous le despotisme patriarcal des caciques; c'était de donner à chacun d'eux, avec la propriété de son champ et de sa maison, le sentiment de son indépendance d'homme et peu à peu, par l'école et par l'exemple, de sa dignité de citoyen. Il était naturel qu'au lendemain même de leur avénement au pouvoir les hommes qui dirigent les destinées du peuple argentin voulussent tenter cette grande expérience. Dans cette mêlée des partis, où toutes les professions de foi se ressemblent, le meilleur de leur bagage politique était précisément leur sollicitude pour la frontière. Ils avaient toujours protesté notamment contre les prérogatives accordées aux caciques soumis, contre le droit de vie et de mort, de confiscation et de torture, dont les traités antérieurs les avaient trouvés et les avaient laissés investis. Il était plus étrange que le cacique Catriel se fût montré de si fa-

cile composition sur des arrangemens qui sapaient son autorité par la base, et qu'il eût signé un traité assurant à chacun des membres de son troupeau humain les prérogatives de la propriété individuelle, traité dont son astuce indienne n'avait certainement pas méconnu la portée. Les événemens ultérieurs ne devaient donner que trop de lumières sur sa bonne foi; mais, pour en comprendre la filiation, il est indispensable d'indiquer les relations réciproques des Indiens du désert et des chrétiens, la condition des Indiens soumis et la situation toute spéciale du cacique Catriel.

Les Indiens nomades occupent les solitudes qui s'étendent au sud de la république argentine et du Chili. Il y en a aussi dans le Chaco, au nord, mais moins braves, moins bons cavaliers et beaucoup moins redoutables. Leur unique moyen d'existence, depuis que leurs territoires de chasse sont presque épuisés, est le vol sur une grande échelle : vol de chevaux d'abord, dont ils font une consommation effrayante, ces animaux, qu'ils ne savent point élever, leur servant à la fois de moyen de locomotion et de nourriture; vol d'immenses troupeaux de bêtes à cornes des plaines argentines, qu'ils vont échanger au Chili contre quelques objets de première nécessité, surtout contre de l'eau-de-vie, pour eux objet de première nécessité par excellence. Tenant constamment la frontière en alerte et les troupes du gouvernement en échec, ils se précipitent à tout instant sur les *estancias* limitrophes du désert, qu'ils ravagent et dépeuplent d'animaux. Ce sont le plus souvent de légers pelotons de maraudeurs, ce sont parfois de petites armées de 2,000 ou 3,000 lances qui se chargent de ces expéditions. Disséminées sur d'immenses espaces, protégées par les obstacles que le désert oppose aux troupes civilisées, les tribus sont très difficiles à aller punir. Ces obstacles ne les empêchent point d'être en contact perpétuel les unes avec les autres, grâce à cet instinct du désert, si remarquable chez les Indiens, et à l'admirable éducation qu'ils savent donner à leurs montures. Quand il y a un grand coup à frapper, ils peuvent se concerter à très grande distance pour agir en commun. Dans la dernière invasion figurait un corps d'Indiens venus des Andes. Ils avaient fait plus de 300 lieues (1) pour venir y prendre part. J'ai vu retourner les poches d'un de ces Indiens, tué dans une escarmouche : elles contenaient une courte pipe, une poignée de tabac et une boîte d'allumettes-bougies; encore ces dernières avaient-elles dû être volées depuis peu. C'était tout son bagage.

(1) La lieue dont il est toujours question dans le cours de ce récit est la lieue argentine, qui correspond presque à notre ancienne lieue de pays, c'est-à-dire à un peu plus de 5 kilomètres.

Dans la vie de privations qu'ils mènent sous leurs grossières tentes de peaux de bœufs, les *toldos*, où ils sont périodiquement exposés à mourir de faim, les Indiens ont une préoccupation principale, leur cheval de guerre. Ils ne l'aiment point comme l'Arabe, le maltraitent souvent et le surmènent sans pitié; mais le choix e l'éducation de cet indispensable auxiliaire est leur plus cher souci. Le premier soin d'un Indien au retour d'une expédition, avant d'embrasser ses enfans et de battre ses femmes, est de mettre à part son lot de chevaux volés et de les installer dans un bon pâturage pour les refaire. Bientôt il pourra placer sur chacun d'eux un poids équivalent à celui de la selle et du cavalier, et les pousser à fond de train, jusqu'à les épuiser de fatigue, à travers des fondrières où les animaux enfoncent jusqu'au ventre. Il discerne sûrement ainsi les plus vigoureux. Le reste est mangé, et cette façon originale de mettre l'hippophagie au service de la sélection lui permet de ne dresser que des bêtes supérieures, qu'il rend bientôt, par de savans procédés d'entraînement, aussi rapides que dociles et infatigables. Tout cheval de *pampa* (1) fait facilement, chargé, 30 lieues par jour. Un Indien en amène cinq ou six, quelquefois douze ou quinze, dans ses incursions, et est assez agile cavalier pour pouvoir, si celui qu'il monte faiblit dans une fuite, sauter sans mettre pied à terre sur un de ses chevaux de réserve, qu'il bride tout en courant. On comprend combien il est difficile de les atteindre. Là est leur grande force. Leurs armes, la lance et le couteau, causent peu d'inquiétude aux troupes de ligne, et ne sont redoutables que pour les paysans effarés qu'ils surprennent. Ils égorgent leurs prisonniers suivant les circonstances. Ordinairement ils les égorgent, les trouvant encombrans; mais ils font cas des femmes chrétiennes et s'efforcent d'en ramener à leurs *tolderias*, où ces malheureuses, exposées d'un côté aux brutalités et aux caresses, peut-être plus repoussantes encore, de leurs maîtres, de l'autre à la jalousie féroce des dames du logis, ont un sort effroyable. Les calculs les plus autorisés évaluent à une vingtaine de mille lances la force totale des tribus du sud. Les rapines de ces misérables hordes ont prélevé sur les propriétaires argentins un tribut qui, d'après le colonel don Alvaro Barros, un des hommes qui ont traité avec le plus de compétence les questions de frontière, n'a pas été moindre de 200 millions de francs en vingt années; ils obligent la république à maintenir une armée dont l'entretien pendant la même période représente une somme au moins égale. Ils coûtent donc, en dehors des dons en argent et des rations en nature qu'on leur fournit, 40 millions par an à un pays qui, au moment de la révolution de septembre

(1) On appelle plus particulièrement *pampa* le domaine des Indiens, par opposition au *campo*, ou prairie déjà conquise à l'industrie pastorale.

1874, a pu mettre en quelques jours sous les armes plus de 60,000 combattans.

C'est qu'autant la politique des anciens conquérans était ferme et nette à l'égard des races aborigènes, autant la politique des Argentins, depuis l'émancipation, a été contradictoire et embarrassée. Sans doute ce n'est point chose aisée que de garder efficacement contre de rapides incursions une ligne de 300 lieues, pour ne parler que de la frontière sud. C'eût été là un problème grave, même pour un peuple pourvu d'institutions bien assises et de ressources militaires considérables. Combien plus grave ne devait-il point paraître à une nation naissante, en proie aux convulsions de son laborieux enfantement à la vie politique, pauvre d'hommes, d'expérience et d'argent! Toutefois, si ardu qu'il pût être, il est clair que la meilleure manière d'en avancer la solution était de la poursuivre avec esprit de suite et ténacité. Or il n'est point de question où les gouvernemens successifs aient été aussi prompts à se déjuger les uns les autres, — souvent à se déjuger eux-mêmes du jour au lendemain. On flatte les Indiens et on les menace tour à tour, on les appelle et on les combat, on les utilise et on les trompe. Tantôt ce sont des frères de race, des frères d'armes, — et de fait leurs contingens de cavalerie irrégulière ont figuré dans les combats de l'indépendance et dans presque toutes les guerres civiles. Tantôt, à la suite de quelque abominable fredaine de leur part, il n'est plus question que de les exterminer, et finalement on traite avec eux. Souples et rusés comme des renards, clairvoyans comme des enfans, mais des enfans pervertis, les Indiens se sont parfaitement rendu compte de ces inégalités d'humeur et de conduite. Les Machiavels de la *pampa* ont démêlé bien vite le parti qu'en pouvaient tirer des gens pour qui les mots loyauté et perfidie sont tout à fait dénués de sens. Ils acceptent avec empressement les conventions pacifiques, car ils y gagnent toujours quelque chose, et en leur âme et conscience ne se croient obligés à rien par les engagemens qu'ils contractent.

Ce n'est pas ainsi que l'entendait le dictateur don Juan Manuel Rosas, qui avec peu d'élémens est en somme celui qui a le plus fait pour la sécurité de la frontière. Sa méthode n'était point sentimentale. Il assurait aux Indiens qui se soumettaient des avantages positifs, mais il les obligeait par le fer et le sang à prendre au sérieux leurs propres promesses. Toute violation des traités était punie avec une sauvage rigueur. Il existe dans les profondeurs du désert un petit lac, une *laguna*, que les Indiens appellent encore « la rouge, » parce qu'une tribu entière y fut passée au couteau. C'était un des moyens favoris de Rosas, une sorte de procédé de gouvernement à son usage, de traiter les ennemis et les suspects comme des mou-

tons dans un abattoir, et de se débarrasser d'eux en masse en leur coupant la gorge. Le *degüello*, c'est le nom de cette repoussante exécution, fut longtemps dans la république argentine le supplice officiel. Cela épargnait les frais d'un appareil spécial et d'un bourreau en titre. Tout *gaucho*, avec le couteau bien affilé qui ne le quitte jamais, y suffisait. Ce qui doit ici être noté, c'est que, si ces exécutions sommaires de la lugubre époque de Rosas font frémir d'horreur les Argentins civilisés de nos jours, tout opposé fut l'effet qu'elles produisirent sur les Indiens. Don Juan Manuel, comme ils l'appellent encore avec une sympathie respectueuse, est resté pour eux le type accompli du justicier. Ils ne le haïssent point, ils le regrettent. « Ah ! si don Juan Manuel pouvait revenir ! » Nous avons entendu le mot dans les *toldos*. Jamais vœu ne fut plus sincère. Et vraiment Rosas, sans être certes un grand homme de guerre, mettait dans l'organisation de ses campagnes au désert toute la prudence prévoyante et résolue d'un vrai *gaucho* qu'il était. La *pampa* n'avait pour lui ni secret ni terreur. Il savait affronter et déjouer les redoutables piéges de ces solitudes, qui sont le meilleur allié des Indiens. Il attaqua les nomades sur leur propre terrain et sut s'assimiler leur méthode de faire la guerre : des expéditions légères et hardies, sans bagages, presque sans vivres, avec des chevaux endurcis à la fatigue et aux privations. Il n'y avait pas un coin de leur immense domaine où les hôtes de la prairie pussent se sentir en sécurité contre les représailles de ce rude adversaire.

Les gouvernemens plus éclairés qui succédèrent à Rosas firent à cet égard beaucoup moins bien que lui. Les militaires corrects que l'on chargea de continuer son œuvre à la frontière étaient loin d'avoir pénétré dans la familiarité du désert. Ils avaient appris la grande guerre dans les livres et se résignaient de mauvaise grâce à d'obscures campagnes contre des sauvages. En définitive, ils se trouvèrent tout décontenancés quand ils les virent de près.

Pendant les premières années de guerre civile qui suivirent la chute de Rosas, les Indiens furent forcément laissés tranquilles, ce qui eut pour premier résultat la destruction des établissemens chrétiens les plus avancés et la perte de 1,500 lieues carrées de territoire. Ce n'était point assez : chaque parti tour à tour sollicita leur alliance et les introduisit au cœur de la république. Ces singuliers alliés avaient horreur des batailles rangées ; ils tournaient bride régulièrement au premier coup de fusil et s'en retournaient chez eux par le plus court, non sans mettre tout à feu et à sang sur leur passage et sans voler de grandes quantités de bétail.

En 1855, le gouvernement de la province de Buenos-Ayres, alors séparée de la confédération argentine, décida qu'il fallait agir vigoureusement. Il organisa une expédition qui devait partir de la

petite ville de l'Azul, limite sud des territoires chrétiens. Le commandement en fut confié à un jeune homme dont les brillans débuts présageaient déjà les hautes destinées, mais qui n'avait pas encore contracté sans doute l'imperturbable sévérité qu'il devait opposer plus tard aux enivremens du succès comme aux rigueurs de la fortune. C'était don Bartolome Mitre, alors colonel et ministre de la guerre. Débarqué à l'Azul la cravache à la main, il déclara dans un discours resté célèbre que cette arme lui suffisait pour en finir avec les Indiens et qu'il répondait « de la queue de la dernière vache de la province. » Il se mit en campagne le lendemain, et n'alla pas loin. A quatre lieues de là, au pied d'une colline de médiocre élévation qu'on aperçoit distinctement de l'Azul même, il se laissa surprendre et entourer par les forces réunies des caciques Catriel et Cachul, qui lui prirent ses chevaux et le harcelèrent si bien qu'après avoir brûlé harnais et bagages pour ne point laisser de butin au pouvoir de l'ennemi, la malheureuse colonne dut retourner à pied à l'Azul. Elle se donna garde d'en sortir de sitôt, laissant les Indiens s'emparer de toutes les vaches qui paissaient au sud et à l'ouest de la province. Don Bartolome Mitre s'empressa de retourner à Buenos-Ayres, où de beaux triomphes de tribune dédommagèrent vite l'homme politique des mésaventures du ministre de la guerre.

Cette journée de Sierra-Chica ne fut pas une défaite ordinaire. Le nom même du chef qui avait préparé et commandé l'expédition suffisait pour assurer à cet événement, en lui-même secondaire, une influence durable sur la politique argentine à l'égard des Indiens. Don Bartolome Mitre était un des personnages les plus importans du parti libéral. Il ne devait point tarder à devenir l'âme d'un groupe nombreux, influent et riche, qui le porta au pouvoir suprême et l'y maintint de longues années. Les amis du général Mitre ne pouvaient manquer de s'exagérer l'importance militaire des tribus indiennes après la rude leçon infligée par elles à l'homme distingué qu'ils reconnaissaient pour leur chef. Tout d'abord on traita avec les caciques Catriel et Cachul, on leur donna des terres, des rations, une paie militaire, à la condition qu'ils prêteraient leur concours contre les invasions du dehors. La théorie que les Indiens pouvaient seuls venir à bout des Indiens commençait à se faire jour. Ces idées ne prirent que plus de force après l'échec d'un membre de la même famille, le colonel don Emilio Mitre, dans une velléité de guerre offensive. Chargé d'aller, à la tête de forces imposantes, attaquer une tribu, don Emilio Mitre, égaré par ses guides, non-seulement ne trouva point le village indien qu'il cherchait, mais encore, errant à l'aventure dans des plaines sans eaux, vit périr de soif tous ses chevaux, dut abandonner son artillerie et

faillit perdre toute son armée. Dès lors vint, s'organisant peu à peu, un système de défense qui n'est pas encore entièrement aboli, et qu'on peut appeler le système du découragement.

La lisière du désert fut garnie de quelques forts en terre et de quelques troupes réparties sur une longue ligne idéale qu'on nomme, un peu pompeusement, la ligne de frontière. Cette ligne, les maraudeurs indiens la franchissent où et quand ils veulent. Leur entrée n'est signalée, si elle l'est, que lorsqu'elle est irrémédiable et qu'ils galopent vers les *estancias*. Tenter de les atteindre serait se leurrer d'une espérance chimérique : ils sont très bien montés, et les soldats assez mal. On est réduit à les attendre à la sortie en tâchant de deviner par quel point ils sortiront. C'est un calcul de probabilités où l'on a quatre-vingt-dix chances sur cent de ne pas tomber juste. Ils saccagent donc, retournent rondement par une autre route, chassant devant eux les troupeaux enlevés et emportant en croupe les captives qu'ils ont pu faire. S'ils viennent donner dans le gros des forces qui les surveillent, — le cas est rare, car ils ont d'excellens éclaireurs, — ils en sont quittes pour se disperser en abandonnant leur butin. Presque toujours, après une anxieuse attente, le chef de frontière apprend qu'ils sont déjà rentrés dans le désert. Il court après eux pour la forme, jusqu'à fatiguer ses chevaux, ce qui ne tarde guère. Quand on leur sabre quelques traînards, c'est l'occasion d'un beau bulletin. Nous allons tout à l'heure voir avec détail ce système à l'œuvre, à propos d'une invasion qui restera mémorable dans la république argentine. On comprend déjà qu'il n'y en a point de plus propre à entretenir le découragement chez les soldats et l'insolence chez les sauvages.

La politique ou, pour parler plus correctement, les ardentes compétitions personnelles qu'on décore d'ordinaire du nom de politique en ce pays, cette turbulente politique qu'on retrouve au fond de tout, vint se mêler aux questions de frontières pour achever de les embrouiller. Issu de l'armée, militaire par profession, mais plus propre à la politique qu'à la guerre, le général Mitre a toujours vu avant tout dans l'armée un instrument de gouvernement. Pendant sa longue administration, il l'avait remplie de ses créatures. La plupart des chefs étaient ou ses parens, comme le général don Emilio Mitre, son frère, le général Vedia, son beau-frère, ou des soldats de fortune, comme les généraux Arredondo, Rivas, Gelly y Obes, le colonel Borges, nés sur l'autre rive de la Plata, citoyens d'une république rurale, et disposés à subordonner les intérêts du service aux convenances du parti qui les avait élevés. Particulièrement occupés dans leurs grands commandemens de frontière de diriger les élections, de surveiller les mal pensans, de faire la police des opinions, ils devaient souhaiter que la complaisance des

Indiens leur laissât les loisirs nécessaires pour se consacrer à cette tâche, autrement intéressante pour eux que la garde des bœufs et des chevaux de la prairie. C'est ainsi qu'à la frontière sud on ne négligea rien pour faire du cacique Catriel une espèce de personnage officiellement revêtu des insignes d'un général de la nation.

Catriel avait été installé aux portes même de l'Azul, sur une surface d'une vingtaine de lieues carrées dont on lui avait fait cadeau. C'était personnellement un beau type d'Indien volumineux, écrasant un cheval sous son poids et dépêchant proprement un homme d'un coup de lance. Il avait pris quelques idées de progrès en devenant général argentin. Ainsi, au lieu de s'enivrer d'eau-de-vie, il s'enivrait de bière. Il s'était fait bâtir une maison de trois pièces, aux murs de boue, au plancher de terre battue, au toit de zinc, qui passait parmi les siens pour un palais. Du fond de cette demeure redoutée, il dirigeait tout dans la tribu avec une précision que facilitait la crainte inspirée par ses procédés de justice expéditive. Du reste, s'il s'était interdit le vol en grand et à main armée, il laissait une ample marge au maraudage nocturne, qui réalisait en détail le même objet. Les chevaux et les bœufs des environs y passaient tous, mais peu à peu. Venait-on se plaindre au cacique d'un méfait avéré d'un de ses hommes, surpris par aventure en flagrant délit, le plaignant recevait invariablement la même réponse : « Frère, lui disait ce patriarche avec mansuétude, pourquoi ne l'as-tu pas tué comme un chien ? » On n'en tirait pas autre chose. Le coupable n'était jamais puni. Cette conduite avait un autre motif que la faiblesse naturelle d'un père pour ses enfans et d'un voleur pour ses semblables, motif peu avouable, mais d'autant plus décisif. La tribu était nourrie aux frais de l'état; mais les distributions de vivres secs et de viande sur pied n'étaient pas journalières, elles se faisaient à intervalles irréguliers avec les habitudes de désordre chères aux administrations argentines. Grâce à de mystérieux traités avec le fournisseur, le cacique recevait en nature seulement un quart ou un cinquième des rations, et il donnait quittance du tout moyennant une redevance en argent qui servait à alimenter son faste. La tribu n'avait donc, pour subsister pendant trois mois, que des approvisionnements qui, ménagés, auraient pu la faire vivre trois semaines. Comme la prévision n'est pas la qualité dominante des sauvages, ceux-ci se voyaient avant huit jours placés dans l'alternative de mourir de faim ou de se mettre en chasse du bien d'autrui. Le cacique trouvait tout simple et peut-être, dans sa logique indienne, légitime que les propriétaires voisins, détenteurs des terres de ses ancêtres, payassent les frais de ces transactions. Le chef de frontière connaissait parfaitement ces honteux marchés et il les tolérait parfois par connivence, le plus souvent par crainte de

mécontenter le cacique, que le mot d'ordre était de ménager, et le fournisseur, dont la colère était redoutable. Sous l'administration du général Mitre, en effet, les fournisseurs d'armée, rapidement enrichis, on le devine, mitristes ardents d'ailleurs, formaient une corporation puissante, occupant toutes les avenues de la faveur, et avec qui il était imprudent de ne pas compter.

L'avénement de don Domingo F. Sarmiento à la présidence ne changea rien à la situation de Catriel, et lorsque le vieux cacique mourut plein de gloire, de bière et de jours, les gâteries des autorités de frontière se reportèrent sur son fils, Cipriano Catriel. Les plus hauts emplois militaires continuaient à être remplis par des officiers appartenant au cercle intime du général Mitre et initiés aux desseins de son parti. Il est permis de croire qu'en choyant les Indiens ils étaient bien aises de se ménager des alliés pour le cas où il faudrait corriger par les armes les caprices du scrutin dans la grande bataille électorale qu'ils préparaient de loin avec tant de sollicitude. Le nouveau président, homme de gouvernement et de traditions, décidé à réformer l'armée, mais à la réformer graduellement, par le bas et non par le haut, avait évité de la séparer des hommes à qui elle était habituée à obéir. Il se plaisait à citer dans ses conversations familières cette réponse de Lincoln à ceux qui voulaient, au cours d'une grande opération stratégique, lui faire destituer un général vaincu : « Mes amis, on ne change pas les chevaux de l'attelage quand on est planté au beau milieu de la rivière. » Mot charmant, dont ceux-là surtout comprendront la pittoresque énergie qui ont vécu dans des pays où les rivières n'ont pas de ponts, où les gués sont bourbeux et redoutables, et où les institutions en sont encore à la période délicate de l'élaboration.

Le président Sarmiento ne se faisait pas d'illusions sur le peu de sympathies qu'éveillaient ses réformes parmi les généraux chargés de les appliquer; mais, comme beaucoup d'hommes arrivés tard au pouvoir après avoir vieilli dans les affaires, il professait une certaine indifférence sur la qualité des instrumens qu'il employait. Il était d'avis que l'outil importait peu, et que tout dépendait de la main appelée à le manier. Or il était profondément, indiscutablement convaincu qu'il savait manier les hommes. D'ailleurs, en fait de modifications dans les grands commandemens, la guerre d'Entre-Rios le planta de bonne heure, comme disait Lincoln, au beau milieu de la rivière. Il laissa les chefs de frontière à leur poste, surveillant leurs menées sans s'en effrayer. La frontière des Andes, vaste et lointaine, livrée au plus actif et au moins scrupuleux des officiers dont la fortune était liée à celle du parti mitriste, l'inquiéta un moment sur le tard, quand les symptômes d'insubordination s'accentuèrent. Il crut avoir tout fait en éloignant le général Arredondo et

en y plaçant un homme à lui, un militaire de franc collier, le général Iwanowsky. On le lui assassina dès les premières heures de la révolte de septembre. Quant à la frontière de Buenos-Ayres, où le général Rivas prenait des allures de proconsul, il ne voulut jamais se faire à l'idée qu'un soulèvement de caserne pût éclater là, dans la province-chef, à portée de sa main. Il était trop persuadé que son pays était enfin sorti, et surtout grâce à ses efforts, de la période troublée où les armées font et défont des gouvernemens. Quand on vint lui annoncer que le général Rivas préparait son *pronunciamiento,* qu'il concentrait ses régimens pour marcher sur Buenos-Ayres, il se contenta de lui envoyer une belle lettre où il lui dépeignait, avec cette piquante vivacité de logique et de style qui est son charme comme écrivain et certainement son originalité comme homme d'état, combien une telle entreprise serait folle. Il jugeait que ce suprême appel à l'honneur et au bon sens d'un soldat serait, passant par sa plume, irrésistible. Il en attendit le résultat sans broncher. Au fond, l'événement définitif a donné raison au vieux disciple de Lincoln, malgré ses candeurs singulières : l'insurrection eut la vie courte. Quant à l'événement immédiat, il lui donna complétement tort. Rivas lut la lettre et marcha sur Buenos-Ayres, et naturellement il amenait à sa suite les 1,500 lances de son ami Cipriano Catriel.

Si le jeune cacique accepta avec enthousiasme les perspectives d'une excursion à travers les riches plaines de la province, tout autre fut le sentiment que réveilla dans la masse du parti mitriste l'apparition de ce compromettant auxiliaire. Les grands propriétaires fonciers, les gros fournisseurs, les puissans capitalistes qui poussaient en avant le général Mitre, tous ces gens dont l'idéal de gouvernement est une oligarchie de bourgeois opulens, dignes, formalistes, de quel œil durent-ils voir ce torrent de pillards se déchaîner sur la campagne en invoquant leur cause et en agitant leur drapeau! Certes le général Mitre, entraîné malgré lui dans cette aventure, dut maudire le zèle inconsidéré de son lieutenant, lorsque, débarquant au Tuyu pour prendre le commandement de l'armée rebelle, il se retrouva en présence de ses anciens adversaires de Sierra-Chica, devenus ses alliés; décidément cette tribu néfaste ne lui portait pas bonheur. Les Indiens n'étaient guère plus satisfaits de leur équipée. Ils étaient partis comme pour une fête et s'en étaient d'abord donné à cœur joie, brûlant les chaumières, massacrant les troupeaux de moutons pour le plaisir, pour voir le sang couler, et naturellement se remontant en chevaux pour longtemps. Ces distractions de haut goût durèrent peu. Il fallut se mettre en retraite, s'alléger de butin pour courir plus vite et même, humiliation à laquelle ces sobres cavaliers étaient déjà devenus sensibles,

abandonner parfois le rôti à la broche pour que les troupes du gouvernement vinssent le manger. Cela leur inspirait des pensées amères : mieux eût valu se faire prier, se réserver et s'entendre avec les Indiens du dehors, les caciques Namuncurá ou Pinzen, qui, l'on s'en doute, voyant la frontière dégarnie, avaient mené à bien pendant ce temps-là une invasion formidable. Ce fut bien pis quand on arriva aux *toldos* de la tribu. Là on leur signifia qu'on n'acceptait plus leur concours, qu'ils eussent à rester chez eux et à s'en tirer comme ils pourraient. Le moment était critique. Les soldats du président Avellaneda arrivaient : on entendait leurs clairons dans le lointain pendant qu'à l'autre bout de l'horizon disparaissaient les derniers cavaliers rebelles. Les sujets de Cipriano Catriel montrèrent en cette occurrence qu'ils ne manquaient ni d'invention, ni de ressources. Leur décision fut prompte. En un tour de main, ils organisèrent une révolution contre leur cacique, le prirent et le lièrent. L'avant-garde nationale, tombant au milieu d'eux le sabre haut, fut étourdie de leurs assurances de fidélité. Eux tromper le gouvernement, se soulever contre leurs maîtres! Ils n'avaient jamais eu une aussi odieuse pensée. Ils avaient suivi de confiance le général Rivas, ce traître, et Cipriano Catriel, ce fourbe. Ils ne demandaient qu'une chose, qu'on leur permît de juger suivant leurs lois le cacique qui les avait égarés. Or leurs lois étaient sommaires : une sentence tumultueuse, une exécution immédiate à coups de lance, tous les membres de la tribu faisant tour à tour l'office de juges et de bourreaux, telle était l'antique jurisprudence qu'ils avaient résolu d'appliquer. Le chef des troupes nationales, très perplexe, eut recours au grand expédient des gens perplexes. Il laissa faire et eut l'air de ne rien voir. Ce n'était après tout qu'un Indien de moins. Les choses se passèrent donc suivant le programme qu'avait improvisé, pour sauver et gouverner la tribu, Juan José Catriel, le propre frère du cacique déposé.

J'ai vu dans le petit village d'Olavarria, sur la lisière des *toldos*, le mur de gazon contre lequel Cipriano Catriel et un officier de Rivas qui lui servait de guide politique, subirent le plus atroce des supplices. La scène, telle que l'imagination pouvait aisément la reconstituer sur les lieux mêmes qui en avaient été les témoins, était à coup sûr bien indienne. Ce millier de cavaliers sauvages faisant caracoler leurs chevaux comme pour une *fantasia*, ces longs roseaux garnis d'un fer rouillé brandis au vent, ces coups de lance multipliés, ces exécuteurs ayant peur de frapper trop fort, d'achever trop tôt leur ancien maître et de perdre une minute de son agonie, enfin, dernier trait de couleur locale, ce frère présidant à l'assassinat de son frère avec la joie intérieure d'un ambitieux triomphant et l'impassibilité d'un Indien en représentation ; c'est là certes un

tableau qui en dit long sur la vie intérieure des *toldos* et qui résume le caractère de leurs habitans.

Malgré l'expédient imaginé *in extremis* et mis à exécution avec tant de dextérité, les beaux jours de la tribu étaient finis. Juan José Catriel ne pouvait tarder à comprendre qu'il était temps de prendre au sérieux ses devoirs et de gagner la paie d'Indien soumis, c'est-à-dire en somme de garde national mobilisé, assujetti aux exigences du service et recevant plus d'ordres que de conseils. Un colonel de fraîche date, mis inopinément en vue par les événemens de septembre, don Nicolas Levalle, arriva bientôt à l'Azul. Il appartenait à cette génération d'officiers vaillans et disciplinés qui s'était formée l'épée à la main durant la guerre du Paraguay, et qui ne laissait pas de gêner par son esprit rigoureusement militaire les visées politiques du haut état-major de l'armée. Relégués et volontairement oubliés dans les postes secondaires, ces jeunes commandans avaient la résignation amère de gens dont la carrière s'est fermée avant l'heure. Comme il est naturel, ils n'en avaient conçu que plus de goût pour leur ingrat métier, qu'ils étudiaient avec soin, à tout hasard. La révolution de septembre les trouva prêts et ardens. Cette révolution, qui admet tant d'interprétations diverses, montra surtout, en ce qui concerne l'armée, combien celle-ci avait horreur de la politique, et aussi combien les chefs de bataillon étaient enchantés de prendre leur revanche sur les grosses épaulettes.

Homme de devoir, le colonel Levalle ne pouvait être du goût de Juan José Catriel. Leur premier démêlé sérieux survint à propos des rations. Le colonel voulut assister à la distribution des vivres. Il compta les bœufs, mesura l'eau-de-vie, pesa le tabac, et, constatant le déficit, demanda sévèrement ce que cela signifiait. Le fournisseur exhiba le reçu du cacique. Le colonel s'en saisit comme pièce de conviction et l'envoya au ministre de la guerre. L'incident fit du bruit; il n'y en avait point qui pût être plus désagréable à Catriel. C'était sa liste civile qu'on lui confisquait. Il bouda, les hauts personnages de la tribu boudèrent; mais les *capitanejos* de dernier rang et la vile multitude trouvèrent que les idées du colonel avaient du bon. Cette question des vivres fit poindre dans la tribu les premiers germes d'un parti bien circonspect sans doute, mais qui appuyait discrètement les réformes. Vinrent ensuite les difficultés relatives au service, qui fut pour la première fois réglé avec précision. Ce n'était plus d'un peu longues promenades à cheval en temps d'invasion ou de guerre qu'il était question. On était toujours en guerre, l'invasion était toujours imminente. Il fallut fournir des contingens déterminés et les envoyer camper aux endroits prescrits. Ces factions étaient odieuses aux Indiens. Plusieurs retournaient tranquillement chez eux, encouragés dans leur insu-

bordination par le cacique. N'osant rompre en visière avec les règlemens, celui-ci tâchait de les éluder à la mode indienne, cachait les récalcitrans et jurait ses grands dieux qu'ils n'étaient pas dans la tribu, qu'ils se seraient perdus dans la plaine en courant des autruches. Cette défaite n'eut aucun succès. Les récalcitrans furent retrouvés, traités en déserteurs et envoyés comme manœuvres aux travaux de fortification de l'île de Martin Garcia. Nulle punition ne les consterna autant; ce n'est pas seulement l'exil, c'est un travail manuel. Un peu plus tard, sur certaines craintes d'invasion qu'il avait conçues, le colonel mit toute la tribu sous les armes, et l'envoya en observation sur le front de la ligne. Il l'y laissa trois mois. Les doléances redoublèrent; un tel service était écrasant; ils n'avaient plus le temps d'être pères de famille; leurs femmes et leurs enfans vivaient et s'élevaient au hasard. C'était là qu'on les attendait. Comment pouvaient-ils espérer d'être sans cesse avec leur famille, du moment qu'ils l'avaient établie à 30 lieues des postes qu'ils étaient appelés à garder? Pourquoi ne venaient-ils pas s'installer plus près? On leur donnerait des terres aussi fertiles, plus fertiles même que celles qu'ils occupaient. Ils n'avaient qu'à choisir parmi les campagnes voisines, puisque, par un heureux hasard, ils se trouvaient sur les lieux. On leur accorderait les terrains qu'ils indiqueraient eux-mêmes. Ainsi préparée, la négociation avait grande chance de réussir. Changer de place devait sourire aux Indiens, car tout changement leur plaît. Le cacique monta aussitôt à cheval avec ses principaux conseillers, et parcourut les environs. Bons pâturages, grandes *lagunas*, une source d'eau vive, le parage était à souhait; mais il était terriblement rapproché du fort Lavalle (1), et c'était un incommode voisinage que celui d'une garnison permanente de 60 soldats de ligne abrités derrière des murs et pourvus de deux « charrettes cassées, » deux canons. On poussa plus loin, on reconnut divers endroits propices, on discuta beaucoup sans s'arrêter à rien; mais l'idée de la translation avait fait de grands progrès pendant ces allées et venues. Le colonel Levalle, arrivé à ce point, mena vivement les choses. Aidé des *capitanejos*, qu'il avait conciliés à ses vues, il stimula d'une manière pressante l'indécision de Catriel pour lui arracher un oui ou un non, et, dès qu'il eut obtenu une réponse précise, il mit sans retard au jour son projet de traité. On y vit apparaître la division parcellaire des terrains concédés et la création d'un cadastre avec des titres de propriété réguliers pour chacun des membres de la tribu. Autant un

(1) Le fort Lavalle, ou plutôt Général Lavalle, comme il s'appelle officiellement, a pris son nom du meilleur capitaine et du plus intrépide que les unitaires aient pu opposer à Rosas, contre lequel il lutta sans relâche. Les forts et fortins sont très souvent baptisés du nom d'un homme célèbre ou d'un ancien chef de la ligne.

changement de domicile était attrayant pour ces incorrigibles nomades, autant cette nouveauté était de nature à faire réfléchir le cacique d'abord et même la plupart de ses hommes, malgré les avantages qu'elle leur assurait. Ils ont en effet une traditionnelle et sainte horreur pour tout ce qui est mesurage des terres. L'arpenteur est pour eux l'objet d'une haine superstitieuse dans laquelle ils enveloppent ses aides, ses instrumens, ses opérations diaboliques. Nous devions nous en apercevoir. Ils l'ont toujours vu précéder le colon et annoncer sa venue. Tout champ où il apparaît est perdu pour eux; ils pourront venir y voler des animaux et s'enfuir, ils ne s'y promèneront plus libres et maîtres d'eux-mêmes, poursuivant le *guanaco* et l'autruche. Il était dur de venir habiter des terres sur lesquelles ces êtres de mauvais augure avaient d'avance jeté un sort. Toutefois les Indiens dissimulèrent avec soin le refroidissement subit que cette clause avait produit en eux. Catriel se garda bien de toucher mot de la question brûlante; il éleva des difficultés sur tout autre chose. Elles furent aussitôt libéralement tranchées dans le sens le plus favorable à ses prétentions. Il n'y avait point à s'en dédire, il se trouvait acculé au traité; il le signa, ou plutôt il y apposa la grossière empreinte du morceau de fer forgé qui lui sert de sceau.

L'annonce inopinée du prochain départ des Indiens, — car les négociations avaient été tenues très secrètes, — éclata comme un coup de trompette dans la petite ville de l'Azul, postée comme une avant-garde de la vie civilisée sur le seuil même du désert, et dont le croquis manquerait à cette rapide esquisse des mœurs de frontière. Tour à tour forteresse et lieu de correction pour les filles repenties du temps de Rosas, plus tard résidence du commandant et dépôt de l'intendance, l'Azul jouissait déjà vers 1850, peut-être en raison même de sa situation excentrique, d'une certaine faveur parmi les aventureux émigrans béarnais. Ils lui donnèrent de l'animation et un cachet particulier. C'est une heureuse surprise pour un Français des Pyrénées que de retrouver acclimatés dans cette ville accorte, en même temps que les arbres fruitiers de son pays, le béret de laine de la montagne et les accens traînans du patois méridional. Cette race entreprenante se mit, le fusil sur l'épaule, à labourer la terre avant de savoir à qui elle vendrait son blé, et à bâtir des moulins avant que le blé fût poussé. Le blé vint, et les moulins prospérèrent, malgré les Indiens, malgré Sierra Chica, malgré tout, car ces robustes et patiens travailleurs ne se décourageaient de rien.

L'établissement des Indiens de Catriel sur les bords du ruisseau de Nievas, à quatre lieues de la ville naissante, faillit compromettre ces heureux résultats d'une activité intelligente et honnête. A la

suite de la tribu accourut une cohorte de spéculateurs sans scrupule, Galiciens pour la plupart; c'étaient en apparence de simples cabaretiers faisant avec les Indiens le commerce d'échanges, leur achetant contre de l'eau-de-vie des peaux de chevreuils et d'antilopes. En réalité, c'étaient bel et bien des recéleurs, et les peaux qu'ils achetaient n'étaient pas celles des bêtes sauvages; c'étaient les cuirs des bœufs et des chevaux des environs. A ce métier, on s'enrichissait vite. Les Indiens n'estimaient pas très haut le travail, pour eux séduisant, d'égorger et de dépouiller la nuit les animaux au pâturage. Ils se contentaient d'un prix modique, seulement de quoi pouvoir tomber ivre-morts le long du comptoir même du digne trafiquant qui venait de prendre livraison de leur marchandise. Dans le centre de la province, ces vols odieux sont empêchés par les marques à feu qui, apposées sur la cuisse, forment, comme on l'a dit heureusement ici même (1), « l'état civil » de l'animal vivant, et établissent la propriété de ses dépouilles. Il en était autrement, dans ce temps-là, du côté de la frontière et à proximité des garnisons. Les Indiens amis et les soldats recevaient en effet du bétail sur pied pour leurs rations. On négligeait constamment, en dépit des incessantes réclamations des propriétaires, de *contremarquer* ces animaux, d'en annuler la marque par une autre placée à côté de la première. Tout cuir de fraude passait dès lors pour cuir d'animal de rations, et était à ce titre la propriété légitime de l'Indien qui le vendait. Il fallait être un opposant bien compromis pour que le juge de paix, qui était régulièrement une créature du grand personnage du district, c'est-à-dire du chef de frontière, cherchât chicane à cet égard, et refusât le laisser-passer officiel qui donnait aux cuirs suspects le droit de circulation sur les marchés. Il a fallu une décision récente du gouvernement de la province pour couper court à ces brigandages.

Les premiers colons de l'Azul, les fondateurs de son agriculture et de son loyal commerce de blé et de farine, protestaient bruyamment contre ces vols cyniques, qui ruinaient les propriétaires et démoralisaient les Indiens. Ils ne voyaient qu'un moyen de les supprimer, éloigner la tribu; ils adressaient chaque année au gouvernement provincial d'éloquentes pétitions dans ce sens. On accueillait avec sympathie leurs doléances, et on leur répondait invariablement qu'on aviserait. Vingt ans les choses avaient marché de la sorte. Quand on leur annonça que le départ des Indiens, ce rêve de leur vie, allait devenir une réalité, ils se refusaient à en croire leurs oreilles. Le ministre de la guerre, qui avait dirigé de loin toute cette affaire, gagna ce jour-là plus d'un partisan. Les opposans ne man-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 juillet 1875, une très exacte et très attachante étude de M. Émile Daireaux sur *l'Industrie pastorale dans l'Amérique du Sud*.

quaient pas non plus du reste. Les cabaretiers surtout ne voyaient pas sans amertume s'envoler cette belle clientèle de près de deux mille buveurs. La politique ne resta pas étrangère au débat. Les mitristes combattaient le traité sans savoir pourquoi, pour faire échec au gouvernement, et après avoir dépeint le *général* Cipriano Catriel comme un martyr de la bonne cause, ils n'hésitaient pas à représenter son frère et assassin Juan José ainsi que sa tribu comme des proscrits que l'on internait dans le désert pour les punir de leur fidélité aux vaincus. Les alsinistes de leur côté, qui avaient là une belle occasion de prendre des airs de triomphe, ne manquaient pas de la gâter en en abusant. Pendant ce temps, les gens avisés se rendaient sans bruit à Buenos-Ayres pour solliciter la concession des terres publiques que le départ des Indiens allait laisser vacantes. Enclavées dans des terres depuis longtemps peuplées, engraissées par le long séjour des Indiens, situées aux portes de l'Azul, elles avaient une valeur que les terres publiques du désert sont loin de présenter, et étaient déjà l'objet d'ardentes compétitions. Les Galiciens, un moment déconcertés par ce coup imprévu, réalisaient leur stock de cuirs, bouclaient leurs malles, et s'apprêtaient à suivre dans leur exode leurs bons amis de la tribu. Quant aux héros de l'aventure, aux Indiens eux-mêmes, ils restaient impénétrables, tout en continuant à se plaindre que le service était trop lourd, c'est-à-dire trop régulier, et en soulevant sur le mode et les conditions de leur prochain départ des objections de détail incessantes.

Pour en finir avec ces arguties, d'ailleurs inévitables avec des Indiens, le docteur Alsina se rendit à l'Azul, et convia les chefs de la tribu à une conférence, à un *parlement*, c'est le mot consacré. On devait y résoudre les dernières difficultés. Notre petite expédition d'ingénieurs et d'arpenteurs était alors depuis quelques semaines à la besogne, découpant avec conscience sur cette vaste plaine légèrement ondulée les futurs domaines de Catriel et de ses gens, — une *estancia* d'une lieue carrée pour le cacique, des *chacras* de 170 hectares pour les chefs secondaires, des *quintas* de 35 pour les simples lances. Ce travail avançait rondement; mais il n'avait pas été facile de le mettre en train. Le choix de l'emplacement, la répartition des lots, le tracé de la ville, étaient assujettis à des conditions très-complexes et malaisées à concilier. L'établissement sans précédens que l'on projetait était à la fois un établissement militaire destiné à surveiller la frontière, mais qui avait besoin lui-même d'être attentivement surveillé, — c'était encore une colonie pastorale et agricole, — c'était enfin le germe d'une ville. Autant de points de vue, autant d'exigences contraires, qu'on avait dû tâcher de satisfaire tant bien que mal. Il était indispen-

sable d'assister au *parlement* où tout cela serait discuté. La perspective n'avait rien de désagréable, et le spectacle valait bien un galop d'une trentaine de lieues.

Catriel arriva suivi d'un état-major hétéroclite, dans les rangs duquel on pouvait faire une étude comparée de toutes les nuances de la laideur indienne. A cheval, toute ce monde-là faisait encore figure. Ils maniaient avec aisance de belles bêtes aux harnais enrichis d'argent. A pied, ce furent d'autres hommes. Leurs jambes arquées, leurs épaules rondes, leur démarche gauche, encore entravée par les éperons aux vastes molettes qu'ils traînaient sur le sol avec un bruit de ferraille, tout en eux était disgracieux et vulgaire. Catriel mit pied à terre avec difficulté, et, lourdement appuyé sur un de ses parents, se dirigea en boitant vers le lieu de la conférence. Il avait depuis peu, assurait-il, reçu une ruade au genou droit, qu'il avait été obligé, pour pouvoir supporter ce court trajet, de se faire cribler de piqûres avec de longues aiguilles. C'est une ressource héroïque de la chirurgie indienne pour diminuer l'inflammation d'un membre contusionné. On l'applique indistinctement aux hommes et aux chevaux. Le cacique et plusieurs de ses *capitanejos* étaient vêtus du sévère et pittoresque costume des gens de campagne aisés: bottes molles, éperons d'argent, culotte noire bouffante et le *poncho* flottant sur l'épaule; d'autres étaient couverts de loques repoussantes et tout uniment chaussés de la botte de *potro*. Cette chaussure s'obtient en enlevant sans y faire d'entaille, du jarret au paturon, la peau de la jambe d'un cheval fraîchement abattu. L'Indien introduit ensuite sa propre jambe dans le cuir encore chaud, qui se moule sur la forme humaine, et constitue une botte sans coutures laissant passer seulement les doigts du pied par son orifice inférieur. Elle ne se retire que lorsqu'elle tombe en lambeaux. La botte de *potro* devient rare et passe de mode même chez les Indiens, qui, nés à cheval et ayant le pied petit, ont la coquetterie de le chausser finement. Tout ce monde prit place indistinctement, sans rang de préséance, sur les chaises rangées autour de la pièce. Tous les *capitanejos* sont égaux. Le cacique seul occupait une place d'honneur et un fauteuil de paille à la gauche du ministre, qui avait le colonel Levalle à sa droite. L'interprète se tenait debout en face d'eux, car les Indiens de Catriel, qui parlent tous couramment l'espagnol et s'en servent volontiers dans la vie ordinaire, ne l'emploient jamais dans les relations officielles: ils tiennent à affirmer leur nationalité par l'usage de leur langue. Un petit groupe d'officiers et de curieux était debout dans un coin, et par la porte de la rue, laissée ouverte avec bonhomie, quelques Indiens et quelques désœuvrés de l'Azul s'efforçaient d'attraper des bribes de la discussion. Cette discussion fut longue et tenace. On

ne saurait dire qu'elle fut animée, car du côté indien pas un muscle de physionomie ne bougea. Qu'il s'agît de la force des contingens ou de l'étendue des terres, de la durée du service actif ou de la qualité des rations, qu'il s'agît même des fameux reçus si désagréables à Catriel, ni lui ni ses lieutenants ne se départirent de leur glaciale placidité. Ils faisaient valoir leurs arguments d'une façon prolixe et d'un ton monotone, leurs yeux louches obstinément fixés sur le même point du parquet. Cela ne les empêchait pas de saisir tous les prétextes de chicane, et ils arrachèrent plus d'une concession importante à la lassitude de leurs interlocuteurs. Pour qui n'eût pas connu les Indiens, cette âpreté dans la discussion de chaque détail du traité devait être un gage de leur ferme propos de l'accepter sans arrière-pensée. C'était pure comédie, et Catriel le soir, ayant mis bas son masque, dut en rire avec les ambassadeurs du cacique Namuncurà, alors de passage à l'Azul et en visite auprès de ses soldats; mais, il faut lui rendre cette justice, ce fut une comédie supérieurement jouée. Afin que rien n'y manquât, quand tout fut réglé, signé et paraphé, il crut devoir dans un petit bout de discours déclarer au colonel Levalle qu'il serait désormais son frère; puis il remonta péniblement à cheval et s'éloigna.

Au moment où j'allais partir le lendemain, ces ambassadeurs du cacique Namuncurá, dont je parlais tout à l'heure, me valurent une singulière commission. Ils arrivaient de Buenos-Ayres, où ils étaient venus négocier un traité de paix et d'amitié, et avaient traversé l'Azul la veille, regagnant leur lointaine tribu. Ces singuliers ambassadeurs y avaient marqué leur passage en enlevant une petite fille de six ans. Les parens éplorés, jugeant que j'arriverais presqu'en même temps qu'eux au fort Lavalle, vinrent me supplier de m'employer auprès du commandant du fort pour leur faire rendre leur enfant. Par malheur, le commandant du fort Lavalle était un de ces vieux officiers qui n'ont d'autres titres à un grade élevé qu'une longue et méritante médiocrité dans les grades subalternes. Il n'était point parvenu à se rendre compte des changemens survenus dans la politique avec les Indiens, et en était resté au temps où l'on considérait leurs crimes habituels comme de pures gentillesses. Il me parla du caractère sacré dont sont revêtus les ambassadeurs dans les pays civilisés, et jugea qu'une intervention de sa part le compromettrait gravement en amenant de désagréables incidens diplomatiques. Je n'avais pas qualité pour forcer ces comiques scrupules. J'eus du moins la curiosité d'aller examiner ces fameux ambassadeurs. Justement ils étaient chez le fournisseur pour réclamer leurs rations. Ils avaient tout à fait la mine de leur emploi, bien entendu leur emploi de voleurs d'enfans. Quant à la petite

fille, ils l'avaient cachée à tous les regards dans le camp d'Indiens amis en permanence à Lavalle. Pourtant, si mauvaise opinion que j'eusse pu concevoir d'eux, j'étais loin de me douter qu'une armée indienne attendait à quelques lieues de là leur retour et les dernières instructions de Catriel, qu'ils lui apportaient, pour se précipiter sur la frontière et réaliser une des plus terribles invasions dont la république argentine ait gardé la mémoire.

II.

La frontière de la province de Buenos-Ayres suit une ligne en zigzag dont la direction générale est à peu près nord-sud. Elle est divisée en quatre sections d'une trentaine de lieues chacune. La section sud, où nous nous trouvions, est flanquée de deux forts assez respectables : à droite la Blanca-Grande, où campent 600 hommes de vieilles troupes, à gauche le fort Lavalle, défendu alors par 60 soldats de ligne et 300 Indiens de Catriel. Ces forts sont à cheval sur deux chemins jadis tracés par les tribus indiennes et restés leur route favorite parce qu'on y trouve, à des distances convenables, condition indispensable pour abreuver les troupeaux en marche, des *lagunas* permanentes. Tous deux, du côté du désert, aboutissent aux *toldos* du cacique Namuncurá; ils se rencontrent du côté de l'intérieur à peu de distance de l'Azul. Les fréquens charrois qu'a nécessités le service des garnisons les ont convertis en deux routes charretières formant les deux côtés d'un triangle dont l'Azul est le sommet et dont la base est la route qui longe la ligne de défense. Il n'est point superflu d'expliquer ce qu'on entend là-bas par une route charretière. C'est simplement une série d'ornières profondes et parallèles entrecoupées de fondrières fréquentes. Seulement, sur les bourrelets de terre qui les séparent, le gazon, fatigué par les sabots des attelages, est moins haut et moins dru que les pâturages environnans. Il faut un œil exercé pour reconnaître à trente pas ces routes naïves sur la surface de la prairie; mais, si elles n'existaient point, il serait souvent impossible à une charrette de se dépêtrer du lacis des hautes herbes. Outre ces deux forts principaux, la ligne, de trois en trois lieues, est garnie de fortins pourvus de chevaux de relais pour les courriers militaires et d'une faible garnison. Le rôle de ces fortins est surtout d'assurer le service des dépêches et d'annoncer l'entrée des Indiens en dedans de la ligne par trois coups de canon tirés à blanc, qui se répètent de fortin en fortin jusqu'au fort. Ils n'ont du reste aucun moyen de tenir tête aux envahisseurs. Ils se composent tout uniment, outre le *corral* où l'on enferme les chevaux, d'une misérable cahute en terre couverte de chaume, exhaussée sur une petite esplanade et entourée d'un fossé

de médiocre profondeur. Sur la section sud, la garnison d'un fortin comprenait d'ordinaire trois ou quatre Indiens amis, chargés de veiller sur les chevaux, et deux ou trois gardes nationaux chargés de veiller sur les Indiens amis. Arrachés à leurs foyers pour ce monotone et périlleux service, munis d'un vieux fusil qu'ils ne savaient point manier, oubliés parfois des années entières dans ces atroces prisons en plein air, mal payés et manquant de tout, ces pauvres diables de gardes nationaux n'avaient guère le cœur à surveiller les environs. Ils se hasardaient peu hors de leur fortin en temps ordinaire, et en temps d'invasion s'y tenaient coi, après en avoir mis préalablement à la porte leurs Indiens auxiliaires, de peur d'être assassinés par derrière en cas de siége. De distance en distance, les fortins avaient un officier, qui, mélancoliquement appuyé sur le parapet croulant, y passait son temps à demander au ciel quel crime il avait pu commettre pour se voir condamné à une pareille existence. Quant aux signaux à coups de canon, c'était un moyen assez rapide, mais bien imparfait de correspondre avec le fort central, car il ne lui apprenait rien sur le point par où étaient entrés les envahisseurs et sur la direction qu'ils suivaient. Le chef de frontière après cet avis incomplet, au lieu de courir aux Indiens, en était réduit ou à attendre, l'arme au pied, des courriers qui pouvaient rester en route, ou à longer les fortins pour aller prendre la piste au début. S'il adoptait ce dernier parti, il lui arrivait parfois de marcher parallèlement aux sauvages, mais juste en sens inverse. Il suffisait que, prévoyant sa manœuvre, ils ne franchissent pas la ligne à la hauteur des points qu'ils voulaient attaquer, et qu'une fois en dedans ils galopassent quelque temps droit devant eux pour reprendre ensuite la direction de leur objectif véritable. Dans ce cas, ils pouvaient piller à loisir et repartir sans se presser; ils étaient à peu près sûrs que les troupes ne regagneraient pas l'avance qu'elles leur avaient laissé prendre. Les fortins étant presque tous en vue les uns des autres, il est inconcevable qu'on n'ait pas songé à organiser un système de signaux plus satisfaisant; mais, depuis Sierra-Chica, qui donc avait sérieusement songé à améliorer le service des frontières?

Il est vrai que don Adolfo Alsina était depuis quelques mois ministre de la guerre. Or il a fait de la solution de la question indienne la promesse la plus séduisante comme aussi la plus en relief de son programme politique. Il s'était mis immédiatement à l'œuvre; mais l'entreprise qu'il méditait n'était pas de celles qui s'improvisent. Son plan, aujourd'hui en voie d'exécution, était d'avancer la frontière et d'y englober, pour la province de Buenos-Ayres seulement, environ 4,000 lieues carrées de plus de territoire. Ces 4,000 lieues étaient la petite affaire. Le double avantage de l'opération militaire projetée, c'était d'un côté d'éloigner le front de

défense des établissemens les plus exposés aux incursions et d'obliger celles-ci à faire, aller et retour, au moins 70 lieues de plus, condition très défavorable pour déjouer la surveillance et esquiver la poursuite; c'était surtout de rapprocher les troupes des *toldos* et de pouvoir rendre aux sauvages, même avec les médiocres chevaux de la cavalerie argentine, incursion pour incursion. L'expédition devait se mettre en marche peu de jours après l'installation de Catriel dans sa nouvelle résidence. Naturellement on était enclin à ajourner les changemens qu'exigeait le service des fortins jusqu'à l'établissement des lignes nouvelles. Les principales lacunes de ce service n'étaient pas méconnues, et l'on songeait à y remédier à bref délai; mais à l'heure où nous sommes elles n'en existaient pas moins. Ainsi les chambres ont voté l'établissement d'un télégraphe le long de la frontière. Le matériel, commandé en Europe, était en route. Quant aux gardes nationaux, dont le service, très pénible pour eux, est si peu efficace pour la nation, un décret venait d'en ordonner le licenciement à partir du 1er janvier 1876. C'est le 26 décembre 1875 que l'invasion éclata.

Ce jour, un beau jour d'été et de Noël, car la Noël tombe ici en plein été, me surprit sur la section de frontière voisine, la section côte sud, à environ 8 lieues du fortin Aldecoa, où était mon campement. A peine arrivé de l'Azul, j'avais dû me mettre à la recherche d'une certaine *laguna* Parahuil, que les Indiens avaient réclamée avec insistance, et que je devais tâcher d'enclaver dans les terres qu'on leur concédait. Nous nous dirigeâmes d'abord sur le fort Necochea pour y prendre des renseignemens et des guides. Afin de relier la *laguna* Parahuil à notre base d'opérations, nous aurions dû passer deux ou trois jours en rase campagne. L'officier qui commandait le fort Necochea s'y opposa formellement. Avec l'instinct d'un véritable officier de frontière, il sentait un danger dans l'air. Il allait partir pour une grande reconnaissance, et nous demanda d'attendre son retour avant de bouger. Il m'installa dans sa chambre et me céda son lit, qui était un lit historique. Le général Mitre y avait couché quatre ou cinq jours avant sa défaite. C'est sans doute à ces souvenirs qu'il devait le nom de lit dont il était décoré. Jamais meuble n'y eut moins ded roits. C'était un parallélipipède de terre battue recouvert d'une capote militaire qui faisait l'office de matelas, et sur lequel des draps bien blancs, mis à mon intention, avaient l'air d'une ironie. On avait eu beau la battre, cette pauvre terre, on avait bien réussi à la rendre dure, mais non à la débarrasser des insectes les plus variés, depuis les cancrelats jusqu'aux fourmis. Le général Mitre dut mal dormir sur cette couche, et moi-même, qui n'avais pas une révolution à diriger et ne comptais guère avoir sous peu une invasion à combattre, je

n'avais point encore fermé l'œil quand j'entendis avec surprise sonner la diane. Il faisait nuit noire, et il était à peine deux heures du matin. C'était une mesure adoptée depuis peu dans certaines frontières. On tenait les soldats éveillés au moment où d'ordinaire le sommeil est le plus profond, un peu avant l'aube et à l'heure de la sieste. Ce sont les momens choisis de préférence par les Indiens pour leurs surprises. Je notai ce renseignement, qui ne devait pas tarder à m'être utile.

La section côte sud présentait d'ailleurs un aspect tout différent de celui de sa voisine, la section sud. Elle contenait peu d'Indiens auxiliaires, elle en employait seulement une trentaine, restes d'une tribu jadis puissante et qui avait été sacrifiée en d'autres temps au désir de plaire à Catriel. A la suite de démêlés entre les deux tribus, le général Rivas, tranchant autocratiquement la question en faveur de Catriel, avait confisqué les Indiens de son adversaire et lui en avait fait cadeau. Le cacique dépossédé était pourtant un brave et vaillant homme, qui portait avec orgueil le nom de Pichi-Henûca, petit chrétien, et qui n'en continua pas moins à servir la république avec zèle. Nous le retrouverons tout à l'heure. C'était vraiment une heureuse fortune pour la frontière côte sud de ne point posséder sur son territoire d'Indiens « apprivoisés. » D'abord, débarrassé des laborieuses négociations et des mille tripotages dont ces tribus étaient sans cesse l'occasion, le chef de frontière pouvait tout entier se consacrer à sa vraie mission, garder la ligne. Ensuite, n'ayant pas à compter sur le concours commode, mais suspect, de ces légers cavaliers pour les grandes reconnaissances, la garde des chevaux, le service d'estafettes, il avait bien dû y accommoder les élémens dont il disposait. Avec un peu plus de peine, il était arrivé à des résultats bien meilleurs. Depuis les quelques mois que le commandant Maldonado avait entrepris de la réorganiser, la frontière côte sud s'était fait remarquer par la brillante manière dont elle avait déjoué ou châtié les invasions indiennes. Les fortins, bien garnis de monde, étaient mis en communication par des rondes de jour et de nuit. Officiers et soldats, toujours à cheval, ne s'en plaignaient pas, au contraire. Cette activité leur semblait bien préférable à la stagnation écœurante de la vie de garnison dans un fort du désert. Ils acquéraient de la sorte un flair infaillible pour dépister les Indiens. On vient de voir la sécurité de coup d'œil du commandant du fort Necochea. Au même moment, au fort Lavalle, plus directement menacé, la sécurité était profonde sur la foi des Indiens de Catriel. Ceux-ci, chargés d'explorer chaque jour le désert, allaient arrêter les détails de l'invasion avec l'armée de Namuncurà, et revenaient avec le rapport sacramentel : rien de nouveau.

Il n'y avait pas jusqu'aux chevaux de la section côte sud qui, soignés avec d'autant plus de sollicitude qu'on exigeait d'eux davantage, ne fussent plus vigoureux que ceux de la frontière voisine, qui galopaient bien moins. C'était un plaisir de les voir rentrer le soir, ou dans le jour, à chacune des alertes réelles ou simulées qui tenaient le soldat en éveil. Ils paissaient en liberté, à la mode argentine, mais toujours en vue du fort. Malgré la plus stricte surveillance, les chevaux au pâturage sont très exposés. Les annales des frontières sont remplies des inventions originales et hardies des Indiens pour se les approprier au nez et à la barbe des troupes du gouvernement. Par exemple, accrochés le long des flancs de chevaux nus et sans bride qui obéissent à la voix, quelques Indiens viennent se poster à une certaine distance des chevaux du fort. Ceux-ci, voyant paître au loin des chevaux qui paraissent libres, se portent insensiblement vers eux par suite de l'instinct de sociabilité que possèdent ces animaux. Les Indiens dirigent alors leurs bêtes de manière que toute la troupe aille s'éloignant insensiblement de ses gardiens. Ils attendent avec une patience infinie le moment propice, et soudain, sûrs de leur coup, se hissent avec de grands cris sur le dos de leurs montures et chassent devant eux la *caballada* effarée, qui en un clin d'œil est hors de vue.

Pour éviter ce mauvais tour et cent autres du même genre, on ne se contentait pas, à la frontière côte sud, de mettre autour de chaque troupe de chevaux quatre soldats qui tournaient constamment autour d'elle comme des chiens de berger autour des brebis. On tenait toujours une quinzaine de chevaux sellés pour aller chercher les autres en cas d'alerte, et l'on avait habitué les soldats à partir à toute bride et à revenir du même train. Le départ de ces hommes était plus semblable à une course qu'à une manœuvre; le retour des 400 ou 500 chevaux du fort, habitués à ce manége, et qui savaient qu'il était le prélude d'un bon souper, était des plus pittoresques. Au premier coup de trompette, ils regardaient vers le fort, et dès qu'ils voyaient le groupe des soldats en sortir, ils prenaient leur élan, luttaient de vitesse et se précipitaient dans le *corral* comme un ouragan. Ajoutons que c'étaient là autant de « galops d'entraînement, » qui les préparaient aux longues traites.

Le commandant de Necochea rentra soucieux. Il rapportait ses appréhensions entières. Nous étions en train de le plaisanter de sa prudence et d'insister pour partir, quand arriva un message qui nous fit lever en sursaut de nos siéges de terre battue. Il nous apprenait que les Indiens de Lavalle étaient en pleine révolte, que les quatre Indiens de garnison au fort Aldecoa, le nôtre, avaient volé nos chevaux, que plus de 1,000 lances de la tribu de Namuncurà avaient pénétré en dedans de la ligne, enfin que nos arpenteurs,

attaqués au cours de leurs opérations et en pleine prairie, avaient eu un homme pris, un autre blessé. Un lourd silence succéda à nos plaisanteries. Nous avions précisément avec nous l'officier chargé des fortins Aldecoa; c'était un jeune lieutenant étranger, un Italien né à Athènes, qui, soldat par goût et indiscipliné par tempérament, avait saisi toutes les occasions de guerre irrégulière que cette double origine lui avait fournies; il avait fait le coup de feu avec les Turcs dans les montagnes de Crète, et plus tard avec tous les adversaires contre lesquels le général Garibaldi a bataillé en Italie et en France. Il était pour ses péchés au fortin Aldecoa. Quelle trouvaille pour nous, au milieu du désert et au bout du monde, qu'un officier citant Homère et le Tasse dans leur langue! Aussi avais-je obtenu du commandant du fort Lavalle de l'emmener comme guide dans mon excursion. Qui eût pu prévoir que le fortin Aldecoa, qui n'avait jamais été attaqué alors qu'il n'était pas défendu, viendrait à l'être quand tout notre monde, une force imposante, une douzaine de carabines, y tenait garnison?

Ce fut la première réflexion qui vint au lieutenant, et la seconde fut que, puisqu'on avait fait à son fortin l'honneur inattendu de vouloir l'enlever, il fallait qu'il revînt le défendre. Je n'étais pas moins pressé que lui de savoir ce qui était advenu de mes compagnons. Justement les chevaux venaient d'être rappelés et rentraient ventre à terre. Notre hôte ne s'opposait plus à notre départ, tout en étant un peu inquiet pour nous de cette traversée de huit lieues quand tous les Indiens du dedans et du dehors étaient en campagne. En somme, et à examiner froidement les choses, elle n'était pas très-périlleuse. Nous étions trois Européens armés de revolvers de gros calibre. Mon domestique et nos deux soldats d'escorte avaient chacun un fusil Remington et cinquante cartouches. Il était peu probable que les Indiens vinssent se frotter à nous, amorcés par le maigre appât des huit ou dix chevaux de réserve qui nous précédaient. S'ils se présentaient, nous croyant mal armés, il était plus que douteux qu'ils insistassent en s'apercevant du contraire. Il y avait tant d'autres chevaux là-bas, du côté des *estancias*, qu'ils pouvaient prendre sans péril! En tout cas, dix minutes après la grande nouvelle, nous galopions vers Aldecoa. J'étais surtout dévoré d'inquiétude sur le sort de deux de mes aides, Français et assez mauvais cavaliers, condition désastreuse dans une attaque en plein champ. C'étaient précisément ceux qui s'étaient le plus brillamment tirés d'affaire.

Comme nous changions de chevaux à moitié chemin, le canon de Necochea fit entendre ses trois coups d'alarme, qui retentirent avec solennité dans ces solitudes. Les Indiens entraient donc derrière nous. Peu à peu nous pûmes en distinguer au loin un groupe assez

considérable venant du désert. On mit l'arme au poing sans ralentir l'allure; mais ils s'étaient arrêtés en nous apercevant, et nous laissèrent passer. Un peu plus loin encore, des autruches effarées traversèrent le chemin. Il y avait donc à quelques lieues une nombreuse colonne indienne arrivant au galop. Ceux-là, nous n'avions rien à en craindre; mais nous ne pouvions nous empêcher d'être frappés des proportions inaccoutumées et inquiétantes de cette invasion, qui semblait pénétrer de toutes parts sur une largeur de plus de quinze lieues et qui coïncidait avec le soulèvement de Catriel. Cela ne nous empêchait pas de savourer l'émotion de ces scènes étranges, rehaussées plutôt que gâtées par une légère pointe de danger. Un radieux soleil nous éclairait. Nous buvions à pleins poumons l'air de la *pampa*, si vif et toujours frais quand on va vite. Or nos chevaux allaient vite. Les intelligentes bêtes avaient compris l'avertissement donné par le canon et par la fuite des autruches; on avait peine à les maîtriser.

Enfin on vit poindre à l'horizon le petit tas de boue qui avait nom fortin Aldecoa, et l'on put constater avec joie que le grand char qui nous servait tour à tour de véhicule de dépôt et de maison dessinait à la place ordinaire sa silhouette singulière, presque aussi haute que le fortin. Nos tentes aussi piquaient la plaine de petites taches blanches. Le camp était toujours là. Quelques instants après, nous serrions la main de ses défenseurs. L'alerte du matin avait été sérieuse. Partis de bonne heure pour leur travail avec trois soldats malgré la sainteté du jour, mes deux Français avaient porté la peine de leur impiété. Ils avaient eu la fâcheuse surprise, en prolongeant un alignement, de trouver au bout de leur lunette, au lieu du jalon qu'ils cherchaient, une centaine de cavaliers. Ils n'eurent que le temps de sauter à cheval et de galoper vers le fortin, suivis de près par leurs ennemis. Un autre escadron plus nombreux, émergeant à toute bride d'un bas-fond où il se tenait caché, s'efforçait de leur couper la retraite. Leur salut fut une question de secondes. Un de leurs soldats reçut deux coups de lance, blessures peu sérieuses du reste : trois jours après, il était à cheval. Un autre, qui avait profité de notre absence et du sommeil de l'officier pour violer la règle établie et s'alléger au départ de sa carabine, montra bien que les plus imprudens ne sont pas toujours les plus braves. Il perdit la tête, et alla donner comme un fou dans le gros des poursuivans. Il fut saisi et entraîné. On retrouva trois jours après, à une lieue de là, son cadavre complétement dépouillé, accroupi, les mains liées aux talons et la gorge ouverte. Les honneurs de la journée furent pour le troisième soldat, un vétéran qui cachait une fermeté admirable sous des dehors apathiques et sous le nom de *Cordero,* qui signifie mouton. Monté sur un vieux petit

cheval rouge qui pouvait à peine se traîner, plus éloigné du fortin que tous les autres, il eut le chemin coupé par un peloton indien. Sa carabine au poing, il piqua droit sur eux, et les traversa au petit galop, sans se presser, présentant à droite et à gauche aux plus entreprenants la gueule de son arme. Cette démonstration suffisait pour qu'ils se dérobassent. Il ne tira qu'en mettant pied à terre. C'est une excellente pratique, dans ces sortes de surprises, de garder son coup en réserve. Les Indiens ont un grand respect pour une arme chargée, mais ils fondent comme des loups sur l'imprudent qui a lâché sa balle trop vite. Pendant ce temps, l'imberbe sous-lieutenant qui commandait notre escorte, réveillé avec peine, laissait voler nos chevaux par les Indiens de garnison au fort et ne donnait aucun ordre. Nos Français, à peine descendus de cheval, ouvrirent le feu, qui devint aussitôt général et mit les Indiens en déroute. Ils firent mieux, car ils étaient devenus subitement enragés en sentant la poudre ; ils dirigèrent une sortie au pas de charge pour dégager le blessé, tombé de cheval et entouré. On eut même un moment l'espoir de sauver le prisonnier, qu'on voyait, presque à portée de carabine, se débattre au milieu d'un groupe prêt à fuir; mais il se laissa hisser en croupe d'un Indien, et tous s'envolèrent. On avait vu tomber cinq ou six ennemis tués raide. On ne sut jamais combien on en avait blessé, car l'Indien, atteint même gravement, ne vide jamais les arçons. Il embrasse étroitement le cou de son cheval, qui l'emporte hors du champ de bataille. Les Indiens, avec leurs *lazos,* traînèrent au loin leurs morts pour les ensevelir. Ils font toujours de grands efforts pour ne pas laisser au pouvoir des vainqueurs les dépouilles de leurs camarades. Le point d'honneur d'aller les recueillir et de leur donner une sépulture convenable est le seul sentiment qui puisse les rendre hardis contre les feux de peloton, dont ils ont une frayeur panique. Les soldats connaissent le prix qu'ils attachent à ces derniers devoirs rendus aux morts, et ils ne manquent jamais de laisser pourrir en plein champ les corps de ceux qu'ils tuent. Les Indiens se font un plaisir, le cas échéant, de leur rendre la pareille. Ah! ce n'est pas une guerre chevaleresque que la guerre de frontière!

Telle qu'elle est, nous y prenions goût. Mes apprentis héros étaient dans le ravissement de leurs débuts militaires, et les soldats partageaient cette belle humeur. Le prisonnier qu'on avait laissé au pouvoir des sauvages fut vite oublié. Il était nouveau dans le corps et depuis très peu de jours parmi nous. On ne le connaissait guère. Comme il ne s'était pas défendu, nous nous bercions de l'espoir que les Indiens se contenteraient de l'emmener prisonnier; c'était oublier qu'il était nègre, et qu'ils ne font jamais quartier aux hommes de couleur. Au fond, s'il était possible d'imaginer mieux

que cette escarmouche, il était aisé de rêver pire. Le résultat certain et précieux, c'est que civils et soldats s'étaient touchés du coude dans le danger et s'étaient réciproquement inspiré confiance et estime. Les uns et les autres brûlaient d'affronter ensemble de nouveaux périls. Pour nous, qui arrivions de Necochea, nous ne laissions pas d'être humiliés de n'avoir pas encore étrenné nos armes neuves. Il fut donc décidé que nous n'abandonnerions pas un poste si fertile en péripéties. Nous pouvions rentrer au fort Lavalle, la route était libre : il nous en arrivait des courriers, il nous en arriva bientôt des chevaux et des vivres ; mais notre ardeur guerrière regimbait à l'idée d'aller demander protection à ses murailles, et une dévorante curiosité nous retenait à Aldecoa. Nous avions si bonne envie d'y rester, qu'il n'était pas jusqu'à l'exiguïté du fortin qui ne nous parût une condition favorable. Nous étions dix-huit. C'était presque un défenseur par mètre de parapet. Quelle belle fusillade cela ferait ! et quels Indiens, pour nombreux qu'ils fussent, oseraient y résister longtemps? C'est donc d'Aldecoa, et par les nombreux courriers qui passaient d'une frontière à l'autre, qu'il nous fut donné de suivre le drame de l'invasion. On n'en avait jamais vu de pareille.

La tribu de Catriel, jointe à celle de Namuncurà, ravageait les environs de l'Azul et assiégeait la ville. Les tribus des caciques Pinzen et Baigorrita avaient tenté de surprendre la Blanca-Grande. Dispersées à coups de canon, elles n'en avaient pas moins franchi la ligne un peu plus loin, et pillaient les champs de Tapalqué, à l'ouest de l'Azul. Le désert avait mis sur pied pour frapper ce grand coup au moins 5,000 lances. La révolte de Catriel avait fait la partie belle aux envahisseurs. Dans presque tous les fortins, de la Blanca-Grande à Lavalle, les garnisons chrétiennes avaient été massacrées, les chevaux volés. Durant une journée entière, les communications furent coupées entre les deux forts.

Ce qui nous apparaissait le plus clairement, c'est qu'il allait y avoir sous peu du nouveau, beaucoup de nouveau, au fortin Aldecoa. Ce n'était pas en vain que nous avions étudié ces campagnes pied à pied pendant un grand mois. Nous en connaissions la topographie sur le bout du doigt ; nous aurions pu en remontrer sous ce rapport aux Indiens eux-mêmes. Or la topographie nous disait que nous étions précisément sur la route que les Indiens devaient suivre pour s'en aller. Nous les attendîmes pendant quatre grands jours et quatre longues nuits. On avait rafraîchi le fossé, élargi le puits pour qu'il pût abreuver nos trente chevaux, étroitement gardés au pied même du fortin. Quant au canon, il était encloué. Était-ce malice d'un Indien ou maladresse d'un soldat ivre? Peu importait, nous saurions bien remettre en état cette vé-

nérable antiquaille. Avec une vieille baguette de fusil, des bouts de bois, des lanières de cuir, on improvisa une machine à percer, et au bout d'une demi-journée d'efforts on put calculer, d'après l'avancement du travail, qu'en vingt-deux heures on restituerait au canon sa lumière. On ne manqua point d'envoyer demander des gargousses à mitraille au fort Lavalle. Le commandant, fort surpris de ces velléités exterminatrices, nous les refusa tout net. Ayant toujours vu les canons des fortins servir simplement à donner l'alarme, ce brave homme trouvait presque inconvenant qu'on voulût les employer à autre chose. Cela ne nous découragea point. On ne nous fournissait pas de mitraille, nous en fabriquerions. Grâce à notre poudre de chasse, nous nous trouvâmes même bientôt à la tête de six coups de canon. Nous fîmes alors une découverte navrante. Notre lumière, percée de travers, était venue donner dans la culasse. Toute notre peine était perdue. Pas encore : nous nous avisâmes d'établir une mèche qui, allumée à la gueule de la pièce, irait enflammer la poudre dans le fond après avoir longé la boîte à mitraille, qui à cet effet fut laissée trop petite. Nous n'eûmes pas l'occasion de faire l'essai de ce système, qu'il serait téméraire de recommander; mais on avouera qu'en récompense de tant de bonne volonté le destin nous devait bien une représentation d'une invasion indienne dans toute sa pompe. Il nous la donna.

Une nuit, vers trois heures, à ce moment qui précède l'aube et dont on nous avait appris au fort Necochea à nous défier, le lieutenant m'appela tout bas. « Ils sont là, » me dit-il. On distinguait à une demi-lieue une tache confuse, immobile. Chacun prit son poste en silence. Les dernières instructions furent données à mi-voix : rester immobile, attendre le commandement pour faire feu, soigner sa première balle, après cela tirer à volonté, mais posément, à bonne hauteur. Quelques minutes s'écoulèrent. Toute notre crainte était que ces Indiens, nous sachant sur nos gardes, ne vinssent à nous échapper. Enfin la tache immobile s'ébranla, puis se mit au galop en bel ordre. Les Indiens ont un cri de guerre singulier et qui ne manque jamais d'effarer les chevaux. C'est un hurlement aigu, entrecoupé de coups secs et rapides frappés avec la main sur les lèvres. Ils le poussaient pour s'exciter, mais discrètement, sans donner de la voix. Ils ne voulaient pas nous réveiller. Enfin ils se déployèrent et se lancèrent franchement. Ils étaient environ 300 hommes. On les laissa approcher à 400 mètres, et là on les salua d'une superbe décharge. Ce fut un changement à vue. En un clin d'œil, il n'y avait plus d'escadron, il n'y avait plus que des cavaliers isolés couchés sous leurs chevaux et s'éparpillant ventre à terre dans toutes les directions. Ce n'était qu'un désordre apparent. Ils se reformèrent en trois groupes qui prirent position, hors de portée de nos

balles, à l'est, à l'ouest et au nord du fortin. Une autre troupe, qui n'avait pas donné, sortit d'un bas-fond vers le sud et se mit à camper tranquillement, après avoir placé des vedettes et échangé avec les premiers arrivés une série de messages. Il était clair qu'ils avaient été envoyés pour nous cerner au moins autant que pour nous surprendre. Nos conjectures sur l'importance stratégique du fortin Aldecoa se réalisaient. Nous pouvions suivre à la lunette tous leurs mouvemens. Ils s'occupèrent d'abord de charger leurs morts deux à deux sur des chevaux et les emmenèrent. On compta trois chevaux ainsi chargés. On discerna aussi parfaitement le départ de deux cavaliers dans la direction de l'Azul. C'était de ce côté que devait nous tomber l'invasion : on déjeuna en l'attendant.

Vers dix heures, un épais nuage de poussière nous annonça qu'elle arrivait. Bientôt on distingua le mugissement des bœufs et, chose plus inquiétante, le bêlement des moutons. C'est une ruse des Indiens, quand ils ont absolument envie d'enlever un fortin et qu'ils ont des moutons sous la main, de les pousser dans le fossé. Ces sottes bêtes s'entassent jusqu'à hauteur du parapet et forment une chaussée par-dessus laquelle de hardis cavaliers peuvent charger à la lance. Il faut convenir que nous avions compté sans les moutons. Il était sans exemple que les Indiens amenassent ces animaux, qui marchent lentement et se fatiguent très vite; mais Catriel, en regagnant le désert, avait tenu à y acclimater des troupeaux dont les rudimens de civilisation qu'il possédait lui avaient révélé l'importance. Il avait donc chassé devant lui ses propres moutons d'abord et tous ceux qu'il avait rencontrés sur la route. Il y en avait une trentaine de mille. C'était vingt fois plus qu'il n'en fallait pour nous engloutir sous des montagnes de laine. Heureusement nous entendions pétiller du côté de Lavalle une vive fusillade; mais nous eûmes beau interroger l'horizon, la fusillade s'éloigna. Ce n'était qu'une diversion des Indiens pour entraîner les troupes sur une fausse piste. On se prépara donc aux grandes choses qu'on allait accomplir. Les Indiens avaient fait halte et semblaient hésiter. Enfin un cavalier piqua droit sur nous, sans armes. A la lunette, on croyait reconnaître un chrétien d'après sa manière de monter à cheval. On le laissa approcher, et on lui intima l'ordre de mettre pied à terre. C'était un chrétien en effet, très connu des soldats, un orfévre de l'Azul ou plutôt, car le mot orfévre exprime très mal cette profession essentiellement argentine, un *platero*, un argentier, un fabricant de ces lourds ornemens d'argent dont les *gauchos* et les Indiens surchargent leurs selles et leurs brides. Fait prisonnier aux portes de l'Azul, et heureusement lié avec Catriel par d'anciennes et amicales relations, il avait été simplement retenu captif; mais quelle captivité! Demi-nu, roué de coups, affamé, il venait de passer trois

journées sur un cheval sans selle à diriger les troupeaux et trois nuits à la belle étoile, attaché de court à un piquet.

Catriel nous l'envoyait en parlementaire et lui avait promis sa liberté, s'il réussissait dans sa négociation ; le cacique nous faisait majestueusement offrir la paix ou la guerre, nous déclarant qu'il avait de quoi nous passer sur le corps, mais qu'il nous donnait sa « parole d'honneur » de ne pas nous inquiéter, si nous ne l'attaquions pas nous-mêmes. Malgré la gravité des circonstances, un éclat de rire homérique accueillit cette tirade; la parole d'honneur de Juan José Catriel! Le pauvre *platero*, qui ne s'attendait point à ce résultat, en fut tout décontenancé. Il avait deux ou trois fois interrompu sa harangue pour nous supplier de faire attacher son cheval, resté libre au pied du fortin, ajoutant que, si la bête s'échappait, il était un homme perdu... On lui fit entendre qu'il faisait désormais partie de la garnison du fortin, et que, s'il périssait en cette occurrence, il périrait en bonne compagnie. Cela ne faisait point son affaire. S'il restait avec nous, cela signifiait que nous voulions la bataille. Le cacique lui avait fort parlé de 600 Indiens armés de fusils, qu'il possédait dans son armée. Nous savions bien que les Indiens avaient des fusils, mais nous n'ignorions point qu'ils ne savaient pas s'en servir. Ces 600 tirailleurs trottaient dans la cervelle du parlementaire, qui ne trouvait pas possible que 18 hommes eussent la prétention de tenir contre 3,000. Il insista tellement pour retourner parmi les sauvages, et ce désir paraissait si peu naturel, d'après ce qu'il racontait lui-même de ses souffrances au milieu d'eux, que nous commencions à croire qu'il serait bon de le lier de cordes, car ce pouvait être un espion. La proposition en fut faite. Pourtant le fin *gaucho* s'y prit si bien que, les bêlemens des moutons aidant, nous le laissâmes repartir pour signifier au cacique que nous ne ferions pas de sortie,mais que nous tirerions sur quiconque passerait à portée de fusil.Il s'en alla radieux, nous remerciant avec effusion de lui avoir sauvé la liberté et la vie. On n'avait pas la même confiance au fortin et on y restait sur le qui-vive; mais il connaissait mieux que nous son Catriel. Il affirma d'abord au cacique que les ingénieurs n'étaient pas dans le fortin, qu'il n'y avait que des uniformes. Catriel poussa un soupir. Il crut devoir ajouter qu'il y avait au moins une soixantaine de soldats, et qu'il avait vu trois canons du côté par lequel on l'avait introduit. C'était un mensonge hardi : 60 hommes et 3 canons n'auraient pas tenu dans le fortin. Les Indiens étaient trop pressés pour prendre garde à ce détail. Catriel et Rumay, le chef des Indiens du désert, donnèrent des ordres pour que leur colonne, décrivant autour du fortin un demi-cercle de 2 kilomètres de rayon, ne nous fournît pas l'occasion d'exercer notre adresse. Quant au captif, Catriel lui tint parole,

et nous le renvoya après avoir échangé le bon cheval sur lequel il était venu d'abord, contre la plus mauvaise rosse qu'on pût trouver. Les Indiens, quand il s'agit de chevaux, pensent à tout.

Nous étions donc réduits, et c'était un bonheur assurément, au rôle de spectateurs. Malgré les risibles effrois du *platero*, qui tremblait que les Indiens ne prissent garde à nos vêtemens civils, nous pouvions assister, debout sur la plate-forme et la jumelle en main comme au théâtre, au défilé de l'invasion. Quatre heures durant, nous vîmes se succéder les forêts de lances et les immenses troupes de bœufs et de chevaux. Il y avait au moins 150,000 têtes de bétail. C'était une chose admirable que le bel ordre dans lequel tout cela cheminait. Ces interminables troupeaux d'animaux hennissans et beuglans, qui n'avaient tous qu'une même idée, se dérober, retourner en arrière, marchaient comme à la parade, maintenus, sans efforts apparens, en files serrées et dociles. Enfin apparurent les femmes et les enfans de la tribu de Catriel. Sur un signe du cacique, tout était monté à cheval à la recherche d'une autre patrie. Les vieilles femmes, détail touchant, emportaient leurs poules, leur coq, leur chat, dans des cages grossières; plus loin, et c'était moins patriarcal, on distinguait une calèche vide, voiture volée dont les propriétaires avaient été massacrés. Le soleil descendait rapidement, quand un soldat cria : — Il vient beaucoup de monde au sud droit sur nous. — Ces soldats argentins ont une vue d'une portée étonnante. On distinguait à peine à la lunette un point noir qui grossit à vue d'œil.

C'était de deux choses l'une, ou un corps de la frontière côte sud, ou une force indienne qui, maintenant que la tribu avait passé, revenait nous charger. Le *platero* éperdu inclinait pour cette dernière hypothèse. On avait reconnu les ingénieurs, il le disait bien! Nous étions payés pour savoir que les Indiens ne s'exposent pas à des dangers de luxe, et quelque haine qu'ils puissent nous porter pour avoir profané leurs champs, cela ne valait pas un combat. D'ailleurs une agitation significative se manifestait dans leurs rangs, des cavaliers couraient le long de la ligne à toute bride, et les conducteurs des troupeaux en accéléraient l'allure à grand renfort de cris et de coups. Pourtant c'étaient bien des lances qui hérissaient le front de l'avant-garde, à présent distincte, des forces qui arrivaient, et c'était bien sur nous qu'elles arrivaient au grand galop. Une lance plus haute que les autres se détacha bientôt; mais l'Indien qui la brandissait avait un képi de commandant. C'était le cacique Pichi-Huinca. Il est impossible de rendre la fureur de ce brave homme quand il apprit que c'était son ennemi Catriel qui fuyait là-bas. Toutes les formules d'exécration de l'espagnol et de l'indien, deux langues riches en jurons, y furent épuisées. Il repartit comme

un trait. Peu de minutes après, un bel escadron de 250 hommes faisait halte au pied du fortin. Il était encore temps de charger les Indiens, et Pichi-Huinca ne se sentait pas de joie à cette idée. L'officier qu'on avait dépêché pour le joindre aux troupes de la frontière sud, et opérer avec elles, ne crut pas devoir attaquer seul à fond ces 3,000 lances perdues au milieu de flots de bétail. Peut-être une certaine rivalité entre les deux frontières n'était-elle pas étrangère à cette résolution. Il se contenta d'inquiéter l'arrière-garde de l'ennemi, et du reste réussit à lui enlever, par cette manœuvre peu compromettante, une partie du butin. Tout ce qui était fatigué fut abandonné; 30,000 bœufs en désordre couvrirent en un moment la plaine.

Le dernier souvenir qui me reste de cette journée est celui de l'exécution de deux Indiens qu'on avait pris. Je les vois encore, petits, trapus, impassibles, dans la gauche attitude de l'Indien à pied, debout devant l'état-major, et répondant invariablement : « Je ne sais pas, » à toutes les questions que leur adressait l'interprète sur les chefs, les forces et les détails de l'invasion. — Qu'on en finisse, dit simplement le commandant. — Je me refusais à comprendre, et eux aussi; mais les Indiens de Pichi-Huinca avaient parfaitement compris, et ils se précipitèrent sur eux à coups de lance. Les deux prisonniers, les mains attachées derrière le dos, couraient, trébuchaient, criaient à chaque coup : *Señor! Señor!* Monsieur! Monsieur! c'était tout ce qu'ils savaient d'espagnol. L'un d'eux, trouvant devant lui un large puits sans margelle depuis longtemps abandonné, s'y précipita la tête la première et disparut. Son agonie du moins fut courte. Le spectacle n'en était pas moins repoussant; tandis que ses bourreaux désappointés fouillaient l'eau avec leurs longues lances, une multitude de crapauds effarés formaient sur les parois de ce trou béant d'immondes guirlandes. Je me détournai avec horreur, et mes yeux rencontrèrent l'autre Indien, étendu et râlant d'une manière affreuse. Un officier en eut pitié et lui fit couper la gorge. Comme cela ne suffisait pas et que le râle n'en était que plus horrible, on lui planta un couteau dans le cœur. Les deux hommes qui s'étaient chargés avec une évidente satisfaction de ce dernier et sanglant office étaient deux gardes nationaux, deux *gauchos* de frontière, à qui nous avions vu accomplir avec simplicité des actes héroïques depuis quelques jours. L'un, au début même de l'invasion, était revenu de vingt lieues, seul, mal armé, ou plutôt n'ayant d'autre arme défensive que les deux excellens chevaux qu'il menait avec lui et montait tour à tour. Rien ne lui était plus facile que de rester en sûreté dans sa maison; mais son officier avait pris sur lui de lui accorder deux jours de congé : les deux jours étaient expirés, le lieutenant serait compromis par son absence, et ce garde

national revenait dégager sa parole et partager notre sort, qui n'avait rien d'enviable. L'autre, se multipliant depuis le 26 décembre, guide, courrier, espion, nuit et jour en selle et en campagne, nous était arrivé le matin même, quand nous étions étroitement cernés, et, toujours de sang-froid, avait pris son temps et franchi au triple galop les avant-postes des assiégeans au moment où, l'ayant reconnu et le jugeant perdu, nous sortions du fortin en tumulte pour le protéger. Certes le féroce regard qui accompagna le coup de couteau, d'ailleurs magistral, dont ils achevèrent tour à tour l'Indien agonisant me gâtait mes deux héros; mais il faut prendre les hommes de frontière tels qu'ils sont, tels que les font leur sang mélangé et leur vie farouche. Il y a en eux, comme dans les chiens des prairies, des dévoûmens admirables et des instincts de bête fauve. Ils sont braves, mais ils ont le courage cruel. Le danger les anime, mais le sang leur plaît.

Nous retournâmes le soir même au fort Lavalle, par une nuit noire, et refoulant parfois du poitrail de nos chevaux des rangs épais de bœufs harassés. Nous trouvâmes au fort toutes les troupes de la frontière sud et de la frontière ouest. Celles de la frontière nord, accourues aussi vers le point attaqué, avaient atteint et sabré deux jours auparavant les Indiens de Puizen près de Tapalqué, et leur avaient repris tout le butin. Autour de Lavalle, on s'était battu toute la journée et l'on avait détaché des colonnes d'attaque dans toutes les directions. On a vu que le gros des Indiens, masqué par les masses de cavalerie qu'ils avaient échelonnées sur leurs flancs pour attirer sur elles l'effort des troupes, avait su se dérober et sauver les bœufs et les chevaux. Nous apportions les premières données exactes sur la route qu'ils suivaient. Le boute-selle sonna aussitôt, et l'on atteignit Catriel et Rumay le lendemain. On leur tua peu de monde, mais on reconquit presque tous les bœufs et quelques chevaux. Quant aux moutons, auxquels nous gardions rancune, ils les avaient abandonnés dès la veille, peu d'heures après que leurs bêlemens nous avaient causé de si vives appréhensions. Nous devions voir défiler une seconde fois, mais en sens inverse, et conduites par des soldats, ces masses énormes de bétail sous lesquelles disparaissait la plaine. On les poussait doucement vers les *lagunas* de l'intérieur, et, après les avoir rafraîchies et reposées, on les abandonnait à leur instinct. Les bœufs savaient bien retrouver leur *estancia* natale, leur lieu d'affection, leur *querencia*.

Notre campagne était finie, et la ville que nous avions commencé à tracer devait attendre d'autres habitans et des jours meilleurs. Après avoir vu le côté pittoresque de l'invasion, nous devions à notre retour en toucher du doigt les côtés sombres, les chaumières brûlées, les familles en larmes, les *estancias* désertes. Pour peindre

tout cela d'un trait et le résumer en un croquis, il suffit de raconter notre arrivée à Olavarria. Le soir tombait, nos chevaux étaient épuisés de fatigue, et, à mesure que la nuit s'épaississait, on voyait nettement se dessiner un immense cercle de flammes qui de toutes parts bordait l'horizon. Les Indiens, avant leur départ, avaient incendié tous ces champs pour couvrir leur retraite et dans la traversée du désert avoir derrière eux, au rebours des Hébreux de Moïse, une colonne de fumée le jour et de feu la nuit qui leur servît à diriger leur marche. J'avoue que j'avais jusque-là trouvé mesquins ces fameux incendies de prairies chers à Cooper, et dont ses romans faisaient à mon sens trop d'étalage; c'est que je n'avais jamais vu une ceinture de feu d'au moins dix lieues de tour disperser dans l'air en fumée, en même temps que les herbes folles de la *pampa*, les espérances et les moissons de centaines d'agriculteurs. Comme nous contemplions ce spectacle, deux cavaliers nous abordèrent et nous demandèrent s'il était vrai que nous ramenions une captive délivrée par les troupes. C'était vrai en effet, et elle était dans notre char. Ils coururent à la portière. — Ce n'est pas elle, dirent-ils avec désappointement, allons à la Blanca-Grande. — Ils repartirent, et ne tardèrent point à se perdre dans la nuit, galopant vers le désert. C'étaient le mari et le fils d'une pauvre femme que les Indiens avaient enlevée. Hélas! ce qu'ils allaient chercher si loin, à travers ces plaines sinistres, c'était sans doute une amère déception. Telles sont les épreuves de la vie de frontières.

Olavarria, Tapalqué, le Tandil, ce qu'on pourrait appeler la seconde ligne de défense, avait 2,000 ou 3,000 hommes de troupes. Le docteur Alsina, accouru à l'Azul aux premières nouvelles de l'invasion, les y avait concentrées sans doute avec la pensée, qui devait plaire à sa mauvaise humeur légitime aussi bien qu'à son activité de répondre à l'agression des Indiens par une agression immédiate, et de lancer en avant l'expédition depuis longtemps résolue. Cette expédition n'a pu pourtant se mettre en marche que deux mois après, aux premiers jours de mars. C'est certainement un malheur. L'effet moral produit par une offensive foudroyante aurait été immense, et il devenait nécessaire d'agir vigoureusement sur le moral ébranlé des colons du désert. Malgré les victoires obtenues, les ruines étaient là, fumantes, et les ruines parlent plus haut que les bulletins. La panique s'était mise dans les *estancias* de la frontière, ces établissemens d'avant-garde qui avaient supporté sans faiblir tant d'autres émotions. Or une panique à la frontière, une panique des capitaux considérables qui y sont engagés, est plus désastreuse que trois ou quatre invasions. L'expédition qui est en ce moment en marche marque l'inauguration d'une politique plus décidée à l'é-

gard des Indiens. C'est quelque chose sans doute, ce n'est pas tout. Il faut encore que cette politique soit tenace, qu'elle se préserve des folles ardeurs si naturelles au génie argentin et des défaillances qui ne manquent jamais de les suivre. Il importe peu d'avancer lentement, pourvu qu'on avance avec persévérance et méthode. En ce sens, cette expédition, qui n'annonce pas d'autre but que de transporter la frontière cinquante lieues plus loin, qui n'y emploie d'autres élémens militaires que ceux qui sont à sa main, cette expédition sans fracas et sans mise en scène, doit par cela même inspirer confiance. Cette modestie est une nouveauté et donne lieu de croire que la question indienne, œuvre de patience et de méthode, a enfin été prise par le bon bout.

Si l'on cherche à tirer les conclusions des scènes que nous avons essayé de peindre, la première qui se présente à l'esprit est que l'ère des complaisances et des flatteries pour les Indiens doit se fermer pour toujours. La dernière expérience est complète et décisive. Être humain à leur égard, rien de mieux, à la condition de ne l'être qu'après les avoir vaincus et de leur avoir fait comprendre que cette générosité n'est pas de la faiblesse. Au point de vue militaire, le lecteur n'aura pas manqué de noter déjà en quoi consiste la faute capitale où s'était laissé entraîner la république argentine. Elle s'était réduite au rôle passif, à la guerre défensive, de toutes les guerres la plus ingrate et la moins efficace. Elle avait laissé ses ennemis sauvages s'arroger le côté facile et brillant, une offensive intermittente, des coups de main rapides, aux heures et sur le terrain qu'ils choisissaient eux-mêmes. La translation de la ligne des frontières permet d'intervertir les rôles. Les Indiens devront désormais se garder, être toujours vigilans et toujours inquiets. Ces irréguliers sont incapables de s'accommoder d'un pareil régime. Ils s'enfonceront plus avant dans les profondeurs de la *pampa*, et la ligne pourra être reportée une seconde fois plus loin presque sans coup férir, sans avoir gagné de grandes batailles, il est vrai, mais aussi sans en avoir perdu, sans avoir essayé de frapper vivement l'imagination des électeurs par d'éclatans succès, mais en revanche sans avoir ruiné personne par des revers inattendus. Si le procédé est long, il est sûr. En quelques étapes, on sera au Rio-Negro. C'est une barrière naturelle que les Indiens du sud, qui ne savent ni nager ni naviguer, franchiront difficilement. Il suffira de garder des gués peu nombreux et connus. La question indienne sera alors résolue pour longtemps. Veuille le ciel qu'une politique avisée et pratique complète l'œuvre en favorisant la mise en valeur des milliers de lieues carrées ainsi conquises à la civilisation.

Alfred Ébelot.

LA CRÉATION

DE LA

FLOTTE PRUSSIENNE

I.

Il y a vingt-cinq ans, la Prusse n'avait pas un seul grand port de guerre, pas un navire de haut-bord, pas un pouce de terrain sur la Mer du Nord. Elle possède aujourd'hui deux arsenaux militaires qui peuvent rivaliser avec Brest et Toulon, des navires du plus grand échantillon et de la plus grande force connue, une étendue de côtes sur la Mer du Nord comme sur la Baltique et tous les moyens de prendre rang parmi les puissances maritimes. Elle n'a pas attendu, pour préparer ce nouvel élément de prépondérance, les résultats de sa lutte avec nous, mais ses efforts ont redoublé et ont pris une activité fiévreuse depuis la guerre de 1870.

Les côtes de la Prusse sur la mer Baltique, à partir de la frontière de Russie jusqu'au Danemark, ont un développement de 950 kilomètres. La partie continentale du Danemark forme une langue de terre qui, se rattachant à la Prusse par un isthme étroit, ferme la Baltique à l'ouest, isole les côtes prussiennes sur ce lac méditerranéen, dont les eaux n'ont d'issue sur la Mer du Nord que par les détroits des Belt et du Sund. Les rivages de la Prusse dans la Baltique étalent jusque sous l'eau, où ils descendent par des pentes insensibles, des terrains vaseux et plats. Cette configuration des terres constitue une première défense naturelle. Les eaux profondes, où peut plonger la carène des gros bâtimens de guerre, ne se trouvent qu'à une distance considérable de la côte ferme et en tiennent éloignées les flottes ennemies; mais cet avantage est compensé par la difficulté d'y créer des ports. Si ceux qui existaient n'avaient jamais été transformés en grands arsenaux maritimes, c'est

qu'il eût été aussi difficile aux vaisseaux amis d'en sortir qu'aux ennemis d'y entrer. Ni Dantzig, ni Stettin, ni la Vistule, ni l'Oder, ne réunissaient les conditions nécessaires pour la création d'un port de guerre capable d'abriter une grande flotte.

Or il se trouve sur la côte orientale du Danemark une baie large, profonde, creusée par la nature à l'intérieur des terres, complètement abritée contre le vent et la mer, et facile à fortifier de manière à devenir inattaquable : c'est la baie de Kiel, entre le Slesvig et le Holstein. Ce territoire appartenait, il y a dix ans, à la monarchie danoise, telle qu'elle avait été constituée en 1815; mais, comme il convenait parfaitement pour l'installation de la flotte prussienne, le gouvernement de Berlin jugea que le moment était venu de se l'approprier. La question du Slesvig-Holstein venait d'être soulevée. La Prusse, qui la fomentait, se fit le champion de l'indépendance holsteinoise, et le Holstein-Slesvig fut annexé à l'Allemagne. L'Allemagne devant à son tour être incorporée à la Prusse, celle-ci obtenait ainsi, sans bourse délier, son port militaire.

La baie de Kiel est entourée de collines élevées qui brisent le vent, l'amortissent et l'éteignent. Cette ceinture de hauteurs forme un mur autour du bassin de la baie, qui jouit ainsi d'une sécurité encore augmentée par un rideau de bois croissant sur les collines. Ces échancrures de terres, où pénètrent les eaux de la Baltique, sont très nombreuses, particulièrement en Danemark et en Suède. Très multipliées, elles découpent une frange sur les rivages, et s'appellent dans le pays des *fiords*. Le fiord de Kiel a 16 kilomètres de longueur. Ouvert au nord, il s'enfonce au sud en formant entonnoir. La ville de Kiel est au fond. Très évasé à l'entrée, le fiord de Kiel se rétrécit à quelque distance, à un endroit où il est étranglé entre deux caps placés sur les deux rives, vis-à-vis l'un de l'autre. C'est là qu'on avait construit en 1870 un triple barrage composé de chaînes, de chalands chargés de pierres et de torpilles. Il y existe une forteresse Friederichshort sur la pointe de terre qui s'avance à droite de l'entrée de la baie. A gauche, sur l'autre rive, le cap est gardé par une redoute garnie d'une grosse artillerie. Entre la citadelle et la redoute, la passe est large au plus de 700 ou 800 mètres, et pour détruire le barrage, qu'on y rétablirait en temps de guerre, il faudrait opérer sous les feux croisés de ces deux ouvrages de défense très bien armés. L'escadre qui tenterait cette entreprise désespérée aurait, dans tous les cas, l'obligation d'éteindre d'abord les feux d'autres travaux défensifs qui précèdent Friederichshort et sont placés à l'ouverture même de la baie, l'un en un lieu appelé *Brauneberg*, et en face, sur le rivage opposé, une redoute à parapets blindés. Ce quadrilatère présente à l'ennemi plus de 200 embrasures. Pourtant l'état-major général à Berlin ne trouve pas cette

défense complétement rassurante, et il se prépare à l'augmenter par la construction de trois autres forts.

Le gouvernement prussien a déjà fait devant la baie de Kiel des simulacres de combats où l'une des deux parties manœuvrait pour s'emparer de la baie en détruisant un barrage imaginaire. A cet effet, un navire de flottille figurant une frégate cuirassée s'est détaché de l'escadre mouillée devant la baie et s'est avancé jusqu'à la ligne du barrage, essuyant le feu des forts sans être coulé. Après cette reconnaissance, il s'est retiré, puis est revenu au barrage avec deux monitors qui avaient mission de répondre à l'artillerie de terre, tandis que la frégate cuirassée et ses embarcations travaillaient à la destruction du barrage. Pour la seconder, l'escadre envoyait à terre en même temps des troupes de débarquement avec ordre de prendre les batteries à revers. Il était convenu que ces opérations ne réussiraient pas, que les troupes de débarquement seraient repoussées, que le barrage serait reconnu comme indestructible et infranchissable et enfin que l'escadre assiégeante cesserait le combat. C'est ce qui arriverait probablement dans la réalité. Or le gouvernement prussien ne se borne pas à ces défenses de la baie, bien qu'il leur donne, comme on vient de le voir, la supériorité en cas d'attaque. Il a pris d'autres précautions!

Le pourtour du fiord laisse entre la mer et le pied des collines un espace de terrain où les constructeurs auraient pu placer des cales couvertes, des chantiers, des docks et tous les ateliers que comporte un grand établissement maritime; mais, pour plus de sûreté, l'arsenal et le port ont été concentrés dans un bassin creusé à l'intérieur du fiord, sur la rive orientale, près d'un village de pêcheurs qu'on nomme Ellerbeck. Six ouvrages de défense sont spécialement réservés pour couvrir ce bassin et les établissemens qui l'entourent. Enfin la forteresse de Rendsbourg, enlevée aux Danois et située dans le voisinage, pourrait au besoin porter secours à la flotte ancrée dans le port et prendre entre deux feux les troupes de débarquement.

Au demeurant, le port de Kiel, tel qu'il existe, avec une rade magnifique, un bassin où la mer a 40 pieds de profondeur, où les bâtimens peuvent partout accoster le rivage, où l'on ne rencontre ni courans ni bas-fonds, où la nature a préparé pour ainsi dire l'emplacement de formidables fortifications, n'a rien à envier aux plus beaux établissemens maritimes. La défense en a été réglée par une commission que présidait M. de Moltke en personne; il est dès à présent imprenable.

Resterait toutefois, pour compléter ces avantages, à creuser un canal qui joindrait la mer Baltique à la Mer du Nord en passant entre le Slesvig et le Holstein. Ce canal existe, seulement il n'est

guère accessible qu'à la batellerie. Il faudrait l'élargir et l'approfondir pour qu'il donnât passage aux gros bâtimens. Des travaux français dont il ne nous est pas interdit de rappeler la hardiesse et la réussite, ceux du canal de Suez, ont récemment démontré la possibilité d'accomplir des œuvres de cette grandeur; mais l'étude de celle-ci, souvent recommandée dans le *Reichstag*, n'est pas encore achevée, ou du moins l'exécution en est différée pour bien des raisons que le gouvernement ne démasque pas encore, et entre autres parce qu'il serait nécessaire aujourd'hui d'y consacrer 200 millions. Ne vaudrait-il pas mieux l'avoir au prix qu'a coûté la baie de Kiel? La Prusse, enrichie par nos revers, devrait pouvoir considérer 200 millions de dépense d'un œil philosophique; mais son gouvernement a tant dilapidé en armemens de toute espèce qu'une entreprise de plus serait prématurée. L'or récolté en France aurait dû profiter à la Prusse, y vivifier la circulation, y répandre la santé et le bien-être; mais elle a gaspillé ses trésors en préparatifs belliqueux, et c'est peut-être sur ces préparatifs mêmes qu'elle compte pour remplacer avec intérêt l'argent dépensé. En attendant, elle reste besogneuse, et l'émigration allemande augmente tous les ans.

Le canal projeté permettrait aux bâtimens prussiens de passer d'une mer à l'autre par un chemin tout intérieur. Tant que le Danemark restera indépendant et commandera les passages étroits qui conduisent de la Baltique à la Mer du Nord, la Prusse sera obligée d'entretenir deux flottes, une dans chaque mer, et elle courra le danger de ne pouvoir les réunir. L'ouverture d'un canal à travers le Slesvig renverserait la question et la ferait tourner au détriment de l'ennemi. Celui-ci, contraint de diviser ses forces pour faire face à deux ports, serait exposé d'un côté ou de l'autre à l'attaque de toute la flotte prussienne qui serait concentrée à l'improviste par le canal intérieur. L'importance extrême de ce canal ne peut échapper à personne. Pourquoi la Prusse ne le met-elle pas au nombre de ses travaux les plus urgens? Serait-ce parce que le canal deviendrait inutile, si elle achevait de s'annexer le Danemark, dont une partie a déjà passé entre ses mains? La *prussification* des Belt et du Sund conviendrait sans doute à M. de Bismarck au moins autant que la possession des Dardanelles à la Russie; mais cette puissance est profondément intéressée à l'indépendance du Danemark. S'il pouvait lui convenir de rester prise au fond de la Baltique comme dans une souricière, elle n'aurait qu'à livrer ce royaume à la convoitise de son puissant voisin.

Ce n'était pas assez d'avoir posé les bases d'une influence prépondérante dans la Baltique, le gouvernement de Berlin a cru devoir en outre se ménager un poste fortifié dans la Mer du Nord, en face de l'Angleterre, à côté d'Amsterdam, d'Anvers et près du Havre.

Si Kiel était le seul port militaire de la Prusse, l'un des premiers mouvemens d'une escadre ennemie serait de fermer les détroits afin d'immobiliser les bâtimens prussiens dans l'impasse de la Baltique et d'assurer ainsi la liberté de l'Océan pendant une guerre. Ce but est plus difficile à atteindre, si une partie de la flotte prussienne se trouve placée au-delà des détroits, s'il lui suffit de franchir les passes d'un port ouvert sur une vaste étendue de mer libre qui permet à Berlin de rayonner dans toutes les parties du monde, d'y défendre ses intérêts, et, selon l'occasion, d'y menacer ceux des autres.

Il y avait, sur la Mer du Nord, un lieu favorable à la création d'un tel port; c'était le duché d'Oldenbourg, dont le territoire commence au Weser et finit à la Hollande. Comme il était difficile, immédiatement après ce qu'on a appelé « l'exécution fédérale » contre le Danemark, et qui n'était qu'une guerre au profit de la Prusse, de prévoir au juste le moment où l'Oldenbourg ferait partie de l'empire, la Prusse étant d'ailleurs pressée de construire son port, elle acheta en 1853 au grand-duc, au prix de 1,875,000 francs, un terrain de 310 hectares à l'embouchure de la Jahde, rivière qui se jette dans la Mer du Nord, à l'ouest du Weser. La Jahde se décharge au fond d'une baie dont la profondeur et l'étendue sont loin de pouvoir être comparées au fiord de Kiel, mais où des travaux, d'ailleurs considérables, pouvaient permettre de fonder un port militaire. Le gouvernement berlinois avait choisi cet emplacement. Singulière coïncidence, ce choix fut fait d'après l'avis de Napoléon Ier, qui avait désigné comme propre à la construction d'un grand port de guerre la baie de Jahde, à l'époque où le département des Bouches-du-Weser était compris dans les limites de l'empire français.

Les travaux furent entrepris sans retard. L'œuvre était d'un accomplissement difficile. Les terres, en cet endroit, sont plates, stériles et composées d'une argile sablonneuse; elles se délaient et s'effondrent par l'action de la mer. Pour donner au rivage la solidité nécessaire, il fallait l'étayer par des digues. Ce premier travail, souvent interrompu par les inondations, fut pénible, long et coûteux; mais le génie tenace de la nation triompha de la faiblesse de la terre et des résistances de la mer. Les ingénieurs passèrent, sans perdre de temps, à la construction du port même. La marée s'y faisant vivement sentir, ils y disposèrent des écluses de grandes dimensions pour retenir l'eau dans les bassins. A la suite d'un avant-port où plongent deux jetées en granit que terminent deux môles, les navires venant de la mer traversent une première écluse qui s'ouvre dans le port extérieur. Une seconde écluse les introduit dans un canal, et ce canal conduit au port. C'est un bassin long de

1,100 pieds et large de 700. Au fond sont placées les cales de construction, les formes de radoub et les ateliers. L'eau dans les bassins est maintenue à la hauteur de 9 mètres, et les cales de construction sont de dimensions à recevoir les plus grands navires. Le port de la Jahde peut donc créer et abriter une flotte de premier ordre. On achève avec une ardeur extrême les fortifications de cet arsenal; sur la digue au nord, trois forts en défendront l'entrée. A l'autre extrémité du golfe, on fortifie l'endroit nommé Eckwarder-Horn. Des milliers d'ouvriers sont employés à ces travaux.

Le port n'était ni terminé ni fortifié quand éclata la guerre avec la France. Guillaume, alors simple roi de Prusse, venait de l'inaugurer, et à cette occasion la flatterie, qui ne perd jamais ses droits, l'avait nommé *Wilhelmshafen*. La défense permanente n'en était point organisée. On ne put opposer que des travaux provisoires à l'attaque dont menaçait la flotte française quand elle parut devant Wilhelmshafen en juillet 1870 : précaution d'ailleurs suffisante, puisque cette flotte, première victime d'une imprévoyance funeste et générale, n'avait à sa disposition ni canonnières, ni batteries blindées, ni troupes de débarquement. Trois frégates et trois canonnières cuirassées qui se trouvaient dans la Manche au moment où la guerre fut imminente, s'étaient retirées en toute hâte à Wilhelmshafen. Elles n'en sortirent plus jusqu'à la paix. Ainsi le port achevé au moment opportun par le gouvernement qui préparait depuis longues années cette lutte suprême, servit à préserver la marine prussienne.

Les bâtimens épars dans la Baltique avaient trouvé à Kiel, au moment de la guerre, un refuge non moins sûr que Wilhelmshafen. L'impossibilité de les en déloger fut démontrée, aussi y restèrent-ils à l'abri et libres de rire de nos démonstrations impuissantes. « Les Prussiens ne sacrifient rien à la vaine gloire; » ils cherchent avant tout à obtenir des résultats positifs avec le moins de risques possibles. Le courage chevaleresque, qui s'expose pour le seul honneur, ne leur est point sympathique. Le gouvernement partage cette manière de voir et la propage dans l'armée; mais il faut convenir que l'attitude imposée à la flotte prussienne n'a pas été, pour une marine nouvelle, un brillant début. La guerre maritime est surtout propice aux traits d'audace individuelle. Les commandans, quand ils naviguent seuls dans les mers éloignées, sont libres d'affronter d'autres bâtimens isolés, duels dont l'histoire est pleine. La flotte prussienne avait un certain nombre de bâtimens en station dans les mers lointaines. Les nôtres leur offrirent le combat. Les commandans prussiens, fidèles à leurs instructions, restèrent enfermés dans les ports neutres sans se laisser émouvoir par l'exemple récent du combat de l'*Alabama* contre le *Keerseage,* dans les eaux

de Cherbourg. La marine prussienne n'a pas respiré cette fumée. A l'exemple des gros cuirassés et des nombreuses canonnières qui se tenaient renfermés dans les deux arsenaux de la Baltique et de la Mer du Nord, les corvettes stationnées au loin se sont tenues, la *Hertha* et la *Medusa* au Japon, l'*Arcona* aux Açores, le *Meteor* à la Havane. Faisons cependant une réserve pour ce dernier bâtiment, qui, ayant cru pouvoir se hasarder à la lutte contre le navire le *Bouvet*, fut, en moins d'une heure, désemparé de sa mâture et obligé de se réfugier sous les canons espagnols.

Ce n'est pas tout de construire des ports pour y remiser une marine ou de mettre cette marine dans la nécessité de demander à des étrangers leur patronage pour éviter de combattre. Il faut que la marine nationale puisse arborer son pavillon au grand jour et qu'elle soit assez forte pour affronter la lutte en pleine mer. Le gouvernement prussien l'a bien compris, et il agit en vue de préparer à sa flotte un rôle plus actif et plus brillant à la prochaine occasion.

Il était doublement instruit par le passé, et il avait reçu un premier avertissement à l'époque où il faisait la guerre pour la querelle du Slesvig-Holstein. Le Danemark, pays si petit et si faible, qui se défendait avec toute l'énergie d'un ferme patriotisme, avait fait bien du mal à son colossal adversaire. Il avait bloqué toute la côte et frappé au cœur le commerce allemand. Les rivages et les îles du Danemark sont habités par une population de pêcheurs, marins rudes et endurcis, qui forment d'excellens équipages. Aussi le royaume possédait-il une marine respectable où l'on comptait de grosses corvettes fort bien armées et quelques bâtimens de plus haut bord. La Prusse n'y pouvait alors opposer que des canonnières et de faibles corvettes. Aussi n'eut-elle point l'avantage sur mer. Après le démembrement de la monarchie danoise, elle voulut mettre à exécution la pensée de créer une marine; mais c'est une œuvre très coûteuse. La Prusse était pauvre, et les états de l'Allemagne refusaient de s'associer à la dépense. Les hésitations durèrent jusqu'en 1867. A la suite de Sadowa, la Prusse avait une telle position qu'on n'avait plus rien à lui refuser en Allemagne; elle résolut de passer outre et de commencer la flotte projetée.

Le ministre de la guerre, qui cumulait cette fonction avec celle de ministre de la marine, présenta au *Reichstag* un rapport contenant demande d'un crédit extraordinaire de 187 millions pour la construction d'une flotte et l'achèvement des ports. Il définissait en ces termes la tâche de la marine prussienne : « Elle est appelée, disait-il, à protéger et à représenter le commerce de la Prusse sur toutes les mers, à en favoriser l'extension, à en soutenir les droits; elle est chargée de la défense des côtes et des ports dans la Baltique et dans la Mer du Nord; elle a pour mission de

prendre, en cas de guerre, une offensive assez vigoureuse pour jeter le trouble dans le commerce de l'ennemi et procéder à l'attaque de ses flottes, de ses côtes et de ses ports. » Il s'agissait, comme on le voit, d'étendre l'influence de la Prusse à toutes les affaires du monde; mais la création d'une marine capable d'exécuter ce programme n'était pas l'affaire d'un jour. Aussi M. de Roon se bornait-il, pour le moment, à démontrer la nécessité de prendre « une position respectable en face des états de deuxième ordre que leur position géographique met (pour leur perte) en contact avec la Prusse. » Le ministre laissait encore au second plan la lutte avec une puissance maritime de premier ordre; mais il envisageait la possibilité d'avoir à la soutenir. Seulement dans ce cas, disait-il avec une certaine naïveté, « la Prusse aurait besoin d'une alliance. » En l'attendant, il proposait de répartir le crédit en dix années qui seraient nécessaires pour l'achèvement des bâtimens compris dans l'effectif suivant : 10 frégates cuirassées, ce sont, disait le ministre, les seuls bâtimens capables de tenir tête à l'artillerie moderne, — 10 monitors, navires en fer cuirassés à coupoles, pour la défense des côtes; quant aux batteries flottantes, le gouvernement les considérait comme défectueuses et insuffisantes, à cause de la lenteur de leurs mouvemens, — 8 corvettes à batteries couvertes, 6 corvettes à batterie barbette et quelques navires de correspondance et de transport, pour la protection du commerce à l'étranger, ainsi qu'il était dit dans le rapport.

Toute cette flotte était à créer. La Prusse à cette époque ne possédait, en fait de bâtimens de guerre, que plusieurs corvettes et 22 canonnières; seulement elle avait devancé le vote du *Reichstag*, et, pour éviter toute perte de temps, elle avait commandé en Angleterre trois cuirassés sur les dix prévus au rapport. Ils venaient d'être lancés. C'étaient le *Kœnig-Wilhelm*, de 6,000 tonneaux, le *Friedrich-Karl*, de 4,000 tonneaux, le *Kronprinz*, de 4,500 tonneaux, plus deux bâtimens à tourelles, et enfin deux corvettes de premier rang, *Hansa* et *Ariane*. L'ensemble de ces bâtimens, qui d'ailleurs ne pouvaient être armés avant deux années au moins, formait déjà une force respectable. On en jugerait mieux par l'énumération des canons qu'elle était destinée à porter, si l'on était généralement apte à apprécier la valeur d'une batterie par le poids des pièces et des projectiles, par leurs dimensions, par leur force de projection. Ces chiffres seraient fort arides et ne représenteraient probablement rien de bien net à l'esprit de la majorité des lecteurs; nous nous abstenons de les reproduire. Qu'il nous suffise de rappeler qu'il n'y a aucun rapport entre la vieille artillerie, qu'on plaçait à bord des anciens vaisseaux de ligne, et les nouvelles bouches à feu qu'on emploie sur les bâtimens cuirassés. Autrefois on calcu-

lait la force d'un vaisseau par le nombre de ses batteries : cent, cent vingt, cent trente canons, étaient accumulés sur un navire; aujourd'hui la quantité des bouches à feu est beaucoup moindre, mais elle est compensée par le poids et la puissance des pièces. Ainsi le *Kœnig-Wilhelm*, portant vingt-trois canons seulement, aurait dans un combat d'artillerie facilement raison d'un vaisseau de ligne en bois, bien qu'armé de *trois rangées de dents*, comme on disait autrefois dans la marine. C'est que les canons du *Kœnig-Wilhelm* sont des pièces dites de 96, qui lancent des boulets de 145 kilogrammes. Le *Kronprinz* et le *Friedrich-Karl* portent des canons de 72, artillerie rayée des fonderies prussiennes qui envoie des projectiles de 200 livres. Les frégates cuirassées de la flotte de Prusse sont donc de véritables vaisseaux, de même que les corvettes cuirassées sont de vraies frégates.

Telles étaient les données générales du projet présenté par M. de Roon pour la régénération de la flotte. Le crédit de 187 millions fut accordé, sans préjudice des dépenses annuelles et ordinaires de la marine du moment, dont le total était de 12 millions, et comprenait 90 navires de rang inférieur, armés de 1,549 canons. Ce subside permit au gouvernement de continuer son œuvre, qui eût été promptement achevée, si la guerre de France ne l'avait interrompue en 1870. La marine française, en renouvelant le blocus des côtes allemandes, fit subir à l'ennemi une mortification nouvelle et infligea au commerce prussien des pertes sensibles. La leçon fut rude; mais le gouvernement du nouvel empereur avait à peine besoin de sentir cet aiguillon. Il avait bien compris que l'aigle ne pouvait soutenir son vol avec sa seule armée de terre. Dépourvu de marine, il lui manquait une aile. L'opinion, l'orgueil, l'intérêt blessés, le poussaient à de nouveaux efforts. M. de Bismarck prit cette fois l'affaire en main et il intervint directement.

Dès le commencement de l'année 1872, un décret impérial créait un ministère spécial de la marine. Le général Stosch, général d'infanterie, fut placé à la tête de ce service : choix expliqué par la transformation même que la vapeur, l'hélice et les cuirasses ont imposée à toutes les marines du monde. Un grand navire de guerre n'est plus qu'une forteresse flottante. La manœuvre des voiles, la lutte avec le vent et l'ouragan sont à peu près supprimées, et par conséquent le nombre des marins à bord est devenu moins grand. On remplace les anciens matelots par des mécaniciens, des artilleurs et des soldats de terre. La Prusse y compte pour devenir une puissance maritime. Cette ambition, elle n'aurait pu raisonnablement la concevoir si l'ancienne marine à voiles était encore la marine de combat. A peine nommé, M. le général de Stosch, mauvais marin peut-être, mais très bon officier de terre, avait signalé son

avénement par des améliorations utiles. Il avait institué à Kiel une *académie de marine* comme centre d'instruction pour les officiers de vaisseau aspirant aux grades supérieurs; il avait classé en deux divisions d'équipages les marins de la Baltique et ceux de la Mer du Nord; il avait créé un corps d'ingénieurs des machines ayant sous leurs ordres les mécaniciens et les chauffeurs, un corps d'administrateurs du matériel, et enfin une *intendance de la marine*. Il avait fait marcher ces travaux d'organisation de pair avec ceux de construction des navires, fortifications des côtes, préparations d'engins d'attaque et de défense : toutes études dont les progrès ont transpiré malgré le mystère dont on les entourait. Les choses étaient en cet état dans les premiers mois de l'année 1873, deux ans après la conclusion de la paix avec la France, lorsque M. de Bismarck jugea le moment venu de donner aux affaires de la marine une impulsion plus vigoureuse encore. Il n'y avait plus que quatre ans à courir jusqu'à l'expiration du délai fixé par le projet de réorganisation de la marine pour l'achèvement de la flotte dans les conditions déterminées en 1867. Il était déjà facile de prévoir que ce délai serait dépassé et que le crédit voté serait insuffisant, même si l'on s'en tenait à l'effectif du matériel et du personnel prévus à cette époque; mais le trésor public s'était enrichi de notre rançon, et les ambitions du gouvernement s'étaient agrandies avec sa puissance. L'occasion d'augmenter les proportions de la flotte était donc propice, et l'on pouvait compter pour obtenir l'argent nécessaire sur ce trouble de conscience qui, à la suite du démembrement d'une partie de la France, suscite dans l'imagination allemande le fantôme d'une guerre prochaine.

M. de Bismarck présenta donc au *Reichstag* un nouveau rapport sur la marine. En diplomate habile, il commença par flatter l'orgueil des législateurs, non-seulement à nos dépens, mais au détriment des autres puissances maritimes. Il disait : « Les grands progrès de la construction navale depuis 1867 et les glorieux événemens qui ont si puissamment modifié la politique de l'Allemagne parmi les autres nations ont augmenté nos devoirs, » et au nombre des motifs de cette augmentation il comptait « le développement maritime de l'Allemagne, qui, disait-il, excite de plus en plus l'attention jalouse des autres états maritimes de l'Europe, de ceux surtout qui jusqu'à présent régnaient seuls sur les mers. » Les devoirs du gouvernement étaient, selon le rapporteur, de caractère défensif ou de nature offensive. La protection du commerce allemand, la sauvegarde du territoire sur les côtes, étaient rangées au nombre des précautions défensives. Or le commerce allemand s'est fort développé depuis les événemens de 1870, et à l'étranger le nombre des Allemands qui revendiquent leur nationalité pour avoir droit à la protection

du pavillon de l'empire est devenu très considérable. « L'accroissement de la puissance de l'empire, ajoutait non sans malice le chancelier de Prusse, lui a rallié tous les nationaux épars dans le monde. C'est, ajoutait-il, ce qui nécessite une augmentation du nombre des bâtimens que le gouvernement envoie en station dans les mers lointaines. » Quant à la protection des côtes, il faut considérer que leur développement est de 1,250 kilomètres, mais que l'assaillant rencontrant des obstacles naturels, tels que le peu de profondeur de l'eau près des rivages, les courans violens, sans parler de la difficulté d'établir solidement à terre les troupes débarquées, il *suffirait* de couvrir par des batteries flottantes et des forts les localités particulièrement exposées aux attaques : les grandes villes, l'entrée des fleuves, l'Elbe, le Weser, l'Oder, la Vistule, et d'y ajouter des torpilles fixes et des bateaux-torpilles. Passant à l'hypothèse de l'offensive que les « devoirs » du gouvernement pouvaient l'obliger à prendre, le chancelier en précisait la nature : faire des sorties, conserver la route libre au cabotage, opposer des obstacles très puissans au blocus des ports, et surtout transporter, partout où besoin serait, des troupes de terre, « qui sont la vraie force du pays. » C'est ainsi que, sans livrer des batailles rangées contre les forces, probablement supérieures, des grandes puissances maritimes, la marine prussienne, en temps de guerre, pourrait, d'après le rapport, s'employer utilement pour contribuer au résultat final, qui serait l'œuvre des armées de terre.

De toutes ces considérations il ressortait que le plan de 1867 devait être modifié, que la marine devait augmenter toutes ses forces, et qu'il fallait consacrer à cette augmentation beaucoup de millions. Ainsi ce n'était plus 10 bâtimens cuirassés, comme dans le projet de 1867, c'était 14 qu'elle devait réunir; elle devait pouvoir opposer à une attaque et pour la défense des côtes 7 *monitors* et 2 batteries cuirassées, sans compter les forteresses maritimes; elle devait posséder 28 bateaux-torpilles au lieu de 6 qu'on avait prévus en 1867; enfin le nombre des corvettes à construire était porté de 14 à 20. Cette flotte devait être achevée en dix années, et se trouver au complet en 1882. Pour obtenir ce résultat, M. de Bismarck demandait un nouveau crédit de 130 millions de francs qui, joint à l'emprunt de 187 millions, votés pour la même cause d'après la proposition faite en 1867, portait à 317 millions, déduction faite d'un reliquat du premier crédit, la somme à dépenser pour la réorganisation de la marine prussienne. Le *Reichstag* donna au projet du chancelier de l'empire la sanction la plus dévouée, et le nouveau crédit fut réparti en dix années, de telle sorte que la dépense décrût par période de douze mois. M. de Bismarck n'avait pas cherché d'ailleurs à dissimuler qu'il ne don-

nait pas son dernier mot, et que la composition définitive de la flotte dépendrait beaucoup des études, de l'expérience et des circonstances.

La chambre avait renouvelé un vœu plusieurs fois exprimé. C'était de voir l'industrie nationale exclusivement chargée de construire désormais, de concert avec l'état, les bâtimens de la flotte. Les 3 premières frégates cuirassées sortaient des chantiers anglais. Plusieurs corvettes avaient été construites et d'autres achetées au dehors. L'une des meilleures provenait du Danemark, où elle avait été capturée pendant la guerre. La Prusse ne s'était pas d'abord trouvée en mesure de se passer du concours des étrangers. Cette dépendance inquiétait la majorité de l'assemblée et blessait l'amour-propre de la nation. M. de Bismarck tenait compte de ce sentiment et annonçait l'intention de réserver désormais à l'industrie du pays tout ce que l'état n'exécuterait pas directement. Il y a dans la Baltique des ateliers, à Dantzig et près de Stettin. Les premiers appartiennent au gouvernement; M. de Bismarck comprenait dans son projet un crédit de 12 millions de francs pour l'agrandissement de cet arsenal de rang inférieur. Les seconds appartiennent à l'industrie privée et sont placés au nord de Stettin, en un endroit où l'Oder a 6 mètres d'eau. La société qui les exploite se fait remarquer par son activité, qui lui a valu des commandes non-seulement du gouvernement prussien, mais de la Russie et d'autres états. Cette compagnie industrielle, appelée *Compagnie de Vulcain*, n'avait pas attendu les promesses contenues dans le rapport de M. de Bismarck pour compléter son outillage et l'adapter à la construction des grands bâtimens. Ceux-ci, devant être armés dans les arsenaux militaires, ne sont pas assez chargés, au sortir des chantiers, pour ne pas flotter dans l'Oder, près de son embouchure. La Société de Vulcain a donc reçu la commande de la frégate *Borussia*, qui est aujourd'hui construite et qui a été lancée en présence du prince royal, de la princesse sa femme, fille de la reine d'Angleterre, et de leurs enfans. La princesse a été la marraine de ce nouvel « homme de guerre, » et elle a changé son premier nom *Borussia* en celui de *Preussen*.

M. de Bismarck, fidèle à sa promesse, a confié en outre aux chantiers de Dantzig la construction d'une grande corvette cuirassée, qu'on peut mettre au rang de frégate, la *Hansa*. Le chancelier de l'empire n'a pas cédé seulement à la pression d'un sentiment public qu'il est homme à dédaigner et à étouffer s'il en était gêné; il a été séduit par la perspective de créer, en face de Kiel, à l'autre extrémité de la Baltique, un second port pour la réparation et le ravitaillement des navires de guerre. Il a consenti d'ailleurs à en donner les raisons. « Le port de Kiel, a-t-il dit en substance,

s'ouvre dans l'angle formé par le Holstein à l'extrémité ouest de la Baltique. Une force navale ennemie, se plaçant devant cet angle et réussissant à bloquer la flotte prussienne, commanderait tous les ports de la côte allemande, — le mot *allemande* est évidemment employé dans le rapport par pur euphémisme, — s'il ne s'y trouvait aucun arsenal maritime; mais, si l'Oder et la Vistule recèlent des bâtimens de guerre, l'adversaire se verra obligé de s'étendre sur un large front pour dominer la côte, et il sera beaucoup plus aisé de forcer le blocus. En outre, si le port de Kiel restait l'unique refuge de la marine militaire dans la Baltique, elle ne pourrait pas livrer un combat à l'orient de cette mer sans y courir de trop grands risques. Un navire désemparé, après un engagement, ferait difficilement son chemin d'une extrémité à l'autre de la mer Baltique pour gagner l'arsenal de Kiel. Cet arsenal, malgré son importance, serait insuffisant. Il fallait donc préparer à la marine prussienne au moins un autre abri où les bâtimens de la flotte pussent, à l'occasion, se réfugier et réparer leurs avaries. Dantzig, déjà défendu par une citadelle de premier ordre, devait en outre être protégé par des batteries placées à l'entrée de la Vistule, derrière lesquelles il convenait de construire un dock et des ateliers de réparation. »

Les propositions formulées par le chancelier comprenaient enfin un crédit important relatif aux ouvrages de défense à construire à terre pour empêcher toute tentative de débarquement ou de bombardement sur les côtes. Le but était de transformer en défenses permanentes les travaux accomplis à la hâte en 1870, bien qu'ils eussent suffi pour tenir en respect les bâtimens ennemis envoyés dans la mer du Nord et dans la mer Baltique. Il s'agissait en outre de rendre disponible au moins une partie de l'armée de terre qui avait été immobilisée, pendant les premières semaines de la guerre de France, sur le littoral, pour surveiller les mouvemens de nos escadres.

Lorsque la guerre fut déclarée, la Prusse confia la défense de ses côtes principalement à son armée de terre. Le général Vogel von Falkenstein, le même qui en 1866 avait si bien rançonné la ville de Francfort, reçut le commandement d'une armée de 200,000 hommes avec mission de s'opposer par tous les moyens aux débarquemens des Français. Il devait profiter des chemins de fer qui, sur les côtes de la Baltique, courent sans s'écarter du littoral, et, sur la Mer du Nord, aboutissent à tous les centres importans. Un débarquement de troupes ne peut pas s'effectuer en un seul jour. Le général prussien en eût été averti par le télégraphe. Il aurait eu le temps de rassembler ses troupes et de réunir sous sa main des forces assez considérables pour marcher à l'ennemi et le rejeter dans la mer. Des trains spéciaux étaient préparés pour ce service

et réservés exclusivement au transport des troupes. La Prusse a créé des corps d'ouvriers militaires qui sont exercés à la manœuvre des wagons dans les gares. Le système prussien est basé sur la promptitude de la mobilisation et des mouvemens d'une armée : l'art de la guerre est, à Berlin, l'art de réunir le premier sur un point donné le plus grand nombre possible de soldats. Tout est utilisé dans ce dessein au grand état-major général : la mécanique, l'électricité, la vapeur. L'armée est elle-même une vaste machine dont le général en chef a seul la clé.

Le général Von Falkenstein avait levé, pour assurer la promptitude de ses informations, des compagnies de gardes-côtes qui allaient d'un point à un autre entre les stations télégraphiques, et celles-ci étaient établies là où la vue pouvait s'étendre le plus loin. Il avait fait enlever les bouées et les balises à l'entrée des fleuves; il avait mis l'embargo sur toutes les embarcations de pilotes, et ceux-ci étaient consignés à terre. Des câbles de fer, des torpilles étaient tendus aux embouchures. Le général s'appuyait enfin, comme dernière ligne de défense, sur les canaux, les étangs et les marécages qui bordent les rivages, y forment une chaîne de lagunes impraticables où les troupes en marche sont exposées à rester embourbées. Malgré l'efficacité de ces précautions, M. de Bismarck ne se sentait pas encore « remis d'une alarme si chaude » et complétement rassuré. Il demandait au *Reichstag*, épouvanté du péril qu'on lui faisait entrevoir et que la Prusse était censée courir, de l'argent, encore de l'argent. Une ligne de forteresses couvre tout le littoral, y forme une ceinture de pierres et de canons; mais le granit ne rassurait pas le chancelier : il fallait y substituer le fer. De nouveaux forts étaient à construire, et ceux-ci revêtus de cuirasses. Un chapelet de gros canons devait en outre être égréné le long de la côte. C'était un nouveau genre de folie : la folie de l'armement.

Nous avons dit que l'assemblée avait tout accordé, vaisseaux et équipages, artillerie et forteresses blindées. Était-elle réellement effrayée, et l'apparition de notre flotte sur les côtes prussiennes avait-elle laissé dans les esprits une épouvante survivant si longtemps à son impuissance? C'est au moins douteux, et la comédie de terreur improvisée à propos cachait plutôt le désir de profiter de toutes les circonstances favorables pour augmenter les ressources de la marine. Il serait puéril de se dissimuler que nos armemens maritimes n'ont pas été de nature à tant émouvoir la nation qui se dit « notre ennemie héréditaire. » Notre flotte, partie de Cherbourg sans préparation suffisante, dépourvue des batteries nécessaires pour l'attaque des défenses à terre, privée de troupes de débarquement, n'a pu réaliser aucune de nos espérances. Après une croisière de

quelques mois maintenue sans coup férir, elle a été chassée par la mer et les vents violens du nord. Obligée de rentrer dans nos ports, elle a eu la mortification de voir une corvette prussienne, l'*Augusta*, passer audacieusement devant ses canons au repos et s'établir à l'entrée de la Gironde, où elle captura des navires de commerce français, en riant de nos vains efforts pour la prendre. Il n'y avait rien là qui fût de nature à motiver les inquiétudes coûteuses du *Reichstag*. L'inaction forcée de nos escadres avait au contraire dû lui inspirer une prétention, celle d'égaler notre flotte, de la surpasser peut-être. L'argent voté était donné à l'espérance plutôt qu'à la crainte.

II.

Ce que la Prusse a fait lorsque sa marine était encore dans les langes montre ce qu'elle pourra faire lorsque sa flotte sera complète, c'est-à-dire dans six années. Cette flotte réalise tous les perfectionnemens imaginables en l'état actuel de la science navale. La Prusse a évité tous les tâtonnemens imposés aux anciennes marines, qui se sont transformées progressivement et qui sont encombrées d'un matériel devenu inutile. La flotte prussienne sort toute armée du cerveau de M. de Bismarck; mais ce qu'on peut lui reprocher, c'est la précipitation de sa naissance. Jeune, elle est déjà frappée de caducité parce qu'elle est venue en un moment de transition, où l'excès de certains principes d'attaque et de défense, ceux notamment qui président aux transformations successives et toujours renouvelées de la cuirasse et de l'artillerie, en sont arrivés au point où il n'y a plus qu'à reculer. Ce moment est encore marqué par une innovation capitale, l'invention des torpilles, qui va probablement révolutionner l'art de la guerre maritime.

Les torpilles ont été employées pour la première fois en Amérique pendant la guerre de la sécession. Longtemps auparavant, Robert Fulton avait conçu l'idée d'une caisse de poudre qui, plongée dans l'eau, éclaterait sous les vaisseaux et les coulerait. Il imagina un appareil qui devait s'attacher aux flancs des bâtimens après y avoir été porté par un bateau sous-marin. En 1801, il offrit au gouvernement français l'application de son projet; mais c'est précisément par l'application que ses expériences manquèrent. Cependant l'idée était bonne, et les bonnes idées ne se perdent guère. Avec le temps, elles font toujours leur chemin. L'invention de Fulton, écartée par le gouvernement français, fut portée par son auteur en Angleterre. Accueillie par Pitt, elle fut repoussée par l'amirauté à cause de son efficacité présumée. « Nous avons la suprématie sur

mer, dit le comte de Saint-Vincent, nous appartient-il d'encourager l'adoption d'un instrument de guerre qui peut nous l'enlever? » La commission française confirmait au même moment cette opinion en disant, dans son rapport sur les essais de Fulton : « Qu'adviendra-t-il des marines futures quand à tout moment un vaisseau pourra être lancé en l'air par un bateau plongeur dont aucune prévision humaine ne peut vous sauvegarder? » Pitt enfin, d'accord avec l'amirauté britannique, au moins à cet égard, ajoutait : « Un tel système, s'il réussit dans la pratique, ne peut manquer d'annihiler toutes les marines militaires. »

Repoussé en France et en Angleterre, l'inventeur fort éclectique qui, après avoir offert à la France de détruire la flotte anglaise, avait essayé pour le compte de l'Angleterre de détruire la flottille française réunie à Boulogne, retourna en Amérique, où son projet fut également proposé au gouvernement des États-Unis. L'insuccès fut le même. Les expériences tentées en présence d'une commission ne donnèrent aucun résultat praticable. Fulton était évidemment en avance sur son temps. Il ne profita pas de son invention, mais plus tard à New-York on dut se repentir de l'avoir dédaignée. Lors de la guerre avec les états du sud, ceux-ci n'avaient pas de flotte à opposer à la marine de leurs adversaires. Ils cherchèrent le moyen de compenser leur infériorité à la mer. Vers la fin de 1862, ils formèrent un corps de torpilles, et presque aussitôt ils recueillirent les fruits de cette organisation. Un officier de la marine des États-Unis, M. Barnes, a décrit, dans un livre intitulé *Submarine warfare*, les principaux incidens de ce nouveau genre de guerre. Des torpilles à poste fixe avaient été posées par les confédérés dans les principales rivières. Au mois de décembre 1862, le *Cairo*, un des plus puissans cuirassés de la marine des états du nord, fut entièrement détruit par l'explosion d'un de ces engins. « Douze minutes après, il coulait par 6 brasses d'eau. » Trois mois plus tard, le *Montauk*, un *monitor*, ayant heurté une torpille, fut obligé de s'échouer. On consacra plus d'un mois à le réparer. Cinq mois ensuite, la canonnière *Baron de Kalb* toucha une de ces caisses venimeuses et coula en moins d'un quart d'heure. Le mois suivant, une torpille éclata sous une autre canonnière, *Commodore Barney*. Le navire fut presque chaviré et subit des avaries considérables. S'il évita une ruine complète, c'est que la torpille avait mal fonctionné. Le 1er avril 1864, le transport *Maple Leaf* fut complétement détruit dans une rivière de la Floride. A la même époque, un bâtiment cuirassé, *Eastport*, fut totalement brisé et coula immédiatement.

La liste est longue des bâtimens qui furent coulés par les torpilles. La nomenclature se termine par la perte de deux monitors dont l'un, appelé *Milwaukie*, sombra par l'arrière en trois minutes.

Un cuirassé, l'*Osage*, fut également coulé. Dans l'intervalle de deux ans et quelques mois, sept monitors et onze navires de guerre en bois avaient été anéantis par les torpilles dites défensives, c'est-à-dire immergées et placées sur le passage de ces bâtimens. D'autres navires, au nombre desquels plusieurs cuirassés, avaient subi des avaries très graves.

Les confédérés ne s'étaient pas bornés à la guerre défensive, au moyen de torpilles dormantes dont le choc était dû au hasard. Ils avaient en outre employé contre les escadres du nord des torpilles offensives, c'est-à-dire celles qu'on lance contre un bâtiment ennemi ou que l'on va placer, en plongeant, sous sa quille. Les navires du sud étaient munis d'une espèce de bélier qui portait une torpille. De petites embarcations, construites spécialement pour porter des torpilles, avaient en tête un espars, forte perche longue de 20 à 30 pieds, qu'on manœuvrait au moyen de palans et qui, munie d'une torpille, était lancée contre les flancs d'un navire. Enfin des bateaux plongeurs étaient également envoyés contre les bâtimens mouillés en rade ou à l'entrée des fleuves. Ils pouvaient accomplir leur mission soit en attaquant un navire à la surface de l'eau, soit en passant sous la quille où devait éclater une torpille flottante, traînée à l'arrière du bateau. L'œuvre de destruction continua donc jusqu'à la fin de la guerre; mais elle se retourna contre les confédérés. Le gouvernement des états du nord finit par employer contre eux la machine de guerre dont ils s'étaient servis les premiers. L'un des derniers incidens de cette guerre fut l'attaque du cuirassé *Albemarle*, appartenant aux états du sud. L'*Albemarle*, vainqueur dans plusieurs rencontres avec la flotte du nord, était devenu la terreur de la marine fédérale. A Washington, on avait résolu de s'en défaire et dans ce dessein une chaloupe à vapeur portant une torpille fut lancée contre le bâtiment condamné. Le commandement de cette machine infernale avait été donné au lieutenant Cushing, de la marine fédérale. L'*Albemarle* était ancré dans la rivière Roanoke, entouré de défenses flottantes qui n'arrêtèrent pas la course rapide de son dangereux ennemi. A la faveur de l'obscurité, celui-ci avait évité l'attention des grand'-gardes; mais il fut aperçu par les vigies de l'*Albemarle*, qui ouvrit sur lui un feu violent. Le courageux équipage du bateau-torpille ne se laissa pas déconcerter par la mort qui le décimait. Il lança, malgré les balles, la torpille contre la muraille du bâtiment. L'engin mortel s'y logea. C'en était fait. Le puissant navire était frappé au cœur. Il périt; mais les assaillans ne furent pas témoins de leur victoire. Une énorme masse d'eau remplit la chaloupe et la désempara. Les hommes de l'équipage furent tués. Le lieutenant Cushing échappa pourtant à la mort. Caché dans les roseaux, à l'embouchure de la

rivière, il entendit la conversation de passans qui racontaient la perte de l'*Albemarle*.

Le caractère le plus remarquable de cette guerre sous-marine fut la terreur inspirée par d'infimes embarcations à des navires très redoutables, montés par plusieurs centaines d'hommes et pourvus d'une écrasante artillerie. On en vit fuir à toute vitesse devant ces pygmées et faire rage contre eux de toute leur artillerie, la plupart du temps sans les atteindre. Les bateaux porte-torpilles périssaient souvent dans l'exécution de leur audacieuse entreprise; rarement ils échappaient sains et saufs aux suites des désastres dont ils étaient cause. Véritables scorpions, ils s'inoculaient leur propre venin. Les uns disparaissaient dans le gouffre qu'ouvraient en s'abîmant les grands navires; les autres étaient renversés, écrasés par les montagnes d'eau que soulevait la dilatation de la poudre. Les hommes étaient sacrifiés; mais qu'importait! a dit plus tard le général de Stosch, en proposant au *Reichstag* le budget de la marine dont les bases venaient d'être posées par M. de Bismarck, « qu'importait! c'était un petit enjeu pour obtenir un grand résultat. »

Malgré la résignation cavalière du ministre, la diminution de ces sacrifices est devenue un objet d'études pour les divers états où l'on s'applique à perfectionner les torpilles. C'est un devoir d'humanité. — Est-il convenable de parler d'humanité quand il s'agit d'un engin préparé pour faire sauter des centaines d'hommes? — C'est aussi une nécessité, car les gouvernemens comprennent qu'il faut ménager les grands dévoûmens et que le nombre des désespérés qui veulent bien affronter une mort presque certaine ne peut pas être inépuisable. Les recherches des ingénieurs en l'art de détruire la vie des hommes ne se bornent pas à cette question. Des expériences faites en Amérique, il résulte un certain nombre de propositions que les gens de guerre examinent.

Les torpilles défensives, celles dont on se sert à l'entrée d'un port ou d'un fleuve pour empêcher l'ennemi d'y pénétrer, continueront-elles à être immergées à peu près au hasard, de telle sorte qu'elles éclatent seulement par le choc, s'il arrive qu'un navire les heurte au passage? Ce système a pour inconvénient d'obliger la défense à multiplier des engins dispendieux, qui d'ailleurs peuvent tromper son attente. L'assaillant ne peut-il pas y échapper soit que le hasard le favorise, soit qu'il réussisse à les écarter de sa route en les draguant? Puis les torpilles, fixées au fond de l'eau, dévient sous l'influence de la marée et des courants. On est exposé à les rencontrer aux endroits où elles ne sont pas attendues; elles deviennent alors aussi dangereuses pour la défense que pour l'attaque. Amis ou ennemis courent le risque de les heurter et d'en subir l'explosion.

impossible de sortir du port, impossible d'y entrer; c'est une porte fermée en dedans. Les Prussiens, pendant la guerre de 1870, ont été souvent victimes des torpilles. M. de Stosch l'a dit au Parlement de Berlin. « Les torpilles présentent un grand danger pour ceux qui les emploient, nos bâtimens et nos marins en ont le plus souffert. »

Cette première difficulté paraît devoir être résolue par l'emploi de l'électricité. Produite à terre et reliée à la torpille par un fil conducteur, l'étincelle enflammera la charge à la seule volonté de l'assiégé. L'agent destructeur pourra recevoir le choc des navires sans faire explosion, tant que l'assiégé n'y dirigera pas le feu électrique. Le même agent servirait pour l'attaque des bâtimens en mer. L'expérience américaine a démontré que les bateaux porte-torpilles devaient être très bas sur l'eau pour échapper aux regards, très rapides pour courir sur le bâtiment attaqué aussitôt qu'ils sont signalés, très silencieux pour ne pas éveiller l'attention de l'ennemi, et à peu près invulnérables. Les modèles qui paraissent réunir le plus grand nombre de suffrages offrent donc le moins de surface possible et sont profondément immergés afin de ne pas donner prise à la mousqueterie et d'échapper à l'artillerie; le système mécanique qui donne à l'embarcation le mouvement et la rapidité a été combiné de manière à ne produire aucun bruit. Ils sont revêtus d'une carapace de fer sous laquelle les hommes sont à couvert. La torpille même est mise à bord, où elle reste inoffensive et à l'abri jusqu'à l'heure du lancement. C'est une caisse qui porte sa charge, son propulseur et son gouvernail. La charge est en fulmi-coton parce que cette poudre possède une plus grande force d'explosion sous un moindre volume. Le propulseur est l'air comprimé. Le gouvernail, en forme d'hélice, conduit la torpille avec une grande vitesse dans la direction donnée. Enfin l'explosion est déterminée à bord du bateau, par l'envoi de l'étincelle électrique. On croit que ces précautions, tout en perfectionnant les moyens d'attaque, diminueront les chances, disons mieux, les probabilités de destruction auxquelles étaient exposés les bateaux porte-torpilles et leurs équipages.

Le budget extraordinaire de la Prusse prouve toute l'importance que le gouvernement accorde à cette nouvelle arme. En 1867, le ministre avait prévu seulement la dépense de six bateaux-torpilleurs. En 1873, le cadre de la flotte élargi par le chancelier de l'empire porte ce nombre à 28, savoir : 10 chaloupes de petite dimension et 18 de proportions plus grandes. Trois ont été commandées immédiatement à Dantzig et sont probablement achevées. D'après un journal allemand, ces chaloupes sont destinées à poursuivre les navires ennemis : aussi seront-elles douées d'une vitesse plus grande que celle des navires les plus rapides; elles pourront rester quatre jours en mer. Le type qui vient d'être décrit est-il

exactement celui des bateaux prussiens à torpilles? Il n'importe; ce qui intéresse, c'est l'introduction de ce terrible engin dans le cadre des flottes et la profonde révolution qu'il crée. Comment s'en défendre? Est-il un moyen de le tenir à l'écart? La surveillance la plus active est insuffisante. La nuit est toujours le moment de l'attaque. Celle-ci est foudroyante et ne laisse pas le temps de se reconnaître. Comment atteindre et arrêter dans l'obscurité un si petit objet, une espèce de planche qui monte et descend sur les flots, paraît et disparaît avec une rapidité de 18 nœuds à l'heure? Le *New-Ironside* était au large de Charleston dans la nuit du 5 octobre 1863. « Les sentinelles signalèrent un petit objet qui s'approchait rapidement du navire. Il fut hêlé. La seule réponse fut une balle de carabine qui tua l'officier de quart. Au même instant, une épouvantable explosion ébranlait la coque du *New-Ironside*. Une immense colonne d'eau inondait les ponts, produisant à bord une confusion indescriptible pendant laquelle le bateau-torpille était hors de vue. » Comme nous l'avons déjà dit, le trouble était si grand dans la flotte fédérale que l'amirauté n'avait pu imaginer d'autre ressource que la fuite pour échapper au danger. Elle avait prescrit de doubler les sentinelles, de tenir les chaînes prêtes à filer et d'être préparé à appareiller à toute vapeur au premier signal. Malgré tout, la corvette *Housatonic* près de Charleston fut encore détruite par une torpille le 17 février 1864. « L'officier de quart aperçut un objet qui avait l'apparence d'une planche flottante. Il fit machine en arrière, appela tout le monde sur le pont; mais, prompte comme la foudre, la torpille meurtrière vint frapper le navire à la hauteur des soutes à poudre. Aussitôt la corvette s'enfonça, creusant dans la mer un abîme où l'agresseur fut englouti. »

On a vu que l'*Albemarle* avait fait feu de toutes pièces contre l'assaillant sans pouvoir échapper à son sort. Ce cuirassé était, dit le rapport, entouré de ses défenses. Quelle en était la nature? On a imaginé d'entourer les bâtimens d'un grillage en fer qu'on suspendrait à l'extrémité d'un certain nombre d'espars pour tenir les torpilles à distance. En route et en temps ordinaire, on replierait ces grilles contre les murailles du vaisseau. Les « défenses » de l'*Albemarle* étaient-elles ainsi organisées? Dans tous les cas, elles n'ont pas empêché l'effet de la torpille fédérale. Un jet de lumière électrique éclairant l'horizon serait encore un moyen de défense. Il a été proposé. Cette sauvegarde est comprise dans les études auxquelles se livrent en ce moment les états maritimes. Quel usage pourra-t-on faire de ce procédé? Sera-t-il praticable d'entretenir sur chaque navire un phare électrique pendant toute la durée d'un blocus?

En attendant la solution de ces questions, on se demande s'il n'est pas imprudent et peut-être inutile de créer toute une flotte au moment même où de tels problèmes sont posés, où la transformation radicale des marines est menaçante, où l'on ne sait si les expériences et les découvertes de demain ne vont pas détruire tout ce qui existait hier, et réduire les plus récentes machines de guerre maritime à l'état de matériel de rebut? Ces problèmes sont nombreux et complexes. Les questions s'enchaînent et naissent les unes des autres; les torpilles n'en sont qu'un des anneaux, l'artillerie et le blindage en forment d'autres.

Le duel de la cuirasse et de l'artillerie, qui dure depuis des années, continue avec un acharnement qui tourne à l'absurde. M. Armstrong s'engage à faire des canons qui perceront toutes les plaques. D'autres promettent de faire des plaques qui résisteront à tous les canons. A mesure que les canons deviennent plus puissans, les plaques deviennent plus épaisses; mais, comme il arrive toujours, l'antagoniste passif ne pourra probablement pas résister à l'assaillant. L'épaisseur qu'on peut donner à une plaque de fer est en quelque sorte sans limites, mais à bord d'un navire elle est bornée par le poids. Un blindage trop lourd rendrait un bâtiment inerte et paralyserait ses mouvemens, si même il ne l'exposait à sombrer. Les cuirasses ont été portées au maximum *de leur puissance possible* et proportionnelle aux bâtimens qu'elles couvrent. Comme ce maximum est insuffisant contre l'artillerie actuelle, on a cherché, dans l'allongement des navires, un moyen d'augmenter sans danger le poids de l'armement; mais cet allongement ne pouvait être indéfini et avait d'ailleurs pour effet de ralentir les mouvemens. Cet expédient n'a donc pas suffi; on y a renoncé. Les nouveaux modèles ont été raccourcis. Maintenant on recherche les moyens de diminuer le poids de la carapace tout en continuant à protéger les parties vitales du navire, particulièrement la machine et le gouvernail. La solution de cette difficulté n'est pas encore trouvée. En attendant, des esprits hardis affirment que le blindage des navires a fait son temps. Mieux que cela, ils ajoutent que le rôle du cuirassé d'escadre est terminé. La guerre d'escadre en ligne de combat compte des adversaires parmi les marins, surtout s'ils croient que le nombre trop supérieur des vaisseaux d'une autre marine, surtout ceux de la Grande-Bretagne, avec qui, Dieu merci, nous n'avons pas maille à partir, ne permet pas d'espérer la victoire définitive dans une longue lutte. Cette idée n'est pas née d'hier et n'a pas attendu la question embarrassante des vaisseaux cuirassés pour se produire. Un marin, jeune alors, ardent et amoureux de sa noble profession, en publia l'exposé plein d'éloquence à une époque où il s'agissait d'augmenter notre flotte en construisant

des vaisseaux de ligne à vapeur. Il soutint que la marine française serait plus forte avec des frégates rapides, très mobiles, bien armées, mais bonnes marcheuses et montées par des équipages aussi lestes que valeureux. Cette idée semble rajeunir aujourd'hui. Les gros bâtimens sont considérés par des hommes de mer comme un encombrement plus encore qu'une force. Ce qui se rapportait aux vaisseaux à vapeur, ils l'appliquent aux vaisseaux blindés. Ceux-ci, disent-ils, ont renouvelé l'époque des armures et des chevaliers cuirassés qui un jour, alourdis par leur ferraille, ont été démontés sans pouvoir se relever à Azincourt, par les habiles archers du roi d'Angleterre. A partir de cette journée, les armures sont tombées pièce à pièce, tantôt les gantelets, tantôt les brassards, puis la selle écaillée de fer, pour alléger l'homme et le cheval; jusqu'au moment où la cavalerie légère a été plus d'une fois lancée contre les canons mêmes, à Somo-Sierra par exemple, ou à Balaclava, sans protection aucune, formidable cependant par son élan et par la rapidité de ses évolutions.

La marine cuirassée n'a pas eu de journée d'Azincourt. Elle n'a d'ailleurs été mise à l'épreuve dans aucune bataille rangée; mais l'étude a conduit la majorité des marins à penser qu'il fallait au moins l'alléger, si l'on ne se décide pas à la supprimer. On renonce déjà à une partie du blindage, celle qui n'est pas nécessaire pour la protection des œuvres vives : ce sont les pièces superflues de l'armure, les brassards, les cuissards et les gantelets, si l'on veut, en attendant l'heure où les cuirasses tomberont à leur tour. La partie du blindage qui tend à disparaître la première est celle qui a pour objet de protéger l'artillerie et les artilleurs derrière les embrasures. On n'a jamais réussi, sur les vaisseaux, à concilier les conditions d'une protection efficace des pièces et des servans. Il y fallait combiner les qualités nautiques essentielles, la facilité du tir dans toutes les directions, l'épaisseur des plaques et la légèreté relative du bâtiment. Il fallait encore que le navire, malgré le poids de son armement et de sa cuirasse, conservât la stabilité sur son élément. Pour avoir méconnu ce principe ou l'avoir traité avec une hardiesse excessive et mal calculée, un superbe échantillon de la flotte anglaise, construit et cuirassé d'après les plans d'un officier de cette marine, a sombré dernièrement et s'est perdu corps et biens. Aussi les nouveaux types adoptés en Angleterre sont-ils beaucoup moins protégés, mais beaucoup mieux assis sur l'eau. « A quoi bon tant de protection pour qui possède un cœur ferme? disent les bons esprits que nous citons; nos pères, ajoutent-ils, allaient au combat sans autre rempart que leurs murailles de bois. » Ce n'est pas une raison d'exposer le bois contre le fer, et il y aura certainement des navires cuirassés dans une flotte tant qu'on en trouvera dans une autre. Toute la

question est de savoir s'il ne serait pas préférable de s'en passer et si l'on ne découvrira pas quelque moyen moins coûteux de faire la guerre sur mer. Tout le mérite des inventions en matière militaire consiste à s'assurer la priorité. Quand on l'a perdue, l'invention ne vaut plus rien, puisqu'elle tombe dans le domaine commun. La priorité sera maintenant au gouvernement qui saura utiliser les torpilles agressives avant tout autre et qui s'empressera de s'en servir. Le lendemain, les cuirassés n'auront plus de valeur en mer, et les énormes canons n'auront plus de raison d'être. Les états de service des navires blindés ne sont pas si brillans qu'on ait à les regretter. Sans compter qu'ils coûtent de 10 à 11 millions, qu'ont-ils fait jusqu'à ce jour? En Russie, les bâtimens anglais et français se sont avancés devant Cronstadt et n'ont pas pu l'attaquer. En Crimée, ils ont envoyé contre les forts de Sébastopol des volées de boulets qui leur ont été rendues avec usure, mais qui n'ont causé à l'ennemi aucun dommage appréciable. Notre escadre cuirassée vient d'échouer il y a quatre ans devant les ports de Kiel et de Wilhelmshafen. Elle n'a pas pu même bombarder le littoral, et cela malgré l'ardeur d'excellens équipages, officiers et soldats, qui plus tard ont donné à terre les preuves de la plus grande intrépidité. Que reste-t-il? Un médiocre bilan, qui ne balance pas l'argent dépensé. Des marins d'une parfaite compétence et d'un grand mérite ont pris récemment la défense des cuirassés. Le rôle qu'ils leur assignent est à peu près le suivant : « arrêter au passage une escadre ennemie; lui disputer l'empire de la mer, disperser cette escadre, empêcher les débarquemens de troupes et le bombardement des villes. » Supposons que la fortune lui soit contraire. Voilà les gros cuirassés désemparés, impuissans, chassés de la haute mer, relégués dans les ports pour s'y réparer, y renouveler les équipages et former une nouvelle escadre. Qui s'opposera aux débarquemens, qui protégera les côtes? Les batteries de terre, les forts, blindés ou non, les *monitors*, et spécialement en France les bâtimens gardes-côtes, qui, n'étant pas destinés à naviguer en haute mer, peuvent être et sont en effet solidement blindés. A ces moyens de défense si l'on ajoute les torpilles, les bateaux-torpilleurs, les chaloupes canonnières, quel emploi reste-t-il aux vaisseaux cuirassés?

Toutes ces questions se discutent en ce moment entre les défenseurs des faits accomplis et les partisans d'une marine nouvelle. Ces opinions, qui se croisent, indiquent une époque de transition pendant laquelle il faut montrer beaucoup de prudence. La discussion qui porte sur les cuirassés et sur les vaisseaux d'escadre se complique de considérations sur l'état actuel de l'artillerie de terre et de mer.

En mer, le principe qui consiste à placer à bord des canons d'un

calibre et d'un poids énormes, est évidemment subordonné à la puissance de résistance des navires cuirassés. Le jour où les plaques de fer ne résisteraient pas à la critique, où les cuirassés céderaient peu à peu la place à des navires plus maniables, plus agiles, et moins gros consommateurs de charbon, les lourds canons de la marine actuelle seraient probablement remplacés par des batteries plus nombreuses, plus légères, insuffisantes pour percer des plaques de fer, suffisantes pour combattre des bâtimens ordinaires. Ceci n'est point une hypothèse, car déjà l'artillerie britannique marche vers une transformation radicale.

Ces canons Krupp, dont on a tant parlé et dont on a essayé vainement d'effrayer Paris, n'ont pas rempli l'attente de ceux qui trouvaient qu'on tardait trop à réduire notre ville en cendres. Un très grand nombre de ces pièces a éclaté, notamment sur le front sud-ouest de Paris, où, sur 70 pièces placées en batterie, 36 ont été mises hors de service par leur propre feu pendant les quinze jours du bombardement. Aussi depuis la guerre les Prussiens ont-ils entrepris la modification de toute leur artillerie de campagne; mais, s'ils ont admis la nécessité de certains changemens, ils n'ont pas renoncé au système de chargement par la culasse, et c'est précisément l'objet de la réforme à opérer dans le matériel de l'artillerie anglaise. Dans les usines de la Grande-Bretagne, on travaille le fer avec une grande supériorité. On y est parvenu à forger des canons dont la résistance est en quelque sorte invincible : premier avantage des pièces anglaises en fer forgé sur les canons prussiens en acier. L'usine Krupp, qui jouit de la faveur impériale à Berlin et qui tient à honneur de s'en montrer digne, a essayé de nier cet avantage. On a écrit à Londres qu'aucun canon de cette usine n'avait éclaté pendant la guerre de 1870-1871; mais, dans la chambre des lords, le duc de Cambridge a fait connaître qu'à cette époque 210 canons de cette provenance avaient été mis hors de combat. Quelques-uns à peine ont été démontés par notre feu; le reste n'a pu résister à un service actif. Profitant de cette expérience, confians dans l'excellence de leur fabrication, nos voisins d'outre-Manche ont écarté l'emploi de l'acier pour s'en tenir au fer forgé, et voici que dans les rangs de l'armée, du génie et de la marine surgissent des partisans du chargement de la grosse artillerie, et particulièrement de l'artillerie navale, par la bouche au lieu de la culasse. Le chargement par la culasse a l'avantage d'une justesse plus grande et d'une meilleure protection des servans par le fait de leur position en arrière du canon ; il a l'inconvénient d'augmenter le poids et la longueur de la pièce, deux défauts qui sont particulièrement sensibles à la mer, où la manœuvre des canons se fait dans un espace restreint, où toute économie sur le poids de l'armement profite à la

cuirasse. En fait, une partie de l'artillerie anglaise est déjà construite pour se charger par la bouche, et par là nos voisins protestent sans crainte contre l'usage adopté dans la plupart des armées. Il s'agit de voir s'ils étendront ce système à la grosse artillerie navale. La perfection de leur fabrication ne peut être égalée en ce moment par aucune autre puissance, et le prix de leurs canons est généralement trop élevé pour des nations moins riches. Ces considérations ne peuvent être indifférentes. Néanmoins, si le système du chargement par la bouche était définitivement reconnu le meilleur, si le fer forgé donnait une supériorité évidente, on ne manquerait pas de l'adopter partout. Dans ce cas, l'artillerie de la marine prussienne serait à refaire.

Donc les Prussiens ont eu le tort de trop se presser. La marine est une œuvre de temps et de patience. Pour avoir voulu jouir trop vite de celle qu'elle vient de créer, la Prusse ne s'est peut-être donné qu'une arme de luxe très coûteuse, mais très inutile au cas où les idées qui président aujourd'hui à la construction et à l'armement des bâtimens de mer viendraient à être répudiées. Dans ce cas, elle aurait à recommencer sur de nouveaux frais son entreprise. Ce serait la peine d'une précipitation qui n'est pourtant pas dans son caractère lorsqu'elle n'est pas surexcitée par des arrière-pensées d'agrandissement et de conquête. S'il s'agissait d'engager la nouvelle marine dans une lutte immédiate, ce serait tout différent; heureusement il n'y a pas sans doute apparence de conflit à l'horizon.

III.

En admettant que le blindage et l'artillerie pesante à culasse soient le dernier mot de la science, que le matériel de la flotte improvisée ait toutes les conditions possibles de vitalité et de durée, il y aurait encore entre la Prusse et la puissance maritime qui fait l'objet de son ambition un obstacle, c'est l'insuffisance du nombre de ses marins. Ici la volonté, même de fer, d'un gouvernement quel qu'il soit, reste impuissante. Il peut décréter des institutions maritimes, le temps seul peut les ratifier. Colbert a posé les bases de notre inscription maritime. Une longue pratique a seule pu la faire passer dans les mœurs. Un oiseau pris en liberté dépérit en captivité, mais sa couvée prospère dans la prison où elle est née. Tel est le sort des institutions qui restreignent la liberté individuelle au profit de la liberté de tous. Elles disparaissent bien rapidement quand elles n'ont pas vaincu les premières résistances et que le temps ne les a pas cimentées. L'inscription maritime est acceptée en France, et la sollicitude de l'état compense les devoirs qu'elle impose. Nos marins ont appris à remplir ces devoirs avec une résignation pa-

triotique. Ceux de la Prusse sont soumis à des institutions analogues; mais ce n'est pas en un jour que des obligations si gênantes se font accepter sans résistance et passent en habitude. L'enfant qui grandit avec la pensée d'être appelé un jour à servir l'état dans la marine, et qui sait que son père et son grand-père ont subi la même loi, est fait d'avance à l'idée d'aliéner ainsi pendant un certain temps sa liberté. Quand vient l'heure de payer sa dette, il n'est pas étonné d'en voir arriver l'échéance, et il s'exécute parce qu'il en a prévu presqu'en naissant la nécessité. Quant à la population maritime de l'Allemagne, elle était, il y a quelques années, à peu près exonérée du service de l'état. Depuis qu'elle est prussifiée, on l'appelle toute entière, sans exception, à bord des bâtimens de guerre. Elle se trouve prise dans un filet dont les mailles ne laissent échapper personne, si ce n'est ceux qui s'y soustraient d'avance par l'expatriation. Qu'arrive-t-il? C'est que la désertion est en ce moment la plaie de la marine prussienne. Elle aurait grand'peine, après la perte de quelques milliers de marins, au début d'une guerre, à reformer ses équipages. Peut-être, dans un avenir plus ou moins prochain, la Prusse obtiendra-t-elle, par les armes ou autrement, l'annexion de nouvelles populations maritimes : c'est le secret des dieux et du chancelier de l'empire; peut-être parviendra-t-elle un jour à réhabiliter le service militaire parmi les matelots déjà annexés, — ceux par exemple du Hanovre et d'Oldenbourg, qui émigrent en masse; — peut-être la haine de la France, qui devrait pourtant être assouvie, réconciliera-t-elle les marins de l'empire avec le service de guerre. Mais, si peu de temps qu'il faille consacrer à cette métamorphose, il en faut cependant, et la marine de Prusse n'a pas encore subi cette épreuve. L'activité extrême qu'on imprime aux travaux d'achèvement de la flotte prouve d'ailleurs que le gouvernement ne veut pas se donner le temps d'attendre. Avant d'avoir fini son œuvre, on annonce qu'il veut déjà prendre part, avec la marine britannique, à une croisière dans les mers de Chine pour y donner la chasse aux pirates. L'émigration a créé de grands intérêts d'origine allemande au-delà de l'Atlantique, aux États-Unis et au Brésil surtout, mais il n'appartient pas à la Prusse de les prendre sous sa tutelle. La plupart des émigrés ont adopté la nationalité de leur nouvelle patrie et renoncé à l'ancienne. Ils n'ont pas de protection à demander en Europe; ils sont d'ailleurs assez nombreux pour se protéger eux-mêmes. L'émigration allemande compte aux États-Unis plus de 3 millions d'individus qui se sont massés et qui gagnent chaque jour du terrain, principalement dans les états de l'ouest. Les journaux allemands voient déjà l'Ohio, le Wisconsin, le Michigan, le Missouri, l'Illinois, l'Indiana et quelques autres, érigés en états confédérés indépendans, sous l'influence et le gou-

vernement de la race allemande; mais nous ne sommes pas encore à la veille de voir une pareille « sécession, » et la Prusse n'a pas encore des « devoirs » à exercer de ce côté. Au Brésil, l'émigration des Allemands est également considérable, et le gouvernement de Rio-Janeiro, en vue de peupler le pays, fait tous ses efforts pour les attirer. Là encore il n'y a pas matière à une intervention prussienne; toutefois, avant d'admettre « dans sa maison, sa chambre et son lit » la lice embarrassée de ses petits, le Brésil fera bien de prendre des précautions pour le jour où elle voudrait montrer les dents. Là encore il peut y avoir prétexte à une intervention; mais en Chine, où l'Allemagne n'est guère représentée que par des courtiers en montres de Genève, quelle sera la raison d'une croisière?

N'importe! il s'agit d'abord de se servir du jouet meurtrier que la Prusse s'est donné et qu'elle est impatiente d'essayer. Quand viendra l'heure d'armer sérieusement la flotte complétée selon les vues de M. de Bismarck, la difficulté sera plus grande et le jeu moins facile. Cette flotte exigera 12,000 hommes d'équipage. Les populations côtières de l'empire ne comprennent pas plus de 45,000 marins, qui pour la plupart naviguent sur les bâtimens de commerce. Il y en a bien peu jusqu'à présent qui connaissent le service à bord des navires de l'état et qui soient en état de manier l'artillerie ou les autres armes. Tel courage qu'on leur suppose, des marins ramassés ainsi au hasard feraient de pauvres équipages, donc le gouvernement de Berlin ne peut raisonnablement espérer que dans l'avenir; il ne néglige pas de préparer cet avenir.

En vertu de la loi qui règle le service obligatoire, tout Allemand qui se destine au métier de la mer, tout sujet de l'empire qui se livre à l'industrie de la pêche est assujetti à servir dans la marine militaire à partir du 1er janvier de l'année où il accomplit sa vingtième année. Il est reçu dans une des deux divisions des équipages où l'amirauté prend ses matelots. Après trois ans de service consécutif, il passe dans la réserve et y complète sept années de service, étant levé toutes les fois que l'état réclame son concours. A vingt-sept ans, il fait partie de la *seewehr*, qui est à la défense de la mer ce que la landwehr est à la défense de la terre. Dans un temps donné, cette organisation produira un nombre convenable de marins exercés. Il en est de même des sous-officiers. A ceux-ci on offre une meilleure solde, et, à l'époque de leur libération définitive, la perspective d'obtenir des emplois civils qui sont énumérés dans un décret. Cet appât ne retient point les sous-officiers marins dans la carrière militaire, ils se hâtent de l'abandonner. Le gouvernement n'ignore pas que les bons sous-officiers font les bons équipages; aussi se répand-il en promesses. Il fait briller aux yeux les « récompenses honorifiques, » peine inutile; il fait appel aux volon-

taires, il a institué un corps de cadets de marine; soins à peu près perdus! M. de Bismarck, dans son mémoire, évaluait à 2,600 hommes le nombre des sous-officiers marins dont il faudrait devoir disposer pour armer la flotte en cas de guerre, savoir : 1,800 hommes en service actif, le reste dans la réserve; l'émigration laisse à douter qu'on obtienne cet effectif.

Quant aux officiers, M. de Bismarck, prévoyant le cas de guerre, a fixé leur nombre à 732, plus une réserve de 311 personnes. C'est un effectif de 1,000 officiers. Comment sera-t-il formé? Lorsque le prince Adalbert, amiral de la flotte et qui la commande en chef, a présidé à la création de la marine militaire, il a recruté le corps des officiers partie à l'étranger, partie dans la marine marchande. En même temps, l'école navale a été fondée. Aujourd'hui nul n'est admis dans le cadre des officiers de vaisseau, s'il ne sort de cette école. La capacité des candidats est éprouvée par les plus sérieux examens. Pour être admis, il faut présenter d'abord un certificat d'études correspondant à notre baccalauréat; il faut ensuite répondre à toutes les questions sur l'arithmétique, géométrie, trigonométrie, stéréométrie, physique, géographie, le français, l'anglais et le dessin. Après avoir franchi ce premier pas, le jeune élève passe un an sur le vaisseau-école, où il se prépare à l'examen d'aspirant. Cet examen très sévère a pour objet la navigation, la géographie astronomique, l'estime du point, la construction et l'usage des cartes, la connaissance approfondie des instrumens de navigation, la manœuvre dans tous ses détails. En fait d'artillerie, l'étude des poudres : composition, force explosive, rapidité de combustion, force de projection, emmagasinage à bord et transport des matières explosives, classification et nomenclature des projectiles, canons et affûts, cuirasses et pratique des exercices. A la sortie du vaisseau-école, l'élève, devenu aspirant, prend la mer et sert activement pendant deux ou trois ans. Ce temps expiré, il entre à l'école de Kiel, où il se met en mesure de subir un nouvel examen qui lui assurera la possibilité de passer lieutenant. A partir de ce moment, chaque pas qu'il fera vers un grade supérieur sera marqué par une nouvelle épreuve du même genre, graduée selon la fonction à laquelle il aspire.

Tant d'études sérieuses assurent à la marine impériale un corps d'officiers réellement distingués; mais que d'années à passer pour arriver à cette époque désirée! Entré au vaisseau-école à dix-sept ans, l'élève y passe une année, trois ans en mer comme aspirant, dix-huit mois à l'école de Kiel, d'où il sort sous-lieutenant. Cinq ans après, il peut être nommé lieutenant, s'il y a des vacances, lieutenant-commandant à l'expiration de six années passées dans le grade inférieur. Un service de six années dans la situation de lieutenant-

commandant est encore nécessaire pour obtenir le grade de capitaine de frégate. En tout vingt-trois années à passer au service de l'état dans la marine avant d'arriver à cette position d'officier supérieur. Encore est-il rare que les grades précédens puissent être conférés aux officiers immédiatement après le temps de service exigé par la loi pour l'avancement, car les promotions dépendent des vacances. D'ailleurs point de passe-droits, puisque cet avancement n'est donné qu'à l'ancienneté. Il n'en résulte pas moins qu'un officier sorti de l'école navale ne peut s'élever à la position d'officier supérieur avant l'accomplissement de son neuvième lustre. Combien sont dans ce cas depuis la formation de la marine prussienne?

Ceci revient à répéter que cette marine nouvelle-venue dans le monde a besoin de la consécration du temps. Avec le temps, bien qu'élevée en serre, elle aura peut-être un grand développement et une grande force; mais il faut que Dieu lui prête vie. Cela dépendra beaucoup de la conduite des gouvernemens qui pourront se succéder à Berlin. En attendant, le corps actuel des officiers de vaisseau n'est ni assez nombreux ni assez familiarisé avec les devoirs d'un commandement à la mer pour seconder dès ce moment l'impatience qui préside à sa croissance.

Les examens dont nous venons de résumer le programme, et qui promettent de bons officiers, sont pourtant envisagés comme une cause d'infériorité. On les regarde généralement comme excluant de la carrière tous les marins pauvres. Le temps qu'il y faut consacrer décourage, dit-on, la population maritime. Les « distinctions honorifiques » et « les emplois civils » ne valent pas à ses yeux la perspective de remplir un jour les conditions nécessaires pour devenir officiers. Les marins du commerce étant tenus de présenter certaines garanties d'études académiques pour être admis à exercer un commandement dans la marine marchande, cette carrière est aujourd'hui moins recherchée, même par les populations de la Baltique. Dans la flotte du nord, Brême se distingue entre les autres ports, les désertions y sont très nombreuses. L'émigration subreptice des matelots y atteint des proportions très considérables. On l'attribue généralement au voisinage de la flotte militaire de Wilhelmshafen. Les jeunes gens s'expatrient avant l'âge de servir. Les matelots se laissent embaucher en Amérique et contractent des engagemens à bord de navires étrangers frétés pour l'Angleterre. Ils reviennent aux États-Unis par des navires anglais ou américains; puis ils cinglent de nouveau vers les ports de la Grande-Bretagne, et ils continuent ainsi la navette jusqu'au jour où l'âge, les infirmités, la fatigue, les fixent définitivement à terre. A ce métier, les matelots n'amassent pas de pécule. Ils sont exploités par les embaucheurs et par les aubergistes, et lors même qu'ils pourraient

revenir dans leur pays sans s'exposer aux recherches des autorités maritimes, ils n'y apporteraient probablement pas de grosses épargnes. Fussent-ils même plus favorisés par le sort, le retour au pays ne leur offrirait aucun attrait. La politique attribue à la fondation de l'empire et à l'unification de l'Allemagne sous la loi prussienne le développement qu'a pris l'émigration depuis quelques années. D'autres causes président à ce mouvement de la population. On s'accorde généralement à regarder les lois qui favorisent la constitution de la grande propriété territoriale comme contribuant à diminuer la population. La loi tend à restreindre le plus possible le morcellement de la terre, et il est souvent très difficile d'acquérir des parcelles de terrain. La Prusse, pays d'aristocratie, combat la subdivision de la propriété; c'est son rôle. L'Amérique, au contraire, où dominent les idées démocratiques, encourage les petits propriétaires, et elle a de la terre pour tout le monde; c'est pourquoi les Allemands fournissent à l'émigration un contingent si considérable, et pourquoi cette émigration se dirige spécialement vers l'Amérique. Les marins y prennent part.

Certains duchés de l'ancienne Allemagne dont le territoire borde la mer sont particulièrement atteints. La diète provinciale d'Oldenbourg a, l'an dernier, proposé un projet de loi contre l'indivision des biens territoriaux, et le gouvernement impérial, dans l'intérêt de sa marine, paraissait disposé à se départir de son principe et à laisser aux possesseurs d'un domaine de noblesse le droit de disposer d'une partie de leurs terres. Tout cela n'indique pas que le moment de la réhabilitation du service de guerre à la mer soit venu pour les populations côtières. La marine est à la mode dans la noblesse, et il est de bon goût que les jeunes gentilshommes passent de brillans examens. Aussi le corps des officiers ne se recrute-t-il plus que dans des familles nobles. Le but du gouvernement impérial n'en est pas plus rapproché, au contraire. Il faut attendre que la population prenne goût au service. Le déficit des équipages est pourtant si inquiétant que le gouvernement a pensé à prendre des mesures pour forcer les parens à consacrer comme mousses leurs enfans à la marine. Cette violation de la liberté individuelle a paru cependant trop criante, et l'on y a renoncé.

Si la Prusse veut parvenir à posséder une marine, qu'elle ait de la patience, et qu'elle attende tout d'une organisation évidemment excellente; mais la marine est une chose qu'on n'improvise pas. Du reste, si, comme il faut le désirer, la Prusse n'a pas des projets de nouvelles et prochaines conquêtes, elle n'a que faire de montrer tant de hâte. La paix est ce qu'elle doit souhaiter le plus pour atteindre son but.

PAUL MERRUAU.

LA

BOSNIE ET L'HERZÉGOVINE

PENDANT L'INSURRECTION

SOUVENIRS DE VOYAGE.

Sviniar, septembre 1875.

IV.

Les nouvelles qu'on recevait à Bajnaluka depuis quelques jours étaient inquiétantes : un parti d'insurgés embusqués de l'autre côté de la Verbaz, sur les collines qui s'élèvent entre l'Ukrina et le cours de la rivière, avait eu pendant deux journées l'avantage sur les troupes turques. L'officier supérieur qui commande à Gradisca dut demander des renforts et du canon au camp de Bajnaluka; quelques heures après, une colonne composée d'un millier d'hommes, réguliers et auxiliaires, se dirigeait vers le lieu du combat. Quoiqu'on ignore toutes les décisions prises au *konah*, et que le secret des moindres opérations soit bien gardé, deux circonstances ont dénoncé la gravité de la situation : les *bachi-bozouks*, appelés en hâte, se sont mis en marche vers les plaines qui bordent la Save, et la singulière musique dont ils sont précédés les dénonce à toutes les contrées qu'ils traversent. De plus, dans les villages catholiques, on a procédé à la distribution des armes et des munitions aux raïas restés fidèles à l'autorité musulmane. Cette particularité m'a vivement frappé, et je me suis réservé de demander aux pères franciscains ou aux trappistes qui ont un établissement aux portes de la

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars.

ville, par quelle singulière contradiction les catholiques d'Herzégovine se sont unis aux raïas du rite oriental contre les Turcs, tandis qu'ici, dans cette partie de la Bosnie, les musulmans ne craignent pas d'appeler les premiers comme auxiliaires dans la répression de l'insurrection soulevée par les seconds. Le fait n'est pas nouveau, mais je n'en avais pas encore été témoin. Quoique la proportion entre le nombre des catholiques et celui des Grecs qui peuplent la Bosnie soit toute en faveur de ces derniers, cette circonstance révèle cependant de graves dissentimens qui désormais ne peuvent que s'accroître. Une telle disposition des catholiques doit déranger la combinaison de ceux qui cherchent la solution de la question des provinces slaves de la Turquie d'Europe dans l'union des populations sous le sceptre d'un prince de religion orthodoxe.

Sviniar, qui est le point vers lequel nous nous dirigeons, est célèbre dans l'histoire de l'insurrection. Au début du soulèvement, quand les Turcs, craignant de voir se propager la rébellion dans la Bosnie, prenaient leurs mesures pour lui enlever ses chefs probables, trente des plus riches raïas de cette ville ont été arrêtés au milieu de leurs familles; on leur a fait subir une longue détention, et ils n'ont été rendus à la liberté qu'après avoir payé une rançon de 20,000 ducats. Les musulmans ont allégué pour prétexte à cette rigueur l'accueil fait par les raïas aux rebelles réfugiés chez eux. Ce fait s'est passé le 3 du mois d'août; le 14, à la suite de nouveaux troubles du côté de Kostaïnicza, de nouvelles arrestations ont été ordonnées : le bruit s'en est répandu rapidement; tous les villages voisins ont émigré dans la montagne, et les hommes en état de porter les armes ont organisé la résistance. Dans la nuit du 17 au 18, ils ont coupé le chemin de fer de Novi à Bajnaluka; les musulmans ont répondu à cet acte des rebelles par de nombreux massacres qui ont été le signal du soulèvement pour toute cette partie du territoire. Pendant que les hommes valides prenaient les armes, les vieillards, les femmes et les enfans de ces contrées ont passé le fleuve et sont venus demander un asile à leurs coreligionnaires des confins militaires. Depuis cette époque jusqu'aujourd'hui les insurgés vivent dans la montagne; la Bosnie n'a point été pacifiée, et les alertes sont fréquentes.

La colonne de renfort que je vais suivre, grâce à l'obligeante intervention des chirurgiens du camp, se compose des irréguliers, *bachi-bozouks* à pied et à cheval au nombre de 150 à 200, d'un bataillon de *nizams* ou réguliers, qui compte à peine 200 hommes, de plusieurs bataillons de *rédifs* et de deux pièces d'artillerie, le tout commandé par un officier supérieur auquel on donne le nom de *bim-basha* ou commandant de 1,000 hommes. Quelques *zaptiés* ou gendarmes qui se rendent à Berbir se sont joints à la colonne.

Partis au point du jour, il nous faut huit heures pour arriver à Tribicci, où les troupes passent la Verbaz sur un pont de bois et débouchent en plaine au pied des premiers étriers du mont Motaïca, occupé par les insurgés, d'où ils descendent inquiéter les forces turques, menacer les villes qui s'étendent entre Berbir et la montagne et tirailler jusque dans les camps de la réserve établis au pied de la forteresse.

Le pays que nous traversons est le plus riche de toute la Bosnie. Depuis Bajnaluka jusqu'à Sviniar, à part un col entre Maglai et Dervis, la contrée est aussi fertile que la plaine lombarde et peu mouvementée; mais l'état d'abandon est complet, et la nature fait son œuvre malgré l'incurie des hommes. La route, très large, assez bien entretenue, est celle qui mène à Berbir et communique avec la Save; une autre route traverse aussi la partie plate du pays, de Bajnaluka à Novi : c'est celle que j'ai prise pour entrer en Bosnie. Cette partie nord de la contrée forme un grand contraste avec le reste de la région, très montagneuse, très boisée, où les pics, fort nombreux, atteignent parfois une hauteur de 7,000 pieds. Ces deux routes sont les seules de toute la province où l'on puisse circuler avec des chariots; partout ailleurs on est réduit à voyager à cheval et en caravane.

L'artillerie et les *nizams* suivent la route de Berbir, précédés par les *bachi-bozouks* à cheval qui forment l'avant-garde et sonnent leur marche sur de petits galoubets très courts, qui rendent un son aigre et discordant; leur tambour plat, fixé en écran d'un côté de la selle, résonne sous les coups redoublés qu'ils frappent d'une seule main et à tour de bras, à l'aide d'une courte baguette tamponnée à l'extrémité. Rien de plus étrange que leurs types : autant d'hommes, autant de races et de costumes différens. Ils vont à l'aventure, sans souci du rang ni de la discipline, tantôt à la tête, tantôt à l'arrière-garde, abandonnant la route pour suivre le cours de la rivière, disparaissant pendant des heures entières et revenant, par une course effrénée, occuper le premier rang de la colonne.

Leur costume est indescriptible, car chaque homme, tenu de s'équiper lui-même, porte celui de la région qui l'a vu naître et s'accoutre à son gré, suivant ses goûts, son caractère et la mode. Il en résulte un ensemble des plus étranges : je crois voir dans ce détachement des spécimens de tous les corps d'auxiliaires et d'irréguliers qui se recrutent sur les frontières de la Russie et celles de l'Asie; mais le chirurgien hongrois auprès duquel je chevauche m'assure que je n'ai devant les yeux que les volontaires connus sous le nom de *bachi-bozouks*, et qu'on appelle plus souvent ici les irréguliers. Ils se recrutent surtout dans les provinces asiatiques et africaines de la Turquie, et forment, avec les *spahis* et les *bé-*

douins, les trois corps francs les plus considérables composés de volontaires. Leur nombre, en cas de guerre, est toujours très élevé, l'appât du butin les attire, à défaut de la paie, devenue hasardeuse et hypothétique. Lors de la dernière guerre contre les Russes, l'ensemble de ces volontaires s'élevait à 8,000 pour l'infanterie, et à 16,000 pour la cavalerie. Les spahis sont volontaires aussi, ils forment un corps aristocratique, car il ne se recrute que parmi les anciennes familles de noblesse mahométane de la Bosnie, de la Croatie turque et de la Bulgarie. Il est juste de dire que, dans les circonstances actuelles, nombre de Bosniaques musulmans sans ressources prennent du service dans les rangs de ces volontaires, et ce ne sont pas ceux qui ont l'aspect le moins pittoresque.

Les spahis et les *bachi-bozouks* sont tout à fait incapables de discipline; leurs officiers n'ont aucune des connaissances requises pour lutter dans une bataille rangée contre une armée disciplinée: aussi ne les emploie-t-on que dans la guerre de montagne, là où l'initiative individuelle a plus de prix que la subordination à la volonté d'un chef. Ils sont extrêmement fanatiques, combattent pour eux-mêmes et s'inquiètent fort peu des mouvemens d'ensemble. Je crois impossible, même pour un Ottoman, de reconnaître, dans ce ramassis d'hommes de toutes les régions, celle à laquelle appartient chacun des types qui passent devant nos yeux. Voici par exemple un grand diable bronzé, long, mince, maigre et nerveux, aux attaches fines et élégantes comme celles d'une statue antique, qui arpente la route à pied, chaussé simplement d'une babouche plate, le mollet serré dans une courte jambière en maroquin comme celle de nos zouaves, la fine culotte de toile à brayettes moulant les cuisses comme un maillot de danseur : des écharpes de toutes les couleurs partant du dessous des hanches s'enroulent autour de son corps jusqu'aux aisselles; le vêtement principal consiste en un gilet vert à boutons de filigranes dont les manches, ouvertes comme celles d'un pourpoint moyen âge, retombent presque jusqu'aux genoux et, en se balançant dans la marche, laissent les bras complétement nus. L'arme principale, le handjar, passé à la ceinture à côté des pistolets à crosse d'argent, est si long qu'il coupe le corps en deux par une ligne oblique et dépasse les deux côtés de la poitrine. La coiffure est un haut bonnet rouge posé de côté, qui emboîte le crâne jusqu'à la nuque et ne laisse libre que le visage; tout autour s'enroule un châle soyeux dont les longues franges retombent sur le côté. Tel qu'il est, avec son petit fusil court et carré, trabuco ou tromblon archaïque joliment incrusté de nacre, de coraux et de cabochons, et pendu en bandoulière à l'épaule, ce *bachi-bozouk* rappelle les *Recruteurs* de Smyrne, que Raffet a rendus célèbres par ses dessins. A côté de lui marche un fantassin circassien qui fait un vif con-

traste : pendant que son compagnon va presque nu dans ce vêtement qui moule exactement les formes, celui-ci disparaît au contraire sous le *bourka*, manteau de feutre chevelu surmonté d'un capuchon recouvrant le *bock*, le bonnet fourré des guerriers de son pays. Les cavaliers sont plus singuliers encore dans leur accoutrement; les chevaux, maigres et nerveux, sont si petits de taille que la plupart des cavaliers, de très haute allure, semblent près de raser le sol, malgré leur façon de replier la jambe. L'étrier, large plateau à peine pourvu d'un léger rebord en ailes, est d'une dimension tout à fait insolite. Le harnachement des chevaux, leurs caparaçons, les accessoires paquetés au troussequin de la selle et à la palette, les mille objets bizarres, cartouchières, colliers, amulettes, poudrières, bourses, sabretaches de forme étrange, chaînes portant la mince hache d'armes, et autres instrumens divers qui pendent de tous côtés en rendant un bruit de ferraille, composent un ensemble d'un pittoresque achevé. Quelques-uns des cavaliers sont nègres; ils se drapent comme les Arabes dans des étoffes blanches, laiteuses, qui forment de beaux plis nobles et harmonieux; d'autres revêtent des pourpoints éclatans, à manches ouvertes, qui pendent jusqu'à l'étrier, et dont les couleurs vives, vert émeraude, rouge carmin, bleu sombre, ornées de soutaches d'or ou de soie tranchante d'un dessin compliqué, se détachent violemment sur la fustanelle blanche aux mille plis. L'armement est si varié que le service des munitions doit présenter une difficulté pratique considérable. Depuis l'espingarde marocaine jusqu'à la canardière et le remington, tous les systèmes sont représentés dans les mains de ces irréguliers; chacun d'eux pourvoit à ses besoins et porte avec lui son approvisionnement, son moule à balles et son plomb, ce qui explique les nombreux paquets ficelés sur les chevaux de bât qui les suivent, ou même fixés de telle sorte à leur selle ou sur la croupe et le dos de l'animal, que le cavalier semble emboîté sur sa monture. A l'arrière-garde, des caisses rouges à fleurs peintes, semblables aux coffres de mariage des maisons arabes, représentent le bagage des officiers, porté par des ânes de petite taille de la même race que ceux du Caire.

Les quelques *zaptiés* qui font escorte ont une toute autre tenue; ce sont aussi des irréguliers cependant, mais dans l'empire turc ils représentent la police de l'intérieur et font un service qui correspond à celui de nos gendarmes départementaux. Ils comptent dans l'armée active et, en cas de guerre, forment seize régimens répandus sur toute l'étendue du territoire. Ces *zaptiés* se recrutent surtout parmi les Albanais, race guerrière d'une belle prestance et habile dans le maniement des armes; ils sont volontaires, mais ils doivent avoir servi, et on les choisit avec soin parmi les hommes les plus endurcis, les plus forts, ceux qui ont donné des preuves person-

nelles de courage. Quelque partie du territoire qu'on traverse, on est sûr de rencontrer le *zaptié* faisant sa ronde, servant à la fois de courrier, de garde de police, d'agent politique. Ils passent parfois la frontière pour accomplir leur office. Au dernier automne, me rendant de l'Herzégovine à Spalato, les *zaptiés* qui accompagnaient notre caravane, composée de marchands qui portaient du café en Dalmatie, nous escortèrent jusqu'à la porte même de la ville, traversant le territoire dalmate dans toute sa largeur. Ces cavaliers sont vêtus d'un uniforme sombre et la fantaisie est bannie de leur harnachement. Les chevaux sont laids de forme et ne paient point de mine, mais ils sont durs à la fatigue et fournissent un excellent service. En Bosnie et en Herzégovine, comme ils personnifient l'exaction et la rigueur ottomanes et représentent souvent l'exécuteur des œuvres du percepteur de l'impôt, les *zaptiés* sont haïs par la population. En temps de guerre, ils servent aux avant-postes et font surtout le service des patrouilles; on peut en tirer le meilleur parti comme cavalerie légère.

Après quelques heures de marche en plaine, à un endroit nommé Sibic, nous quittons la grande route pour chercher le passage de la Verbaz. Jusqu'ici nous avons fait peu de rencontres, et le pays semble désert. De temps en temps passe quelque cavalier, officier supérieur régulier ou beg bosniaque, qui va voir ses colons, accompagné de serviteurs armés. L'étranger a peine à distinguer le civil du militaire parmi ces personnages d'un aspect martial et qui voyagent avec cet appareil guerrier. Nous croisons des files de chariots très bas à roues pleines, sortes de cages d'osier formées de claies traînées par quatre bœufs; les paysans singulièrement accroupis dans le fond, le nez aux genoux, se rendent aux travaux des champs. Ils ne marchent qu'avec une avant et une arrière-garde de deux raïas montés sur des petits chevaux maigres à tous crins, portant le fusil en travers de la selle. Ces paysans psalmodient parfois des chœurs d'une mélodie courte, monotone et d'une tristesse particulière; nous reconnaissons à quelle race ils appartiennent à l'attitude qu'ils prennent en croisant la colonne. S'ils sont chrétiens et raïas, leurs chants cessent dès qu'ils nous aperçoivent, et ils s'accroupissent davantage, ne laissant plus voir que le sommet de leur turban ; s'ils sont mahométans et Turcs, ils montrent une certaine curiosité, se lèvent dans le chariot et échangent parfois des lazzis avec les soldats. Toute la région que nous traversons a été visitée par les insurgés; depuis le 18 août (jour où ils ont coupé le chemin de fer de Novi et les télégraphes des routes du nord) jusqu'aujourd'hui, ils ont été les maîtres de tout le triangle compris entre Kostaïnicza et Kosaratz. On vient seulement de les refouler de l'autre côté de la Verbaz; aussi les villages sont déserts, et tout le

pays, qui à l'époque des récoltes devrait offrir le spectacle d'une activité relative, semble tout à fait abandonné; comme dans la partie de la Croatie turque que nous avons traversée, les moissons sèchent sur pied et l'hiver sera dur pour tous.

A Tribicci, la colonne fait halte dans la plaine; nous nous disposons à franchir la rivière sur un pont branlant qui paraît ne pouvoir résister à un tel service. Les Turcs ne sont jamais pressés; il est trois heures de l'après-midi, on pourrait certainement prendre position et s'emparer des hauteurs qu'on présume être occupées par les forces des insurgés, mais on va tout à fait à l'aventure; après avoir perdu beaucoup de temps en allées et venues, il est décidé qu'on attendra jusqu'au lendemain à Tribicci les rapports des officiers qui ont soutenu le dernier choc et dont les communications ont nécessité le départ de la colonne.

Les villages bosniaques consistent en maisons éparses, très distantes les unes des autres; elles s'étendent parfois sur un espace de plusieurs kilomètres. On reconnaît le centre du groupe aux greniers publics formés de claies en osier isolées du sol à hauteur d'homme, portés sur des charpentes en bois non équarri afin d'éviter l'humidité du sol et le contact des bêtes fauves. Ces granges, surmontées d'un toit de planches, servent à conserver les prestations en nature faites au gouvernement par les colons; elles sont sous la surveillance des collecteurs de l'impôt.

Pendant que les troupes bivouaquent et que les officiers se concertent, les cavaliers se débandent malgré les observations de leurs chefs et chacun cherche sa vie comme il le peut. Désireux de ne pas dormir à la belle étoile et décidé à passer inaperçu, sur le conseil du chirurgien, je me dirige avec son ordonnance vers un point du village où habitent des catholiques chez lesquels je compte rester jusqu'au lendemain. Tous ces cultivateurs dont les chaumières sont ainsi éparses s'enfuient à notre approche, ou bien, s'ils nous attendent, ils répondent négativement à toutes nos questions. J'ai beau montrer des florins, de l'argent, de l'or même, ils secouent la tête et répondent qu'ils n'ont rien, ni œufs, ni poulets, ni pain, ni fourrage pour le cheval. Le *nizam*, moins patient, fait sonner son sabre et parle haut; mais ce qui complique tout, c'est que le soldat est rouméliote et ne comprend pas le serbe. Comme la femme, selon l'usage des Slaves du sud, porte un foulard en forme de poche à la ceinture, j'y jette une pièce d'argent en lui demandant à manger dans son idiome serbe; elle ne répond ni ne fait un geste. Tourmentés par la faim, nous allons à un quart de lieue de là, mais la même scène se répète. Laissant le cheval à la porte des enclos, il nous arrive d'entrer dans des maisons complétement vides; sur le sol battu gisent des paniers, des outils de travail, des épis de maïs,

et dans un coin obscur, séparé de la pièce par un petit rempart de planches, une litière de paille de sorgho indique l'endroit où reposent les habitans du lieu. Rien de plus misérable que les cabanes des raïas de Bosnie au milieu de cette riante et douce nature; on dirait qu'on entre dans un village pris d'assaut, et de fait depuis un mois toute cette partie a été constamment visitée par les forces chargées de poursuivre les insurgés et par les insurgés eux-mêmes.

Lassé de ces démarches inutiles, je reviens à Tribicci, où, de concert avec le chirurgien, qui craint de se compromettre et de contrarier les officiers en introduisant un étranger dans leur cercle, nous nous décidons à repasser la Verbaz et à continuer notre route vers Berbir. A moins de surprise nocturne, la colonne ne se mettra en marche qu'au matin, et nous pourrons passer la nuit dans la ville, dont nous ne sommes séparés que par une heure et demie de marche.

V.

Berbir, la Gradisca des Turcs, s'étend au bord de la Save; nous y arrivons presque au coucher du soleil, à l'heure où rentrent les troupeaux. La ville est entourée de vergers, les maisons s'éparpillent à grande distance les unes des autres, on y entre en traversant un cloaque de boue noirâtre. Un petit camp dresse ses tentes blanches à la droite de la route dans la plaine verte, et les mosquées à minarets de bois s'élèvent au-dessus des maisons, noires d'aspect et toujours surmontées de très hautes toitures qui écrasent la partie habitée. Défendue sur sa frontière par le cours de la Save, une forteresse protége la ville du côté de la plaine, mais ses murs sont en ruine; des arbres énormes ombragent les glacis, et, au lieu d'aller chercher le passage de la poterne, on peut pénétrer dans l'enceinte par les brèches. Par une inconséquence inexplicable, cette place fortifiée, où l'on entre à volonté par des trouées assez considérables pour que des cavaliers puissent y passer, est gardée avec un luxe de précautions militaires du côté de la Save, juste au point où un fleuve d'une très grande largeur et dépourvu de ponts constitue la plus puissante des défenses naturelles. On nous laisse franchir le pont-levis sans même s'inquiéter de la route que nous avons prise pour pénétrer dans la place, et, suivant un instant le cours du fleuve, immense nappe jaunâtre dont les eaux basses laissent à nu de grandes berges de terre brune dénudées par les eaux et sans végétations, comme les talus d'une fortification neuve, nous entrons dans un faubourg séparé de la ville où s'élève l'hôpital, dirigé par un ami de mon compagnon de route. On renvoie les chevaux je ne sais où, et un homme de police, qui porte sur la poitrine un bau-

drier à plaque de cuivre orné de grands caractères turcs en relief, nous introduit dans un bâtiment carré blanchi à la chaux. Nous sommes reçus dans la première pièce par un petit vieux docteur à lunettes, vêtu à l'européenne, qui parle couramment le turc, et se tournant vers moi m'adresse la parole en français.

Nous serons dispensés de chercher un gîte, car on nous offre ici l'hospitalité. Le premier soin de notre hôte est de nous montrer l'endroit qu'il nous destine pour la nuit : c'est un salon absolument vide, tout autour duquel règne un large sofa très bas; tout le sol est tapissé, et les fenêtres, au lieu de s'élever à hauteur d'appui, s'ouvrent au niveau du parquet, de sorte que la partie supérieure de la pièce reste dans l'obscurité. L'intérieur, quoique dépourvu de meubles, est cependant décent; un narghilé avec son long tuyau en serpent repose sur le sol à côté de quelques numéros d'un journal illustré et de livraisons de romans populaires italiens. Après quelques instans de conversation, je me rends compte du lieu où nous sommes; ce docteur, qui est de nationalité hongroise et depuis longues années au service de la Turquie, vient du fond de l'Asie-Mineure; il habitait Sivas et a été rappelé pour diriger l'hôpital de Berbir. Il vit ici avec sa femme et sa fille. On nous apporte quelque nourriture, et la soirée se passe dans cet intérieur cosmopolite, entre un médecin musulman de l'armée turque, mon guide, ancien étudiant du quartier latin, le docteur hongrois, marié en secondes noces à une jeune femme née à Milan, et enfin la fille de notre hôte, née à Pesth d'une mère bavaroise.

Le docteur hongrois est turcophile et assure que le raïa est le provocateur; il prétend qu'on exagère tous les faits de guerre des insurgés, et qu'à la suite des combats qui ont eu lieu dans la plaine entre Berbir et Dubica, malgré toutes les dépêches des journaux slaves, il n'a jamais eu que trente blessés dans son hôpital, et qu'on compte à peine une douzaine de morts. Il n'a pas assez de mépris pour tous les chrétiens des provinces turques, qu'il dépeint comme des hommes grossiers, ignorans, paresseux et indignes de l'intérêt de l'Europe. J'essaie de faire des objections, et le musulman lui-même avoue les torts de ses coreligionnaires; mais cette fois le petit vieillard s'enflamme, ses yeux pétillent, il nous montre le raïa s'abandonnant lui-même, incapable d'aucune industrie, plus cruel que ceux qu'il accuse de tant de forfaits, et donnant les preuves de cette cruauté dans la lutte qu'il soutient. On voit que notre hôte a complétement épousé la cause de ceux qu'il sert. Pendant ce temps, grave et profondément pénétrée de son sujet, la jeune fille, assise sur des piles de coussins, scande à demi-voix des vers de *la Mer du Nord* de Henri Heine et des *Lieder* de Hartmann. Dans une conversation rapide, nous passons de Paris à Milan, de

Milan à Sivas, des raïas aux Turcs, et nous effleurons toute chose. Ces dames sont venues jusqu'ici voilées comme des femmes turques en voyage; elles éveillaient trop l'attention quand elles étaient revêtues du costume européen. Depuis dix ans, elles parcourent ce grand empire ottoman du nord au midi, selon les caprices d'un gouverneur ou la volonté de celui qui dirige le service médical à Constantinople.

On me donne quelques notions sur le service de santé de l'armée turque. La plupart des praticiens qui le composent sont étrangers, Allemands, Hongrois, Tchèques, Grecs et Italiens. On compte aussi un certain nombre de Français parmi eux, mais le nombre de ces derniers diminue de jour en jour. J'ai trouvé trois hôpitaux sur ma route, celui de Novi, celui de Bajnaluka, celui de Berbir; le premier est dirigé par un Slave de Prague, le second par un Hongrois de Pesth et le troisième est aussi confié à un Hongrois. Ce service laisse beaucoup à désirer dans toute l'armée turque, et les blessés qu'on a évacués sur l'hôpital de Bajnaluka après les deux combats qui ont eu lieu cette semaine, y sont arrivés trop longtemps après et en état désespéré. Une circonstance grave rend d'ailleurs la pratique de la chirurgie extrêmement difficile dans l'armée turque : toute amputation nécessite une autorisation qui n'est donnée qu'à la suite d'une enquête. Or, avec les formes en usage dans l'administration ottomane, on s'imagine aisément quelles conséquences résultent de cette prescription, qui nous paraît monstrueuse avec nos idées européennes, mais dont la source est dans la foi même des musulmans. C'est une croyance répandue parmi eux que, s'ils se présentent à la porte du Paradis privés d'un membre ou même défigurés, ils ne peuvent être admis qu'après une très longue attente à participer aux félicités suprêmes promises par le Prophète. Les *coupeurs de tête* des régions de la Narenta vivent aussi dans cette superstition, et c'est ce qui explique que, dans cette lutte féroce entre raïas et Turcs, on retrouve sur les champs de bataille tant de cadavres mutilés. Les moins fanatiques ou les plus disciplinés ne résistent point à la tentation de rapporter au moins le nez ou les oreilles de ceux qu'ils ne décapitent point. A la suite du massacre des chrétiens de Popovo, où les réguliers rejetèrent le forfait sur les *bachi-bozouks,* les ordres de Constantinople furent si formels, que les officiers ont dû s'opposer à la mutilation des morts sous peine du châtiment capital; mais aujourd'hui encore les irréguliers ne regardent une victoire comme complète que s'ils ont déshonoré le cadavre de l'ennemi. Ce n'est plus un mystère pour personne que les insurgés, surtout ceux du bassin de la Narenta, usent souvent des mêmes procédés et s'en font volontiers gloire, à moins qu'ils n'aient pour chefs des hommes très énergiques et éclai-

rés. A l'affaire d'Utovo, tout un parti qui s'était attardé sur le champ de bataille pour exécuter cette lugubre besogne de la mutilation fut enveloppé par les Turcs, qui à leur tour ne firent pas de prisonniers.

Ce sont ces procédés épouvantables qui ont donné à la lutte un caractère féroce. Le fait d'ailleurs n'est pas spécial à ces régions, nous l'avons bien éprouvé dans nos guerres d'Afrique, et dans tout le pays de l'islam les combattans en agissent ainsi. A la bataille de Los Castillejos, lors de la campagne des Espagnols contre les Marocains, un escadron de *hussards de la princesse*, commandé par le marquis de Fuente-Pelayo, étant tombé dans un fossé creusé par l'ennemi et soigneusement recouvert de feuillage, les cadavres des officiers et des soldats qui ne purent échapper furent mutilés sous nos yeux, et les têtes presque instantanément séparées du tronc. En somme, il résulte de cette conversation avec notre hôte qu'un chirurgien mahométan qui a étudié dans les hôpitaux français, suivi nos cliniques et écouté les leçons de nos grands praticiens, se trouve bien empêché en face d'un sujet blessé au bras ou à la jambe, qu'il sauverait certainement s'il pouvait l'amputer, mais qu'il doit traiter sans espoir, se bornant tout au plus à prévenir l'aggravation du tétanos. C'est le cas du chirurgien militaire qui nous accompagne ici; il avoue que la lutte n'a pas été longue dans son esprit entre les convictions qu'il a acquises hors de son pays en pratiquant un art utile à l'humanité, qui sauve l'existence d'un homme voué à la mort, et la résignation du fatalisme prescrite par sa religion, qui s'en remet à Allah du soin de le guérir sans même le panser.

Au lever du jour, après avoir reposé sur les divans du docteur enveloppés dans nos couvertures de voyage, nous prenons la route qui suit la Save et nous nous dirigeons, non plus vers Tribicci, où la colonne s'est avancée la veille, mais vers Sviniar, située de l'autre côté de la Verbaz. La ville de Berbir est déserte à cette heure matinale. Après avoir franchi le faubourg, où s'élèvent quelques maisons *à la franca*, bariolées de paysages peints à fresque comme des cabarets italiens, nous arrivons devant le *konah*, construction en bois pourvue de grands balcons saillans. Le docteur, notre hôte, nous précède, vif, sautillant, alerte comme un jeune homme; il veut se charger de toutes les démarches. Le *konah* lui-même semble désert, la garde est endormie; notre guide disparaît sous le péristyle après m'avoir donné à entendre que je dois passer, pendant que nous traversons la ville, pour un chirurgien français qui arrive du camp et qui rejoint la colonne. Il revient en nous disant que depuis hier on a eu avis par télégraphe du mouvement exécuté par les troupes; elles se sont portées en avant et ont été déjà engagées la veille assez tard, après notre départ. On compte ce matin même déloger les bandes des hauteurs qu'elles occupent.

Après deux heures de route dans une plaine verte comme au printemps, suivant presque toujours le cours de la petite rivière la Bobrina, nous arrivons à la Verbaz. Sur la colline, de l'autre côté de l'eau, des petits flocons de fumée, qui se détachent des bosquets dont la hauteur est semée, indiquent les repaires des insurgés. A mesure que nous approchons, nous percevons le pétillement sec et répété de la fusillade. L'espace occupé par les troupes est assez considérable; le gros des forces, qui la veille avait franchi la rivière, a dû rétrograder et s'est éparpillé dans la plaine; les *bachi-bozouks* à pied et quelques compagnies de *nizams*, déployées en tirailleurs de l'autre côté, ont engagé l'action. Nous nous dirigeons vers l'ambulance, établie dans un moulin entre deux piles du pont et où l'on est forcé de descendre les blessés par la berge. Porté sur des pilotis qui branlent et reposant sur deux bateaux mal fixés, le moulin tremble chaque fois qu'on se déplace. Les meuniers turcs n'ont pas abandonné leur meule; l'un deux, qui montre une face horriblement mutilée et semble avoir échappé à quelque terrible épisode de guerre, apporte dans un bassin de cuivre l'eau nécessaire au lavage des plaies. Les blessés sont d'ailleurs peu nombreux jusqu'ici; cinq ou six, étendus entre les sacs, ne laissent pas échapper une plainte, et leur état ne se révèle que par la fixité de leur regard. Ce sont tous des réguliers aux uniformes délabrés, et qu'on prendrait pour des zouaves français mal tenus. Muni de sa pince à balle, mon compagnon extrait un projectile en forme de lingot de la cuisse d'un des blessés, qui pousse à peine un soupir pendant l'opération. Le patient sourit tristement quand on lui montre la balle encore enveloppée dans un caillot de sang. A mesure que l'affaire devient plus chaude, les blessés se multiplient; on est obligé d'évacuer ceux à qui l'on a fait le premier pansement. Les heures s'écoulent dans ce va-et-vient, l'action semble ne pas avancer; mais on m'assure qu'il en sera ainsi jusqu'au soir, et que tout se passe en fusillades comme dans une guerre de guerillas. Comme on vient de mettre deux pièces en batterie sur le bord de la rivière, j'accompagne le premier convoi de blessés jusque-là, et j'observe le tir dirigé contre une cabane au sommet du premier mamelon. Ce sont les pièces de campagne de notre colonne auxiliaire; elles sont traînées par des mulets de très haute taille, très bien servies, et le tir est remarquablement juste. On dit que l'artillerie turque est de beaucoup supérieure au reste de l'armée, et que son corps d'officiers se distingue parmi tous les autres. La tenue même des hommes est assez militaire, et la manœuvre, bien qu'exempte de cette précision spéciale aux armées européennes, est plus régulière que celle des fantassins ou des cavaliers. Parmi les sous-officiers, on compte beaucoup d'instructeurs allemands, et quelques-uns, paraît-il, sont d'an-

ciens maréchaux-des-logis français. Un des caractères particuliers du Turc comme canonnier est une excellente appréciation des distances, ce qui le rend naturellement très propre au service de l'artillerie. J'observe que dans ce groupe d'une cinquantaine d'hommes un certain nombre des servans de pièces sont des nègres de très haute stature.

On tiraille ainsi jusqu'à la nuit sans plan, sans décision vigoureuse d'enlever les hauteurs, de s'y établir et de les garder, et toutes les montagnes entre la Verbaz et la Bosna restent au pouvoir des insurgés, qui n'ont cependant ni chefs habiles ni munitions, et comptent au plus 700 ou 800 hommes dans toute la région sous le commandement d'un certain Petzga. L'ensemble des forces dont on dispose ici pour les attaquer est de quatorze bataillons; on devrait donc en finir avec un peu de vigueur; mais après chaque affaire on revient en plaine pour occuper les villes où il n'y a plus que des Turcs, laissant les insurgés maîtres des hauts plateaux. C'est évidemment une guerre mal faite, je ne vois pas de mouvemens stratégiques; la série de collines que nous avons en face de nous est absolument circonscrite par la Save dont les passages sont faciles à garder, et sur l'autre versant de cette petite chaîne les assaillans ont toujours un refuge derrière le cours de l'Ukrina, de sorte qu'ils attirent leur ennemi de mamelon en mamelon, le dominent toujours tant qu'ils sont dans la montagne, ont une ligne de retraite s'ils en sont chassés, et, par conséquent, peuvent toujours lui faire beaucoup de mal avec des forces très inférieures.

Le soleil se couche; on voit revenir les *bachi-bozouks*, qui redescendent la colline et s'éparpillent dans la plaine; ils étaient 200 au départ, on en compte 100 à peine qui repassent la rivière en traînant des moutons enlevés justement aux raïas qui ne se sont point soulevés et n'ont pas fui devant les troupes. On raconte que le gros des forces, après avoir tiraillé dans les bosquets, a fini par gravir le mamelon, occupé un enclos autour d'une église où pendant quelque temps encore la fusillade a été vive; puis, comme l'action traînait, les irréguliers se sont jetés sur l'édifice en enfonçant les portes, l'ont saccagé, livré aux flammes, et fait quelques prisonniers qu'ils ne ramènent point. Le jour fini, chacun rentre, les troupes dans la plaine et autour des villes où s'élèvent les campemens, les insurgés réoccupant la montagne et les hauts plateaux pour redescendre le lendemain jusque sur le front de bandière des camps afin de harceler les Turcs, et recommencer la même manœuvre que la veille.

Pendant que les troupes se reforment avec peine, nous nous dirigeons vers le village de Dugovo, où l'on a établi provisoirement les

blessés de la journée. C'est ici que nous passerons la nuit; l'état-major reste à Banicka, les irréguliers vaguent par les routes; on voit qu'il n'y a nul contrôle, nul appel, nulle discipline; chacun va où il lui plaît d'aller. Les *bachi-bozouks* ne forment pas de campement, ils se réunissent par groupes de 15 ou 20, allument de grands feux et se couchent dans des loques les uns contre les autres, sans se garder, sans fouiller les maisons qui pourraient donner asile à des insurgés prêts à les surprendre.

VI.

Le camp de Bajnaluka, où j'ai fini par pénétrer régulièrement chaque jour, offre un certain intérêt parce que, dans sa proportion restreinte, il montre des échantillons de la plupart des troupes qui composent l'armée turque. Les tentes sont coniques et contiennent 14 hommes, elles sont aménagées comme les nôtres, mais le soldat n'a pas la précaution, une fois qu'il a creusé la petite tranchée circulaire qui doit isoler sa demeure mobile, de surélever la terre tout autour entre chaque piquet, et d'enterrer à bonne profondeur la *toile à pourrir*, de sorte qu'à la moindre pluie le sol est inondé. Les tentes d'officiers supérieurs sont toutes *à la franca*, avec tables, chaises, plians du bazar de voyage et lits en fer. On se groupe autour du *brazero* dont la cendre recouvre les charbons ardens et répand une douce chaleur; on apporte le café et les pipes, et, à part le fez que portent les officiers et les sabres à lames recourbées qui pendent accrochés au palan de la tente à côté des revolvers, on pourrait se croire dans un camp français. Autour du quartier-général on a groupé, selon l'usage, les différens services de l'armée : l'intendance, le secrétariat, le service de santé et la tente du trésorier, qui, dit-on, remplit une sinécure. Le secrétariat occupe deux tentes sous lesquelles les écrivains, couchés à plat ventre sur de la paille de maïs, tracent les caractères turcs munis de leurs plumes de roseaux, la main appuyée sur de petits pupitres fort bas. Les cuisines sont installées à une extrémité du camp, sous d'énormes tentes brunes à raies jaunes, en tissu grossier de poil de chameau; c'est la tente classique du Tell et du Maroc, celle de l'Arabe dans tout l'Orient. Les hommes de corvée se distinguent absolument des autres et semblent ne pas appartenir à l'armée : ils sont vêtus de blanc, les jambes nues, la tête rasée jusqu'au milieu du crâne, couronné d'une houppe de cheveux qui se tiennent tout droits, autour de laquelle le fer a laissé une trace bleuâtre. Le matériel consiste en une série d'énormes chaudières noires dont le transport doit être difficile dans les grandes marches; tout un côté de la tente est ouvert au midi, et les cuisiniers, debout devant les grands récipiens

posés sur le sol, qu'on a creusé pour faire un foyer, sans même laisser d'issue pour la fumée, remuent à l'aide de grandes pelles un breuvage où surnagent les grains de riz.

J'ai eu beaucoup de peine à visiter, le long de la Verbaz, les grandes casernes de cavalerie qui semblent être un dépôt permanent; pendant les dix premiers jours, les officiers ont constamment éludé mes ouvertures à ce sujet. Les Turcs sont pleins de réticences pour tout ce qui concerne l'artillerie et la cavalerie. On m'a dit depuis que les cavaliers, lorsqu'ils voient un étranger et surtout un chrétien pénétrer dans leurs écuries, s'imaginent qu'on peut jeter un sort à leurs chevaux, et en effet un grand nombre de ceux que j'ai vus en marche laissent pendre à la bride et sur le poitrail de leurs montures de nombreuses amulettes.

Ces casernes de Bajnaluka sont énormes et peuvent constituer un des grands dépôts de la cavalerie ottomane; c'est d'ailleurs la région dans laquelle elle peut le mieux opérer, car les autres parties de ces provinces sont très montagneuses et offrent bien peu de ressources pour l'emploi de cette arme. L'ensemble des forces de cavalerie régulière se monte à vingt-cinq régimens qui ne dépassent pas le nombre de 20,000 hommes divisés en dragons, spahis, lanciers et cosaques. Le régiment comporte six escadrons armés de la carabine à répétition du système Winchester. C'est, dit-on, la plus faible partie de l'armée; ses services, absolument nuls en temps de paix, sont très limités en temps de guerre. Au lieu de laisser au cavalier ottoman l'ancienne selle turque avec ses larges étriers et son large siége, on a calqué le harnachement européen, et le soldat, mis au régime de la selle anglaise, roule sur sa monture et semble embarrassé de ses jambes, qui s'appuient mal sur les longs étriers. Le cavalier est mal habile, malgré le préjugé contraire, et quelques officiers seuls ont l'habitude du cheval.

Au point de vue des aptitudes, il faut cependant faire une exception en faveur des deux régimens de cosaques des frontières russes; leur uniforme rappelle celui des cosaques du Don; comme eux, ils sont armés de la lance, et leurs officiers sont des cavaliers consommés; ces deux régimens comptent dans leurs rangs beaucoup de déserteurs des armées étrangères et un grand nombre de Hongrois. Les officiers, pour la plupart, sont des Slaves du nord, Polonais et Ruthènes, on compte même quelques Russes parmi eux; presque tous les officiers ont embrassé l'islamisme, et quelques-uns ont quitté les armées à la suite de graves infractions à la discipline. Autrefois tous les étrangers, largement payés et jouissant d'une indépendance relative, recherchaient beaucoup l'admission dans ces régimens; mais depuis qu'on a introduit les règlemens européens et que le mauvais état des finances rend la paie hypothé-

tique, la carrière est sans avenir, et ces soldats d'aventure, dont quelques-uns sont d'une bravoure à toute épreuve, ont abandonné les rangs. Déjà au moment de la guerre d'Amérique un très grand nombre ont quitté le service des Turcs pour s'engager dans l'armée des deux confédérations. On m'assure qu'à la suite de l'expédition du Caucase, qui s'est terminée par la capture de Schamyl, un grand nombre de montagnards qui avaient émigré en Turquie y ont formé une légion de Tcherkess.

Les chevaux que nous avons sous les yeux appartiennent aux régimens de dragons, ils sont tous de race orientale, assez petits de taille, très nerveux, à tous crins, propres au service de la montagne, mais incapables de faire masse et de défoncer un carré; ils manquent de poids, et pas plus le cheval que l'homme, coiffé du fez, vêtu de la tunique et armé du sabre recourbé, ne semblent propres à remplir l'office de la grosse cavalerie. La remonte des chevaux se fait rarement en Turquie; les fonds destinés à cet usage sont dilapidés, et il n'est pas rare de voir des chevaux au-dessus de l'âge de vingt ans continuer leur service.

La cavalerie irrégulière, dans une campagne comme celle-ci, est apte à rendre de meilleurs services; elle comprend les gendarmes ou *zaptiès*, les *bachi-bozouks*, les *spahis* et les *Bédouins*. L'ensemble de ces forces, très variable à cause des nombreux engagemens qui se contractent en temps de guerre, peut monter alors à 15,000 ou 16,000 hommes.

Sans parler du parasol sous lequel on abrite chaque pièce en batterie au front de bandière, les précautions prises dans le camp pour empêcher d'approcher des canons sont presque puériles. Ces parasols, qui ne résisteraient pas à un vent d'orage, ne préservent même pas la lumière, car la pluie en fouettant passe sous le champ qu'ils recouvrent. C'est peut-être, avec les cuisines et la tente des secrétaires, un des seuls côtés par lesquels le camp turc se distingue d'un camp européen, et la ligne perspective de ces canons en batterie surmontés de leurs tentes ornées d'une grecque rouge, avec un artilleur au pied de chaque pièce, offre un coup d'œil assez caractéristique. La Porte a fait de grands sacrifices pour constituer son artillerie; elle a formé six régimens de campagne dont l'effectif en temps de guerre est de 7,500 à 8,000 hommes, et l'ensemble des batteries comprend 540 pièces de 7, de 8 et de 9 centimètres, se chargeant par la culasse; un très grand nombre sont du système Krupp, la plupart des autres sont de provenance anglaise. On compte aussi plusieurs batteries de mitrailleuses du système Gatling.

La supériorité des artilleurs turcs est établie, elle se révèle surtout dans la défense des forteresses, et la Porte compte dans son histoire nombre de défenses célèbres. Elle a disséminé 5,000 ou

6,000 canonniers dans ses nombreuses places qui tombent en ruine. A part les forteresses du Balkan, celles des Dardanelles et les forts des environs de Constantinople, les autres sont dans un état complet d'abandon : les pièces sont rouillées, mal tenues ou sans affût; on les brûle ou on les vole; il n'y a nul contrôle, nulle surveillance, et le matériel de transport fait défaut dans les arsenaux; les routes qui communiquent d'une place à l'autre sont d'ailleurs dans un état déplorable, et aujourd'hui encore on peut voir dans les fossés de la célèbre forteresse de Belgrade une certaine quantité de pièces en parfait état, que les Turcs n'ont pu enlever lorsqu'ils ont évacué la ville par suite de la convention. Malgré des conditions aussi défavorables, il n'y a nul doute cependant que, le cas échéant, on verrait dans la défense des places se renouveler les prouesses de Silistrie, où des soldats mal nourris, mal payés, tinrent pendant des mois contre le feld-maréchal russe Paskévitch et contre l'habileté de Schidler, le premier général du génie de l'armée moscovite. S'ils recevaient l'instruction théorique qu'on donne aux troupes européennes, avec ce don particulier du coup d'œil que tout le monde leur reconnaît, les Turcs deviendraient des canonniers tout à fait exceptionnels.

J'apprends là quelques détails d'un ordre général sur l'organisation de l'armée turque et ses ressources. Jusque dans ces derniers temps, toute réforme ordonnée par le sultan était calquée sur celles accomplies dans l'armée française, mais depuis nos revers de 1870 la Porte a pris l'Allemagne du nord pour modèle. L'ancienne armée a été complétement désorganisée, et la nouvelle n'a pas été constituée entièrement, l'état des finances n'ayant permis d'opérer les nouveaux changemens que dans les corps qui résident à Constantinople et autour de la capitale. Il résulte de cet état de choses, aux yeux des étrangers qui visitent la capitale, qu'en dehors de la Roumélie on ne trouve pas trace des améliorations qui ont été ordonnées.

C'est en 1869 qu'on a profondément modifié la constitution de l'armée afin de procéder à une réorganisation générale. Depuis cette époque, tous les musulmans sont soumis au service militaire; ils doivent vingt années, dont quatre de service effectif dans l'infanterie de ligne (*nizam*), deux dans la première réserve (*datyal*), six autres dans la deuxième réserve (*rédifs*), et les huit dernières dans la troisième réserve (*landsturm*). En temps de paix, on ne compte certainement pas sous les drapeaux la moitié de l'effectif des *nizams*, et ceux qui veulent rester au régiment pendant le temps légal doivent servir comme remplaçans, car, malgré la prescription de la loi qui veut que tout mahométan soit soumis au service, ceux qui sont dans une position aisée se libèrent facilement;

aussi la masse de l'armée représente-t-elle la classe dénuée de la population, et aux époques critiques il n'est pas rare de voir ouvrir les prisons où sont enfermés les vagabonds pour les incorporer dans les rangs. Les sujets non mahométans de l'empire sont exempts du service, mais tous paient le *bedel*, impôt spécial d'exonération.

La population de tout l'empire ottoman étant évaluée à 27 millions d'habitans, sur lesquels 16 millions seuls appartiennent à l'islamisme, ces derniers devraient fournir le contingent; mais il faut défalquer 3 millions de sujets indépendans de fait sinon de droit, et appartenant à des tribus nomades, qui ne paient point le *bedel* et qu'il est cependant impossible de soumettre à la conscription. Un autre million d'habitans, ceux de la capitale, sont exemptés de la conscription et même de l'impôt; c'est donc 12 millions de citoyens effectifs qui supportent la charge du recrutement.

Depuis la constitution du jeune parti turc et l'envahissement des idées modernes, l'idée du fatalisme a perdu de sa force chez le musulman et l'armée s'en est ressentie : une résignation absolue, la certitude d'un sort fixé d'avance par une volonté suprême, sort inéluctable qu'il est impie de chercher à éviter, la haine de l'infidèle et la prescription du Coran de le combattre, même s'il n'a point pris l'initiative de l'attaque; tels étaient les grands ressorts de la discipline et du courage chez le vieux Turc. L'indifférence religieuse a certainement diminué la valeur du soldat musulman sur le champ de bataille. Dans le petit camp que j'ai sous les yeux, les officiers sont loin de suivre exactement les sévères prescriptions du jeûne pendant la période du Ramazan; les soldats pour la plupart s'y soumettent encore, mais ils ne respectent pas la loi dans toute sa sévérité.

Le grand vice de l'armée ottomane, c'est, dit-on, la différence notable qui existe entre l'officier turc et le soldat. Fidèle, tenace, discipliné, ne discutant jamais les ordres de ses supérieurs, allant où on l'envoie avec la résignation que sa religion lui impose; bon marcheur, dur à la fatigue, encore que son aspect trahisse une indolence qui est plus extérieure que réelle et qui cache une grande force de résistance, d'une sobriété éprouvée et doué d'une grande résistance physique, le *nizam*, conduit par de bons officiers, serait peut-être l'égal des meilleurs soldats de l'Europe. Sans entrer dans le détail des choses, il est certain que bien des causes, qui ont leur source dans la façon dont l'armée est administrée, contribuent à inutiliser ces dispositions et par conséquent à diminuer la valeur du soldat. La paie, relativement élevée, ne se fait plus régulièrement depuis de longues années; il n'y a jamais d'inspection de troupes que dans la garde, et il est très rare qu'une décision prise à Constantinople soit exécutée ponctuellement dans les provinces de l'em-

pire. Les exactions sont considérables, elles se produisent à tous les degrés de la hiérarchie, l'absence de contrôle les rend toujours possibles. La destitution d'un pacha amène de temps en temps des découvertes qui feraient scandale ailleurs, auxquelles on est habitué ici, et qui ne dictent point à l'autorité centrale des décisions vigoureuses. C'est le soldat qui naturellement souffre le plus de cet état de choses; cependant il est résigné, solide et inébranlable sous le feu. On lui reproche de ne pas se prêter à une offensive courageuse en bataillon serré et de ne pas être propre à l'enlèvement d'une position retranchée; mais, dans un pareil cas, l'influence morale de l'officier, son entrain personnel et son exemple agissent beaucoup sur les troupes : privé de l'initiative de son chef, le soldat musulman ne saurait donc se prêter à un mouvement offensif qui n'est pas dans ses allures. Il est incontestable que, parmi les chefs, les hommes énergiques, résolus et instruits, sont rares; ceux-là seuls qui sortent des rangs de l'armée et qui ont gagné un à un leurs grades inspirent de la confiance aux soldats, et ils la méritent. Il n'est pas rare de trouver des généraux qui, sans avoir reçu aucun principe de l'éducation militaire, ne reculent cependant pas devant de grandes responsabilités en temps de guerre et compromettent ainsi les troupes qu'ils envoient au feu. Il y a des exceptions dans la garde, qui contient l'élite de l'armée, et où la plupart de ceux qui commandent ont été à l'école des armées européennes ou sont choisis parmi les meilleurs officiers, ceux qui ont pris part aux guerres du Danube de 1852, à celle de 1854, et ont acquis là une véritable expérience militaire. Le corps de la garde, en résidence à Constantinople et dans les environs, a pu d'ailleurs, par sa prestance, sa tenue dans le rang et sa précision relative dans la manœuvre, créer une certaine illusion sur l'ensemble de l'armée.

Les forces régulières turques comprennent sept corps d'armée; le premier occupe Constantinople et les environs, le second la Bulgarie et la province du Danube avec son quartier-général à Chumla, le troisième réside en Roumélie. C'est ce dernier qui a soutenu le premier choc de l'insurrection, mais plus tard la garde a été engagée. Le quatrième corps est celui de l'Anatolie, le cinquième celui de Syrie, le sixième celui d'Yrak, et le septième occupe l'Yémen. Ces trois derniers corps sont composés d'Asiatiques et d'Africains, et la plupart des soldats sont nègres.

Le chiffre du pied de guerre des réguliers est de 150,000 hommes; la réserve, si l'on possédait assez d'armes et d'habillemens pour l'équiper, pourrait donner près de 200,000 hommes; mais il faut distraire des chefs de l'armée régulière pour commander les *rédifs*, et tous les officiers qui commandent leurs camps sont venus de Constantinople même. Cette circonstance exigerait des cadres très

nombreux; le fonctionnement de la réserve se trouve donc arrêté. Les uniformes des *rédifs*, que nous avons sous les yeux, sont absolument neufs et ne sont point faits aux habitudes du corps; leur armement est défectueux : il consiste, comme celui du *nizam* du reste, en fusils des différens systèmes Enfield, Snyder et Henry Martini. On est surtout frappé du débraillement du soldat régulier; quelques-uns d'entre eux sont tout à fait en haillons, et les vieux officiers sont mal tenus. Presque tous, au lieu de porter en campagne la botte haute ou quelque chaussure solide et pratique, ont adopté le léger soulier verni à la Molière, dont le talon éculé par la marche et le vernis flétri leur donnent un cachet d'abandon et d'incurie. Le *nizam* et le *rédif* portent une chaussure facile à retirer, en forme de pantoufle, à cause de la prescription du Coran qui ordonne d'entrer pieds nus dans les mosqués. Le fez, qui est la coiffure du soldat irrégulier à quelque arme qu'il appartienne, fantassin ou cavalier, est la moins pratique de toutes celles qu'on aurait pu adopter dans un pays oriental, car il n'abrite pas contre le soleil, ne garantit pas du froid pendant les nuits et ne saurait amortir les coups du projectile. La frugalité du soldat turc est célèbre : le café et le riz forment le fond de sa nourriture; de temps en temps, on lui distribue des portions d'agneaux rôtis tout entiers à l'aide d'une perche en guise de broche passée dans le corps de l'animal, selon la mode des Orientaux.

Les délits graves sont rares dans l'armée, et les crimes de désertion et de mutinerie y sont inconnus. Cette circonstance a sa source dans l'idée religieuse. Amené des confins de la Perse ou de l'Asie dans les contrées du nord de l'empire, le soldat se résigne à la volonté d'Allah. Il va où on lui ordonne d'aller et il marche sans se plaindre. Il est sans enthousiasme, mais ne montre jamais de répugnance, attendant patiemment le jour où cette même volonté qui l'a éloigné de son foyer saura l'y ramener. Si, blessé sur le champ de bataille, il va mourir sans avoir revu les êtres qui lui sont chers et les lieux où se sont écoulées ses premières années, il trouve encore dans sa résignation à la volonté d'Allah cette consolation suprême que le soldat chrétien trouve dans la satisfaction du devoir accompli envers Dieu et la patrie.

VII.

Depuis mon retour de Sviniar, après le déplacement de la colonne auxiliaire, le séjour dans une ville turque est devenu difficile. Réduit à vivre enfermé dans ma demeure, sans écho de ce qui se passe dans l'intérieur du pays, je me résous à quitter Bajnaluka, où j'ai résidé quinze jours. J'avais pu à grand'peine nouer des

relations avec les officiers turcs, parcourir la ville en tout sens, explorer les environs, me renseigner sur la position des raïas et sur leurs griefs véritables contre les musulmans de Bosnie; mais on conçoit facilement que ces allées et venues d'un étranger qui veut tout voir, qui désire tout apprendre, que le spectacle le plus vulgaire intéresse, et pour lequel la notion la plus élémentaire a son prix, créent pour lui un danger permanent dans un pays en état d'insurrection, habité par une population soupçonneuse et fanatique. Tout l'arrête et tout lui est un obstacle : il doit trouver des moyens de locomotion, il faut manger, dormir, s'arrêter la nuit dans les caravansérails, presque toujours visités par des détachemens ou par quelque gendarme de service; son costume même dénonce l'étranger; son langage, ses démarches, ses déplacemens constans, tout est suspect en lui et tout l'accuse.

La grande route est encore plus sûre que la ville dans les conditions actuelles. Le croirait-on? on y souffre de la faim sans pourtant jamais reculer devant la dépense. Les gens du quartier serbe ne veulent pas aller au marché turc, ils se contentent de farine de maïs, de riz, d'œufs et de laitage; le pain ne manque pas et le vin est abondant; mais comme les chrétiens des environs ne viennent plus apporter leurs produits, là se bornent les ressources. Pendant cette quinzaine, mon hôte a tué un mouton : cette fois toute la famille a mangé pour plusieurs jours, mais depuis je n'ai plus eu l'occasion de voir la viande figurer dans mes menus; on n'ose même pas pêcher dans la Verbaz. J'avais aussi compté sur la société des ingénieurs et sur leur habitude de la localité; mais ils habitent loin de la ville et ne communiquent que difficilement. Les excursions sont très dangereuses, les difficultés des communications très grandes : il faut rentrer au coucher du soleil sous peine de se voir refuser le passage; toutes ces conditions m'ont absolument isolé et condamné à l'inaction. Si je circule dans la ville turque, on me suit; j'ai été conduit au *konah* deux fois, et désormais je suis surveillé et considéré comme un espion. Je ne parle pas d'ouvrir un album et de fixer les aspects de la ville ou les types si étranges et si caractérisés de la population serbe; ce serait un péril réel que de tenter de le faire. J'ai pu amener à mon domicile une famille de raïas tout entière, qui a posé longuement devant moi; mais il a fallu dépenser beaucoup de diplomatie, beaucoup de persistance, et employer, pour arriver à ce but, l'influence des quelques officiers supérieurs et des chirurgiens que la vue des esquisses faites précédemment avait intéressés; il est impossible enfin de recevoir de lettres et il est inutile d'en écrire, car il n'y a pas de courrier. La vie est donc véritablement suspendue, et tout ce qui m'entoure, si intéressant à étudier, me devient inutile; tout au plus puis-je, la

porte close et les verrous fermés, noter mes impressions de la journée. Je me sens immobilisé, et, sur le conseil de deux voyageurs autrichiens que je croisais parfois dans mes excursions et que j'avais pris à leur costume pour des Turcs ou des renégats, j'ai résolu de modifier mon itinéraire et de me diriger vers la Servie. Tout le monde pense que c'est à la skouptchina que se résoudront les destinées de l'insurrection et que la diplomatie européenne sera appelée à trancher la question. Ces messieurs, qui résidaient ici depuis cinq années pour exploiter le pays au point de vue de l'industrie minière, se sont vus obligés d'abandonner la ville à leur tour et sont repartis pour leur résidence de Laybach.

Je ne suis entré dans la capitale de la Servie qu'à la fin d'octobre, après un séjour chez les franciscains à Lepénica, et dans le couvent grec de Giomonica, où j'ai pu puiser quelques renseignemens sur la position des raïas du rite latin et ceux du rite grec. De Giomonica, j'ai fait une halte à Kosaratz, dans le territoire occupé par la bande de Stratimirovitch, et je me suis rendu compte de l'éparpillement des bandes insurgées, de leur armement précaire, de la difficulté de les combattre et de les vaincre : enfin, parvenu à la Save, j'ai dû attendre quatre jours le paquebot qui descend jusqu'à Semlin. Ces journées passées sur les bords du fleuve constituent peut-être la plus intéressante étape de cette excursion. Le singulier caravansérail qui sert d'auberge à deux pas de l'embarcadère de Gradisca abrite un personnel des plus variés, des Serbes de la principauté, des marchands de bestiaux des confins, des usuriers de toutes les régions, des Monténégrins de passage, un grand nombre de riches raïas qui ont émigré, des insurgés en activité qui passent la Save à la faveur de la nuit pour se ravitailler, des délégués des comités insurrectionnels d'Agram, des garibaldiens et même des officiers russes et des officiers anglais en quête d'aventure; tous conspirant ouvertement, distribuant des armes, répartissant des subsides à de pauvres diables qui vont prendre les armes, et cela à deux pas de la table où une heure auparavant les commandans de la garnison prenaient leur repas quotidien. J'ai eu l'occasion de voir là le riche Liébic, chrétien du rite grec, un des plus puissans des deux provinces turques et l'un des seuls raïas qui soit arrivé à de grandes possessions territoriales; il occupait mille colons sur son territoire et s'est vu contraint d'abandonner toute sa fortune immobilière pour se réfugier ici. Je lui donne des nouvelles de sa femme et de ses enfans, ayant par hasard habité quelques jours la maison dont il est propriétaire.

Je descends enfin la Save à bord d'un paquebot sur lequel toutes les nationalités sont représentées. Nous prenons à Bercka le pacha de Travnik, ce personnage, assez rude d'aspect et d'une allure peu

solennelle, monte à bord avec son harem. Le bateau est aménagé de telle sorte que les femmes long voilées, pour parvenir à leur salon, doivent traverser celui des hommes. Un beau nègre de Nubie en riche costume promène l'héritier présomptif du haut fonctionnaire turc, charmant enfant coiffé du fez, vêtu d'une *gandourah* bleu de ciel qui disparaît sous un paletot doublé de chaudes fourrures. Il y a là tout un monde pour un observateur : un fier Monténégrin d'une noble tournure arpente le pont, coudoyant avec hauteur le pacha, qui porte lentement à la bouche un long *houka* d'ambre de grosseur démesurée d'où sort une petite cigarette de latakié. Tout le monde parle serbe, sauf un grand vieillard à barbe blanche, coiffé du fez, à la longue lévite fourrée, que le capitaine me désigne comme un payeur de l'armée turque très connu, le juif Grubi. J'échange avec lui quelques mots d'espagnol, mais son castillan, mêlé de serbe et d'italien, est à peine compréhensible, juste assez cependant pour que je constate que, dans sa conversation avec un de ses coreligionnaires qui l'accompagne, il ne désigne jamais le Monténégrin que sous le nom peu parlementaire de *el puerco*. A l'avant du navire, aux secondes, c'est un mélange plus curieux encore : les femmes de Belgrade portant leur *libada*, ce joli caraco brodé d'argent, les Croates, les Bulgares, les femmes tsiganes avec la pipe à la bouche, les Autrichiens des confins, les Valaques, les Hongrois, les femmes morlaques traînant avec elles leurs enfans dans des boîtes de bois peintes de vives couleurs, les Serbes de haute taille armés jusqu'aux dents; tous ces passagers, si divers de costumes et de races, sont entassés, confondus, couchés les uns sur les autres, formant un ensemble d'un pittoresque achevé à souhait pour les yeux d'un peintre.

Nous glissons ainsi pendant vingt-cinq heures sur ce grand fleuve, la Save, qui roule ses eaux jaunâtres, emportant dans son cours rapide des arbres entiers couverts de feuilles, îles flottantes audessus desquelles voltigent de noirs corbeaux, et au matin nous entrons dans le Danube, stoppant devant Belgrade, au pied même du Kalimegdan, sous les canons de la forteresse d'où les Turcs, le 17 juin 1862, bombardèrent pendant cinq heures la capitale.

D'ici je pourrai embrasser l'ensemble du mouvement insurrectionnel, grâce aux documens rassemblés par les diplomates et par les états-majors. Connaissant la Basse-Herzégovine pour l'avoir explorée déjà, le relief du pays, le caractère du raïa soulevé, celui du soldat turc qui le combat, je pourrai me faire une idée plus nette de la portée réelle de ce mouvement, et je saurai avec quelque certitude ce qu'on peut attendre des personnalités qui le dirigent.

CHARLES YRIARTE.

L'EMPLOI INDUSTRIEL

DE

LA CHALEUR SOLAIRE

L'histoire des miroirs ardens en airain est connue. A Rome, on rallumait le feu sacré avec un de ces appareils, et Archimède porta l'incendie sur les vaisseaux qui bloquaient Syracuse en concentrant sur eux les rayons solaires à l'aide d'un grand réflecteur. Buffon a refait d'une façon victorieuse les expériences d'Archimède. Avec un miroir d'une très faible courbure, composé d'un grand nombre de glaces étamées, il a enflammé à distance des planches de sapin, de hêtre, fondu l'étain, l'argent, des minerais, rougi le fer. A son tour, Saussure a pu accumuler, au moyen de cages vitrées superposées, la chaleur du soleil jusqu'à une température qui dépassait notablement celle de l'eau bouillante, et l'astronome John Herschel a refait les mêmes expériences au cap de Bonne-Espérance de 1834 à 1838. A la même époque, le physicien français Pouillet mesurait à Paris l'intensité calorifique de la radiation solaire, et arrivait à cette conclusion, que la chaleur émise par le soleil et versée sur le globe en une année serait capable de fondre une calotte de glace environnant toute la terre sur une hauteur de 30 mètres.

C'est vers 1860 que M. Mouchot, alors professeur de mathématiques au lycée d'Alençon, stimulé par les travaux de Pouillet, par ceux de Melloni, le plus habile des physiciens italiens, qui a fait sur la transmission du calorique des expériences d'une incomparable précision, abordait hardiment le problème de l'utilisation de la chaleur solaire. L'équivalent mécanique de la chaleur était enfin déter-

miné. Grâce à Melloni, on connaissait la quantité de calorique que différens corps réduits en lames minces, tels que le verre, laissent passer, et la variation des pouvoirs réflecteurs des surfaces métalliques polies suivant la nature des métaux. Mesurer les trésors de force vive que le soleil envoie chaque jour à la terre, et, ce qui paraîtra encore une utopie à tant de personnes, concentrer à peu de frais les rayons du soleil pour leur faire produire tous les effets dont ils sont capables, était désormais un désidératum que l'on pouvait tenter de réaliser avec certitude, tandis que Buffon et Saussure n'avaient eu à leur disposition pour cela que des données insuffisantes; aujourd'hui la question se réduit à un simple calcul, à une application de lois physiques désormais bien connues.

Pour arriver à concentrer utilement les rayons du soleil, il fallait un récepteur qui ne fût ni d'un volume ni d'un prix excessifs. Après quelques tâtonnemens, après le premier essai d'un appareil analogue à celui de Saussure, M. Mouchot imagine une chaudière verticale en cuivre, noircie extérieurement, recouverte de trois cloches de verre concentriques, et reposant sur un corps mauvais conducteur du calorique, tel que le sable, la brique, le bois (1). Bientôt il augmente la puissance de son appareil par un réflecteur métallique, ce qui permet de ne plus faire usage que d'une cloche de verre, au lieu de trois. Il élève ainsi considérablement la température de l'eau contenue dans la chaudière, réduit cette eau en vapeur, fond du soufre, lequel n'entre en liquéfaction qu'à la température de 116 degrés, et, au bout de vingt minutes d'insolation, amène la chaudière vide à la température de 200 degrés.

Avec le réflecteur dont il s'agit, on a mis en quelques secondes le feu à un tas de copeaux, à une planche de bois. Dans un vase de verre placé au foyer du réflecteur et revêtu d'un couvercle également en verre, on a fondu 1 kilogramme d'étain en deux minutes; la même quantité de plomb en a demandé cinq, et le zinc six. Le point de fusion de ces trois métaux est respectivement de 235, 335 et 475 degrés. Avec des miroirs sphériques ou paraboliques, dont le foyer est un point au lieu d'être une ligne comme dans les miroirs coniques ou cylindriques dont on a fait usage pour les expériences précitées, la concentration de la chaleur solaire eût été encore plus forte.

En même temps qu'il procède à ces nouveaux essais, l'ingénieux expérimentateur met en fonctionnement sa marmite solaire, un bocal de cristal dans lequel il introduit un vase cylindrique en cuivre

(1) *La Chaleur solaire et ses applications industrielles*, par A. Mouchot. Paris, Gauthier-Villars, 1869.

ou en fer battu, noirci à l'extérieur et reposant sur le fond du bocal. Le tout est fermé d'un couvercle en verre. Un réflecteur cylindrique en plaqué d'argent renvoie les rayons solaires sur l'appareil. Au moyen de cette marmite se confectionne en moins de quatre heures un excellent pot-au-feu, formé d'un kilogramme de viande de bœuf et d'un assortiment de légumes; le tout est parfaitement cuit, et le consommé est d'autant plus agréable au goût que l'échauffement s'est produit avec une plus grande régularité.

Dans cette espèce de marmite portative, que l'inventeur remplace aujourd'hui par un simple vase de verre établi au foyer d'un miroir conique en laiton argenté, les fruits, les pommes de terre, tous les légumes, toutes les viandes, les grains, cuisent très bien au soleil. On y fait de même aisément une excellente infusion de thé, de café, une décoction quelconque, et il suffit d'employer pour cela une de ces bouteilles en verre coloré où se met la bière de Lyon. Pour faire cuire rapidement les légumes, les grains, on peut procéder autrement. On place au foyer du réflecteur un vase clos renfermant de l'eau, puis, quand le liquide entre en ébullition, on fait communiquer, à l'aide d'un tuyau, la partie supérieure du vase avec le fond d'un second vase contenant les légumes ou les grains, et ceux-ci ne mettent qu'un temps très court pour cuire ainsi à la vapeur.

Faut-il transformer la marmite solaire en un four? on place sous le couvercle de verre un disque de fer battu, et en moins de trois heures on fait cuire de la sorte 1 kilogramme de pain, qui ne présente aucune différence avec celui que donnent les fours de boulangers. La croûte est dure, caramélisée, la mie légère et bien levée, comme au four ordinaire.

Le rôtissage de la viande n'exigeant pas la même somme de chaleur que la vaporisation d'un égal poids d'eau, on peut faire rôtir la viande à l'air libre, sous la seule influence du réflecteur solaire, devant lequel est installée une broche garnie d'une pièce de bœuf, de veau ou de mouton; on pourrait également y mettre une pièce de volaille ou de gibier. En moins d'une heure (auparavant il en fallait trois) on obtient ainsi un rôti de très belle apparence. Il faut éviter de faire usage de beurre, car les rayons chimiques solaires donneraient alors au rôti une odeur et un goût insupportables en transformant le beurre en acide butyrique. Si l'on place devant la rôtissoire une vitre jaune ou rouge, on élimine les rayons chimiques causes de cette fermentation, et le rôti ni le jus ne laissent plus rien à désirer.

En remplaçant les deux couvercles de la marmite solaire par un de ces chapiteaux d'alambic dits *à tête de More*, à cause de leur

forme arrondie et lisse, s'adaptant exactement sur la chaudière, on transforme celle-ci en un appareil distillatoire. Le chapiteau est mis pour cela en communication, au moyen d'un tuyau horizontal, avec un serpentin, celui-ci descendant en hélice et plongeant dans un courant continu d'eau froide, tandis que le vase métallique, contenant deux litres de vin, est placé dans le bocal au foyer du réflecteur. On recueille ainsi l'alcool au bout de quarante minutes d'insolation. Comme l'appareil s'échauffe lentement et d'une manière continuelle, l'alcool est très concentré et possède un arome des plus agréables.

Pour toutes les expériences qui précèdent, on s'est d'abord servi de miroirs concaves à plaqué d'argent, de forme cylindro-parabolique, c'est-à-dire de miroirs cylindriques dont la ligne de base est cette courbe ouverte qui ressemble à une demi-ellipse très allongée et qui s'appelle une parabole. Le pouvoir réflecteur des miroirs cylindriques croît proportionnellement à leur ouverture, et par suite le temps que met par exemple un litre d'eau pour arriver au point d'ébullition est en raison inverse de l'ouverture des miroirs, c'est-à-dire d'autant plus petit que cette ouverture est plus grande. A la fin, l'inventeur n'a plus fait usage que de miroirs coniques, et avec ceux-ci la surface d'insolation est quadruple quand le diamètre du miroir double.

M. Mouchot ne devait pas borner là ses recherches; il songeait à obtenir aussi des effets mécaniques avec la chaleur solaire, et c'est à Paris, dans les premiers jours d'août 1866, qu'il fit fonctionner la première machine de ce genre dans l'atelier d'études de Meudon, qu'entretenait la cassette privée de l'empereur Napoléon III, et que dirigeait le commandant d'artillerie de Reffye. On faisait là principalement des expériences de balistique. L'empereur, qui avait toujours apporté dans les études mécaniques cette sorte de mysticisme, d'amour du merveilleux, qui faisait le fonds de son caractère, ne vit pas sans un étonnement mêlé de plaisir les expériences du savant français, qu'il avait d'ailleurs admis à opérer à Meudon dès l'année 1862.

Pendant que ces divers essais avaient lieu, un homme dont le génie mécanique est célèbre dans les deux mondes, mais surtout en Amérique, sa seconde patrie, le Suédois Ericson, l'inventeur de la machine à air chaud, des monitors à tourelles, s'appliquait aussi, et sans rien savoir certainement des expériences que nous venons de faire connaître, lesquelles n'avaient eu aucune publicité, à l'étude des machines solaires. Partant des faits recueillis par Herschel et Pouillet, Ericson calcule d'abord que l'action du soleil sur une surface de 9 mètres carrés est capable de vaporiser huit litres

d'eau et correspond par conséquent à un cheval-vapeur de force. Il en déduit des conséquences frappantes, entre autres que la chaleur solaire tombant sur les seuls toits de Philadelphie permettrait de mettre en mouvement 5,000 machines à vapeur de la force de 20 chevaux. Puis, après avoir établi que sur 1 mille carré, en employant seulement la moitié de la surface et en consacrant le reste aux bâtimens, chemins, etc., on peut faire marcher 64,800 machines à vapeur, chacune de la force de 100 chevaux, à l'aide seulement de la chaleur rayonnée par le soleil, il ajoute ces remarquables paroles : « Archimède, après l'achèvement d'un calcul sur la force du levier, disait qu'il pouvait soulever le monde; moi, je prétends que la concentration de la chaleur rayonnée du soleil produirait une force capable d'arrêter la terre dans sa marche! » et plus loin : « En Angleterre, on commence à calculer l'époque où la houille fera défaut, bien que les mines de ce combustible soient pour ainsi dire d'exploitation récente. Quelques milliers d'années, gouttes dans l'océan du temps, épuiseront les mines de charbon de l'Europe, si, dans cet intervalle, on n'a pas recours à l'assistance du soleil. Il est bien vrai que les rayons solaires n'arrivent pas toujours jusqu'à la surface du sol; mais quand s'ouvrira le grand magasin donnant le chauffage gratuit sans dépenses de transport, l'ingénieur prudent saura bien approvisionner le magasin de réserve pour les jours nuageux. Remarquons en même temps qu'une grande partie de la surface de la terre est éclairée par un soleil toujours radieux. La sphère d'activité de la machine solaire est aussi grande que la puissance dynamique en est considérable. » M. Ericson, qui joint au génie la fortune et une longue expérience, reprendra sans doute quelque jour, s'il en a le loisir, ses études sur l'application mécanique de la chaleur solaire. En attendant, le moment est venu de dire ce qu'un Français a réalisé dans cette voie.

Le voyageur qui visite la bibliothèque de Tours, installée dans un vieil hôtel, aperçoit dans la cour en entrant un appareil d'aspect étrange. Qu'on se figure un immense tronc de cône, un gigantesque abat-jour de lampe, renversé, tournant sa concavité vers le ciel. Le pourtour est métallique, en cuivre, revêtu à l'intérieur d'une feuille très mince d'argent. Sur la petite base du tronc de cône, fermée par une plaque de fonte à jour, repose un cylindre en cuivre, noirci extérieurement, et dont l'axe vertical est le même que celui du cône. Ce cylindre, qui se trouve ainsi enveloppé comme d'une énorme collerette, est terminé dans le haut par une calotte hémisphérique, de manière qu'il ressemble à un immense dé à coudre, et il est recouvert d'une cloche de verre de même forme que lui.

Cet appareil d'un type insolite n'est autre qu'un récepteur so-

laire, c'est-à-dire une sorte de chaudière à vapeur où l'eau entre en ébullition sous la seule influence des rayons calorifiques du soleil. Ce générateur de vapeur est destiné à porter l'eau au point d'ébullition et au-delà, par l'effet des rayons solaires que renvoie sur le cylindre la plaque intérieure du réflecteur conique, faite d'argent poli. Par un tuyau d'alimentation et au moyen d'une pompe, la chaudière reçoit de l'eau environ sur les deux tiers de sa hauteur. Un tube de verre et un manomètre en communication avec le dedans du générateur et qui s'appuient sur le pourtour extérieur du réflecteur métallique, servent à indiquer à la fois et le niveau de l'eau dans la chaudière et la pression de la vapeur. Enfin une soupape de sûreté est installée de façon à laisser dégager la vapeur, si la pression dépasse le nombre d'atmosphères voulu. L'engin présente ainsi toute la sécurité désirable, et peut être muni de tous les appareils accessoires qu'exige une chaudière à vapeur.

Le réflecteur ou miroir métallique, principale pièce du générateur, a 2m,60 de diamètre à la grande base, 1 mètre à la petite, et 80 centimètres de haut, ce qui donne 4 mètres carrés de surface réfléchissante ou d'insolation. Les parois intérieures sont en argent poli, parce qu'il est reconnu que ce métal est celui qui renvoie le mieux les rayons calorifiques; mais le laiton légèrement argenté pourrait aussi très bien convenir. L'inclinaison des parois sur l'axe de l'appareil est de 45 degrés. Les anciens savaient déjà que c'est la meilleure forme qui se puisse assigner à ces sortes de miroirs métalliques à foyer linéaire, car les rayons incidens parallèles à l'axe se réfléchissent alors perpendiculairement à cet axe et donnent un foyer d'intensité maximum.

La chaudière est en cuivre, parce que ce métal est, parmi les métaux communs, le meilleur conducteur du calorique; elle a été noircie à l'extérieur, parce que le noir a la propriété d'absorber tous les rayons calorifiques, comme le blanc a celle de les réfléchir, et elle a été recouverte d'une enveloppe de verre, ce corps étant de tous le plus *diathermane*, c'est-à-dire le plus facilement traversé par les rayons de chaleur lumineux. Le verre a de plus la propriété de s'opposer à la sortie de ces mêmes rayons, dès qu'ils se sont transformés en rayons obscurs, ce qui a lieu ici sur la surface de la chaudière. Toutes ces applications de lois physiques ne sont pas nouvelles; les peuples les ont mises comme instinctivement en pratique avant que les savans aient pu donner la raison des choses, et l'art culinaire, celui du jardinage, le chauffage des appartemens, n'ont pas attendu sur cela les expériences des physiciens. Saussure partait lui-même de ces données dans les essais qu'il avait entrepris; mais les inventeurs ne peuvent opérer à tâ-

tons, et il fallait les découvertes de la physique contemporaine pour donner à ces applications une formule rigoureuse, en quelque sorte mathématique.

La chaudière proprement dite de la machine solaire de Tours se compose de deux cloches concentriques, toutes deux en cuivre, la plus grande, celle qui est seule visible, ayant la hauteur du miroir, c'est-à-dire 80 centimètres, la seconde ou l'intérieure 50, et les deux diamètres respectifs étant de 28 et de 22 centimètres. L'épaisseur du métal n'est que de 3 millimètres. L'eau d'alimentation se loge entre les deux enveloppes, de manière à former un cylindre annulaire de 3 centimètres de largeur. Le volume du liquide est ainsi de 20 litres, et il laisse 10 litres pour la chambre de vapeur. L'enveloppe interne reste vide. C'est là que passe le tube conducteur de la vapeur et le tuyau d'alimentation de la chaudière. Sur la conduite de vapeur s'embranchent les appareils de sûreté, manomètre et soupape. La cloche de verre qui recouvre la chaudière a 85 centimètres de haut sur 40 de diamètre, et 5 millimètres d'épaisseur; c'est l'épaisseur d'une glace ordinaire. Elle laisse un intervalle constant de 5 centimètres entre ses parois et celles de la chaudière, intervalle qui est occupé par un matelas d'air très chaud, et elle n'est adhérente que par son pied au fond du miroir.

Par suite de la révolution diurne et annuelle de la terre, celle-ci n'occupe pas la même position vis-à-vis du soleil à toute heure du jour, en toute saison de l'année. Cela étant, le générateur est disposé de manière à tourner d'un angle de 15 degrés ou d'un vingt-quatrième de circonférence par heure autour d'un axe parallèle à l'axe de la terre, c'est-à-dire à suivre le mouvement diurne apparent du soleil, et à s'incliner aussi graduellement sur cet axe, eu égard à ce qu'on nomme la déclinaison solaire. De cette façon, l'intensité de la chaleur utilisée est toujours à peu près la même, quelles que soient l'heure de la journée et la saison de l'année, car l'appareil est toujours disposé de telle sorte qu'il réfléchisse avec le moins de perte possible tous les rayons émis par le soleil.

Le double mouvement que doit avoir le générateur s'obtient au moyen de deux engrenages qui n'exigent qu'un coup de manivelle, le premier de demi-heure en demi-heure, le second tous les huit jours. Le mouvement d'orient en occident, celui qui s'exécute suivant la marche apparente du soleil, pourrait sans trop de dépense devenir automatique; il en est de même du second. Il n'y a là à résoudre qu'une question de grosse horlogerie, voire de tournebroche, et la solution n'en est ni délicate ni dispendieuse.

Le générateur que nous venons de décrire est celui qu'une subvention du conseil-général d'Indre-et-Loire a permis à M. Mou-

chot d'installer à Tours depuis trois ans et demi. Il a fourni des résultats curieux, dont quelques-uns méritent d'être consignés ici et seront bientôt dépassés dans une meilleure disposition de l'appareil. Le 8 mai 1875, par un beau temps, 20 litres d'eau à 20 degrés, introduits dans la chaudière à huit heures et demie du matin, n'ont mis que quarante minutes pour produire de la vapeur à 2 atmosphères de pression, c'est-à-dire à la température de 121 degrés, ou 21 degrés au-dessus de l'eau bouillante. Cette vapeur s'est ensuite élevée rapidement à la pression de 5 atmosphères, et si l'on n'a pas essayé de franchir cette limite, malgré la régularité de chauffe, c'est que les parois de la chaudière n'ont que 3 millimètres d'épaisseur, et que l'effort total supporté par ces parois était alors de 40,000 kilogrammes. On ne pouvait sans danger aller plus loin, tout l'appareil eût volé en éclats. Vers le milieu du même jour, avec 15 litres d'eau dans la chaudière, la vapeur à 100 degrés, c'est-à-dire à la pression d'une atmosphère, s'élevait en moins d'un quart d'heure à la pression de 5 atmosphères, soit à la température de 153 degrés. Enfin le 22 juillet, vers une heure de l'après-midi, par une chaleur exceptionnelle, l'appareil a vaporisé 5 litres d'eau par heure, ce qui répond à un débit de vapeur de 140 litres par minute et à la force d'environ un demi-cheval (1).

Toute machine à vapeur se compose de deux parties essentielles, la chaudière et le moteur. On conçoit qu'avec la chaudière de Tours on peut employer le moteur habituel des générateurs ordinaires, et c'est là un avantage des chaudières à vapeur chauffées au soleil, de ne pas exiger un moteur spécial. L'inventeur a d'abord fait usage pour ses démonstrations d'une machine à double effet, sans condensation ni détente de vapeur, dont le cylindre, fixe, cubait un tiers de litre. Cette machine battait par un beau temps 80 coups à la minute, sous la pression constante d'une atmosphère de vapeur; elle marchait encore par un soleil légèrement voilé. Plus tard, elle a été remplacée par une machine rotative, c'est-à-dire à cylindre tournant, ce qui évite toute transmission de mouvement, mais est après tout un système vicieux. Celle-ci fonctionnait cependant à merveille et faisait marcher à grande vitesse une petite pompe à élever l'eau, quand une fois la pompe s'est trouvée trop faible et

(1) Un fabricant d'instrumens de précision, M. J. Salleron, qui a précisément construit l'appareil solaire qui a été présenté l'an dernier à l'Institut, nous écrivait récemment : « J'ai fait fonctionner un petit modèle de machine à vapeur avec la vapeur engendrée dans la chaudière de ce nouveau générateur, et M. Nouel, professeur de physique au lycée de Vendôme, l'a fait entre autres fois fonctionner le 5 janvier dernier. L'eau y est entrée en ébullition au soleil en 28 minutes, à l'heure de midi et par une température de l'air ambiant voisine de zéro. »

s'est disloquée. Il est fâcheux que l'inventeur n'ait mesuré dans aucun cas le travail réel produit par sa machine au moyen d'un de ces appareils qu'on nomme des freins ou des dynamomètres, et dont le frein de Prony et celui de Watt sont restés les types les plus usités.

Le réflecteur solaire, étant avant tout un foyer à combustible gratuit, ne sert pas seulement à donner la force motrice. On peut l'employer aussi à une foule d'usages tels que la distillation de l'eau pour rendre celle-ci potable, la concentration et la cristallisation des dissolutions salines, la préparation de l'alcool. Il suffit de faire arriver la vapeur de l'appareil au foyer d'un alambic pour distiller 5 litres de vin dans un quart d'heure. La fabrication de l'alcool de grains, de canne ou de betterave ne serait pas plus embarrassante. De même cette vapeur cuit rapidement et en abondance les légumes, la nourriture du bétail. D'ailleurs M. Mouchot a fabriqué de petites marmites solaires absolument distinctes de son grand générateur de vapeur. Désormais, au moyen de ces appareils, les chasseurs, qui se servent déjà du soleil, à défaut d'allumettes ou de briquet, pour enflammer l'amadou de leur pipe avec une lentille de verre à foyer convergent, les chasseurs pourront s'adresser aussi au soleil pour préparer leur dîner en campagne, au besoin faire rôtir leur gibier, et les explorateurs des grands déserts auront autre chose que la fiente de chameau ou la bouse de bison pour réchauffer leur maigre repas.

A quels emplois divers cette curieuse invention ne pourrait-elle pas se prêter? Il n'est pas jusqu'aux aérostats qui n'iront utilement s'adresser à elle, surtout pour animer sans aucun danger d'explosion les propulseurs du navire aérien, et l'on sait que la radiation solaire augmente singulièrement à mesure qu'on monte. Et les machines motrices à air chaud, à ammoniaque, que ne gagneront-elles pas à user du récepteur solaire? Mais c'est surtout dans les contrées tropicales, sur lesquelles le soleil dirige si généreusement tous les jours le faisceau de ses brûlans rayons, qu'il trouvera un emploi immédiat : mise en mouvement de tous les mécanismes sur les plantations de canne à sucre ou de coton, distillation des eaux impures pour les transformer en eaux potables, cristallisation des dissolutions salines, sucrées, élévation des eaux d'irrigation, fabrication de la glace au moyen des appareils Carré, etc. Ces pays sont précisément ceux où le combustible manque : les bois de chauffage y sont rares, et la houille, qu'il faut apporter de très loin, souvent même des mines anglaises, y atteint des prix excessifs. Déjà, dans les régions méridionales, n'est-ce pas au moyen de la seule chaleur du soleil que l'on obtient le sel marin? Au Chili, à l'île

Maurice, pour activer l'évaporation des eaux, on a couvert les marais salans de cloisons vitrées. Les fameuses nitrières d'Iquique, sur la côte du Pérou, pourraient aussi faire cristalliser leur sel uniquement par la chaleur du soleil. Et ceci ne concerne que les applications calorifiques, mais il y a aussi pour tous les pays chauds les applications mécaniques, dont la liste est pour ainsi dire illimitée. Quelle notable économie sera ainsi réalisée par l'emploi de cette force gratuite, mise pour nous comme en réserve par la maternelle et généreuse nature!

Le coût d'un appareil solaire pouvant donner, comme celui de Tours, la force d'un demi-cheval ne dépasse pas 1,500 francs, et descendra bien au-dessous quand la fabrication sera devenue courante et que l'inventeur aura apporté à son appareil toutes les modifications que déjà il entrevoit. Si l'on remplace le plaqué d'argent, principale dépense du réflecteur, par du laiton légèrement argenté, fonctionnant presque aussi bien que le plaqué, il y aura de ce côté seulement une très grande réduction de prix. Au reste, la surface d'insolation et par suite la force de l'appareil quadruplant quand le diamètre du miroir est double, il sera facile de construire de grands générateurs sans trop compliquer et renchérir le mécanisme. L'écueil à éviter sera précisément en ce cas la trop grande intensité de la chaleur recueillie. On ne saurait objecter au réflecteur conique la place qu'il occupe, car une machine à vapeur ordinaire en exige une bien autrement considérable avec les longues chaudières et la haute cheminée; quant au moteur proprement dit et aux moyens de transmission du mouvement, ils seront les mêmes dans les deux cas.

Les plus forts coups de vent, au moins sous nos climats, sont sans action sur les effets de la chaleur réfléchie et sur le miroir lui-même, qu'ils ne parviennent pas à ébranler. Ceci est capital, car nous avons affaire à un appareil qui doit toujours marcher à découvert, à l'air libre. Dans les pays où les ouragans sont plus forts que dans le nôtre, on pourra du reste étayer le réflecteur par une membrure de fer, de manière qu'il résiste aux plus violens cyclones. Aucun embarras de ce côté non plus que de tout autre, car il a été constaté que la cloche de verre, bien qu'échauffée par le rayonnement direct de la chaudière, ne courait aucun risque d'être brisée par une averse glacée, et qu'elle était même à l'épreuve de la grêle. Aujourd'hui d'ailleurs que l'on semble être parvenu à tremper le verre et à le rendre presque incassable, il sera toujours facile d'avoir une cloche assez résistante.

L'expérience indiquera par la suite, comme cela a eu lieu pour la machine à vapeur, bien des perfectionnemens qu'on ne soupçonne

point encore; telle qu'elle est toutefois, la machine solaire de Tours est dès à présent prête à passer des spéculations de la théorie dans les applications de la pratique. Elle n'est ni trop coûteuse, ni difficile à installer, ni délicate à manier, et, à quelque point de vue que l'on se place, répond victorieusement à toutes les objections. On peut dire qu'elle se plie à tous les emplois industriels auxquels peut s'appliquer la chaleur solaire, surtout dans les contrées intertropicales où se fait déjà sentir l'absence de tout autre combustible que le soleil pour les besoins de l'industrie. Dans un avenir qu'on peut dire assez rapproché, il n'y aura même pour tout pays d'autre combustible que le soleil, d'autres machines que celles qui seront mises en mouvement par la chaleur de cet astre; cette chaleur, on aura sans doute trouvé alors le moyen de l'emmagasiner, car il faudra bien, sous nos climats, dans les diverses applications du calorique solaire, songer à parer aux temps couverts, aux temps de pluie, qui composent, malheureusement pour nous, la plus grande partie de l'année.

Cela peut paraître un plaisant paradoxe de dire que c'est dans le soleil que les âges futurs, quand les houillères seront épuisées, iront chercher la chaleur et la force dont l'industrie et l'économie domestique ont besoin. Rien cependant n'est plus aisé à démontrer : aujourd'hui, qu'il est probable que la force, le mouvement, la pesanteur, la chaleur, la lumière, l'électricité, le magnétisme, ne sont que le résultat des modifications d'un seul et même agent et l'effet des vibrations de ce fluide insaisissable qu'on a nommé l'éther, aujourd'hui une telle assertion, que le soleil est le seul combustible, la seule force, ne doit plus provoquer chez personne le sourire de l'incrédulité. Désormais tout combustible, toute force, ne doivent être considérés que comme une portion du calorique solaire. Qu'est-ce que la houille? Du charbon fossile, et ce charbon n'a-t-il pas été fixé dans les plantes par la chaleur du soleil dont il n'est qu'un équivalent? L'acide carbonique de l'air, à la faveur des radiations solaires, se décompose au contact des végétaux; le carbone se fixe dans la plante, et l'oxygène retourne dans l'air se mêler à celui qui y est déjà et qui sert à la respiration des animaux. Donc, sans le soleil pas de végétation, sans végétation pas de carbone, sans carbone pas de houille. En brûlant, la houille restitue la chaleur du soleil qui s'était emmagasinée en elle, et c'est pourquoi le grand ingénieur Robert Stephenson, créateur des premières voies ferrées en Angleterre, disait en voyant s'avancer une locomotive : « Ce n'est pas la houille qui anime cette machine, c'est la chaleur du soleil, qui a fixé le carbone dans la houille il y a des milliers de siècles; les locomotives ne sont que les chevaux du soleil. » On

pourrait user d'une comparaison analogue à propos du vin et de l'alcool qu'il renferme, et les Bordelais ne font pas seulement une figure de rhétorique lorsqu'ils comparent leur admirable vin de Sauterne, couleur d'épi doré, à du « soleil mis en bouteille. »

Quand l'eau monte dans l'air en vapeurs, qui l'élève? C'est la chaleur du soleil. Si elle descend en pluie et s'échappe en torren. en ruisseaux, que vous canalisez, que vous amenez sous les aubes, sous les palettes d'une roue, qui fait marcher cette roue? Le soleil, puisque c'est lui qui d'abord a élevé l'eau. Quand le vent souffle sur les ailes d'un moulin, sur les voiles d'un navire, qui fait marcher ce moulin, ce navire? Le soleil, car qu'est-ce que le vent? C'est le courant produit par l'échauffement d'une couche d'air qui, dilatée par le soleil, cherche à se mettre en équilibre avec des couches de même densité qu'elle, et pour cela monte, se meut, tandis qu'un volume d'air moins chaud vient prendre sa place. Les marées, dont on songe à utiliser la force propulsive, soit directement au moyen des roues qu'elles mettraient en mouvement, soit pour comprimer de l'air et créer ainsi une source de force vive toujours disponible, les marées que sont-elles elles-mêmes? Une portion de la chaleur solaire, puisque les mers sont formées de l'assemblage de tous ces torrens, de tous ces fleuves qui descendent dans leur réservoir commun, l'océan, lequel couvre les trois quarts de la surface du globe. Ne sont-elles pas du reste produites, ces marées, par l'attraction combinée du soleil et de la lune sur la terre? Ainsi, toujours et partout le soleil.

Il n'y a donc aucun paradoxe à invoquer le soleil comme le futur magasin de combustible et le réservoir de force auquel les générations à venir iront bientôt s'adresser. Et c'est pourquoi les savans et des grands ingénieurs à toutes les époques, Euclide, Archimède, Héron, Salomon de Caus, Buffon, Saussure, Bélidor, Evans, Herschel, Pouillet, Ericson, se sont inquiétés de la manière dont on pourrait utilement ravir à cet astre une partie de son calorique pour les besoins de cette pauvre terre.

Le monde ne périra pas faute de charbon; mais le charbon manquera bientôt et bien plus vite que ne le calculait Ericson, car le chiffre de l'extraction va doublant partout, en moyenne tous les dix ou quinze ans. Ce n'est plus par milliers d'années qu'il faut compter pour l'Europe, comme on se plaisait à le faire il n'y a pas encore bien longtemps; c'est par siècles, et le nombre en est plus que limité. Déjà l'Angleterre suppute, à la suite d'enquêtes contradictoires faites avec un soin minutieux et terminées tout récemment, que son noir domaine souterrain sera vidé dans deux ou trois siècles au plus. La Belgique, l'Allemagne, la France, les au-

tres contrées houillères de l'Europe n'en ont pas pour plus longtemps. Les États-Unis de l'Amérique du Nord et la Chine, mieux partagés, ont peut-être pour un millier d'années de réserve houillère, et c'est tout. Après, à qui faudra-t-il s'adresser? Au soleil.

J'entends quelques-uns répondre : « Vous aurez l'électricité. » L'électricité coûte trop cher comme agent mécanique. Il faut, avec les piles électriques, brûler en quelque sorte du cuivre, du zinc, consommer des acides. Or 1 kilogramme de cuivre, de zinc, d'acides, représentent chacun dans leur prix de revient et avant tout plusieurs kilogrammes de houille qu'il a fallu dépenser pour les obtenir. Dans la méthode de fabrication du cuivre usitée dans le pays de Galles, on brûle jusqu'à 16 kilogrammes de charbon par kilogramme de cuivre obtenu. C'est donc tourner dans un cercle vicieux que de supposer que les machines électriques ou électro-magnétiques pourront remplacer utilement, économiquement, les machines à vapeur. Il n'est qu'un cas où il est permis d'être ébranlé, c'est celui où, avec une pile thermo-électrique, on arriverait à décomposer presque sans dépense l'eau en ses deux élémens, l'oxygène et l'hydrogène, l'eau si abondamment répandue à la surface du globe qu'on la trouve partout. Alors le problème serait résolu, puisqu'on aurait mis à la disposition de tous et presque pour rien les deux plus grandes sources de lumière, de chaleur et de force, l'oxygène et l'hydrogène; mais, dans ce cas, qui aurait permis encore cette solution si inattendue de la question? Le soleil, puisque ce n'est qu'avec une pile thermo-électrique, où nous supposons que l'électricité serait produite par la chaleur solaire, qu'on pourrait utilement décomposer l'oxygène et l'hydrogène, sinon il en coûterait au moins autant de chaleur pour les désassocier qu'ils en donneraient en se recombinant : nouvelle pétition de principe que ne voient pas les inventeurs naïfs qui s'obstinent à poursuivre avec des piles ordinaires la solution du grand problème des machines motrices économiques et du combustible de l'avenir.

Quant à emmagasiner directement la chaleur solaire au moyen de corps bons conducteurs ou absorbans, isolés ensuite, par exemple au moyen de pierres noires poreuses, exposées au soleil et jetées de là dans un grand réservoir, comme on empile la neige dans les glacières, il n'y a rien d'impossible à cela. On jetterait ces pierres dans l'eau, quand il en serait besoin, et l'on atteindrait et dépasserait aisément ainsi la température de l'eau bouillante. Les Indiens de Californie font bouillir de la sorte l'eau dans des paniers en osier si finement tressés qu'aucune goutte de liquide ne s'échappe, et pour cela ils jettent dans l'eau une à une des pierres rougies au feu.

La paille, la sciure de bois, la laine, la plume, l'air confiné, sont des corps isolans qui conservent la chaleur. On pourrait entourer d'une double enveloppe de ce genre le réservoir contenant nos pierres chauffées au soleil, et l'on aurait un stock de chaleur solaire comme on a un stock de glace. Qu'il s'agisse de conserver le froid ou le chaud, le problème est le même. Or la glace se conserve très bien, même sur les navires qui par centaines de mille tonnes chaque année la transportent des États-Unis, notamment du port de Boston, à travers toutes les mers tropicales. L'Inde, l'Amérique du Sud, reçoivent ainsi leur provision de glace, qui leur arrive presque sans coulage. Un peu de sciure de bois et un bon arrimage font tout le miracle. Il en sera de même quand il s'agira d'emmagasiner et au besoin d'emporter au loin nos « boules de chaleur solaire. » Nous n'avons donné que l'embryon de l'idée; soyez assuré qu'au jour voulu un savant paraîtra qui en trouvera tout de suite la forme pratique, le mode d'application industrielle. Après tout, qu'est-ce que la machine à vapeur moderne, si ce n'est, sous une forme appropriée, scientifique, la reproduction de ce vulgaire phénomène de cuisine que les ménagères connaissaient de toute antiquité, le couvercle de la marmite se soulevant sous la pression intérieure de la vapeur d'eau?

Que si l'on objecte qu'il faudra peut-être, malgré tout, si jamais les applications de la chaleur solaire devaient entrer dans nos usages quotidiens, abandonner alors les contrées où la civilisation s'est aujourd'hui confinée, c'est-à-dire les régions tempérées, celles précisément où gisent les mines de houille, et faire un pas décisif vers les régions tropicales, nous répondrons que l'humanité a vu bien d'autres migrations et autrement importantes. La civilisation ne ferait que reprendre, en retournant aux pays du soleil, sa route vers son lieu d'origine. Ainsi aucune raison valable ne peut nous être opposée. Le soleil semble bien devoir être le combustible de demain, et l'on dirait que le grand encyclopédiste du moyen âge, Dante, le prévoyait, le jour où il s'écriait dans son incomparable poème : *Guarda il calor del sol che si fa vino*, regarde la chaleur du soleil qui se change en vin, comme s'il eût voulu dire : en tout ce qui est force, en tout ce qui est vie, en tout ce qui est lumière.

L. SIMONIN.

LA QUESTION RELIGIEUSE

EN FRANCE ET EN PRUSSE

Il s'est tenu dernièrement dans une sorte de parlement extra-parlementaire des discours fort étranges. Des orateurs dont la parole a du poids se sont chargés d'apprendre à l'Europe étonnée que l'église souffre aujourd'hui en France de cruelles persécutions, que nous sommes revenus au temps de Galerius et de Dioclétien, qu'une nouvelle *ère des martyrs* s'est ouverte. « Nous sommes en présence d'une situation, nous a-t-on dit, qui attriste tous les cœurs chrétiens; elle dure depuis longtemps, mais, dans ces derniers jours, elle est devenue plus aiguë. Une audacieuse conjuration s'organise contre la religion catholique. On s'efforce de lui enlever le peu de liberté dont elle jouit dans l'instruction et dans les œuvres de charité. Nous portons un habit religieux, cela suffit pour nous refuser tout droit. Pas de colère ni d'injures, il faut laisser nos adversaires se déshonorer en nous déniant la justice, en nous mettant hors le droit commun. »

Où se sont fait entendre ces amères doléances et ces véhémentes protestations? Dans une assemblée générale des comités catholiques. Beaucoup de gens ignoraient qu'il y a en province des comités catholiques permanens, et que, lorsqu'il leur plaît, ils envoient à Paris des délégués qui s'organisent en congrès et en commissions spéciales, « correspondant aux neuf chœurs de la milice céleste. » De quoi s'occupent ces commissions? Non-seulement des œuvres du très saint sacrement, de l'adoration nocturne et du vœu national, mais de beaucoup d'autres choses, de la presse, de l'enseignement, de l'économie sociale, de la législation et du contentieux. M. le cardinal-archevêque de Paris avait raison d'affirmer que l'église catholique est mise hors le droit commun;

ces comités, ce congrès, ces commissions d'anges et d'archanges en font foi. L'église jouit en France d'une liberté d'association et d'action qui lui est propre; elle en a le monopole, c'est un privilége que personne ne songe à lui disputer. Elle ne laisse pas de se plaindre, car il est doux d'être plaint, et lorsqu'on a d'excellentes raisons de se louer de son sort, il est habile de mettre un crêpe à son bonheur, cela ferme la bouche aux envieux. D'ailleurs, si fortuné qu'on soit, possède-t-on jamais tout ce qu'on désire? On rêvait de faire des docteurs, et Dioclétien vient de rédiger un projet de loi portant que les élèves des facultés libres s'adresseront aux facultés de l'état pour obtenir leurs grades. Le puits de l'abîme s'est ouvert, la bête de l'Apocalypse en est sortie, il ne reste plus qu'à tendre la gorge et à mourir.

Il est difficile au libéralisme de demeurer toujours conséquent avec lui-même et avec ses principes dans les questions d'église. Il ne peut voir sans inquiétude les envahissemens d'un certain parti religieux qui a l'esprit de domination et se déclare lésé, quoi qu'on lui accorde. Ce parti a une singulière façon de raisonner, il dit à ses adversaires : « Nous sommes la vérité, et vous êtes l'erreur; partant, vous nous devez *tout*, et nous ne vous devons rien. En nous accordant la liberté, vous ne faites que votre devoir, et, quand nous serons devenus les plus forts, nous ferons également le nôtre en vous la refusant. Voyez plutôt ce qui se passe en Espagne, nous n'admettons pas qu'on y tolère les hérétiques. Si le ministère espagnol réussit à faire voter par les cortès l'article 11 de son projet de constitution, s'il s'obstine à donner aux protestans le droit de célébrer leur culte en lieu clos, le nonce du pape quittera Madrid, et Rome rompra tout commerce avec le roi Alphonse. Pour être libres, il faut que nous soyons les maîtres, et César nous opprime lorsqu'il refuse de nous obéir. » Le parti clérical met les gouvernemens libéraux à une rude épreuve; ses exigences croissent avec les concessions qui lui sont faites, et il paie tous les bienfaits de la plus noire ingratitude. Cependant le libéralisme se doit à lui-même de ne jamais se démentir; le libéralisme est une vertu, et il en coûte toujours d'être vertueux. Il se trouve au surplus que la vertu est souvent récompensée dans ce monde. Tolérer les intolérans, respecter la liberté des ennemis mêmes de la liberté n'est pas seulement le procédé le plus honnête, la conduite la plus honorable, c'est encore le parti le plus sûr et le meilleur moyen d'éviter les embarras.

On accuse le clergé d'avoir déployé un zèle imprudent et aventureux dans les dernières élections, et il est certain que dans plus d'un arrondissement il a eu ses candidats officiels. L'événement a trompé ses espérances. On ne peut s'étonner qu'un grand nombre de députés républicains, dont il avait combattu la candidature, soient arrivés à Versailles encore échauffés de la lutte, émus des injures qu'on leur avait dites et

des tracasseries qu'on leur avait suscitées, résolus à donner une leçon aux évêques et aux curés qui s'avisent d'ajouter aux soins de leur ministère celui de gouverner le suffrage universel et qui enseignent à leurs ouailles que, « voter pour la république, c'est voter pour le diable. » Parmi ces nouveaux députés, il est beaucoup d'hommes nouveaux, et c'est l'ordinaire que les hommes nouveaux, n'ayant pas la pratique des affaires, les croient plus simples, plus faciles à manier qu'elles ne le sont. Ils n'ont pas encore perdu leur candeur, ils s'imaginent qu'avec un peu de bonne volonté on résout tous les problèmes, qu'il suffit d'avoir raison et d'aller droit devant soi. Ils ne se doutent pas que les bonnes intentions sont quelquefois arrêtées par un mur ou qu'elles restent prises dans les broussailles; il faut du temps pour apprendre à se défier des murs et des buissons. « Venez à mon secours, mon cher Atticus, écrivait un jour Cicéron, et dites-moi si, selon le mot de Pindare, je dois suivre le chemin raide de la justice ou si je ferai mieux de prendre des détours. — Prenez des détours, » lui répondait son ami, et le grand Frédéric était de l'avis d'Atticus, lorsqu'il disait : « Les dissensions polonaises et les négociations avec l'église sont à peu près de la même espèce; il faut vivre longtemps et avoir une patience angélique pour en voir la fin. »

Que la chambre des députés ait ordonné une enquête sur l'élection de M. de Mun, on ne saurait y trouver à redire. Le candidat officiel du clergé dans l'arrondissement de Pontivy ne peut s'en prendre qu'à lui, il s'est appliqué à provoquer cette mesure par les déclarations qu'il a faites à la tribune, par les intempérances préméditées de son langage. Les naïfs ont remarqué que les doctrines dont il a fait profession se trouvent en contradiction flagrante avec les lois organiques. Que sont les lois organiques pour M. de Mun? Son principe est que « l'église a le droit de faire tout ce qu'elle juge qu'il est de son devoir de faire. » Selon lui, les seules lois qui obligent les consciences sont les décisions rendues à Rome, les décrets de celui qui tient les clés, de celui qui a reçu du ciel le pouvoir de lier et de délier. Ce qu'il faut espérer, c'est que la commission nommée pour procéder à une enquête sur l'élection de Pontivy se renfermera scrupuleusement dans son mandat. Elle a eu, comme on sait, avec M. le garde des sceaux un entretien dans lequel elle a fait paraître des curiosités indiscrètes. Elle a eu la fâcheuse idée de lui demander si les doctrines gallicanes et la déclaration du clergé de France de 1682 sont vraiment enseignées dans les séminaires comme le veut la loi, et dans le cas où il en serait autrement, si le gouvernement n'aviserait pas. M. le garde des sceaux a promis qu'il s'en informerait. Nous souhaitons pour notre part qu'il oublie sa promesse, et que la commission s'abstienne de lui en rafraîchir la mémoire.

Selon toute apparence, les doctrines gallicanes et la déclaration de

1682 ne sont plus professées dans les séminaires, et il est hors de doute qu'aux termes des articles organiques l'état aurait le droit d'exiger qu'on les y professât; mais, comme le disait un illustre jurisconsulte, le propre de la raison est de découvrir les principes et le propre du bon sens est de ne jamais les isoler des convenances. Depuis le concile du Vatican, l'infaillibilité personnelle du pape est devenue un dogme, et les évêques de France ne sauraient, sans encourir le reproche d'hérésie, enseigner encore que les conciles généraux sont supérieurs au pape dans le spirituel, que les décisions du saint-siége en matière de foi ne sont sûres qu'après que l'église les a acceptées. Exigerez-vous des évêques qu'ils fassent ouvertement profession d'hérésie? Ils n'y consentiront jamais. — Qui êtes-vous donc, vous diront-ils, pour prétendre nous prescrire ce que nous devons croire? — Vous leur répondrez peut-être que vous représentez la raison; mais la raison a-t-elle rien à voir dans un mystère de théologie? Êtes-vous bien sûrs qu'il soit plus raisonnable de croire à l'infaillibilité d'un concile qu'à celle d'un pape? Et au surplus où en serions-nous si vous vouliez supprimer de ce monde la liberté de déraisonner? Peut-être alléguerez-vous les droits de l'état. Le droit de l'état dans le temps où nous vivons est de rester neutre entre les cultes et de les protéger tous en protégeant contre eux la paix publique. En 1869, M. de Bismarck, qui s'est ravisé depuis pour son malheur, écrivait à M. d'Arnim que « la politique prussienne en matière ecclésiastique avait pour règle d'assurer aux églises une pleine liberté dans les questions de doctrine et de culte et de s'opposer résolûment à tout empiétement qu'elles pourraient faire sur le domaine de l'état. » Non, il n'est pas de la compétence d'un gouvernement de définir ce qu'il est nécessaire de croire pour être un bon catholique. Il ne lui appartient pas de prendre parti dans les controverses qui agitent l'église, il ne lui appartient pas même d'avoir une opinion en théologie. Un gouvernement qui dogmatise est ridicule, un gouvernement qui emploie la rigueur pour imposer ses doctrines est odieux. Puisse la commission chargée de faire une enquête sur l'élection de Pontivy laisser dormir en paix les principes gallicans et la déclaration de 1682! Une fée fit jadis sortir d'une noisette un carrosse à quatre chevaux, un cocher et deux laquais poudrés; les assistans éperdus s'écriaient : — Qui aurait pu croire qu'il y eût tant de choses dans une noisette! — On ne saurait croire non plus combien il peut y avoir de choses dans une simple question adressée par une commission à un ministre, et combien de calamités et de funestes complications peut engendrer une curiosité théologique.

M. de Bismarck disait un jour à la chambre des seigneurs de Prusse que la lutte entre l'état et l'église date de loin, qu'elle a commencé à Aulis le jour où Agamemnon eut maille à partir avec ses devins et se vit contraint de leur sacrifier sa fille. « Dès les premiers temps de l'histoire, ajoutait-il, il y a eu des gens, prêtres ou sages, qui affichaient a

prétention de connaître les volontés divines mieux que tout le monde et qui, sur la foi de cette prétention, s'arrogeaient le droit de dominer les hommes. » Il est à noter que, dans cette rivalité séculaire entre Calchas et Agamemnon, le monde a tour à tour donné raison à l'un et à l'autre. Quand Calchas devient trop riche, trop insolent, trop intrigant ou trop factieux, quand il entreprend sur les droits de l'état, c'est avec l'applaudissement universel qu'Agamemnon lui fait sentir la pesanteur de son bras; mais lorsque Agamemnon se mêle de ce qui ne le regarde pas, lorsqu'il dicte à Calchas des articles de foi et lui prescrit ce qu'il doit enseigner aux peuples, les peuples prennent parti contre Agamemnon. On a vu plus d'une fois l'église devenir si riche et si puissante qu'elle formait comme un état dans l'état, et les gouvernemens se sont bien trouvés de confisquer ses dîmes, de séculariser ses biens et de lui ôter les moyens d'en acquérir de nouveaux. On a vu aussi des républiques et des rois fermer des couvens, supprimer des congrégations qui foisonnaient et pullulaient en trop grande abondance; ces mesures rigoureuses ont été approuvées par l'opinion publique; elle reconnaît à l'état un droit de contrôle sur les associations et l'autorise à supprimer celles qui mettent en péril les lois et la société, comme un propriétaire nettoie son jardin en retranchant l'ivraie et les folles herbes. En revanche, il est peu de gouvernemens qui se soient bien trouvés d'avoir attenté à la liberté doctrinale de l'église, et le métier d'oppresseur de consciences n'est pas de ceux qui portent bonheur.

L'état a deux moyens de contraindre l'église à enseigner ce qu'il désire qu'elle enseigne. Il peut la mettre sous tutelle, lui imposer une organisation, une discipline, un régime à sa convenance, ou ce qu'on nomme une constitution civile, et l'on sait combien sont éphémères les constitutions civiles et le triste souvenir qu'elles laissent après elles. Il peut aussi se charger de faire lui-même l'éducation des prêtres. Joseph II l'a tenté; son essai ne fut pas heureux. Ce prince ne connaissait guère les hommes, il ignorait l'empire qu'exercent sur eux les traditions et les habitudes et combien certains abus leur sont chers. Il se piquait de rendre son clergé parfaitement raisonnable, et ce fut là sans contredit la plus déraisonnable de ses prétentions. Il entreprit de tout régler, jusqu'à la figure qu'on devait donner aux images des saints; il prit des mesures somptuaires contre les madones, leur défendit de porter sur elles plus de bijoux qu'il ne convient à une honnête mère de famille. Après avoir interdit nombre de processions et de pélerinages, il abolit la faculté théologique de Louvain et les séminaires épiscopaux, qu'il remplaça par deux séminaires d'état dont il nommait les directeurs. Qu'y gagna-t-il? De perdre les Pays-Bas, et peu de temps avant sa mort, il engageait ses proches à graver sur sa tombe cette mélancolique inscription : « ci-gît un prince dont toutes les intentions étaient pures et

dont toutes les entreprises échouèrent. » Aucun de ses imitateurs ne fut plus heureux que lui. Le joséphisme n'a jamais conduit qu'à des mécomptes, et voilà des expériences qu'il est bon de recommander à la méditation des assemblées et des commissions.

Ce qui se passe depuis quelques années en Prusse et en Suisse est aussi fort instructif. Le roi Frédéric II faisait cas de l'empereur Joseph; il écrivait à Voltaire : « Ce prince est aimable et plein de mérite ; il aime vos ouvrages et les lit autant qu'il peut. Enfin c'est un empereur comme de longtemps il n'y en a eu en Allemagne; nous n'aimons ni l'un ni l'autre les ignorans et les barbares. » Il ne laissait pas de juger fort sainement la politique ecclésiastique de Joseph; il disait de lui : « Mon frère Joseph a le tort de faire toujours le second pas avant d'avoir fait le premier. » Aussi peut-on croire que, s'il revenait au monde, son prodigieux bon sens goûterait médiocrement le remue-ménage qu'on a fait depuis peu dans sa maison et les lois joséphistes qui ont été votées à Berlin.

Le gouvernement prussien était autorisé à prendre des mesures de précaution contre l'église catholique. L'indépendance, la liberté d'allures et la protection dont elle jouissait dans un pays aux deux tiers protestant lui avaient permis d'acquérir une importance excessive, et son envahissante ambition se donnait carrière. Ainsi que l'écrivait l'an dernier l'auteur d'une intéressante brochure (1), elle menaçait de devenir pour l'état, sinon un véritable péril, du moins une gêne et un grave embarras. Le clergé exerçait une grande influence sur l'école primaire ; en maint endroit, les instituteurs étaient à sa merci, et les tendances ultramontaines de l'enseignement étaient de nature à compromettre la paix entre les diverses confessions. Les biens de l'église s'accroissaient continuellement par des fondations ou par des legs. L'administration de ces biens était aux mains des évêques et de leurs chapitres, l'état n'avait rien à y voir, et l'on avait sujet de craindre que ces abondantes ressources ne fussent employées en partie à des fins occultes et dangereuses. Les couvens, les maisons religieuses se multipliaient à l'infini ; une foule de congrégations et de confréries enveloppaient certaines provinces de leur noir réseau. Enfin les jésuites et « les prophètes voilés qui se tiennent derrière le trône » prenaient sur le haut clergé allemand un ascendant toujours plus marqué.

L'état n'a pas seulement le droit, il a le devoir de se défendre. Quoi qu'en puisse dire Calchas, Agamemnon a, comme lui, charge d'âmes; il a une mission à remplir, un ministère à exercer. De précieux intérêts lui sont confiés, il leur doit la sécurité, et il répond de la paix publique. Si le gouvernement prussien s'était contenté de se défendre, s'il s'en

(1) J. H. von Kirchmann : *Der Culturkampf in Preussen und seine Bedenken.*

était tenu aux mesures préservatrices que lui commandait sa sûreté, s'il lui avait suffi d'affranchir l'école primaire de l'influence abusive du clergé et de faire une loi sur les biens d'église, d'en faire une autre sur les couvens et sur les ordres, de dissoudre nombre de communautés religieuses et de congrégations, il aurait encouru les censures de la curie romaine, il aurait été en butte aux réclamations plaintives ou hautaines de l'épiscopat, mais les laïques ne se seraient pas émus. Les uns se seraient résignés, d'autres auraient approuvé. On se serait mis aux fenêtres pour regarder passer les événemens, après quoi chacun serait retourné à ses affaires. « Le gouvernement prussien, a dit un écrivain protestant, auteur d'une savante et judicieuse étude sur les rapports de l'église et de l'état, doit imputer le mauvais succès de ses lois ecclésiastiques non à l'opposition des évêques, mais à la résistance des populations catholiques. Que l'épiscopat combatte aussi longtemps qu'il le peut toute tentative de donner des bornes à sa puissance, l'histoire en témoigne, et on sait l'audacieux usage qu'il a toujours fait de sa devise : Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. Toutefois il est trop avisé pour engager une guerre qu'il ne pourrait soutenir. Les évêques autrichiens ont réclamé et protesté contre les lois de 1874 ; quoiqu'elles eussent été condamnées par le saint-siége, ils ont fini par s'y soumettre, sachant bien que s'ils s'obstinaient dans leur résistance, ils ne pourraient compter sur l'appui des laïques. De même la hiérarchie n'est point entrée en campagne contre le petit royaume de Wurtemberg; elle s'est soumise à la loi de 1862. Au contraire, les évêques prussiens ont refusé d'obéir aux lois de mai, parce qu'ils étaient persuadés que non-seulement le clergé, mais le peuple catholique seraient avec eux, et l'événement a prouvé qu'ils ne s'étaient pas trompés (1). »

Les hommes d'état de Berlin ont outre-passé leur droit. Par les lois incohérentes, mal digérées qu'ils ont présentées au parlement, ils ont attenté à la fois à la liberté doctrinale et au pouvoir disciplinaire de l'église, et les consciences se sont émues comme une fourmilière qu'un passant s'amuse à inquiéter avec son bâton, — car il en est des consciences comme des fourmis, elles entendent qu'on les laisse en paix dans leur maison, elles ont horreur de l'étranger qui se mêle de leurs affaires, et l'état est pour elles l'éternel étranger. Les politiques de Berlin ont dit aux évêques : — Vous avez promulgué depuis peu un nouveau dogme qui nous est désagréable et qui peut avoir de fâcheuses conséquences. Si quelques-uns de vos prêtres refusent d'enseigner ce dogme, nous prenons sur nous de déclarer qu'ils sont d'aussi bons catholiques que vous, et, s'il vous plaît de leur infliger des peines disci-

(1) Heinrich Geffcken : *Staat und Kirche in ihrem Verhältniss*. M. Geffcken a été autrefois ministre des villes hanséatiques à Berlin et à Londres ; il est aujourd'hui professeur à l'université de Strasbourg.

plinaires, nous leur permettrons d'en appeler à nous; après avoir examiné le cas, nous réviserons ou nous casserons votre sentence. Nous vous défendons aussi d'excommunier pour ce fait aucun laïque. L'excommunication est un mauvais procédé, fort désobligeant, contraire à tous les principes de la civilité honnête et puérile. Vous nous ferez le plaisir d'y renoncer; sinon, vous serez passibles d'un an de prison et d'une amende de 200 à 500 thalers. Vous élevez mal vos prêtres, vous en faites des fanatiques et des énergumènes, nous savons mieux que vous ce qu'il convient de leur enseigner; désormais nous nous chargerons de leur éducation. Nous entendons qu'à l'avenir ils apprennent la théologie dans nos universités ou dans un grand séminaire dont le plan d'études aura été examiné et approuvé par nous. Vous ne procéderez à aucune nomination sans avoir présenté votre cand dat au président-supérieur de la province, et vous attendrez pendant trente jours sa décision. S'il se trouve que votre candidat n'a pas fait les études réglementaires, ou si ses antécédens nous autorisent à penser qu'il n'a pas pour nous tout le respect qui nous est dû, vous serez tenus de nous en proposer un autre qui nous offre de meilleures garanties. Dans le cas où, par le fait de votre mauvais vouloir, quelque place demeurerait vacante, nous retiendrons votre traitement et nous vous infligerons des amendes jusqu'à concurrence de 1,000 thalers. Vous nous objecterez peut-être que nos nouvelles lois sont contraires à certains articles de la constitution. Qu'à cela ne tienne, nous supprimerons ces articles, nous changerons la constitution, car nous sommes résolus à mater votre fierté, et, si vous refusez d'entendre raison, nous vous prierons de vous en aller et nous amenderons au besoin notre code pénal pour pouvoir vous bannir en sûreté de conscience.

Que César soit jaloux de son autorité, que dans l'intérêt public il supprime des congrégations ou prenne des mesures pour empêcher l'accroissement des biens de mainmorte, ceux qui souffrent de ses rigueurs crieront, mais leur voix trouvera peu d'échos; le jour où César dogmatise et veut obliger l'église à l'en croire sur parole, les indifférens eux-mêmes lui donnent tort. Ce n'est pas que le monde se soucie beaucoup de controverse, ni qu'il attache un grand prix aux définitions de théologie. Un écrivain anglais a eu raison de dire que « la plupart des hommes se donnent pour but de traverser la vie en dépensant le moins de pensée possible; » mais quand l'état dispute avec l'église sur quelque article de foi, les demi-croyans, qui abondent dans ce siècle et décident du gain des batailles, se trouvant forcés de faire un choix, déclarent à l'ordinaire que chacun doit faire son métier et se tenir à sa place, que dans les matières de doctrine l'estampille de l'église est plus sûre que le poinçon de l'état, qu'en tout ce qui concerne le *Credo* les évêques sont plus compétens qu'un président de conseil, et que les

prêtres qu'ils excommunient ne sont pas de vrais prêtres. Or les demi-croyans désirent que leur curé soit un vrai curé, sans tare et sans défaut, et un prêtre constitutionnel ou assermenté sera toujours à leurs yeux un intrus, dont le cas n'est pas net. Cela se voit en Suisse : le vieux-catholicisme y est mort de la dangereuse amitié que lui a témoignée l'état. Les gouvernemens de Berne et de Genève, qui s'imaginent qu'on peut forcer les gens à être libres, ont dit à leurs ressortissans catholiques : « Nous voulons vous affranchir du joug odieux de la hiérarchie romaine, nous vous octroyons le droit de nommer vous-mêmes vos pasteurs; ne vous gênez pas, choisissez-les aussi raisonnables qu'il vous plaira. » Les catholiques genevois et bernois n'ont pas su apprécier la faveur qu'on leur faisait. Dernièrement la commune de Moutiers, qui compte près de 1,400 catholiques romains et 24 vieux-catholiques, devait nommer son curé. 5 électeurs ont pris part au scrutin, 3 ont donné leur voix au titulaire actuel, 2 ont voté contre. Le gouvernement, comme c'était son devoir, a validé l'élection. L'église de Moutiers et ses biens appartiennent aujourd'hui aux 24 vieux-catholiques, et la caisse de l'état sert un traitement à un curé national élu par 3 voix. C'est ainsi que dans les républiques qui permettent à la politique d'envahir la religion, la démocratie et le suffrage universel aboutissent quelquefois au règne oppressif des minorités.

C'est un insaisissable ennemi qu'un dogme ou une idée. Il se dérobe à toutes les étreintes; quand on croit le tenir, il s'échappe dans l'air, *par levibus ventis*, et l'on ne se bat pas à coups de poing contre le vent. Le radicalisme suisse ne fait pas une brillante figure dans cette grande partie de pugilat qu'il vient d'engager avec un dogme. La Prusse a eu plus de souci de sa dignité. L'homme supérieur qui dirige ses destinées n'a pas l'habitude de prêter à la plaisanterie; la vue d'une soutane ne lui donne point de syncopes, et jamais il ne se serait avisé qu'il suffît d'un rabat qui se promène dans la rue pour mettre une république en danger. Cependant M. de Bismarck est-il arrivé à ses fins? Peut-il se vanter d'avoir ville gagnée ?

Qui fut jamais mieux armé pour une lutte contre l'église que le gouvernement prussien? Il n'avait pas seulement pour lui la force, une imposante autorité, l'assistance de la plus puissante et de la plus respectée des bureaucraties; il avait encore le prestige de la gloire militaire, il tenait dans sa main l'épée de Sadowa et de Sedan. Il a donné des ordres aux consciences du même ton qu'il en eût donné à ses soldats; il se flattait d'être obéi, il ne l'a point été. Il espérait que, protégé par lui contre les foudres de l'excommunication, le vieux-catholicisme ferait de rapides conquêtes et qu'avant peu il pourrait le prendre sous son patronage officiel, lui faire une part léonine dans le budget des cultes, qui sait encore? le proclamer comme le vrai catholicisme et déclarer

que les infaillibilistes sont des sectaires. Il s'appuyait sur un roseau, le roseau s'est dérobé sous sa main. On affirme que sur 8 millions de catholiques à peine y a-t-il en Prusse plus de 6,000 vieux-catholiques pratiquans. Le pape avait frappé d'anathème les lois de mai 1873; on a tenté de faire signer une protestation contre son encyclique, on n'a guère recueilli qu'un millier de signatures. Les évêques refusaient de pourvoir aux cures vacantes dans les formes prescrites par le gouvernement; en vertu d'une loi votée en 1874, les paroisses étaient autorisées à élire elles-mêmes leur curé, aucune n'a fait usage de ce droit. Des souscriptions ont couvert toutes les amendes infligées aux ecclésiastiques renitens, et ceux qui sortaient de prison ont été portés en triomphe.

Le concile de Rome avait été une cruelle épreuve pour l'épiscopat allemand. Après avoir fait une vive opposition au nouveau dogme, il s'était soumis; on lui avait reproché son inconséquence et sa faiblesse, on avait attribué sa conduite à des motifs de crainte ou d'intérêt. M. de Bismarck s'est généreusement employé à le relever de son abaissement. — Prenez-y garde, disait l'abbé Maury, il n'est pas bon de faire des martyrs. — Un évêque persécuté n'est plus un évêque, on oublie qu'hier il s'est déjugé, qu'avant-hier il avait la main dans une intrigue; il est devenu tout à coup le représentant auguste d'une liberté violée et d'un droit méconnu. Par votre faute, le discrédit s'attache à vos lois, et l'honneur à la désobéissance; vous avez grandi vos ennemis, et vous voyez sans cesse se redresser devant vous des fronts que votre injustice a couronnés. Passe encore si vous étiez sûrs de réussir; mais à la lutte des intérêts et des idées s'est joint le conflit des orgueils. Qui aura le dernier? « La passion politique est forte, dit M. Geffcken, qui n'est pas suspect de tendresse pour l'ultramontanisme, la passion ecclésiastique est plus forte encore, et aucune puissance ne commande à autant de passions bonnes ou mauvaises que la hiérarchie catholique. De temps à autre, les feuilles libérales annoncent que les esprits s'apaisent, que le clergé est sur le point de céder, et chaque fois il faut revenir de son illusion. Non-seulement on n'a rien obtenu, mais on a fait le contraire de ce qu'on voulait faire. On a fourni aux évêques prussiens l'occasion de prouver que leurs intérêts temporels n'avaient été pour rien dans leur soumission aux décisions du concile, dans ce *sacrificio dell' intelletto* qu'on leur reprochait et qui avait endommagé leur crédit. On espérait détacher le clergé inférieur de l'épiscopat, il lui est demeuré fidèle. On voulait émanciper les laïques, ils forment aujourd'hui une phalange serrée, commandée par ces chefs contre lesquels on se proposait de les insurger. Il est impossible que le gouvernement reste longtemps en guerre avec le tiers de la population, et l'on ne voit aucun moyen de briser une résistance passive organisée par le fanatisme. Quand une loi serait juste, qu'est-ce donc pour un homme d'état

qu'une loi qu'il ne peut faire exécuter? » Voilà de sages paroles, elles méritent d'être prises en considération. Qui se flatterait de réussir où M. de Bismarck a échoué?

Frédéric II, qu'on ne se lasse pas de citer en pareille matière, souhaitait un jour que les philosophes fussent toujours aussi pacifiques qu'ils font profession de l'être, et il ajoutait : « Toutes les vérités ensemble qu'ils annoncent ne valent pas le repos de l'âme, seul bien dont les hommes puissent jouir sur l'atôme qu'ils habitent. Pour moi, qui suis un raisonneur sans enthousiasme, je désirerais que les hommes fussent raisonnables et surtout qu'ils fussent tranquilles. Nous connaissons les crimes que le fanatisme de religion a fait commettre; gardons-nous d'introduire le fanatisme dans la philosophie. » Il disait encore : « Vivons et laissons vivre les autres. » Cette devise est bonne à retenir. Vivons et laissons vivre les hommes et les idées qui nous sont désagréables. La séparation de l'église et de l'état est, assure-t-on, un idéal chimérique, une utopie. Soit; mais tout ce qui nous rapproche de cet idéal est bon, tout ce qui nous en éloigne est mauvais. L'état ne saurait être trop attentif à mettre ses droits hors d'insulte, à défendre la société civile et les idées modernes contre toute ingérence indiscrète ou malfaisante. Qu'il fasse son devoir, et qu'il se désintéresse de plus en plus des questions qui ne le concernent point. Il sera toujours un mauvais théologien, et, qui pis est, un théologien sans conviction. Quand il se fait professeur de dogme, il lui arrive comme à ce jésuite missionnaire qui avait perdu la foi et ne laissait pas de se donner beaucoup de peine pour convertir les sauvages. Un ami lui représentait l'inconséquence de son zèle : « Ah! répondit le jésuite, vous n'avez pas d'idée du plaisir qu'on goûte à persuader aux hommes ce qu'on ne croit pas soi-même. » Il n'est pas à présumer que cet étrange missionnaire fît beaucoup de prosélytes; la première condition pour persuader, c'est de croire, et y a-t-il aujourd'hui en Europe un seul gouvernement prêt à jurer sur sa tête qu'un concile œcuménique est plus infaillible qu'un pape?

Assurément ceux qui ont promulgué le nouveau dogme avaient des intentions dont il est permis de se défier. Ils ont moins consulté le besoin des consciences que les intérêts de leur politique. En proclamant l'infaillibilité du saint-siége, ils ont voulu attribuer le caractère d'articles de foi aux déclarations contenues dans l'*Encyclique* et aux condamnations renfermées dans le *Syllabus*, et nous obliger de croire que le pape était inspiré d'en haut quand il a mis à l'interdit tous les principes sur lesquels repose la société moderne. Nous vivons dans un siècle où les anathèmes ne sont guère pris au sérieux. Les demi-croyans n'en tiennent aucun compte, et les croyans eux-mêmes se réservent le droit de les interpréter. C'est à l'application qu'il faut attendre les doctrines. Tant qu'un dogme n'a commis aucun délit, tant qu'il est encore dans

l'âge d'innocence ou qu'il n'a pas trouvé l'occasion d'en venir aux effets, les gouvernemens ont mauvaise grâce à l'attaquer et, comme nous l'avons dit, ils risquent d'avoir contre eux non-seulement ceux qui croient, mais les tièdes, les indifférens, les philosophes eux-mêmes, qui les accuseront de se prendre de querelle avec des fantômes. Le jour où l'état se défend contre une entreprise, il peut frapper aussi fort qu'il lui plaît, et dût-il abuser de sa victoire, peu de gens songeront à le lui reprocher. Aussi bien il a plus d'une arme contre les doctrines qu'il juge pernicieuses. Les moyens indirects sont presque toujours les meilleurs, et tel ennemi qu'on ne peut attaquer de front redoute beaucoup les mouvemens tournans. On ne peut nier qu'il ne se fasse de grands efforts pour réveiller les mauvaises passions religieuses. Nous voyons se propager autour de nous des rites, des pratiques qui n'ont rien à démêler avec l'Évangile, des dévotions puériles ou malsaines que Fénelon eût peu goûtées et qui eussent révolté Bossuet. On travaille à changer le cœur et le cerveau de la France, à lui faire abjurer ses souvenirs et brûler tout ce qu'elle adorait depuis 1789. Il ne tient qu'au gouvernement de troubler dans leur œuvre ces instituteurs trop zélés. Qu'il multiplie, qu'il améliore les écoles et qu'il sécularise de plus en plus l'enseignement primaire; ce sera pour la société moderne une meilleure garantie que la déclaration de 1682.

Encore un coup, la commission chargée de faire une enquête sur l'élection de Pontivy agira sagement en dispensant M. le garde des sceaux d'aller aux informations et de lui rapporter ce qui se dit dans les séminaires. Il est toujours mal d'écouter aux portes, et dans ce cas-ci nous ne voyons pas quel serait le profit de cette indiscrétion, nous voyons très bien quel en serait le danger. Quand M. de Bismarck souleva la question religieuse et entama sa dispute avec l'église, le plus spirituel des hommes d'état français, qui prévoyait les inextricables difficultés où il allait s'engager, dit ce mot : « Je crains que M. de Bismarck ne se trompe et qu'il ne prenne des guêpes pour des abeilles. » Il est à souhaiter que la France ne fasse point cette confusion et que son bon sens naturel la mette en garde contre toutes les questions qui sont des guêpiers.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril 1876.

La politique a décidément de la peine à se dégager et à se fixer. Il en est un peu de nos affaires intérieures comme des affaires de l'Europe; les unes et les autres se traînent assez lourdement à travers des embarras qui n'auront pas de mauvaises conséquences, il faut le croire, mais qui pèsent sur l'opinion, réduite chaque jour à se dire : Que prétend-on faire? Où veut-on aller?

Assurément c'est une distraction précieuse d'observer la figure que font les nouveaux préfets dans les conseils généraux ou de recueillir les harangues prononcées dans ces modestes assemblées départementales. Les discours de M. Victor Hugo et de M. le docteur Robinet ne laissent pas non plus d'être par ce temps de vacances des intermèdes de haut goût. C'est toujours une bonne chose d'apprendre que la commission du budget se réunit au Palais-Bourbon pour se livrer dans le plus grand secret à des délibérations, à des consultations, — qui le lendemain sont divulguées et plus ou moins dénaturées! L'élection de M. Cantagrel à Paris a bien aussi son intérêt, elle complète la représentation du radicalisme parisien. Polémiques, notes ministérielles, explications, réfutations et confusions, rien ne manque pour occuper ces heureux jours de congé parlementaire; mais enfin cela ne dit pas ce qu'on peut attendre de la majorité des assemblées nouvelles, quelle marche se propose de suivre le gouvernement, quelle direction définitive doit prendre notre politique, et ce serait là l'essentiel. Attendez la fin des vacances, dira-t-on, tout s'éclaircira, tout prendra une face nouvelle. La majorité va se coordonner et se discipliner dans la chambre des députés comme dans le sénat; elle étonnera le monde par sa modération et son esprit pratique. Le ministère va en finir avec ces propositions saugrenues qui se succèdent, qui ont la prétention de toucher à tout et qui ne font que gâter nos affaires; il aura une opinion et il la soutiendra. — Rien de mieux, attendons sans impatience. Il faut seulement remarquer que

c'est précisément parce qu'on n'a pas su prendre un parti avant les vacances que l'opinion est restée indécise, sans direction et sans guide, que des questions irritantes, inopportunes ont gardé une apparence de gravité, que toutes les prétentions ont continué à s'afficher, et après tout mieux aurait valu ne pas laisser le mal se produire que d'avoir aujourd'hui à le réparer.

Pourquoi y a-t-il encore une question de l'amnistie, si ce n'est parce que le gouvernement a eu la singulière condescendance de la laisser subsister? M. le ministre de l'intérieur n'a pas vu que, par la faiblesse qu'il a montrée à la dernière heure de la session, il perdait l'avantage de la fermeté qu'il avait témoignée d'abord. Il avait eu une victoire de raison politique; par le vote de l'urgence, il avait maintenu l'autorité morale du gouvernement devant les chambres, devant le pays, et en définitive ce qu'il avait gagné par un éclair de résolution, il a risqué de le perdre par une tergiversation malheureuse au moment le plus décisif. Il a laissé aux partisans de l'amnistie un semblant de succès, un prétexte par l'ajournement, et lorsque aujourd'hui le ministère de l'intérieur publie des notes pour assurer que le gouvernement n'a pas changé d'opinion, qu'il est toujours contre l'amnistie, il s'expose à ce qu'on lui réponde qu'il n'a pas le droit de préjuger ce que décideront les chambres, que la question est restée ouverte avec l'assentiment du cabinet lui-même.

La question est restée ouverte en effet, et ce qui était bien facile à prévoir n'a pas manqué d'arriver. A peine les chambres avaient-elles quitté Versailles, une sorte de campagne a commencé. Les radicaux se sont hâtés de profiter de la circonstance pour reprendre leurs déclamations et leurs plaidoyers, comme s'ils gardaient l'espoir de convertir ou d'intimider l'opinion, de dominer le parlement par une pression extérieure. Tout leur est bon, même la mort d'une femme qui est restée étrangère à la politique pendant sa vie; ils n'ont pas craint, ces organisateurs de manifestations populaires, de chercher dans les funérailles de Mme Louis Blanc une occasion de démonstrations bruyantes pour l'amnistie, et M. Victor Hugo lui-même a été réduit à subir la protection d'un sergent de ville contre les indécentes ovations préparées pour lui autour d'une tombe, au milieu d'un cimetière! Dans une réunion de la rue d'Arras, M. le docteur Robinet s'est chargé de développer l'exposé des motifs d'une longue pétition en faveur des insurgés de la commune, et ici du moins, avec M. le docteur Robinet, on sait à quoi s'en tenir. L'insurrection de 1871 a été une bataille où les responsabilités sont partagées; peu s'en faut que les vainqueurs ne soient considérés comme ayant eux-mêmes besoin d'être amnistiés! Les incendies sont dus à une intervention mystérieuse qu'on ne dit pas. Le massacre des otages n'est qu'une « représaille. » Les conseils de guerre ont fait œuvre de « bourreaux, » et dans tous les cas ils ont montré une « ignorance prodi-

gieuse. » C'est la commune qui a sauvé la république! L'amnistie, c'est la justice, et « quant à la grâce, ajoute fièrement M. le docteur Robinet, nous la repoussons. Des hommes sincères qui souffrent pour leur cause ne veulent pas être graciés. Ajoutons que la magnanimité du vainqueur de Paris ne nous offre pas des garanties suffisantes. » Voilà du moins qui est clair! On ne peut pas dire avec plus de naïveté que ces condamnés dont on plaide la cause ne reconnaissent aucune loi sociale, qu'ils ne veulent rentrer que pour recommencer, pour prendre leur revanche contre le « vainqueur de Paris, » et c'est avec cette apostille que le pétitionnement parti de la rue d'Arras est en train de faire son tour de France, — s'il n'est arrêté en chemin!

C'est une agitation circonscrite et factice qui n'a rien de sérieux, dit-on; le résultat sera toujours le même, il n'y aura pas plus d'amnistie après les vacances qu'avant les vacances. C'est très vraisemblable; le gouvernement, nous le pensons bien, n'est pas disposé à rendre les armes devant M. le docteur Robinet et devant ses cliens; mais croit-on qu'il soit sans inconvénient pour la securité, pour la moralité du pays, de laisser traîner indéfiniment des propositions de cette nature? Voici déjà quelques semaines qu'on en est là. Sauf quelques radicaux toujours à la recherche d'une popularité subalterne, tout le monde semble avoir la même opinion; tout le monde est d'avis qu'il n'y a rien à faire, et quand il s'agit de décider, les uns proposent l'ajournement, les autres se hâtent de l'accepter. Les habiles tournent autour de la question, cherchant un moyen de sortir d'embarras par quelque combinaison équivoque, et pendant ce temps, dans les polémiques de journaux, dans les commissions parlementaires, dans les discours de réunions publiques, tout est mis en doute. On décore du nom ordinaire de « discordes civiles, » une insurrection qui a mis en péril l'honneur, l'intégrité du pays, qui a exposé la France à rester la spectatrice impuissante de l'occupation de Paris par les Prussiens, si les Prussiens l'avaient voulu. M. Louis Blanc, par la plus étrange méprise, va chercher des exemples dans l'amnistie qui a suivi la guerre civile d'Amérique, et il confond tranquillement les sécessionistes ayant dans leur camp des hommes comme Robert Lee avec ceux qui ont incendié Paris, qui ont commencé par l'assassinat des généraux pour finir par le massacre des otages. L'œuvre régulière de la justice est représentée tous les jours presque comme une mesure de vengeance politique, dans tous les cas comme un acte de répression exceptionnelle. Il y a même des députés qui ont demandé comme la chose la plus simple du monde une révision des dossiers judiciaires, et qui ont eu la prétention de vérifier si les peines prononcées par les tribunaux étaient proportionnées aux crimes ou aux délits qu'on avait à punir. Croit-on que ce soit un régime sain pour une société éprouvée de voir ainsi tout confondu, dénaturé et obscurci?

Non, sans doute, cela ne peut conduire à rien, il n'y aura pas de ré-

vision de l'œuvre judiciaire de 1871, il n'y aura pas l'amnistie qu'on demande; le gouvernement la combattra, et il ne se trouvera pas une majorité parlementaire pour la voter. Ce n'est pas là le danger; ce qui est peut-être plus réellement à craindre aujourd'hui, c'est qu'à la faveur de toutes ces équivoques, ces confusions et ces obscurités qu'on accumule, une certaine hésitation ne finisse par se produire et par troubler la netteté des résolutions. On ne veut pas de l'amnistie, on voudrait bien cependant avoir l'air de faire quelque chose, et voilà M. Ernest Picard lui-même qui, malgré tout son esprit et sa sagacité, se croit obligé de se mettre en campagne pour chercher une solution, une combinaison. Qu'a-t-il trouvé en s'aidant de la collaboration d'un de ses collègues nouveau-venu dans les assemblées, M. Corentin Guyho? Il voudrait que la prescription fût dès ce moment acquise à un certain ordre de délits se rattachant au mouvement insurrectionnel de 1871, et il voudrait aussi que la juridiction des conseils de guerre cessât d'être appliquée à des crimes datant de la même époque, sur lesquels la justice pourrait avoir encore à prononcer. Assurément, au premier abord, ce n'est pas bien grave; il n'y a qu'une difficulté : pour en arriver là, il faut suspendre certaines dispositions de droit commun qui ont été appliquées à d'autres, et quelle est la raison sérieuse de faire fléchir la loi dans les circonstances dont M. Picard veut bien s'occuper? Crimes ou délits ont-ils des titres particuliers, méritent-ils plus d'intérêt parce qu'ils se rattachent à la commune? Si l'on entre dans cette voie d'exception, si l'on se met à créer des conditions distinctes selon les dates, selon les situations, selon les catégories, où s'arrêtera-t-on? Les anomalies, les inégalités, les décisions arbitraires sont inévitables.

Qu'on y prenne bien garde : hors de l'amnistie, dont on ne veut pas, dont on a raison de ne pas vouloir, il n'y a qu'une manière d'en finir; le plus simple est de rester dans la vérité politique et constitutionnelle. Que les chambres rentrent dans leur sphère, qu'elles cessent d'agiter une question dont elles sont visiblement embarrassées, et qu'elles laissent M. le président de la république, M. le garde des sceaux poursuivre leur œuvre régulière d'atténuation, de clémence, dont l'efficacité morale serait nécessairement affaiblie par tous ces expédiens équivoques ou insuffisans. A vrai dire, le projet de M. Ernest Picard n'a d'importance que parce qu'il est un des symptômes les plus significatifs de ce besoin qu'éprouvent certains esprits d'avoir l'air de faire quelque chose en faisant le moins possible, et c'est là surtout qu'éclate le danger de cet ajournement proposé par tactique, accepté sans conviction. Rien de tout cela ne serait arrivé, si le ministère, au lieu de se laisser jouer au dernier moment par une manœuvre radicale, eût maintenu sa demande d'urgence, s'il eût réclamé avant les vacances une solution conforme au sentiment comme aux intérêts du pays; puisqu'il a manqué l'occasion il y a un mois, ce qu'il a de mieux à faire aujourd'hui, c'est de la res-

saisir le plus tôt possible, dès la rentrée des chambres, et M. Ricard est plus que tout autre intéressé à gagner sa première bataille. Le ministère, il ne faut pas se le dissimuler, a besoin de cet acte de résolution pour assurer son crédit, pour garder l'autorité morale d'un gouvernement sachant ce qu'il veut. S'il avait la faiblesse de chercher, lui aussi, de petites combinaisons ou de se prêter aux combinaisons qu'on peut lui proposer pour masquer son refus de l'amnistie, il ne serait plus bientôt qu'un pouvoir diminué et incertain, sans initiative et sans prestige. C'est donc pour sa propre existence, pour son honneur qu'il va combattre, en réclamant la solution nette pour laquelle il s'est déjà prononcé, et franchement ce sera le meilleur service qu'il pourra rendre à la république elle-même, à ce nouveau régime dont il est le gardien depuis les élections. Pense-t-on en effet que la république aurait beaucoup gagné le jour où elle laisserait à ses adversaires la ressource de dire qu'elle a de secrètes et irrésistibles complaisances pour la commune, le jour où il serait démontré aussi que les républicains modérés sont réduits à subir les conditions des radicaux sans oser rompre avec eux? Croit-on que les équivoques, les fausses apparences, les confusions qui résulteraient fatalement d'une solution marchandée et indécise, accréditeraient sérieusement les institutions nouvelles devant le pays, devant l'Europe?

Cette question de l'amnistie, c'est aujourd'hui l'épreuve du ministère et des républicains modérés. Si l'on veut faire de la république un régime régulier, durable, il faut absolument se décider à ne point soulever à tout propos les questions les plus dangereuses, à rassurer les sentimens conservateurs, à rompre avec certaines habitudes, à compter avec certaines traditions, à subir les nécessités de gouvernement; il faut se résigner à n'être plus un parti présomptueux et agitateur. Malheureusement les républicains ont une faiblesse à laquelle ils ne savent pas toujours résister. Dès qu'ils ont la république, dès qu'ils sont la majorité, ils ne sont pas seulement satisfaits d'eux-mêmes, ils éprouvent le besoin de toucher à tout, même sans connaître les affaires, même quelquefois sans avoir la plus modeste expérience. La république est la grande magicienne qui donne du talent et de l'aptitude à ceux qui n'en ont pas. Aussitôt qu'elle apparaît, elle doit tout remuer, tout réformer, et marquer de son empreinte tout ce qui existe, finances, administration, diplomatie.

Qu'il s'agisse du personnel administratif, il faut évidemment se hâter de tout changer pour la satisfaction du parti, et au besoin même on exigerait des quartiers de noblesse républicaine pour les 36,000 maires de France comme pour les préfets ou les sous-préfets. La première marque de la capacité est une génuflexion devant une image de la république. Moyennant cela, on est apte à régenter un département aussi bien qu'une commune. Il y a pourtant un préfet récemment nommé, nullement suspect, qui a dit devant son conseil-général la parole la

plus sensée; il a prétendu que la meilleure manière de servir la république était de faire de la bonne administration. Et vraiment c'est ainsi. On ne popularise pas un gouvernement avec des mots, des fétichismes, des mobilités perpétuelles, qui finissent par développer dans les populations un certain scepticisme à l'égard de tous ces préfets qui se succèdent et souvent se ressemblent. On accrédite un régime nouveau auprès de ceux qui vivent de la simple et obscure vie nationale en leur montrant que ce régime raisonnable et pratique s'adapte sans effort à leurs mœurs et à leurs intérêts. — La meilleure manière de servir la république, c'est aussi de faire de bonnes finances, d'avoir un budget bien équilibré, de gérer la fortune nationale de façon à pouvoir porter sans fléchir le poids des charges qu'on ne peut décliner. C'est ce que fait M. Léon Say. Il a mis un ingénieux bon sens à établir un budget tout simple, épargnant au pays de nouveaux sacrifices et en même temps évitant de toucher prématurément à un édifice financier construit avec tant de peine depuis quelques années. Que propose-t-on d'un autre côté à M. Léon Say au nom de la vérité républicaine? M. Gambetta, qui est passé maître en finances depuis qu'il est président de la commission du budget, M. Gambetta a son système tout comme M. Barodet; il a son programme financier avec les articles obligés : révision du cadastre, impôt sur le revenu, diminution ou suppression de certaines taxes indirectes, réforme des services administratifs, révision de la loi des pensions, modification complète des rapports de l'état avec les grandes compagnies de chemins de fer, etc. Avant d'aller si loin et de mettre la main à tant de choses, qu'on commence par vivre, par assurer le service de la France, sans compromettre son crédit pour se donner la satisfaction de voir surgir l'éternel impôt sur le revenu!

La meilleure manière de servir la république enfin, c'est de faire une bonne diplomatie, de relever par degrés l'influence française, d'inspirer de la confiance par la sûreté, le tact et la dignité dans les relations. C'est ce que fait M. le duc Decazes avec une dextérité tranquille, avec succès; et de quelle façon prétend-on venir en aide à M. le ministre des affaires étrangères dans les circonstances difficiles et délicates où nous vivons toujours? On a la vieille et invariable recette à lui offrir; on lui demande de changer des ambassadeurs, d'envoyer auprès des souverains de l'Europe des diplomates chargés de représenter la république, comme si au dehors ce n'était pas assez de représenter la France. Ce serait pourtant une nécessité de mettre un certain nombre de services publics, et avant tout les affaires étrangères, à l'abri de ces mobilités ou de ces entreprises de partis; on éviterait du moins ainsi des propositions improvisées comme celle d'un digne républicain, d'un honorable négociant en bijouterie de Paris, M. Tirard, qui a demandé tout simplement la suppression de l'ambassade de France auprès du saint-siége. M. Tirard a voulu sans doute, lui aussi, faire de la diplomatie, et sa

proposition a été peut-être fort innocemment le prélude d'un incident qui n'est pas sans importance, d'un changement assez sérieux dans la représentation italienne à Paris.

Elle a vraisemblablement peu de chances de succès, cette motion de M. Tirard, parce que rien ne la motive ni ne la justifie. A la vérité, il y a un groupe de radicaux qui, avec la fureur de tout changer, a proposé d'un autre côté de biffer d'un trait de plume le budget des cultes, d'accomplir ainsi sans façon la séparation de l'église et de l'état. Il est certain que dans ce système radical un représentant officiel de la France auprès du chef de l'église catholique serait assez inutile; mais on n'en est pas là, et ce n'est pas probablement de sitôt qu'on y arrivera. L'organisation ecclésiastique du pays est réglée par un concordat, par toute une législation qui implique un contact incessant, permanent des deux pouvoirs, et tant qu'il en est ainsi, la représentation diplomatique n'est pas seulement une nécessité, elle est une garantie; elle est de plus un gage de paix, une satisfaction pour les catholiques français, qui ne peuvent rester indifférens aux rapports de leur pays avec le chef suprême de l'église. Quelle raison sérieuse y a-t-il aujourd'hui d'adopter une mesure qui ressemblerait à une révolution, qui serait peut-être le signal d'un trouble religieux, d'une émotion profonde des consciences? Est-il survenu quelque circonstance récente qui puisse être invoquée même comme un prétexte? Y a-t-il eu de la part du pape un de ces actes, une de ces démonstrations dont on peut se faire une apparence de grief? Le pape n'a rien fait, n'a rien dit, et dans la situation que les événemens lui ont créée, ce serait le procédé le plus gratuitement blessant de lui retirer une représentation française qui ne lui a jamais manqué. La république débuterait par une sorte de déclaration de guerre à une croyance puissante dans le pays.

Est-ce pour faire sa cour à l'Italie qu'on propose de supprimer l'ambassade auprès du Vatican? C'est l'Italie qui a créé les conditions actuelles. Par la loi des garanties, dont elle s'est fait un titre auprès de tous les états étrangers, elle a reconnu la souveraineté pontificale, en lui assurant les prérogatives royales, le droit d'envoyer et de recevoir des ambassadeurs. L'Italie n'a jamais songé jusqu'ici à s'étonner de l'existence d'une représentation diplomatique qu'elle a prévue, qu'elle a sanctionnée, et nous ne supposons pas qu'on ait eu cette idée de la suppression de l'ambassade française auprès du Vatican pour fêter la naissance d'un ministère de la gauche à Rome. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, pour diminuer notre représentation à la cour pontificale, on choisirait le moment où l'état est plus que jamais intéressé à garder toute son autorité, tous ses moyens d'action pour maintenir les prérogatives, les droits de la société civile, du pouvoir civil, en évitant autant que possible des conflits toujours dangereux. Qu'arriverait-il? laisserait-on un agent laïque subalterne? Il ne serait pas seulement dans

une inégalité de situation peu digne de la France vis-à-vis des autres pays, représentés par des ambassadeurs, — il manquerait de crédit, il verrait à peine le souverain pontife, il ne remplirait plus qu'un office de chancellerie. Enverrait-on un agent ecclésiastique? Ce serait ne rien faire, ce serait envoyer un représentant sans indépendance vis-à-vis de son chef spirituel. Seul, un ambassadeur peut avoir assez d'autorité pour représenter la société civile française auprès du chef de la catholicité, pour régler les questions de toute sorte qui s'élèvent à chaque instant, pour obtenir quelquefois du souverain pontife des interventions utiles, et, seul aussi, dans les circonstances actuelles, un ambassadeur peut être un mandataire suffisant dans l'éventualité d'un conclave. Il ne s'agit nullement ici d'influences cléricales, d'affaires d'église, il s'agit des intérêts moraux de la France, de la paix religieuse à maintenir dans une société assez forte pour sauvegarder son indépendance civile sans rompre avec toutes ses traditions, et à ce titre la république n'a point un autre rôle qu'un gouvernement quelconque. Elle a ses ambassadeurs et elle les gardera sans doute, dût M. Tirard être obligé de renoncer pour le moment à ses réformes diplomatiques.

Jusqu'à quel point cependant cette question de l'ambassade de France auprès du pape se lie-t-elle au changement de la représentation italienne à Paris, au rappel ou au déplacement de M. Nigra? Il serait certainement étrange que cette proposition Tirard eût été d'une façon ou d'autre l'obscur point de départ, le prétexte insaisissable de cette péripétie diplomatique. C'est un mystère qui s'éclaircira peut-être. Toujours est-il qu'effectivement M. Nigra paraît devoir quitter Paris pour Saint-Pétersbourg, où il arrivera avec la bonne renommée d'un des plus brillans représentans de la diplomatie européenne. Voilà quinze ans déjà que M. Nigra est à Paris, où il avait été envoyé par Cavour au lendemain des grandes révolutions de 1859 et de 1860, et depuis ce moment il n'a cessé de représenter le nouveau royaume parmi nous, dans des heures souvent difficiles pour son pays, à travers des crises effroyables pour la France. Par son habileté, par sa finesse, il a su se tirer de plus d'une situation critique, et en faisant les affaires de l'Italie avec un succès croissant, il n'a jamais caché le prix qu'il attachait aux relations amicales des deux nations. C'est ce qui lui donnait une autorité aimable et persuasive dans des circonstances épineuses qui ne sont pas encore de si vieille date. Ces relations de la France et de l'Italie, il les avait cultivées, améliorées, assurées, et il a la satisfaction de les laisser dans les conditions les plus favorables.

Pourquoi M. Nigra a-t-il été déplacé? C'est là que commence le mystère. Peut-être grossit-on ce mystère; peut-être n'y a-t-il en tout cela que des raisons parlementaires d'un ordre assez peu saisissable. De quelques sympathies que M. Nigra fût entouré à Paris, le nouveau cabinet de Rome est assurément le premier juge du choix de ses repré-

sentans; il a usé de sa liberté, et le nouveau ministre qu'il enverra est toujours assuré de trouver parmi nous l'accueil qui est dû à un plénipotentiaire de l'Italie. Le malheur de ces péripéties imprévues, un peu énigmatiques, c'est de prêter à toutes les interprétations, de provoquer tous les commentaires. Après tout, on ne peut pas oublier que le parti récemment arrivé au pouvoir à Rome ne s'est point précisément signalé dans ces dernières années par la chaleur de ses sentimens pour la France, et qu'un des griefs invoqués dans les journaux contre M. Nigra était justement la franchise cordiale de ses sympathies pour notre pays. De là une première impression dont le ministère italien ne peut pas s'étonner et que ses actes ne manqueront pas de dissiper, nous en sommes certains. Il n'est point sans doute arrivé au pouvoir pour modifier les relations de la France et de l'Italie, pour inaugurer une nouvelle politique extérieure à la place de la politique suivie depuis longtemps, et le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Melegari, qui est un homme éclairé, tiendra certainement à montrer que rien n'est changé dans les rapports des deux nations. Peut-être y a-t-il eu dans cette dernière affaire trop de petites combinaisons, trop de négociations secrètes avec les uns et les autres, et voilà l'inconvénient auquel il faut se hâter de couper court dans l'intérêt commun. En réalité, l'alliance de la France et de l'Italie n'est point une affaire de partis à Rome et à Paris, elle tient à des raisons plus profondes, plus nationales, plus durables, et plus que jamais elle est nécessaire au milieu de ces complications qui se dessinent vers l'Orient, qui ne laissent point d'avoir leur gravité, quoiqu'elles ne doivent pas sans doute aboutir de sitôt à la crise définitive.

Où en sont aujourd'hui en effet toutes ces affaires de l'Orient? La vérité est qu'elles ne s'éclaircissent pas, que l'insurrection de l'Herzégovine est loin de s'apaiser, que la désorganisation et l'impuissance ne font que s'aggraver à Constantinople, et que l'embarras des gouvernemens européens qui se sont chargés de régler toutes ces questions n'est pas moins grand aujourd'hui qu'hier. Assurément, s'il n'y avait que la Turquie, le feu serait bientôt partout dans ces contrées orientales; les Turcs, qui ne peuvent pas réussir à vaincre de malheureux insurgés, qui viennent d'essuyer une défaite en essayant de ravitailler une petite place de l'Herzégovine, les Turcs se mettraient encore en guerre avec le Montenegro, avec la Serbie. L'unique garantie de paix, et à la vérité elle est la plus efficace, c'est l'accord jusqu'ici maintenu entre les cabinets, particulièrement entre la Russie et l'Autriche. Cet accord se maintiendra-t-il jusqu'au bout? Comment se manifestera-t-il maintenant pour arriver à une solution toujours fuyante? La note du comte Andrassy n'a pu produire les résultats qu'on espérait. Il reste à savoir sous quelle forme les puissances concerteront leur action pour arriver à cette pacification de l'Orient aussi désirable que difficile à conquérir.

Certes, s'il est dans le monde, en dehors de l'Europe, un pays qui étonne par les prodiges de sa croissance et avec lequel la France garde de vieux liens, c'est l'Amérique du Nord, c'est cette grande république de l'Union américaine qui se prépare à célébrer le « centième anniversaire de sa naissance » par l'exposition universelle de Philadelphie. Ces jours derniers encore, à Paris même, il y avait comme un prologue des fêtes du centenaire américain dans des réunions de circonstance. Les uns cherchent de l'argent pour envoyer des délégations d'ouvriers à l'exposition de Philadelphie; ce serait fort bien, si les organisateurs de ces missions ne se croyaient pas obligés de dénaturer les choses les plus simples, si M. Victor Hugo, qui est partout, ne se faisait pas un triste devoir de flatter les ouvriers, les « hommes de Paris » qu'il appelle « la vaillante jeunesse de l'humanité, » les mandataires de « la conscience du genre humain, » s'il ne tenait pas à parler de tout, de son exil, de l'amnistie, de Papin, de Fulton, de Gutenberg, des « députés de Voltaire dans le pays de Washington! » D'autres, des Français plus désintéressés et plus patriotes, ont imaginé une manière nouvelle de participer aux fêtes américaines; ils ont eu l'idée d'ouvrir une souscription pour élever à l'entrée de la baie de New-York une statue colossale, image durable de la liberté américaine et de l'alliance par laquelle les États-Unis se sont fondés. Dans cette dernière réunion, M. Édouard Laboulaye, qui heureusement ne parle pas comme M. Victor Hugo, a su rester sans effort dans le ton naturel d'un esprit sensé, en rappelant cette époque que les Américains vont célébrer et le rôle de la France. Voilà cent ans, en effet, que les treize colonies anglaises se sont levées pour s'affranchir. C'est de 1776 que date la première déclaration d'indépendance. Ce n'est que dix ans après que les États-Unis, secourus par la France, par les Lafayette, les Rochambeau, arrivaient à se constituer définitivement : ils étaient à peine alors 3 millions d'hommes, ils ne dépassaient pas les monts Alleghanys. Encore en 1830 ils ne comptaient pas plus de 12 millions d'âmes. Aujourd'hui ils ont une population de près de 40 millions d'hommes sur un territoire plus grand que celui de l'Europe; ils vont de l'Atlantique à l'Océan-Pacifique. Ils sont une des premières puissances du monde, et c'est dans cette ville même de la Pensylvanie où fut votée la constitution fédérale, c'est à Philadelphie qu'ils donnent rendez-vous à l'industrie universelle dans cette exposition près de s'ouvrir au milieu d'un pays fertile et riant. Voilà certes une manière originale et brillante de célébrer le premier centenaire d'un peuple!

C'est par la liberté et par le travail que s'est accompli ce miracle d'une puissance grandissante. L'exposition de Philadelphie n'est pas tout cependant, et au moment même où les merveilles de l'industrie vont se déployer dans une des villes historiques des États-Unis, bien d'autres problèmes s'agitent sur cette terre si rapidement transformée par une

race infatigable. Il y a surtout une question qui est de circonstance, même à côté des pompes de Philadelphie, celle de savoir quelle est la mesure réelle du progrès des idées, des mœurs, des institutions au-delà de l'Atlantique. La grande république a jusqu'ici triomphé de tout, des difficultés naturelles aussi bien que des complications de la guerre civile. L'extérieur est grandiose. Qu'y a-t-il sous ces apparences? Depuis quelque temps, d'étranges symptômes se succèdent en vérité et semblent révéler une invasion croissante de corruption dans les mœurs publiques. Il y a quelques années déjà, si l'on s'en souvient, d'effroyables scandales étaient découverts dans l'administration municipale de New-York; c'était une exploitation organisée de tous les intérêts publics ou privés, et malheureusement c'est un fait qui n'est point particulier à New-York, qui se reproduit, quoique avec moins d'éclat, dans beaucoup d'autres villes. Maintenant c'est dans l'administration supérieure, dans le gouvernement même que le mal est signalé. Tout récemment le ministre des États-Unis à Londres, le général Schenk, a été pris dans des affaires de mines, dans des organisations de compagnies fort équivoques, et il s'est trouvé placé dans une situation assez fausse pour être obligé de donner sa démission. Aujourd'hui c'est un ministre de la guerre, le général Belknap, qui est en jugement devant le sénat pour avoir trafiqué de ses fonctions, et le ministre de la marine risque d'avoir le même sort. Ce n'est pas tout : un des secrétaires du président, le général Babcock, vient d'être jugé pour avoir favorisé à prix d'argent des fraudes colossales sur l'impôt du whisky; il a été mis hors de cause par un tribunal de Saint-Louis, mais il vient d'être ressaisi pour un autre fait, pour une suppression de documens, et voici le propre frère du président qui se trouve compromis dans un trafic de fonctions publiques. On ne sait plus où la démoralisation administrative n'a pas pénétré et jusqu'où elle peut aller.

Voilà le revers de cette belle médaille de la république américaine. Le mal existe, cela n'est point douteux. Un comité du congrès a déclaré crûment un jour, il y a déjà quelques années, qu'il était nécessaire de « renvoyer tous les voleurs du service public,... qu'on en trouvait aussi bien dans les petites fonctions que dans les grandes. » Le général Grant a dit lui-même dans un de ses messages qu'il fallait « protéger le pays contre les nombreux abus et le gaspillage des deniers publics... » Les partis se sont empressés de mettre dans leur programme la « réforme du service civil. » Pour tous, il est avéré que ce phénomène étrange de la démoralisation administrative et politique a fait des progrès inquiétans depuis nombre d'années. C'est un problème dont se préoccupent avec émotion les publicistes les plus éminens de l'Amérique, et que l'auteur d'un livre récent sur *les États-Unis contemporains*, M. Claudio Jannet, étudie à son tour, en invoquant surtout le témoignage des écrivains américains. Le mal qui frappe les esprits clairvoyans aux États-

Unis et dont les scandales récens ne sont qu'un symptôme, ce mal tient évidemment à des causes assez diverses et assez profondes, à une altération croissante des mœurs et des institutions elles-mêmes. Ce qui a fait la force de la constitution, telle que l'entendait Washington, n'existe plus guère aujourd'hui. La grande république commence à souffrir des vices des démocraties, du déchaînement des convoitises provoquées et favorisées par un système démesuré de fonctions électives, de l'abaissement du niveau moral et intellectuel dans les assemblées, de la domination bruyante d'une classe de *politiciens* organisée pour l'exploitation de la vie publique. Ce n'est qu'une crise sans doute, et le peuple qui a su triompher d'un péril de dissolution par la guerre civile, saura bien réagir énergiquement un jour ou l'autre contre ce qui menacerait son existence morale et nationale. Que les Français aillent donc à Philadelphie, voyageant pour leur plaisir ou envoyés pour leur instruction! Ils n'auront pas seulement à contempler les œuvres de l'industrie universelle, ils auront à chaque pas sous les yeux un spectacle bien autrement saisissant et instructif, le spectacle de tout ce qui fait la force et de tout ce qui est aussi la faiblesse, le péril permanent d'une vaste et puissante démocratie.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

La Vida y trabajos industriales de William Wheelwright en la America del Sud, por J. B. Alberdi.

M. William Wheelwright est un Américain du Nord, né dans un petit port du Massachusetts en 1798, et mort à Londres en 1873, qui a consacré cinquante ans de sa vie, depuis le naufrage où il a failli périr en 1823 dans la Plata, à de grandes entreprises dans l'Amérique du Sud. Il y a rencontré de nombreux et puissans obstacles à vaincre, dont il a triomphé à force d'énergie et de persévérance, et il y a trouvé, avec la fortune dans des proportions modérées, la satisfaction d'une espèce de mission volontaire qu'il n'a pas tenu à lui d'avoir complétement remplie. Le livre que vient de lui consacrer M. Alberdi, et dont nous voulons dire quelques mots, est fait pour y ajouter la gloire, une gloire moins retentissante, mais plus pure et fondée sur plus de services rendus à la civilisation et à l'humanité que celle de la plupart des héros, ou prétendus tels, de la guerre, de l'épée et de la politique, sur les différens théâtres de ses travaux, les républiques de la Mer du Sud et la république argentine. Le nom de Wheelwright restera attaché dans ces pays lointains à l'établissement de la première ligne de bateaux à va-

peur entre Panama et Valparaiso, à la construction du chemin de fer « Grand-Central argentin » entre le port de Rosario sur le Paraná et la seconde ville de la république argentine, la ville de Cordova, capitale de la province argentine de ce nom, chemin de fer qui, dans la pensée de son fondateur, était destiné à préparer une double communication par voie ferrée entre Buenos-Ayres et le Chili et entre Buenos-Ayres et la Bolivie, enfin à la construction d'un chemin de fer de proportions plus modestes, mais d'intentions politiques et commerciales grandioses, entre Buenos-Ayres et la baie de la Ensenada, à dix lieues au sud de cette ville, dont une politique intelligente et nationale aurait depuis longtemps fait le véritable port de Buenos-Ayres, au lieu de la rade fluviale si incommode pour le commerce, si peu sûre, si difficile pour le chargement et le déchargement des marchandises, conservée obstinément comme port par des intérêts locaux qu'il ne serait pourtant pas impossible de concilier avec un ordre de choses différent. Cette dernière entreprise a couronné l'existence de M. Wheelwright en reliant sa vieillesse à ses jeunes années, cinquante ans après le naufrage qui décida de sa destinée, par un enchaînement de circonstances singulières, et qui avait précisément fait entrevoir à son actif esprit l'utilité et la haute portée du projet dont il a vu l'accomplissement. Tel est, en peu de mots, et en laissant de côté une foule de travaux et d'entreprises secondaires plus ou moins étroitement liées à ces trois œuvres capitales, comme phares, jetées, découverte et exploitation de mines de charbon de terre dans le sud du Chili, le résumé de la vie de M. Wheelwright. L'auteur de ce juste hommage rendu à sa mémoire, M. Alberdi, ancien ministre de la confédération argentine en France et en Angleterre, écrivain politique de premier ordre, polémiste ardent et penseur profond, a su donner à son sujet un vif intérêt historique et une élévation dont on jugera par l'extrait suivant de l'introduction :

« L'histoire de l'Amérique a besoin d'être réformée pour l'amélioration de sa politique. N'est-il pas temps en effet que l'histoire de ces pays soit autre chose que ce qu'elle a été jusqu'à présent, celle de leurs guerres et de leurs guerriers? Dans la plupart des nouveaux états qui s'y sont formés, l'histoire de la guerre y aurait un sens utile et un enseignement fécond, si elle y était en général, et non pas seulement par exception, l'histoire des pertes de territoire et des autres dommages éprouvés par les uns sans profit pour les autres, celle de la naissance et de l'accroissement de leurs écrasantes dettes publiques, si funestes pour leurs progrès. On y verrait alors que ce qui compense ou répare les désastres provenant de ces désordres est le progrès naturel et spontané dû au commerce, à l'industrie, qui cependant n'ont occupé aucun des historiens de la grande révolution hispano-américaine, plus économique encore que politique au fond des choses et dans son essence.

« L'histoire du commerce, de l'industrie, de la richesse, des améliora-

tions matérielles dans l'Amérique du Sud, depuis son indépendance, est plus utile, plus nécessaire, que celle des guerres dont elle a été le théâtre, et qui ont à peine produit autre chose que des libertés sur le papier, des gloires vaines et stériles, des progrès de parade au milieu desquels n'en a pas moins continué à subsister le *statu quo*.

« La révolution qu'il fallait décrire de préférence est celle qui a transformé des colonies pauvres, obscures, isolées du monde, il n'y a pas encore deux tiers de siècle, en vastes marchés internationaux ouverts à tous les peuples de la terre. Voilà le sens dans lequel l'histoire tend ou doit tendre à se réformer de nos jours, parce qu'elle a été partout atteinte du même défaut et s'est égarée dans les mêmes sentiers, avec les mêmes pernicieuses conséquences pour l'amélioration sociale. « Si nous nous rappelons, dit M. Herbert Spencer, que l'histoire est pleine des actions des rois, pendant que les phénomènes de la vie industrielle, pourtant si visibles, n'ont pu que tout récemment attirer un peu l'attention, si nous nous rappelons que toutes les pensées, que tous les regards sont pour les gouvernemens et leurs actes, et que, jusqu'à ces derniers temps, il n'y avait ni regards, ni pensées pour les manifestations vitales de la coopération spontanée auxquelles les nations doivent de vivre, de grandir, de progresser, nous ne pouvons laisser d'apercevoir combien on a dû se tromper dans les conclusions qu'on a tirées pour les questions sociales de l'histoire ainsi faites. Eh bien ! ce sont ces questions qui intéressent le plus l'Amérique du Sud et qui ont le plus d'importance pour ses destinées, puisqu'il s'y agit de la peupler, d'explorer ses déserts, d'exploiter les richesses de son sol, d'y multiplier les voies et les moyens de communication de toute espèce. Voilà les vraies questions vitales pour l'Amérique du Sud, l'immigration, la colonisation, l'enseignement public, des chemins, des ports, du travail, du commerce, de la richesse et du crédit. »

Tel est donc l'esprit du livre de M. Alberdi ; tels sont les enseignemens qu'il s'est proposé d'y rattacher au nom de M. Wheelwright et à l'histoire de ses entreprises. Ce n'est point de la statistique, c'est à peine de la politique ; c'est plutôt de la philosophie sociale, la glorification passionnée des œuvres de la paix dans l'intérêt de la moitié d'un vaste continent où il y a encore tant à faire, intérêt étroitement uni d'ailleurs avec celui de la vieille Europe, disons plus, inséparable des intérêts généraux de l'humanité. Quoique sobre de détails et de chiffres, ce tableau des efforts d'un seul homme pour l'accomplissement de vastes projets qui soulevaient tant de questions difficiles et touchaient à tant d'intérêts, a quelquefois un caractère dramatique. Tout ce que les entreprises de M. Wheelwright lui ont coûté de luttes et de persévérance fait penser à chaque page aux obstacles de tout genre qu'a dû vaincre pour son œuvre le créateur du canal de Suez, nature plus brillante, esprit plus entraînant, mais qui n'a pas eu besoin d'une conviction plus

forte et d'une volonté plus tenace que le flegmatique *Yankee*, dont son biographe demande à si juste titre que la mémoire soit consacrée par un monument dans l'Amérique du Sud. Celui qui écrit ces lignes a connu, déjà avancé en âge, et conservant encore une activité sans pareille, cet homme simple et grave, infatigable au travail, réglé dans sa vie, d'une probité irréprochable, chez qui l'esprit le plus pratique s'alliait merveilleusement avec les entreprises les plus larges, et c'est pour lui un bonheur inespéré de rendre cet hommage à M. Wheelwright. Quant au livre de M. Alberdi, nous n'avons plus qu'à en dire un mot. Tout naturellement et sans sortir de son sujet, l'auteur de cette instructive étude, sagace et attentif observateur des événemens dans l'Amérique du Sud, a pu y révéler quelques-unes des causes de la déplorable crise financière et commerciale à laquelle est venue aboutir la prospérité trop vantée des républiques de la Plata (1), si peu de temps après cette guerre du Paraguay, en apparence si heureuse, mais qui au point de vue de la civilisation, de l'humanité, de l'intérêt politique des états limitrophes hispano-américains, sera peut-être autrement jugée par l'histoire que par les passions contemporaines. Ce livre se recommande aussi par des considérations du libéralisme le plus élevé sur l'immigration étrangère dans l'Amérique du Sud et sur la protection qui lui est due, et on y remarquera des jugemens aussi vrais que hardis sur les erreurs, les faiblesses, la corruption administrative, le gaspillage financier, la fausse liberté de la plupart de ces nouvelles républiques, excepté le Chili jusqu'à ce jour, qui méritent toute l'attention des esprits sérieux.

L. B.

(1) M. Alberdi ne fait que mentionner dans son livre une rencontre qui eut lieu chez lui à Londres entre le général Rosas, qui vit obscurément en Angleterre depuis 1852, et M. Wheelwright, qui eut peu à parler et n'eut presque qu'à écouter. Il est à regretter que sans doute par égard pour les lois de l'hospitalité, M. Alberdi n'ait rien dit du langage tenu en cette circonstance par l'ancien gouverneur de Buenos-Ayres. On aimerait à savoir comment après plus de vingt ans de séjour en pleine civilisation du vieux monde, celui que M. Alberdi appelle avec raison le représentant naïf de l'américanisme espagnol à outrance, juge les hommes et les choses du pays qu'il a si rudement mené, sans autre institution que lui-même, et avec des procédés si différens de ceux qu'on y applique aujourd'hui, mais au fond par et pour la suprématie de l'ancienne capitale de la vice-royauté sous le masque de la fédération, qu'il ne laissait jamais organiser, suprématie qui était en réalité la pensée dominante du dictateur argentin.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

ont son
par un
connu,
areille,
sa vie,
s'alliait
pour lui
Quant
out na-
ructive
que du
e crise
ité trop
s cette
oint de
s limi-
l'his-
e aussi
gration
st due,
reurs,
er, la
pté le
ts sé-

eu chez
is 1852,
t à re-
ait rien
-Ayres.
lisation
naïf de
qu'il a
édés si
la so-
ération,
minante